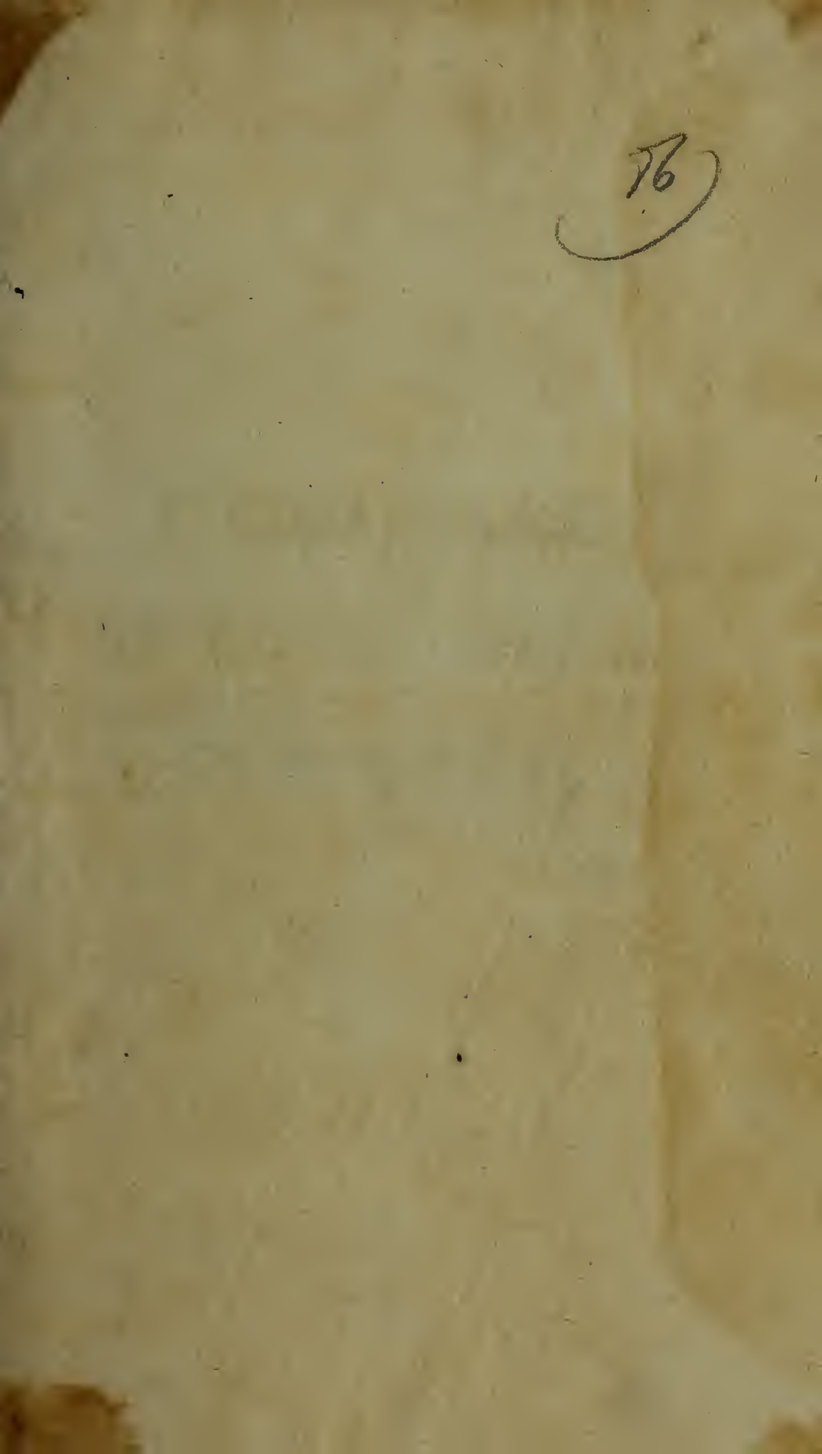

3 1761 07935446 0

Nombreuses gravures dont
portrait de J.J. Rousseau au
1 portrait de [illegible] Gilbert.

Une chanson en musique
en fac-simile de l'écriture
de J.J. Rousseau.


76

L'ERMITAGE
DE J. J. ROUSSEAU
ET DE GRÉTRY.

TABLE DES GRAVURES.

L'ERMITAGE

DE J. J. ROUSSEAU

ET DE GRÉTRY,

POËME

AVEC FIGURES ET NOTES HISTORIQUES.

Dédié à Son Excellence Dom Pedro de MENEZÈS, Marquis de MARIALVA, Grand Écuyer de S. M. T. F., son Ambassadeur près la Cour de France, etc., etc., etc.

Par L. V. FLAMAND-GRÉTRY.

Dans l'un c'est *Démosthène* et ses écrits brûlans,
Dans l'autre c'est *Orphée* et ses accords touchans.
Du Poëme, Chant 5, page 145.

A L'ERMITAGE,
CHEZ L'AUTEUR, VALLÉE DE MONTMORENCY.
A PARIS,
Chez Mlle Jenny Grétry, propriétaire du fonds de Musique de *Grétry*, rue Grétry, n° 1.
1820.

A SON EXCELLENCE

LE MARQUIS DE MARIALVA,

Ambassadeur de Portugal près la Cour de France, etc., etc., etc.

MONSIEUR LE MARQUIS,

Cet humble Opuscule rappellera à VOTRE EXCELLENCE *deux hommes célèbres que personne ne peut mieux juger et apprécier qu'elle-même. C'est sous leurs favorables auspices que j'ose le présenter à* VOTRE EXCELLENCE, *je la prie d'en daigner agréer la Dédicace. Si mon hommage est accepté, mes vœux seront comblés.*

Je prends la liberté d'envoyer à VOTRE EXCELLENCE *un exemplaire des épreuves de cet Ouvrage, afin qu'elle puisse en prendre connaissance. Je la prie de me faire parvenir sa réponse à l'Ermitage, l'auteur l'ambitionne et la désire ardemment.*

Daignez, Monsieur le Marquis, agréer mon profond respect,

FLAMAND-GRÉTRY.

De l'Ermitage, 19 août 1820.

Réponse de M. le Marquis de MARIALVA.

MONSIEUR,

Je vous remercie infiniment de l'honneur que vous voudriez me faire, en mettant au jour, sous mes auspices, votre *Poëme de l'Ermitage*, que je lis avec un vif intérêt, et dont j'admire les traits sublimes. Quelque flatteuse que fût pour moi cette marque publique de votre estime, je ne saurais m'empêcher de vous observer, Monsieur, que l'élégance et le charme de vos vers, et la grande célébrité des deux hommes dont les noms s'y trouvent rattachés, vous assurent d'une manière si indubitable les suffrages de tous les gens de lettres, que la Dédicace ne pourrait ajouter aucun éclat à cette belle production de votre génie.

Je vous prie, néanmoins, d'agréer le témoignage bien sincère de ma vive reconnaissance, et l'assurance de la considération toute particulière avec laquelle je me flatte d'être

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Le Marquis de MARIALVA.

Paris, 22 août 1820.

L'excès de modestie qui domine dans la réponse de M. le marquis de Marialva le rend encore plus digne de l'hommage que j'ai osé faire à son mérite.

Les louanges dont il m'honore, je ne les dois qu'à son extrême indulgence, et personne n'en est plus convaincu que moi ; aussi n'influent-elles en rien sur mon offrande, et n'en sauraient altérer la pureté. (*Note de l'auteur.*)

AVERTISSEMENT.

Beaucoup de Français et d'étrangers de distinction, en venant visiter l'Ermitage, ne cessent d'en demander une description historique, et de tout ce qui s'y est passé dans le temps que Jean-Jacques Rousseau et Grétry l'ont habité. Tel est l'objet que je me suis proposé dans cet ouvrage. Il est exécuté avec simplicité et sans art ; mais la vérité n'y est jamais altérée, c'est là ma seule prétention.

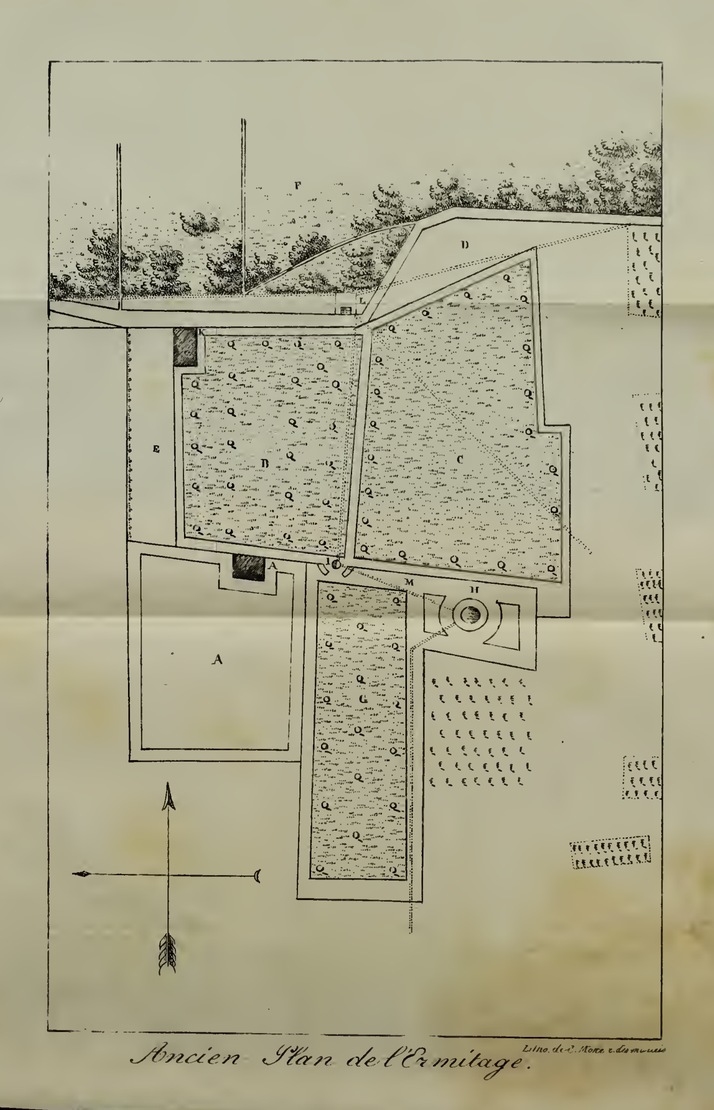
J'admire constamment le style et l'éloquence de Jean-Jacques Rousseau ; il n'en est pas de même de ses principes, je suis loin de les approuver tous.

Quant à Grétry, mon allié, que j'ai tant aimé ! Grétry qui m'honora jusqu'à sa mort d'une affection toute particulière, je me suis peut-être laissé entraîner à l'enthousiasme que son génie inspire ; mais ce qui m'a paru le motiver, c'est qu'il m'est commun avec tous les connaisseurs et les grands maîtres de l'Europe.

J'ai cru devoir offrir aux admirateurs de Jean-Jacques Rousseau et de Grétry, qui ne cessent de visiter l'Ermitage, le portrait de ces grands hommes, en outre différentes vues, et un ancien plan de ce séjour révéré.

C'est au crayon de M. de Chateaubourg, amateur distingué, que nous devons celui de Jean-Jacques Rousseau, un des plus ressemblans de tous ceux qu'on ait vus jusqu'à ce jour. Il fait pendant à la jolie gravure d'après Isabey, qui nous a retracé avec tant de vérité les traits du célèbre compositeur, et que l'on voit dans cet Ouvrage. Nous lui devons également la vue du bosquet de Grétry. Ces deux dessins me sont d'autant plus précieux, qu'ils m'ont été offerts par l'amitié.

La vue du monument érigé à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau par madame d'Epinai, celles de l'Ermitage, l'ancien plan, ainsi que les deux *fac simile* de l'écriture deRousseau et de Grétry, ont été confiés aux presses lithographiques de M. Motte, avantageusement connu pour les soins qu'il apporte à son art.



Ancien Plan de l'Ermitage.

PLAN DE L'ERMITAGE,

Depuis son origine, jusqu'à l'époque où madame d'Epinai le fit réparer et augmenter pour recevoir Jean-Jacques Rousseau.

A. L'Ermitage et jardin de l'Ermite Le Roi.

B. Terrain de Le Bret, vendu par ses successeurs au sieur de Talan.

C. D. E. F. G. H. Propriétés du sieur de Talan.

I. Fontaine dépendante des propriétés du sieur de Talan.

K. Bâtiment du sieur de Talan, qui a servi d'origine à l'Ermitage actuel, tel qu'il existait avant que Jean-Jacques Rousseau ne l'habitât.

L. Réservoir des eaux.

M. Tuyaux qui amènent l'eau à la Fontaine et au petit bassin où l'on voit un jet d'eau.

N. Le jet d'eau.

O. Aqueducs.

ERRATA.

Page 24, lig. 16, ligueraient, *lisez :* liguerait.
Page 55, lig. 22, la foi, *lisez :* sa foi.
Page 58, lig. 16, ses torts, *lisez :* tes torts.
Page 81, lig. 1, Jean-Jacques, *lisez :* Jean-Jacque.
Page 119, lig. 2, ta forêt, *lisez :* la forêt.
Page 173, lig. 26, la musique, *lisez :* ta musique.
Page 210, lig. 7, s'exaltent, *lisez :* s'exhalent.
Page 226, lig. 31, *supprimez :* se trouve à la tête de ce chant.
Page 229, lig. 7 et 23, Caroudelet, *lisez :* Carondelet.

PROLOGUE.

ARGUMENT.

Invocation. — Sujet du poëme. — Admiration de la nature et du beau site de l'Ermitage. — Origine de l'Ermitage. — Son fondateur. — Ses successeurs. — Le prince de Condé en devient propriétaire. — La chapelle de l'Ermitage s'écroule. — Le bâtiment est conservé. — Promesse de faire connaître les amours, les erreurs, etc., de Jean-Jacques; la gloire, les chagrins et la mort de Grétry; son entrée aux Champs-Elysées, ses obsèques, l'extraction de son cœur, et son inauguration. — Invocation aux mânes de Rousseau et de Grétry. — L'Ermitage préservé de sa ruine. — Invitation aux admirateurs de Rousseau et de Grétry de venir visiter l'Ermitage.



Vue de l'Ermitage du côté de l'entrée.

L'ERMITAGE.

PROLOGUE.

OSES-TU, mon esprit, jusqu'au sacré vallon
Élever ta pensée, invoquer Apollon ?
Te serais-tu flatté, dans ton insuffisance,
Du rigide lecteur de capter l'indulgence ?
Ou bien, as-tu pensé que le seul sentiment,
Dans ton modeste essai, suppléerait le talent ?
Sur moi jette un regard, ô dieu de l'harmonie !
Viens seconder mes vœux et mon faible génie !
Viens dans ma main tremblante assurer le pinceau,
Du plus noble sujet j'esquisse le tableau !
Il est digne de toi le sujet qui m'engage :
Prête-moi tes accens ; je chante l'Ermitage,
Séjour tant illustré par Rousseau, par Grétry !
Je chante le génie aux grâces réuni,
Les vertus, les erreurs, hélas ! et les faiblesses
De ces auteurs fameux, amour des neuf déesses.

O sublime nature ! ô séjour de la paix !
Vous qui plongez mes sens dans un profond délire,
Qu'on entende ma voix, d'accord avec ma lyre,
Vous célébrer sans cesse et chanter vos attraits !
Et vous qui possédez un cœur pur et sensible,
Qui visitez souvent cet asile paisible, (1)
Lisez ces vers, écrits avec simplicité.
Leurs timides accens et leur naïveté,
Lecteurs, vous apprendront ce qu'était l'Ermitage,
Et ce qui, jusqu'à nous, s'y passa d'âge en âge;
Mais, sur-tout, à l'époque où Jean-Jacque et Grétry
Cultivaient les beaux-arts dans ce séjour chéri.
Connaissez, par mes vers, le saint anachorète, (2)
Qui, rempli de ferveur, cherchant une retraite,
Un siècle avant Rousseau, soutenu par la foi,
Bâtit une chapelle au rustique Ermitage,
Et clôt un jardinet dans ce séjour sauvage.
L'histoire nous l'apprend, il se nommait Le Roi;
Il vivait sobrement de sa faible culture,
Trouvait, adorait Dieu dans toute la nature.
Un autre cénobite enviant son bonheur, (3)
A Le Roi vint s'offrir pour son coadjuteur.
Il l'accepta : tous deux, heureux de leur détresse,
Bénissaient le Seigneur et le priaient sans cesse;

Et toujours satisfaits, sans soins, sans embarras,
Ils vivaient des seuls biens qui naissaient sous leurs pas.
Quelques autres, encor, sous l'antique bocage,
Sous son abri couvert d'un dôme de feuillage,
Goûtaient le vrai bonheur peu connu des humains,
Des vils adulateurs, des esclaves mondains :
Adressant au Très-Haut leur fervente prière,
Ils voyaient, sans pâlir, terminer leur carrière ;
Et comme ils ne laissaient nulle postérité,
Ce réduit, bien souvent, restait inhabité.
Il échut à Condé ce modique héritage, (4)
Qui fut toujours, depuis, appelé l'Ermitage.
Le Prince généreux, de tous les cœurs béni,
Y logea son Lucas, son protégé chéri.
Elle n'existait plus la modeste chapelle,
Et jamais on n'en vit rebâtir de nouvelle :
Mais le temps respecta le frêle bâtiment,
Pour l'homme qui peignit si bien le sentiment,
Les civiques devoirs, les lois de la nature,
Et la vérité sainte, et la liberté pure :
Mais, hélas! ses écrits offrent bien des erreurs,
Dont le sophisme outré lui valut des censeurs.
Déjà tu relevais, ô paisible retraite ! (5)
D'un superbe château qu'on nommait la Chevrette :

L'onde, avant d'arriver à ce brillant château, (6)
Caressait tes bosquets, arrosait ta verdure;
Et les chantres des bois, ravis de son murmure,
Faisaient de leurs accords tressaillir le coteau.
Mystérieux séjour! ô séduisant asile!
Fait pour être habité par une âme tranquille,
Sous ton ombrage frais j'esquisse le tableau
Du site ravissant de ce simple hameau;
Consacré, pour jamais, aux deux hommes célèbres
Dont le flambeau de l'un éclaira les ténèbres,
Et de l'autre la lyre enchanta les humains:
Tel fut l'heureux pouvoir de leurs talens divins.
Si tu dictes mes chants, divine Polymnie!
Je peindrai de Rousseau les amours, les malheurs;
Je chanterai Grétry, sa gloire et ses douleurs.
Que les tristes accords de sa lyre chérie
Réveillent dans mon cœur le souvenir affreux
Du jour infortuné, de ce jour malheureux, (7)
Où Grétry fut frappé par la Parque cruelle,
Jour qui nous frappa tous de douleur éternelle!
Lecteur, je te dirai comment, tout attendri,
J'ai pu sauver le cœur du célèbre Grétry. (8)
Alors ton âme étant dans la douleur plongée,
Connaîtra par mes vers la tardive journée (9)

Où l'on en célébra l'inauguration,
Auguste et noble objet des enfans d'Apollon.
Permets que je t'invoque, ô créateur d'Emile!
Et toi, charmant auteur de Sylvain, de Lucile!
Aux chants Elysiens je crois vous voir tous deux!
Oui, je vous vois, daignez exaucer tous mes vœux;
Daignez me pardonner, si, sur ma faible lyre,
Je chante vos talens et leur sublime empire,
Et vos lauriers jumeaux qui toujours en ces lieux (10)
Pour vous éleveront leurs rameaux jusqu'aux cieux.
Ah! pardonnez encore à mon âme sensible
D'habiter, malgré moi, votre asile paisible :
Qu'un autre successeur ne s'est-il présenté!
Etant digne de vous on l'aurait accepté;
Mais on le délaissait ce monument antique,
Ces bosquets, ces ruisseaux, ce site romantique!
Apollon n'était plus, Bacchus le convoitait; (11)
Ma constance l'obtint mieux qu'on ne l'espérait:
Cette douce retraite était bien menacée,
Je sus la conserver. Quelle heureuse pensée!
Et j'élevai pour vous, ô Jean-Jacque! ô Grétry!
Des monumens sacrés dans ce réduit chéri.

Voilà ton origine, ô douce solitude !
Que de charmes, de biens, pour tes humbles amans,
Qui sans cesse feront leur bonheur de l'étude ;
Qui couleront leurs jours sous tes bosquets charmans !
Vous, dont les vœux sont purs, l'âme sans artifices,
Vous qui fuyez le monde et tous ses vains caprices,
Sous ces ombrages frais, venez, la lyre en main,
Pleurer sur Héloïse et chanter le Sylvain.

FIN DU PROLOGUE.

NOTES DU PROLOGUE.

(1) *Qui visitez souvent, etc.* Depuis la mort de J. J. Rousseau et celle de Grétry, rien n'a pu ralentir la grande affluence de monde qui vient tous les ans visiter l'Ermitage, devenu célèbre par le souvenir des deux grands génies qui l'ont habité. Les personnes les plus éminentes, les étrangers, et tous ceux qui vénèrent la sublime éloquence et les nobles chants de la nature, ne se rendent à la belle vallée de Montmorency que pour offrir un religieux hommage à ces deux grands hommes que l'Europe admire.

(2) *Connaissez, par mes vers, etc.* M. Caffin, ancien maire d'Enghien, à qui je parlai de l'intention que j'avais de donner au public une relation exacte et historique de tout ce qui concerne l'Ermitage, depuis son origine jusqu'au jour de l'inauguration du cœur de Grétry, m'approuva beaucoup; et pour m'en faciliter les moyens, il eut la bonté de me communiquer un exemplaire d'un second Mémoire imprimé en 1723, ainsi qu'un plan de l'Ermitage gravé à cette époque. Ce Mémoire fut distribué à l'occasion d'un procès qui existait alors entre Me. Louis Compagnot de Talan, avocat au parlement, etc., possédant une grande partie des terrains environnant l'Ermitage, et Me Jacques Mathas, procureur fiscal du duché d'Enghien, alors propriétaire, et dans lequel est intervenu M. le duc d'Enghien, prince de Condé.

Notice historique sur la ville de Montmorency, et sur l'origine de l'Ermitage.

La ville de Montmorency prend son nom des Montmorency qui existaient déjà avant le règne de *Charlemagne*,

issus de la tige du fameux *Lisois*, qui fut baptisé le même jour que *Clovis*. Alors il reçut du monarque le cri de guerre : « Dieu aide au premier chrétien. » Cette devise, perpétuée dans sa famille, se changea en « Dieu aide au premier baron chrétien, » lorsqu'un Montmorency fut le premier honoré de ce titre.

Charlemagne plaça un Montmorency auprès de son fils *Pépin*, lorsqu'il confia à ce dernier le commandement d'une armée.

On prétend que le fameux Lisois, terrassant, en combat singulier, un chef maure, s'écria : « Mon Maure est occis ! » « Mon Maure occis ! » que ce cri devint son surnom, et que, resté à sa race, on en forma par corruption le nom de Montmorency.

La ville qui porte ce nom fut érigée en duché-pairie en 1551, par Henri II, en faveur de la maison Montmorency. Ce duché passa par femme dans la maison Condé, sous le titre de duché d'Enghien. Le nom d'Enghien n'a été donné à cette ville qu'en 1690, en vertu de lettres-patentes obtenues de Louis XIV; mais ces lettres n'ayant pu réformer l'ancien usage, on continua de l'appeler Montmorency. A l'époque de la révolution, elle prit le nom d'*Emile*, en mémoire de J. J. Rousseau ; mais il a été donné des ordres par le gouvernement, pour que le nom d'Enghien lui restât définitivement.

On voyait, avant la révolution, dans l'Eglise de Montmorency, le mausolée du duc Henri de Montmorency, fameux par ses combats, mais qui fut décapité le 30 octobre 1632, sous Louis XIII. Ce mausolée fut transporté à Paris, au Musée des Petits-Augustins.

C'est dans la belle vallée de Montmorency, à l'entrée de la forêt, qu'en 1659 un ermite, nommé Le Roi, fit bâtir sur un terrain de 15 perches, une chapelle, un Ermitage, lo-

gement et clôture, qui ne fut terminé qu'en 1675. (*Voyez le Plan, lettre* A.)

A cette époque (1675), un nommé Le Bret, qui avait intention de se faire ermite et d'habiter avec Le Roi, acheta un terrain de 20 perches (*Plan, lettre* B), qu'il vendit à un nommé Cavillier; celui-ci le revendit à Philippart, ce Philippart à Desroches, et enfin ce dernier au sieur de Talan, qui devint propriétaire de presque tous les terrains environnant l'Ermitage de Le Roi (*Plan, lettres* C, D, E, F, G, H), mais qui n'existe plus, ainsi que de la fontaine qui est maintenant changée en un rocher placé entre les lauriers de Rousseau et de Grétry. (*Plan, lettre* I.)

Le sieur de Talan fit construire sur le terrain que les successeurs de Le Bret lui avaient vendu, un petit bâtiment; c'est l'Ermitage actuel, qu'on voit sur le plan, *lettre* K, mais tel qu'il était avant que Jean-Jacques l'habitât. C'est cette petite loge délabrée, comme il le dit, que madame d'Epinai fit agrandir et mettre en état de le recevoir.

Cavillier, propriétaire d'un terrain près la fontaine, indiqué sur le Plan *lettre* I, fit bâtir une terrasse, et dessous cette terrasse une cuisine contiguë au bâtiment de l'Ermitage, mais qui, par suite, s'étant écroulées, l'ermite Le Roi fut condamné, par une sentence rendue au bailliage d'Enghien, le 4 mars 1698, à payer par moitié la partie du mur à relever.

(3) *Un autre cénobite, etc.*, Le Bret, qui s'était fait ermite, et qui habitait avec Le Roi depuis 1675, fit, le 29 septembre 1690, avec ce dernier, un acte solidaire en faveur de Cavillier, par lequel ils lui accordèrent, sa vie durant, une chambre dans l'Ermitage, et la jouissance du jardin et des eaux, en considération des augmentations de bâtimens, améliorations, clôtures, etc., et des autres bienfaits qu'ils avaient reçus de lui.

Le 4 mars 1698, Le Roi, resté le dernier, vendit son Ermitage à un Amador Duplessis de Richelieu; mais, malgré cette vente, il obtint la faculté d'en jouir pendant le reste de sa vie. A cette époque, il y avait déjà trente-neuf ans qu'il habitait ce modique réduit.

(4) *Il échut à Condé, etc.* En 1716, l'Ermitage de Le Roi appartenait au prince de Condé; il y logea un nommé Lucas jusqu'au 1er avril 1722 : alors le sieur Mathas, procureur fiscal, en devint propriétaire, en vertu d'un bail à cens que lui passa le prince de Condé ledit jour. A cette époque, et en 1723, ce petit réduit ne contenait que 15 perches, compris le bâtiment. (*Voyez le Plan, lettre* A.) Le petit bâtiment indiqué sur le même plan, *lettre* K, construit par M. de Talan, est celui qui devait servir de retraite aux deux hommes célèbres qui l'ont illustré. Le sieur de Talan était non-seulement propriétaire de la fontaine indiquée sur le plan *lettre* I, mais il pouvait jouir de toutes les eaux (*lettres* L, M, N), qui s'écoulaient sur son terrain, et qui alimentaient la fontaine avant d'arriver au château de la Chevrette. Elles appartenaient à ce château en vertu d'une concession qui date du 1er mars 1648, faite par madame Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, à M. d'Hémery, qui était sur-intendant des finances. Les aqueducs (*lettre* O) qui amènent l'eau à l'Ermitage, datent du jour de cette concession.

(5) *Déjà tu relevais, etc.* L'Ermitage, en 1735, faisait partie des propriétés de M. de Belgarde d'Epinai, seigneur de la Barre et de la Chevrette, père de M. d'Epinai, l'époux de mademoiselle d'Esclavelles (Emilie), célèbre par ses liaisons avec J. J. Rousseau, Diderot, Grimm, Saint-Lambert et autres lettrés de son temps.

(6) *L'onde, avant d'arriver, etc.* L'Ermitage était le réservoir des eaux de la Chevrette. Le château fut détruit

par les ordres de M. de Belzunce, gendre dé M. d'Epinai, peu de temps avant la révolution. Il ne reste plus maintenant que la ferme et une maison bourgeoise en place du château.

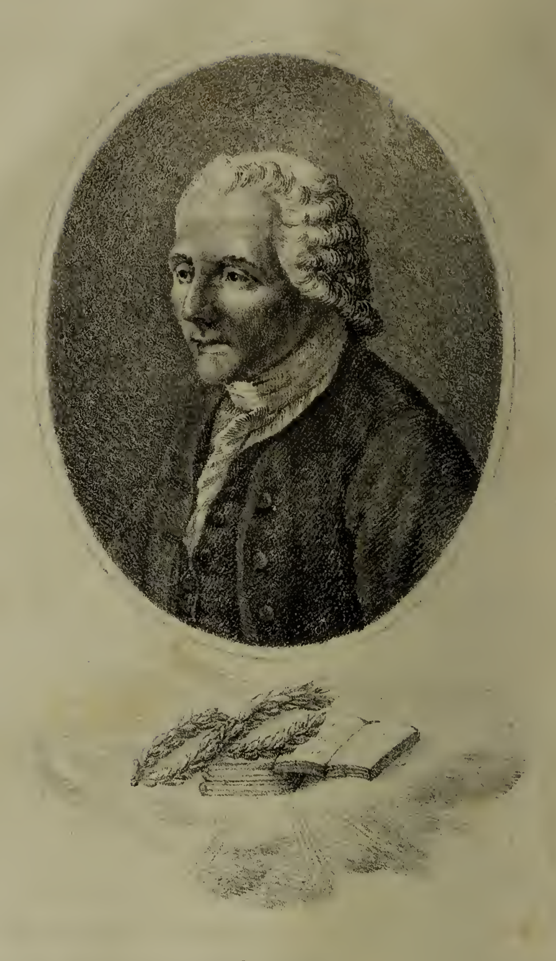
(7) *Du jour infortuné, etc.* Grétry mourut à l'Ermitage, le 24 septembre 1813, à onze heures du matin.

(8) *J'ai pu sauver le cœur, etc.* On fit l'extraction du cœur de Grétry le 23 novembre 1813, à deux heures de relevée.

(9) *Connaîtra, par mes vers, etc.* L'inauguration du cœur de Grétry n'eut lieu que le 15 juillet 1816, deux ans, neuf mois, vingt jours, après le décès de Grétry, à cause des événemens politiques. (*Voyez*, pour plus de détail, relatif aux trois notes ci-dessus, celles du VIII[e] Chant.)

(10) *Et vos lauriers jumeaux, etc.* Pour la description des lauriers et des monumens, *Voy.* les notes 15 et 16 du V[e] Chant, et la note 1[re] et autres du VIII[e] Chant.

(11) *Apollon n'était plus, etc.* Aucun homme de génie ne se présenta pour acquérir l'Ermitage, mais un traiteur, des spéculateurs, etc.



J. J. Rousseau

Lith. de [illegible]

PORTRAIT DE J.-J. ROUSSEAU,

FAIT PAR LUI-MÊME.

« Sans être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étais » bien pris dans ma petite taille ; j'avais un joli pied, la » jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la » bouche mignonne, avec de vilaines dents, les sourcils et » les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais » qui lançaient avec force le feu dont mon sang était em- » brasé. Malheureusement, je ne savais rien de tout cela, » et de ma vie il ne m'est arrivé de songer à ma figure, que » lorsqu'il n'était plus temps d'en tirer parti. Ainsi j'avais, » avec la timidité de mon âge, celle d'un naturel très-ai- » mant, toujours troublé par la crainte de déplaire. »

Rousseau se peint à l'âge de seize ans, lorsqu'il était à Annecy, ville de Savoie, au bord du lac d'Annecy, à sept lieues de Genève, chez madame de Warens, époque de sa vie qui a décidé de son caractère.

Je mets sous les yeux du lecteur (quoique cela s'éloigne de mon sujet) ce qu'il dit de cette femme, qui, à la première entrevue, au premier regard, lui inspira non-seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite et qui ne s'est jamais démentie; de cette femme dont on l'a cru amoureux, et qu'il a toujours appelée sa maman. « Louise Eléonore de Warens était une demoiselle de la » Tour de Pit, noble et ancienne famille de Vevey (jolie » ville du canton de Vaud, dans une situation agréable, au » bord du lac de Genève). Elle avait épousé fort jeune » M. de Warens, de la maison de *Loys*, fils aîné de M. Vil- » lardin de Lausanne. Ce mariage, qui ne produisit pas » d'enfans, n'ayant pas réussi, madame de Warens, poussée » par quelques chagrins domestiques, prit le temps que le » Roi Victor Amédée était à Evian (village sur le lac et à

» neuf lieues de Genève), pour passer le lac et venir se
» jeter aux pieds du Prince, abandonnant ainsi son mari,
» sa famille et son pays, par une étourderie assez sem-
» blable à la mienne, et qu'elle a eu tout le temps de pleurer
» aussi. Le Roi, qui aimait à faire le zélé catholique, la
» prit sous sa protection, lui donna une pension de quinze
» cents livres du Piémont, ce qui était beaucoup pour un
» prince aussi peu prodigue; et voyant que sur cet accueil
» on l'en croyait amoureux, il l'envoya à Annecy escortée
» par un détachement de ses gardes, où, sous la direction
» de Michel-Gabriel de Bernex, l'évêque titulaire de Genève,
» elle fit abjuration au couvent de la Visitation. Il y avait
» six ans qu'elle y était quand j'y vins, et elle avait alors
» vingt-huit ans, étant née avec le siècle. Elle avait de ces
» beautés qui se conservent, parce qu'elles sont plus dans
» la physionomie que dans les traits; aussi la sienne était-
» elle encore dans tout son éclat. Elle avait un air cares-
» sant et tendre, un regard très-doux, un sourire angélique,
» une bouche à la mesure de la mienne, des cheveux
» cendrés d'une beauté peu commune, et auxquels elle don-
» nait un tour négligé qui la rendait très-piquante. Elle était
» petite de stature, courte, et même ramassée un peu dans
» sa taille, quoique sans difformité; mais il était impossible
» d'avoir une plus belle tête, de plus belles mains et de
» plus beaux bras.... Les fripons abusèrent de son éduca-
» tion mal dirigée, pour obscurcir les lumières de sa raison;
» son excellent cœur fut à l'épreuve, et demeura toujours
» le même; son caractère aimant et doux, sa sensibilité
» pour les malheureux, son inépuisable bonté, son humeur
» gaie, ouverte et franche, ne s'altérèrent jamais; et même,
» aux approches de la vieillesse, dans le sein de l'indigence,
» des maux, des calamités diverses, la sérénité de sa belle
» âme lui conserva toujours, et jusqu'à la fin de sa vie,
» toute la gaîté de ses plus beaux jours. »

PORTRAIT DE J.-J. ROUSSEAU,

A L'AGE DE 60 ANS,

Par Bernardin de Saint-Pierre.

« J. J. Rousseau était maigre et d'une taille moyenne. Une de ses épaules paraissait un peu plus élevée que l'autre, soit que ce fût l'effet d'un défaut naturel, ou de l'attitude qu'il prenait dans son travail, ou de l'âge qui l'avait voûté, car il avait alors soixante ans; d'ailleurs il était fort bien proportionné. Il avait le teint brun, quelques couleurs aux pommettes des joues, la bouche belle, le nez très-bien fait, le front rond et élevé, les yeux pleins de feu. Les traits obliques qui tombent des narines vers les extrémités de la bouche, et qui caractérisent la physionomie, exprimaient dans la sienne une grande sensibilité, et quelque chose même de douloureux. On remarquait dans son visage trois ou quatre caractères de la mélancolie, par l'enfoncement des yeux et par l'affaissement des sourcils; de la tristesse profonde, par les rides du front; une gaîté très-vive et même un peu caustique, par mille petits plis aux angles extérieurs des yeux, dont les orbites disparaissaient quand il riait. Toutes ses passions se peignaient successivement sur son visage, suivant que les sujets de la conversation affectaient son âme; mais dans une situation calme, sa figure conservait une empreinte de toutes ces affections, et offrait à-la-fois je ne sais quoi d'aimable, de fin, de touchant, de digne de pitié et de respect. »

CHANT PREMIER.

ARGUMENT.

Rousseau, pour la première fois, accompagne madame d'Epinai de la Chevrette à l'Ermitage. — Son enchantement. — Il fait part à madame d'Epinai du charme qu'il éprouverait dans une telle solitude. — Son départ pour Genève. — Attention de madame d'Epinai, afin qu'à son retour l'Ermitage soit disposé à le recevoir. — Rousseau revient. — Madame d'Epinai le reconduit à l'Ermitage. — Surprise et enthousiasme de Rousseau. — Sa reconnaissance. — Son entrée. — Son admiration. — Ses projets. — Bientôt l'Ermitage, qui fut l'objet de tous ses souhaits, devient celui de son supplice. — Troubles domestiques. — Il envoie ses enfans à l'hospice des Enfans-Trouvés. — Reproche à ce sujet. — Eloge de ses écrits. — Tous les maux vont se déchaîner contre lui. — Ses amours fantastiques. — Ses extases. — Un poëme que lui envoie Voltaire fait trève à ses chagrins. — Son esprit se frappe d'êtres imaginaires. — Nouveau délire. — Anecdote du jardinier. — Première visite de madame d'Houdetot à l'Ermitage. — Impression qu'elle fait sur Jean-Jacques. — Ses occupations pendant l'automne. — Il écrit les deux premières parties de sa *Julie.* — Inquiétude de madame d'Epinai. — Elle lui envoie son portrait et lui demande le sien. — Ses soins attentifs pour lui. — Seconde apparition de madame d'Houdetot à l'Ermitage. — Rousseau en devient éperdument amoureux. — Réflexions et reproche à ce sujet. — Efforts de madame d'Houdetot pour bannir du cœur de Jean-Jacques son funeste amour.

CHANT PREMIER.

Je peins l'heureux instant où la douce amitié,
Sous les traits enchanteurs de l'aimable Emilie, (1)
Du seigneur d'Epinai la touchante moitié,
De bontés, de vertus, de talens embellie,
Te conduit, ô Rousseau! des bosquets odorans,
A l'antique vallée, aux coteaux verdoyans.
Ces sites toujours frais, et l'onde qui murmure,
Réveillent dans ton cœur l'amour de la nature!
Près d'un mille éloigné, sous l'ombrage tu vois (2)
Un simple toît rustique isolé dans les bois:
Tout enivré de joie, au comble du délire,
A ta douce compagne il t'échappe de dire:
« Je l'avouerai, madame, et de bien bonne foi,
» Ce paisible réduit est fait exprès pour moi. »
Ne crois pas qu'Emilie oubliera ton extase;
Non, au fond de son âme elle retient ta phrase.

Vainement tu voudrais Genève pour séjour ; (3)
Visite ta patrie, entreprends ce voyage,
Mais reviens au plus vîte habiter l'Ermitage :
Le repos, le bonheur t'attendent au retour.
Telle on dit qu'une fée, en évoquant les ombres,
Peut changer en palais un amas de décombres :
En ton absence, ainsi, la reine de ces lieux
Change cette masure en un séjour heureux.
Qui peut peindre, ô Rousseau! son ardeur et son zèle (4)
Pour te faire jouir, à ton prochain retour,
Des preuves de ses soins qu'on croirait de l'amour ?
Oui, pour toi tout est prêt à la saison nouvelle ;
A la douce amitié tu n'échapperas pas :
Dans ces lieux de ton choix elle te tend les bras.
A peine le soleil chasse-t-il l'ombre humide,
Que, sans t'en prévenir, ton Émilie avide
De goûter un plaisir bien digne de son cœur,
De ce cœur magnanime et rempli de franchise,
Te ramène au bocage : elle voit ta surprise !
Pénétrant ta pensée et t'offrant le bonheur,
Soudain elle te dit : « Vois ce réduit tranquille !
» Tu l'as choisi, mon ours, tiens, voilà ton asile,
» C'est l'amitié qui l'offre ; accepte-le, mais croi
» Que je veux, pour jamais, te fixer près de moi. »

Oh ! que tu fus ému ! quelle scène touchante !
Que tu mouillas de pleurs la main si prévenante
Qui t'avait préparé cet aimable séjour !
A peine du printemps s'annonce le retour , (5)
Qu'Emilie , ô Rousseau ! redoublant de courage ,
Vient avec son fermier , fait charger ton bagage ,
Et t'enlève toi-même avec ses deux coursiers ,
Pour arriver en hâte à tes nouveaux foyers.
Combien tu fus charmé de ces douces retraites !
Par une aimable erreur tu te crus aux Charmettes.
Toute la nuit, Rousseau, pour la première fois (6)
Le tendre Rossignol égayant son ramage ,
Célébra ton entrée à ton cher Ermitage :
L'onde et lui troublaient seuls le silence des bois.
Qu'il te tardait de voir le jour naissant paraître !
A son flambeau brillant tu vas te reconnaître.
Ah ! quel heureux réveil ! et quel enchantement !
Je te vois parcourir avec empressement
Et l'antique forêt ombrageant ton asile ,
Les bois silencieux , les sentiers , les ruisseaux ,
Contempler la nature et ses touchans tableaux :
Tout est charme pour toi dans ce séjour tranquille.
Dans ton ravissement , soudain , mille projets
Remplissent ton esprit , les lois , la politique ,

L'éloquent Bernardin, Emile, la musique,
Ta nouvelle Héloïse immortelle à jamais.
Qui croirait, ô Rousseau! que ce lieu de délices, (7)
Ce doux séjour de paix, tes vœux, ton seul espoir,
Serait, à l'avenir, ton cruel désespoir,
Et se transformerait en un lieu de supplices;
Qu'un jour tu deviendrais ingrat et soupçonneux,
Et que de l'amitié tu briserais les nœuds?
Mais à peine arrivé dans ce charmant asile,
Où te berce l'espoir d'un avenir tranquille,
Que Thérèse et sa mère, et tous tes faux amis, (8)
Commencent tes malheurs, font naître tes ennuis.
Ah! pouvais-tu prévoir qu'une horrible mégère,
Dont tu pris les enfans et leur servis de père,
Auxquels tu prodiguas le plus sincère amour,
Avec tes ennemis se ligueraient un jour
Pour t'enlever le cœur, par son conseil perfide,
De celle dont tu fus le soutien et le guide?
Oui, cette mère ingrate, unie à ses enfans
Que tu comblas de biens et de soins caressans,
Sans crainte de troubler ta retraite chérie,
Contre toi, chaque jour, ourdissaient l'infamie;
Sans cesse te trompaient, te volaient sans pitié,
Toi, dont ils auraient dû prévenir l'amitié.

Mais dans quelles erreurs cette famille horrible (9)
Te fit tomber, Rousseau, dans ce moment terrible !
Toi, qui suis la nature et sa divine loi,
Tu fais donc emporter tes enfans loin de toi !
Tu ne vois point, ingrat, leur mère tout en larmes !
Insensible et cruel, méprisant ses alarmes,
Tu les perds sans pitié dans un lieu d'abandon !
Tu les perds pour toujours, tu leur ravis ton nom !
Ton excuse barbare outrage la nature ;
Ton âme dissimule, elle qui fut si pure !
Oui, Rousseau, tu devais, sur ta postérité
Faire briller ta gloire et ta célébrité !
O reproche cruel ! excuse ma franchise,
Jamais avec Rousseau le vrai ne se déguise.

Toujours je relirai tes immortels écrits,
Même j'admirerai de ceux qui sont proscrits,
Le style impétueux, modèle d'éloquence ;
Mais permets-moi, du moins, de garder le silence
Sur tes folles erreurs, sur tes opinions,
Sur le scandale affreux de tes Confessions.

Je l'avouerai pourtant, c'est trop peu de ma vie
Pour lire et méditer ta prose si chérie.

Oh ! ne me quitte pas, chère ombre de Rousseau !
Car toi seul es l'objet de mon triste pinceau !

Je trace, en soupirant, avec exactitude,
Les maux qui t'ont fait fuir ta douce solitude.
Tout va se déchaîner pour te remplir d'effroi!
L'amour et l'amitié, l'abandon d'Emilie,
La noire trahison, l'affreuse jalousie!
Tout va se réunir, tout va fondre sur toi!
Jusque-là, nul objet, excepté la nature, (10)
A ton âme brûlante, à cette âme encor pure,
Ne s'était présenté digne de l'enflammer :
Ses attraits ravissans seuls l'avaient pu charmer!
Mais je dois peindre, hélas! dans mes timides phrases (11)
Ton fol égarement, tes fureurs, tes extases :
Surtout pour Houdetot ton si bizarre amour,
Qui dévorait ton cœur et la nuit et le jour.
Déjà dans ton automne, ah! t'était-il facile
D'exiger que l'amour à tes vœux fût docile?
Il est vrai, ce malin ne perd jamais ses droits;
Si, jeune, il t'épargna, vieillard tu suis ses lois.
Tel l'aimable Zéphir, pour récréer l'enfance,
Elève vers le ciel un léger cerf-volant;
Mais l'Aquilon survient, soufflant à toute outrance,
Zéphir effrayé fuit : hélas! le pauvre enfant
Regarde vers le ciel; apercevant l'orage,
Il tremble, il se lamente, et du faible cordage

Se hâte d'attirer son cerf-volant léger,
Le ramène à la terre et l'échappe au danger :
Tombant, il se déchire, et l'enfant se désole ;
Il court à d'autres jeux et bientôt se console.

Au monde imaginaire, ainsi ton tendre cœur (12)
S'envola dans les cieux tenu par son vainqueur :
Tes extases, Rousseau, tes transports, ton délire,
Te font tout oublier, et l'orage et ta lyre :
Ce malin qui voit tout, quoiqu'il ait un bandeau,
Te ramène à la terre ; et soufflant son flambeau, (13)
Il éclipse à tes yeux les Driades champêtres,
Qui troublent tous tes sens et ne t'offrent qu'erreurs :
Et le cruel te laisse en proie à tes douleurs.

Mais ton âme est fertile à se créer des êtres :
Ce n'était pas assez de ces tourmens affreux,
Il t'en est réservé d'autres plus douloureux.

Tes amis t'excitaient à quitter l'Ermitage ; (14)
Voulaient, tous réunis, abattre ton courage :
Tous ces amis trompeurs qui t'avaient caressé,
Pour triompher, Jean-Jacque, ils t'avaient délaissé.

Cependant un poëme envoyé par Voltaire, *
A tes nombreux chagrins peut encor te soustraire,

* Le *Désastre de Lisbonne.*

Et pour quelques momens, infortuné Rousseau !
Distraire les erreurs qui troublent ton cerveau :
Combats d'opinions, avis, correspondance,
De tes esprits errans suspendent la démence.
Mais l'amitié, l'amour, idoles de ton cœur, (15)
Vont encor de nouveau le remettre en fureur :
Rousseau, tes sens frappés de deux ombres d'amies,
De douceur, de vertus, par toi-même embellies,
Dans tes transports tu sais les personnifier,
Et même plus encor, les identifier
Avec l'ami, l'amant, bien plus, avec toi-même.
Quelle fatale erreur ! et quel délire extrême !
Pour placer tes beautés dans un riant séjour, (16)
Long-temps ton âme rêve aux îles Borromées,
Qu'avec ravissement elle avait tant aimées ;
Mais là, trouvant trop d'art pour ces filles d'amour,
Elle vole à Cythère, ensuite en Idalie,
Se rappelant Tempé, préfère Thessalie.
Où vas-tu le chercher ce séjour enchanteur ?
Fixe-les à Vevey, c'est là qu'est ton bonheur.
Mais tu vas les quitter, ces pays de chimères,
Rousseau ; c'est ici bas, à tes lieux solitaires,
Qu'un fol amour t'attend pour te faire la loi :
Ce rusé nécromant, en te montrant Sophie,

Te présente une amante et les traits de Julie ;
Ce dernier incident va tout changer pour toi.
Voilà cette beauté, cette nymphe galante, (17)
Jurant à Saint-Lambert une flamme constante,
Après s'être enchaînée au comte d'Houdetot
Par les lois de l'hymen, qu'elle abjura bientôt,
Sur un coursier montée, et s'échappant d'Eaubonne,
Qui paraît tout-à-coup au milieu de l'Automne ; (18)
Elle plaît à tes yeux, elle charme ton cœur,
Et sans le vouloir même altère ton bonheur,
En lançant dans ton âme une vive étincelle,
Qui va la rendre injuste, ingrate et criminelle,
Et la consumera jusqu'au prochain retour
De celle qui t'estime et t'aime sans amour.
De huit lustres chargé, peux-tu chercher à plaire ?
Est-ce bien là, Rousseau, le vœu d'un solitaire ?
De l'Automne au Printems, derniers momens heureux,
Objets de tes regrets, que t'ont laissés les dieux, (19)
Tu recueillais en paix les trésors de Pomone,
Que le ciel, tous les ans, en sa bonté nous donne ;
Mais à peine mûris ils étaient dérobés,
Ces fruits que tu voulais offrir à ton amie.
De cet événement tu préviens Emilie ;
Les *loirs* sont accusés, et sous tes coups tombés ;

Mais le plus grand t'échappe et te résiste en face ;
Ce nocturne voleur qui croit payer d'audace,
Comme les petits *loirs* ne pouvant le chasser,
Tu bornas ta vengeance à le faire expulser.

Pendant le calme affreux de la saison glacée, (20)
Avant que de l'amour ton âme soit blessée,
Tu nous dépeins les traits d'un charmant séducteur,
De la volupté pure et de l'amour vainqueur ;
Tel que Pygmalion, adorant tes modèles,
Tu traces le tableau de deux amans fidèles.

O Rousseau ! chaque soir, avant que le printemps (21)
Pour toi n'ait ramené de nouveaux contre-temps,
Tu lisais, relisais la première partie
De ton roman célèbre, œuvre de ton génie :
Thérèse, tout émue, écoutait, sanglotait ;
Pour sa mère, insensible elle se contentait
De dire : « *Ah ! c'est bien beau !* » dès qu'on faisait silence,
En affectant toujours beaucoup d'indifférence.
Ton âme se croyant dans un autre univers,
Attend paisiblement le départ des hivers.

Cependant ton amie, et bien digne de l'être, (22)
Pense toujours à toi, s'occupe de ton être :
Te sachant dans les bois, isolé comme un ours
Au milieu des frimas, peut-être sans secours,

Elle fait visiter souvent ta solitude :
A son cœur tu parus bien digne de pitié ;
Comment peindre, pour toi, sa vive inquiétude,
Et sa bonté constante, et sa vive amitié ?
  Un messager fidèle arrive à l'Ermitage, (23)
T'apportant de ses traits une fidèle image ;
Elle exige de toi ton portrait en retour,
Surtout celui que fit le célèbre Latour.
  O prévenance aimable ! ô trait bien digne d'elle ! (24)
Voyant l'affreux Hiver chargé de cheveux blancs,
Elle t'écrit et t'offre un *jupon de flanelle*
Qu'elle quitte, Rousseau, pour te couvrir les flancs.
Ah ! tu baisas vingt fois le billet et la *cotte*.
Thérèse te crut fou d'après cette anecdote.
  Mais il revient enfin, ce Printemps redouté,
Où ton génie errant et toujours exalté,
De tes vœux insensés te rendant la victime,
Va te précipiter jusqu'au fond de l'abîme.
  A peine le soleil réchauffe les sillons,
Que voulant s'enivrer de ses premiers rayons,
La sensible Houdetot, de son amant privée,
Projette auprès de toi sa secrète arrivée :
Et soudain s'élançant sur un noble coursier,
Paraît à tes regards en jeune chevalier.

Tu la vois, ton cœur bat : trop aimable surprise !
Fuis-la, Rousseau, fuis-la, reprends ton Héloïse,
Retrempe tes couleurs, décris-nous ces beautés
Dont tu voulais orner tes foyers enchantés.
  Auprès de toi Sophie exalte ton génie ;
Tu reprends ton chef-d'œuvre et termines Julie,
Victime de l'amour, de son cruel destin :
Tout rappelle Héloïse en ce roman divin.
  Mais mon âme étonnée et pleine de franchise,
Cesse de t'admirer dans ce moment de crise.
  Quoi ! tu veux fuir des grands l'éclat et la grandeur,
Et chez eux l'on te voit, tel qu'un vil séducteur,
Esclave de l'amour et de sa tyrannie !
De ton cœur, je le vois, la raison est bannie :
Sont-ce là les vertus d'un sage, d'un Rousseau,
Dont les brûlans écrits nous offrent le tableau ?
Dévoré d'une flamme impure et criminelle,
Et même à ta Thérèse étant plus qu'infidèle,
De tes engagemens tu méconnais les lois :
Sur Sophie oses-tu prétendre quelques droits ?
Ah ! sans cesse on te voit à l'amitié si pure,
Etre toujours ingrat, être toujours parjure ;
Ton âme est abusée, ô malheureux Rousseau !
Tes regards sont voilés d'un funeste bandeau :

Poursuis donc ta chimère, attise donc ta flamme,
Achève de te perdre, et te couvres de blâme.
Sans cesser de t'aimer, j'ose ici l'attester,
Je sens qu'il faut te lire, et non pas t'imiter.
Que Sophie était loin d'avoir dans la pensée
Le sentiment honteux dont ton âme est blessée !
 Rousseau près d'elle, un jour, avec simplicité
Tu lui parles d'amour ; mais sa naïveté
Te répond comme on doit à l'amitié sincère ;
Elle t'ouvre son cœur, te dit qu'elle a su plaire,
Te dépeint à grands traits de son amant heureux
Les vertus, la constance et le cœur généreux ;
Te jure que pour lui son âme est embrasée,
Et que des nœuds chéris l'ont à jamais liée.
 Sa confiance en toi, ses sincères aveux
Auraient dû de ton âme éteindre tous les feux ;
Mais rien ne peut calmer cette ardeur trop cruelle,
Qui toujours la consume et la rend criminelle ;
Et buvant à longs traits le dangereux poison,
En un délire affreux se change ta raison :
Egaré, chancelant au bord du précipice,
L'amour et l'amitié redoublent ton supplice.

FIN DU PREMIER CHANT.

NOTES

DU CHANT PREMIER.

---

(1) *Sous les traits enchanteurs, etc.* M. Tardieu d'Esclavelles, brigadier d'infanterie, en mourant au service du Roi, pendant la campagne de 1735, laissa à sa veuve, pour toute fortune, l'expectative d'une pension à peine suffisante pour élever leur fille unique, Emilie d'Esclavelles, âgée de dix ans. M. de Lisieux, ancien ami de la famille, fut son tuteur.

Une tante de mademoiselle d'Esclavelles (madame de Beaufort), que des malheurs avaient réduite à vivre dans un couvent à Paris, prit avec elle Emilie : quant à sa mère (madame d'Esclavelles), elle alla dans le pays de son mari pour y ramasser quelques débris de sa fortune. Madame de Beaufort partagea sa retraite entre sa petite-fille (mademoiselle de Beaufort) et Emilie. C'est dans cet asile de l'infortune que ces deux jeunes personnes formèrent entre elles cette liaison intime dont la dernière a conservé le souvenir dans ses Mémoires.

Madame de Beaufort fit germer dans le cœur d'Emilie les principes de toutes les vertus. Imbue de ces principes, et feignant d'être de l'avis de sa mère, qui ne pensait pas comme madame de Beaufort, elle alla habiter, avec la première, la maison de M. La Live de Bellegarde, fermier-général. Madame de Bellegarde était sœur de madame d'Esclavelles; elle avait trois fils, et une fille *, plus jeune

* C'est elle qui par la suite a été la comtesse d'Houdetot.

qu'Emilie de cinq ans. Voici le portrait d'Emilie par son tuteur, M. de Lisieux. « Sans être véritablement jolie, ma-
» demoiselle d'Esclavelles avait une physionomie à-la-fois
» vive et spirituelle; son âme se peignait dans ses yeux, et
» la dévotion, qui la subjuguait alors, répandait sur toute
» sa personne un air de tristesse qui la rendait encore plus
» intéressante..... Le caractère d'Emilie était très-réfléchi
» et extrêmement sensible, tandis que celui de mademoi-
» selle de Beaufort était vif, enjoué et très-décidé. » M. d'Epinai, l'aîné des fils de M. de Bellegarde, parut éprouver un tendre sentiment pour Emilie, sa cousine; mais madame de Bellegarde combattit ce prétendu amour, à cause de la disproportion de fortune; cette dernière, venant à décéder, son mari s'empressa de couronner cet amour, dans lequel son fils avait mis plus d'extravagance que de véritable passion; car cette union fut très-malheureuse pour madame d'Epinai, qui avait alors vingt ans.

Ce fut quelque temps après ce mariage, que M. de Francueil, ami de Rousseau, et qui devint l'amant de madame d'Epinai, proposa à cette dernière de monter à la Chevrette un théâtre de Société : elle accepta avec joie. Il mit la troupe en train, il en fut le directeur. On débuta par l'*Engagement téméraire*, comédie en trois actes et en vers, de J. J. Rousseau.* C'est à cette occasion que Francueil se présenta à madame d'Epinai. Les acteurs étaient madame d'Houdetot, madame ***, M. de Jully, madame d'Epinai, et Rousseau, qui dit à ce sujet : « Malgré ma

* Rousseau dit dans son avertissement, à la tête de cette pièce :
« Rien n'est plus plat que cette pièce, cependant j'ai gardé
» quelqu'attachement pour elle, à cause de la gaîté du troisième
» acte, et de la facilité avec laquelle elle fut faite en trois jours,
» grâce à la tranquillité et au contentement d'esprit où je vivais
» alors, sans connaître l'art d'écrire et sans aucune prétention. »

» bêtise et ma gaucherie, madame d'Epinai voulut me
» mettre des amusemens de la Chevrette, château près
» Saint-Denis, appartenant à M. de Bellegarde. Il y avait
» un théâtre où l'on jouait souvent des pièces : on me char-
» gea d'un rôle que j'étudiai six mois sans relâche, et qu'il
» fallut me souffler d'un bout à l'autre à la représentation;
» après cette épreuve on ne me proposa plus de rôle. »

(2) *Près d'un mille éloigné, etc.* Rousseau dit : « M. d'Epi-
» nai voulant ajouter une aile qui manquait au château
» de la Chevrette, faisait une dépense immense pour l'a-
» chever. Etant allé voir un jour, avec madame d'Epinai,
» cet ouvrage, nous poussâmes notre promenade un quart
» de lieue plus loin, jusqu'au réservoir des eaux du parc,
» qui touchait la forêt de Montmorency, et où était un
» joli potager, avec une petite loge fort délabrée qu'on ap-
» pelait l'Ermitage. Ce lieu solitaire et très-agréable m'avait
» frappé. Quand je le vis la première fois avant mon voyage
» à Genève, il m'était échappé de dire dans mon transport :
« Ah ! madame, quelle habitation délicieuse ! Voilà un asile
» tout fait pour moi. » Madame d'Epinai ne releva pas
» beaucoup mon discours. »

(3) *Vainement tu voudrais, etc.* Après un séjour de quatre mois à Genève, Rousseau revint à Paris au mois d'octobre, mais dans l'intention de retourner à Genève le printemps suivant, et d'y faire sa retraite. Pendant cet hiver il s'occupa de voir les épreuves de son discours sur l'*Inégalité des Conditions*, dédié à la république de Genève. Ce discours ne plut pas, et lui attira des ennemis dans le conseil de Genève et des jaloux dans la bourgeoisie; alors madame d'Epinai lui écrivit ainsi : « J'ai réfléchi, mon
» cher Rousseau, sur les raisons qui vous portent à accepter
» les propositions qu'on vous fait, et sur celles qui vous
» engageraient à les refuser...... Il ne me convient pas de

» vous déterminer à aucun parti, je serais peut-être trop
» partiale dans mes décisions. Je ne veux que lever les obs-
» tacles; ce sera ensuite à vous à vous décider si vous refu-
» sez..... J'ai une petite maison qui est à vos ordres. Vous
» m'avez souvent ouï parler de l'ermitage qui est à l'entrée
» de la forêt de Montmorency; il est situé dans la plus belle
» vue. Il y a cinq chambres, une cuisine, une cave, un
» potager d'un arpent, une source d'eau vive, et la forêt
» pour jardin : vous êtes le maître, mon bon ami, de dis-
» poser de cette habitation, si vous vous déterminez à rester
» en France. »

(4) *Qui peut peindre, ô Rousseau ! etc.* Le mauvais succès que Rousseau eut à Genève, et l'offre aimable de madame d'Epinai, le déterminèrent à revenir à Paris. Il dit : « Mais à ce second voyage, je fus très-surpris de trouver,
» au lieu de la masure, une petite maison presque entiè-
» rement neuve, fort bien distribuée, et très-logeable pour
» un petit ménage de trois personnes. Madame d'Epinai
» avait fait faire cet ouvrage en silence, et à très-peu de
» frais, en détachant quelques matériaux et quelques ou-
» vriers de ceux du château. Au second voyage, elle me dit
» en voyant ma surprise : « Mon ours, voilà votre asile,
» c'est l'amitié qui l'offre; j'espère qu'elle vous ôtera la
» cruelle idée de vous éloigner de moi. » Si Rousseau ne fut pas vaincu dès cet instant même, il fut extrêmement ébranlé. Il écrivit peu de temps après : « Enfin, madame,
» j'ai pris mon parti, et vous vous doutez bien que vous
» l'emportez. J'irai donc passer les fêtes de Pâques à l'Er-
» mitage, et j'y resterai tant que vous voudrez bien m'y
» souffrir. » Madame d'Epinai dit : « La joie que me causa
» cette lettre, lorsque je la reçus, fut telle, que je ne pus
» m'empêcher de la laisser éclater en présence de Grimm
» qui était chez moi. »

Grimm désapprouvait le service que madame d'Epinai rendait à Rousseau. « Je n'y vois, a-t-il dit, de la part de » Rousseau, que de l'orgueil caché partout. Vous lui rendez » un bien mauvais service, de lui donner l'habitation de » l'ermitage; mais vous vous en rendez un bien plus mau- » vais encore.... Je vous jure que ce qui peut vous arriver de » plus fâcheux dans tout ceci, c'est de vous donner un ridi- » cule : on croira que c'est par air, pour faire parler de » vous, que vous avez logé Rousseau. » Rien n'arrêta madame d'Epinai. Elle écrivit à Rousseau qu'elle le conduirait dimanche à l'Ermitage.

(5) *A peine du printemps, etc.* Rousseau, qui avait été passer les fêtes de Pâques à l'Ermitage, fut si enchanté de cette retraite, qu'il n'eut pas de plus grand plaisir que de s'y voir établi. Il dit : « Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai » Paris pour ne plus l'habiter; madame d'Epinai vint nous » prendre tous trois dans son carrosse *; son fermier vint » chercher mon petit bagage, et je fus installé le jour même. » Je trouvai ma petite retraite arrangée et meublée simple- » ment, mais proprement et avec goût. »

(6) *Toute la nuit, Rousseau, etc.* « Quoiqu'il fît froid, » dit Rousseau, et qu'il y eût encore de la neige, la terre » commençait à végéter; on voyait des violettes et des » primevères, les bourgeons commençaient à poindre, et » la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier » chant du rossignol, qui se fit entendre, presqu'à ma fe- » nêtre, dans un bois qui touchait la maison. »

(7) *Qui croirait, ô Rousseau! etc.* A peine Rousseau fut-il installé, qu'il ne tarda pas à sentir tout le poids de la

* *Hôtel du Languedoc*, rue de Grenelle Saint-Honoré, où il était logé.

chaîne qu'il s'était forgée. La belle saison ramenant souvent madame d'Epinai à la Chevrette, il trouva que des soins, que des visites, qui d'abord ne lui coûtaient pas, dérangeaient beaucoup ses autres projets. Madame d'Epinai aimait bien à obliger ses amis; elle n'épargnait pour eux ni son temps ni ses soins; elle était digne qu'on eût des attentions pour elle.

Comme elle savait que Rousseau n'aimait pas la société nombreuse, elle convint avec lui qu'elle ne l'enverrait chercher que quand elle serait seule. Il ne prévoyait pas à quoi il s'engageait; il s'ensuivait de là qu'il ne lui faisait plus de visite à l'heure qui lui convenait, mais à celle de madame d'Epinai, et qu'il n'était jamais sûr de disposer de lui-même un seul jour. Qu'il peint bien son caractère, quand il dit : « J'étais ennuyé de salons, de jets-d'eau, de » bosquets, de parterres, et des plus ennuyeux montreurs » de tout cela; j'étais si excédé de brochures, de clavecin, » de trio, de nœuds, de sots bons-mots, de fades minau- » deries, de petits conteurs et de grands soupers, que » quand je lorgnais d'un coin d'œil un simple buisson d'é- » pines, une haie, une grange, un pré; quand je humais, » en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne ome- » lette au cerfeuil; quand j'entendais de loin le rustique » refrain des brisquières, je donnais au diable et le rouge, » et les falbalas, et l'ambre; et regrettant le dîner de la » ménagère et le vin du crû, j'aurais de bon cœur paumé » la gueule à M. le chef, à M. le maître, qui nous faisait » dîner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors; » mais sur-tout à messieurs les laquais, qui dévoraient des » yeux mes morceaux, et, sous peine de mourir de soif, » me vendaient le vin drogué de leur maître dix fois plus » cher que je n'en aurais payé de meilleur au cabaret ! »

(8) *Que Thérèse et sa mère, etc.* Rousseau dit : « J'ai

» toujours regardé le jour qui m'unit à ma Thérèse, comme
» celui qui fixa mon être moral..... Le doux caractère de
» cette bonne fille me parut si bien convenir au mien, que
» je m'unis à elle d'un attachement à l'épreuve du temps et
» des torts, et que tout ce qui l'aurait dû rompre n'a
» jamais fait qu'augmenter. On connaîtra la force de cet
» attachement dans la suite, quand je découvrirai les plaies,
» les déchiremens dont elle a navré mon cœur dans le fort
» de ma misère, sans que, jusqu'au moment où j'écris ceci,
» il m'en soit échappé jamais un seul mot de plainte à per-
» sonne. Quand on saura qu'après avoir tout fait, tout
» bravé, pour ne m'en point séparer; qu'après vingt-cinq
» ans passés avec elle, en dépit du sort et des hommes,
» j'ai fini sur mes vieux jours par l'épouser *, sans attente
» et sans sollicitations de sa part, sans engagement ni pro-
» messe de la mienne, on croira qu'un amour forcené
» m'ayant dès le premier jour tourné la tête, n'a fait que
» m'amener par degrés à la dernière extravagance; et on
» le croira bien plus encore, quand on saura les raisons
» particulières et fortes qui devaient m'empêcher d'en jamais
» venir là. Que pensera donc le lecteur, quand je lui dirai
» que du premier moment où je la vis, jusqu'à ce jour, je
» n'ai jamais senti la moindre étincelle d'amour pour elle....
» et que les besoins des sens, que j'ai satisfaits avec elle,
» ont uniquement été pour moi ceux du sexe, sans avoir
» rien de propre à l'individu? »

(9) *Mais dans quelles erreurs, etc.* O funeste égarement du cœur humain! Rousseau, l'auteur d'Emile, l'homme de la nature, commet contre elle le plus grand des forfaits! et son âme n'en frissonne pas! C'est en vain

* Rousseau épousa Thérèse en 1769, pendant son séjour à Bourgoin, en Dauphiné.

qu'il nous dit : « Je n'avais point de famille, Thérèse en
» avait une ; et cette famille, dont tous les naturels diffé-
» raient trop du sien, ne se trouva pas telle que j'en pusse
» faire la mienne. Là, fut la première cause de mon mal-
» heur ; les enfans, petits-enfans, devinrent autant de sang-
» sues dont le moindre mal qu'ils firent à Thérèse était de
» la voler..... J'essayai de la détacher de sa mère, elle y
» résista toujours..... Livrée à sa mère et aux siens, elle fut
» à eux plus qu'à moi, plus qu'à elle-même.... Voilà com-
» ment, dans un attachement sincère et réciproque, où
» j'avais mis toute la tendresse de mon cœur, le vide de ce
» cœur ne fut jamais bien rempli. Les enfans par lesquels il
» l'eût été, vinrent : ce fut encore pis ; je frémis de les livrer à
» cette famille mal élevée pour être élevés encore plus mal.
» Les risques de l'éducation des Enfans-trouvés étaient
» beaucoup moindres.... J'aimai mieux être moins disculpé
» d'un blâme aussi grave, et ménager la famille d'une per-
» sonne que j'aimais.... Mais on peut juger, par les mœurs
» de son malheureux père, si jamais, quoi qu'on en pût
» dire, je devais exposer mes enfans à recevoir une éduca-
» tion semblable à la sienne. » Rousseau avait eu cinq enfans avec Thérèse : cependant, il faut l'avouer, cet outrage à la nature n'a pas cessé de ronger le cœur de Jean-Jacques, ce qui l'atténue un peu ; car, autrement, il faudrait regarder Rousseau comme un père sans entrailles. On peut juger de ses remords, par ce qu'il dit lui-même dans ses Confessions. « Le parti que j'avais pris à l'égard
» de mes enfans, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru,
» ne m'avait pas toujours laissé le cœur tranquille. En mé-
» ditant mon *Traité d'éducation*, j'ai senti que j'avais
» négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dispenser.
» Le remords, enfin, devint si vif, qu'il m'arracha presque
» l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Emile*,
» et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il

» est surprenant qu'on ait eu le courage de me la re-
» procher. »

(10) *Jusque-là, nul objet, etc.* Rousseau, déjà sur le déclin de l'âge, se vit en proie à des maux douloureux, sans avoir donné l'essor aux vifs sentimens qui étaient dans son cœur, sans avoir savouré, sans avoir effleuré du moins cette volupté dont il ressentit vivement le pouvoir intérieur, et qui, faute d'objets, s'y trouvait toujours comprimée, sans pouvoir s'exciter autrement que par ses soupirs. Ecoutons-le lui-même. « Comment se pouvait-
» il qu'avec des sens si combustibles, avec un cœur tout
» pétri d'amour, je n'eusse pas du moins une fois brûlé
» de sa flamme pour un objet déterminé ? »

(11) *Mais je dois peindre, hélas ! etc.* « Je faisais, dit
» Rousseau, ces méditations dans les plus belles saisons de
» l'année, au mois de juin, sous des bocages frais, au
» chant du rossignol, au gazouillement des ruisseaux.....
» Bientôt, je vis rassemblés autour de moi tous les objets
» qui m'avaient donné de l'émotion dans ma jeunesse,
» mes jolies écolières, et jusqu'à la piquante Zulietta, que
» mon cœur ne peut oublier. Je me vis entouré d'un sérail
» de houris.... Mon sang s'allume et pétille, ma tête me
» tourne, malgré mes cheveux grisonnans; et voilà le grave
» citoyen de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques, âgé de
» quarante-cinq ans, redevenu tout-à-coup le berger extra-
» vagant. L'ivresse dont je fus saisi, quoique si prompte et
» si folle, fut si durable et si forte, qu'il n'a pas moins fallu,
» pour m'en guérir, que la crise imprévue et terrible des
» malheurs où elle m'a précipité. »

(12) *Au monde imaginaire, etc.* Rousseau aimait assez sa Thérèse, pour ne pas l'exposer au chagrin de lui voir porter à d'autres des sentimens plus vifs que ceux qu'elle

lui inspirait. Que fit-il en cette occasion ? Le voici : « L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays » des chimères ; et ne voyant rien d'existant qui fût digne » de mon délire, je le nourris dans un monde idéal, que » mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres » selon mon cœur. »

(13) *Te ramène à la terre, etc.* Rousseau passait les heures, les jours, à planer dans un monde imaginaire, et perdait le souvenir de toute autre chose. « Mais, au fort de » ma plus grande exaltation, dit-il, je fus retiré tout-à-coup » par le cordon comme un cerf-volant, et remis à ma place » par la nature, à l'aide d'une attaque assez vive de mon » mal. »

(14) *Tes amis t'excitaient, etc.* La coterie *holbachique*, ne lui voyant faire aucun voyage à Paris, commençait à craindre tout de bon qu'il ne se plût à la campagne, et qu'il ne fût assez fort pour y demeurer. Il dit : « Alors commencèrent les tracasseries par lesquelles on cherchait » à me rappeler indirectement à Paris. »

(15) *L'Amour et l'Amitié, etc.* Rousseau, après une atteinte de son infirmité, commençait à peine à sortir, que son cœur, sa tête et ses pieds, reprirent la même route ; il se figura l'Amour, l'Amitié, sous les plus ravissantes images. Voilà comme il les dépeint. « Je me plus à les orner » de tous les charmes du sexe que j'avais toujours adoré. » J'imaginai deux amies plutôt que deux amis, parce que, » si l'exemple est plus rare, il est aussi plus aimable. Je les » douai de deux caractères analogues, mais différens, de » deux figures non pas parfaites, mais de mon goût, qu'animaient la bienséance et la sensibilité. Je fis l'une brune » et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage » et l'autre faible, mais d'une si touchante faiblesse, que

» la vertu semblait y gagner.... Epris de mes deux char-
» mans modèles, je m'identifiais avec l'amant et l'ami
» autant qu'il m'était possible; mais je le fis aimable et
» jeune, lui donnant, au surplus, les vertus et les défauts
» que je me sentais. »

(16) *Pour placer ces beautés, etc.* « Pour placer, dit
» Rousseau, mes personnages dans un riant séjour, je
» passai successivement en revue les plus beaux lieux que
» j'eusse vus dans mes voyages. »

(17) *Voilà cette beauté, etc.* Elisabeth-Sophie-Françoise, fille de M. de La Live de Bellegarde, comtesse d'Houdetot. Voici le portrait qu'en fait Rousseau, lors de la seconde visite qu'elle lui fit à l'Ermitage : « Madame la com-
» tesse d'Houdetot approchait de la trentaine et n'était
» point belle; son visage était marqué de petite vérole, son
» teint manquait de finesse. Elle avait la vue basse et les
» yeux un peu ronds; mais elle avait l'air jeune avec tout
» cela, et sa physionomie, à-la-fois vive et douce, était
» caressante. Elle avait une forêt de grands cheveux noirs,
» mais naturellement bouclés, qui tombaient au jarret;
» sa taille était mignonne, et elle mettait dans tous ses
» mouvemens de la gaucherie et de la grâce tout-à-la fois;
» elle avait l'esprit très-naturel et très-agréable : la gaîté,
» l'étourderie et la naïveté s'y mariaient heureusement;
» elle abondait en saillies charmantes, qu'elle ne cherchait
» point, et qui partaient quelquefois malgré elle; elle avait
» plusieurs talens agréables, jouait du clavecin, dansait
» bien, faisait d'assez jolis vers. Pour son caractère, il était
» angélique : la douceur d'âme en faisait le fond; mais, hors
» la prudence et la force, il rassemblait toutes les vertus. »

Madame d'Houdetot fut mariée très-jeune contre son gré. Voici ce que madame d'Epinai raconte de son mariage: « Mimi (nom d'enfance) se marie, c'est une chose déci-

» dée : elle épouse M. le comte d'Houdetot, jeune homme » de qualité, mais sans fortune, âgé de vingt-deux ans, » joueur de profession, laid comme le diable, et peu avancé » dans le service ; en un mot, ignoré et probablement fait » pour l'être. »

Unie, malgré ses vœux, à vingt-deux ans, à un homme de cette espèce, le monde a peut-être pardonné à madame d'Houdetot ses liaisons amoureuses avec Saint-Lambert, qu'elle trouva doué de vertus, de talens, possédant un physique agréable et des qualités essentielles ; liaisons, attachement, que le temps même n'a fait que fortifier, qui n'avaient été fondés que sur une estime réciproque, et dont l'effet n'a eu de terme que la vie.

(18) *Qui paraît tout-à-coup, etc.* Rousseau avait fait la connaissance de madame d'Houdetot huit ans avant cette apparition chez madame d'Epinai, lorsqu'il fut présenté par Francueil la première fois : c'était la veille du mariage de madame d'Houdetot. Il la trouva très-aimable ; mais il était loin de prévoir que cette jeune personne ferait un jour le destin de sa vie, et l'entraînerait enfin dans un abîme de maux.

« Au plus fort de mes rêveries, dit Rousseau, j'eus une » visite de madame d'Houdetot, la première qu'elle m'eût » faite en sa vie, mais qui, malheureusement, ne fut pas » la dernière, comme on le verra ci-après..... Depuis son » mariage, je ne la vis qu'aux fêtes de la Chevrette, chez » madame d'Epinai, sa belle-sœur ; je la trouvai toujours » très-aimable, mais je crus lui voir aussi pour moi de la » bienveillance. Elle aimait assez à se promener avec moi ; » nous étions marcheurs l'un et l'autre, et l'entretien ne » tarissait pas entre nous. »

(19) *De l'automne au printemps, etc.* « J'ai passé, dit » Rousseau, l'automne à des occupations dont on ne se

» douterait pas, à la garde du fruit de madame d'Epinai...
» Le jardin de l'Ermitage en donnait plus que le jardin de
» la Chevrette.. .. Mais tout alla bien jusqu'au temps des
» fruits; je les voyais disparaître, sans savoir ce qu'ils étaient
» devenus; le jardinier m'assura que c'étaient les loirs qui
» mangeaient tout; je fis la guerre aux loirs, j'en détruisis
» beaucoup, et le fruit n'en disparaissait pas moins. Je
» guettai si bien, qu'enfin je trouvai que le jardinier était
» le grand loir. » Rousseau fut obligé de dénoncer le voleur à madame d'Epinai, qui le pria de le payer et de le renvoyer. Ce grand voleur rôdait toute la nuit autour de l'Ermitage, armé d'un gros bâton ferré, qui avait l'air d'une massue, et suivi d'autres vauriens. Rousseau, pour rassurer ses gouverneuses, demande un fusil, des pistolets; madame d'Epinai lui répondit : « Eh! mon ami! de quoi me parlez-
» vous? Des pistolets! des fusils! cela est vraiment ef-
» frayant. En vous engageant à habiter l'Ermitage, mon
» intention était que vous y jouissiez de toute la tranquil-
» lité dont vous avez besoin; mais comme un repos qu'il
» faut défendre, quoique préférable à celui qu'il faut ache-
» ter trop cher, cesse d'en être un, et que je veux que rien
» ne puisse troubler le vôtre, je vous prie de donner, à
» l'instant même, congé au jardinier de ma part; s'il pous-
» sait l'insolence au point de méconnaître là-dedans ma
» volonté, faites-le-moi savoir. Adieu, mon ours; soignez
» votre santé. »

(20) *Pendant le calme affreux, etc.* « En attendant,
» dit Rousseau, que l'expérience m'eût fait sentir ma folie,
» je m'y livrai (à son roman), j'ose le dire, avec un zèle
» digne du motif qui me l'inspirait, et je dessinai les deux
» caractères de Wolmar et de Julie dans un ravissement
» qui me faisait espérer de les rendre aimables tous les deux,
» et, qui plus est, l'un par l'autre. »

(21) *O Rousseau ! chaque soir, etc.* Content de son esquisse, Rousseau créa les deux premières parties de sa *Julie.* Il dit : « Tous les soirs, au coin de mon feu, je » lisais, relisais ces deux parties aux gouverneuses. La fille, » sans rien dire, écoutait, sanglotait d'attendrissement ; la » mère, qui ne trouvait point là de complimens, n'y com- » prenait rien, restait tranquille, et se contentait, dans » les momens de silence, de me répéter toujours : Cela » est bien beau ! »

(22) *Cependant, ton amie, etc.* « Madame d'Epinai, » dit Rousseau, inquiète de me savoir seul, en hiver, au » milieu des bois, dans une maison isolée, envoyait très- » souvent savoir de mes nouvelles..... Jamais je n'eus de si » vrai témoignage de son amitié pour moi, et jamais la » mienne n'y répondit plus vivement. »

(23) *Un messager fidèle, etc.* Madame d'Epinai envoya, par un messager, son portrait à Rousseau, et lui fit demander, par la même occasion, des instructions pour avoir le sien, peint par La Tour, et qui avait été exposé au Salon. Voici ce qu'il répondit, à ce sujet, à madame d'Epinai : « Je serais bien aise de voir le théologien La Tour, » mais il n'y a que vous, qui m'avez fait accepter tant de » choses, qui puissiez me faire accepter mon portrait, pour » l'échanger avec le vôtre, comme étant de la main d'un » meilleur peintre, par forme de compensation. »

(24) *O prévenance aimable ! etc.* Rousseau, ne voulant omettre aucune attention de madame d'Epinai, et trouvant celle-ci comique, dit : « Un jour qu'il gelait fort, en ou- » vrant un paquet qu'elle m'envoyait, j'y trouvai un petit » jupon de dessous de flanelle d'Angleterre, qu'elle me » marquait avoir porté, et dont elle voulait que je fisse un » gilet ; le tour de son billet était charmant, plein de ca-

» resses et de naïveté. Ce soin, plus qu'amical, me parut » si tendre, comme si elle se fût dépouillée pour me vêtir, » que, dans mon émotion, je baisai vingt fois le billet et » le jupon. Thérèse me crut devenu fou. » Voici le billet » de madame d'Epinai : « J'envoie, mon ermite, à madame » Levasseur (mère de Thérèse), de petites provisions ; et » comme c'est un commissionnaire nouveau dont je me » sers, voici le détail de ce dont il est chargé : Un petit » baril de sel, un rideau pour la chambre de madame Le » Vasseur, et un cotillon tout neuf, à moi (que je n'ai pas » porté au moins), d'une flanelle de soie très-propre à lui » en faire un, ou à vous-même un bon gilet. Bonjour le » roi des Ours : un peu de vos nouvelles. » Réponse de Rousseau. « Passe pour le cotillon; mais le sel ! Jamais » femme donna-t-elle à-la-fois de la chaleur et de la pru» dence ? A la fin, vous me ferez mettre mon bonnet de » travers, et je ne le redresserai plus; n'avez-vous pas assez » fait pour vous ? Faites maintenant quelque chose pour » moi, et laissez-vous aimer à ma guise..... A propos de » santé, je ne sais s'il y a l'orthographe dans ce chiffon, mais » je trouve qu'il n'y a pas grand sens; ce qui me fait croire » que je n'aurais pas mal fait de me faire de votre cotillon » une bonne calotte bien épaisse, au lieu d'un gilet ; car je » sens que le rhumatisme ne me tient pas au cœur, mais » à la cervelle. »

(25) *La sensible Houdetot, etc.* Rousseau dit : « J'eus » de madame d'Houdetot une seconde visite imprévue » (c'était au printemps), en l'absence de son mari, qui » était capitaine de gendarmerie, et de son amant, qui » servait aussi. Elle était venue à Eaubonne, au milieu de » la vallée de Montmorency, où elle avait loué une assez » jolie maison ; ce fut de là qu'elle vint faire à l'Ermitage » une nouvelle excursion. A ce voyage, elle était à cheval

» et en homme; quoique je n'aime pas ces sortes de mas-
» carades, je fus pris à l'air romantique de celle-là, et pour
» cette fois ce fut de l'amour..... C'était un peu par goût,
» à ce que je puis croire, mais beaucoup pour complaire
» à Saint-Lambert, qu'elle venait me voir... Elle vint... je
» la vis... j'étais ivre d'amour, sans objet; cette ivresse fas-
» cina mes yeux, cet objet se fixa sur elle; je vis ma *Julie*
» en madame d'Houdetot, mais revêtue de toutes les per-
» fections dont je venais d'orner l'idole de mon cœur. »

CHANT II.

ARGUMENT.

Invocation. — Sujet de ce Chant. — Visites réciproques et fréquentes entre Jean-Jacques et madame d'Houdetot. — Scène d'amour au bosquet d'Eaubonne. — Délire de Jean-Jacques. — Retenue de madame d'Houdetot. — Réflexions sur le fatal amour de Rousseau. — Ingratitude de Jean-Jacques et de madame d'Houdetot envers madame d'Epinai. — Remords de Jean-Jacques. — Les larmes de Sophie raniment son amour. — Trahison de Grimm, qui, en Westphalie, cherche à perdre Rousseau et madame d'Houdetot dans l'esprit de Saint-Lambert. — Vengeance de madame d'Epinai. — Sa conduite outrée et plus qu'indiscrète. — Elle l'invite, pour la première fois, à dîner à l'Ermitage avec M. de Margency. — Sa conduite à l'Ermitage en l'absence de Jean-Jacques. — Elle cherche à séduire Thérèse. — Refus de Thérèse de livrer les lettres de madame d'Houdetot. — Dépit de madame d'Epinai. — Elle veut lui inspirer de la jalousie. — Lettres imprudentes et pleines d'ingratitude de Rousseau. — Réponse de madame d'Epinai. — Rousseau croit devoir quitter l'Ermitage. — Son raccommodement avec madame d'Epinai.

CHANT II.

Muse, avant que la honte arrache le bandeau
De l'Amour effréné qui consume Rousseau,
Aidé de tes accords, sur ma trop faible lyre
Je vais encore tracer son amoureux délire.
Dirige mes pinceaux, et fais que mes accens,
De son cœur égaré peignent tous les tourmens. (1)
Les visites, Rousseau, les visites secrètes, (2)
Par Sophie et par toi réciproquement faites,
Laissent croire à ton cœur..... à ton cœur abusé,
Que du plus tendre amour le sien est embrasé.
Une nuit que Morphée avait clos ta paupière,
Qu'après un songe heureux tu revis la lumière,
Ton fol amour paraît armé de son flambeau,
Te fascine les yeux, te remet son bandeau,
Et parmi des chemins de ronces et d'épines,
Te conduit à Sophie, à ses grâces divines;

L'embellit à tes yeux de magiques appas,
Et tu verses des pleurs qui ne tariront pas.
A l'éclat de Phœbé, le soir en tête-à-tête, (3)
Abreuvé du nectar comme en un jour de fête,
Ton Hébé sous les traits de la douce Amitié,
Dans un joli bosquet orné d'une fontaine,
Avec ton grave amour veut être de moitié;
Là, de tes sens émus tu lui contes la peine;
Là, tout ce que dirait le cœur d'un jeune amant,
Tu le dis, ô Rousseau ! mais plus éloquemment;
Oubliant ses sermens, ta jeunesse et ton âge,
Penché sur ses genoux, les inondant de pleurs,
Sous un acacia, dans un réduit sauvage,
Tu lui peins tellement tes peines, tes douleurs,
Que tu finis, Rousseau, par émouvoir son âme,
Et même l'embraser de l'ardeur qui t'enflamme.
Aux pieds de ta Sophie, unique heureux moment,
Tes sens sont enivrés d'un délire brûlant !
Tu vois de ces beaux yeux couler de douces larmes,
Déjà tu crois jouir du cœur que tu désarmes;
Soudain, hors de raison tu tombes dans ses bras,
T'enivrant à longs traits d'un bonheur qui n'est pas.
Plus que toi vertueuse, ô Rousseau ! ta Sophie
Rappelant ses esprits et son âme attendrie,

Encor tout agitée et d'un air languissant :
« Veux-tu donc outrager ton ami, mon amant ?
» Jean-Jacques ! nul mortel, jamais dans la nature,
» N'aimera comme toi ! mais jouir d'un parjure !
» Saint-Lambert nous entend, et lui seul est aimé ;
» Mon cœur ne peut trahir l'objet qui l'a charmé. »
Anéanti, levant tes regards sur Sophie,
Tes pleurs baignent son sein ;... mais ta prudente amie,
Le cœur pur, fuit soudain ce lieu trop dangereux, (4)
Dont le seul souvenir te rendra malheureux.
Sa vertu, sa franchise auraient dû de ton âme
Eteindre pour jamais la trop coupable flamme ;
A ton réduit tu cours, à peine respirant,
Mais retrouvant ton cœur d'amour toujours brûlant.
D'Eaubonne tu reprends encor la route agreste, (5)
En rêvant, dans ta course, à ce baiser funeste
Qui t'attend, qui t'embrase avant d'être donné ;
Enfin de la raison toujours abandonné,
Humilié, tremblant, tu voles vers Sophie ;
Mais au moment heureux que cette tendre amie
Se montre à tes regards, tout se répare en toi ;
Reprenant ta raison, réfléchis sur la foi,
Sur l'importunité de l'inutile flamme
Qui ravage tes sens et dégrade ton âme.

La raison un moment fait place à ton erreur,
Et semble s'opposer à ta funeste ardeur;
Mais tout est confondu dans ton âme parjure,
Vertu, philosophie, honneur, raison, nature.
Fuis d'un amour honteux le dangereux poison
Qui, troublant ton génie, égare ta raison!
Souvent après l'orage un doux calme succède:
Oh! qu'il est loin de toi cet amour qui t'obsède!
Avant de fuir, ton cœur va t'accabler de maux,
Te rendre le jouet de perfides rivaux.

Tous les deux indiscrets, toi, ta chère Sophie,
Vous osez, couple ingrat, sous les yeux d'Emilie, (6)
Par mille rendez-vous, même sous son balcon,
Vous osez irriter son indignation!

Son cœur a ressenti l'affreuse jalousie, (7)
Son amitié se change en haine pour la vie.
Dissimulant toujours, feignant de ne rien voir,
Elle affecte pour toi beaucoup de prévenance;
Mais tout en accablant sa sœur d'indifférence,
De noirceur, de dédain, elle semble vouloir
Par ce faux stratagême annoncer ton supplice,
En irritant ton cœur contre tant d'injustice.

Toi, conservant toujours le funeste bandeau,
Tu ne t'aperçois pas que ton amour, Rousseau,

A tous tes ennemis sert enfin de risée ;
Qu'Emilie elle-même en est scandalisée.
A peine de Paris Sophie est de retour, (8)
Que, quittant ta retraite, et toujours plein d'amour,
Auprès d'elle tu cours et tu la vois en larmes ;
Ses plaintes, sa tristesse embellissent ses charmes.
Le cœur saisi, tremblant, ignorant tous ses maux,
Tu crains d'apprendre encor quelques malheurs nouveaux ;
Mais d'une belle-sœur la présence imprévue
Fait rentrer dans ton cœur tes tendres sentimens ;
Tu n'oses, pour l'instant, t'exposer à sa vue !
Qui peut causer ses pleurs et ses cruels tourmens ?
Sophie est libre enfin : sa sœur l'ayant quittée,
Elle approche de toi ; mais toute révoltée
De sa propre imprudence et surtout de tes vœux,
Brûlant de t'accabler de reproches affreux,
Elle soupire et dit : « O Rousseau ! ta folie,
» Ton amour insensé m'enlèvent pour la vie
» Le calme, le bonheur, le repos de mes jours,
» Et que j'aurais, sans toi, conservés pour toujours.
» Mal instruit, mon amant me rend quelque justice,
» A nos goûts innocens lui-même il fut propice :
» Pleins de toi, mes écrits, aussi bien que mon cœur,
» Lui cachaient ton amour : mais pourquoi tant d'humeur,

» Tant de gémissemens? pourquoi m'en faire un crime?
» Ah! je vois qu'en secret j'en serai la victime:
» Le temps presse, il faut rompre, il faut être à l'instant,
» Rousseau, tel que tu dois, pour moi, pour mon amant:
» Cent fois je te l'ai dit, seul il règne en mon âme!
» Non, jamais nul secret n'outragera sa flamme. »
D'un amour insensé toi l'esclave, Rousseau!
Quoi! n'es-tu pas sensible à ces justes reproches?
Le moment est propice, arrache le bandeau!
Redoute, évite, fuis de funestes approches!
De la tendre amitié bravant en vain les lois,
Ton front rougirait-il pour la première fois, (9)
De te voir éclairé par la plus douce amie?
Elle qui te croyait son mentor pour la vie!
Indigné de toi-même et rongé de remords,
Le sentiment, la honte, et l'horreur de ses torts,
Tout ne devait-il pas guérir tant de faiblesse?
Mais sa compassion, ses larmes, sa tendresse,
En pénétrant ton cœur, au lieu de le guérir,
Le troublent encor plus et ne font que l'aigrir.
Dans ces doux sentimens on ne voit que le crime,
Ton fol amour alors se transforme en fureur
Contre tes faux amis, contre un vil délateur, *
A l'erreur immolant cette tendre victime!

* Grimm.

Ils savent qu'en frappant ta Sophie, ô Rousseau !
Ils ont frappé ton cœur et creusé ton tombeau.
Ah ! tu n'ignorais pas qui l'avait offensée,
Et de quels maux encore elle était menacée.
Mais tu vas conjurer l'orage et ses éclats,
A vous perdre tous deux ils ne parviendront pas !
Grimm avec Saint-Lambert était en Westphalie, (10)
Ce Grimm avait tenté de séduire Sophie ;
Mais d'elle n'obtenant que mépris et dédain,
De dépit et de rage il lui jura soudain
De troubler, de trahir sa timide innocence,
Contre elle d'exercer une horrible vengeance.
Etant en Westphalie, auprès de son amant,
Avec facilité Grimm pouvait méchamment
Profiter des écrits que d'Epinai trahie
Adressait en secret à l'amant de Sophie.
Emilie offensée, agravant tous vos torts,
Pour t'en laisser le poids usait de tous ressorts ;
Sa vengeance cruelle et ton ingratitude
De tous tes maux futurs n'étaient que le prélude ;
Ta conduite l'étonne, irrite son courroux,
Et ce n'est que sur toi que porteront ses coups.
A quoi n'expose pas l'affreuse jalousie !
Pour elle tout est bien, même la perfidie.

Dieu! qu'il est affligeant de peindre sous tels traits
Emilie outragée après tant de bienfaits!
Se croyant offensée en son humeur cruelle,
Le sceau le plus sacré n'est qu'une bagatelle
Que le plus vil courroux va briser sans pudeur;
D'Emilie à ce trait reconnaît-on le cœur?
Tandis qu'à la Chevrette, auprès de ton amie, (11)
Tu reposais, Jean-Jacque, ainsi que ton génie,
Pouvais-tu donc prévoir qu'Emilie, à dessein,
Epiait ta Thérèse et fouillait dans son sein?
Il lui fallait, Rousseau, dans son humeur sauvage,
Tes lettres à la main pour assouvir sa rage
Sur ta Sophie et toi: la rendant chaque jour
Victime de sa haine et de ton fol amour.
Le cœur toujours blessé, rongé de jalousie,
Elle rêve aux projets qui charment son esprit.
Pour la première fois il lui prend fantaisie,
(Bouillant de t'accabler dans son cruel dépit)
Avec de Margency d'aller à l'Ermitage
Pour dîner avec lui sous l'ombre du bocage;
Et saisissant l'instant où, dans tes verts bosquets,
Avec de Margency tu goûterais le frais,
Force ton cabinet, fouille, cherche, menace,
Exige de Thérèse avec un ton d'audace

(Et de sa mère aussi), qu'on lui montre, soudain,
Les lettres de Sophie écrites de sa main.
Mais fort heureusement, par un adroit mensonge,
Ta Thérèse lui fait un aveu qui la plonge
Dans un affreux dépit, en l'assurant, surtout,
Que tu les déchirais. (La vieille ignorait tout.)
Ses projets avortés, par une ruse infâme (12)
Elle veut l'éprouver, en soufflant dans son âme
La jalouse Discorde, et l'engage, Rousseau,
A garder ces billets, sans en perdre un morceau.
Discrète jusqu'alors, ta Thérèse effrayée
Te fait l'aveu de tout, lasse d'être épiée.
Dans quels excès de trouble et d'indignation (13)
Te plongent ces aveux et cette trahison !
Tout soulève tes sens, ton âme entre en démence.
Inconséquent Rousseau ! pourquoi tant d'imprudence?
Pourquoi donc éclater sans feindre un seul moment ?
Pourquoi briser surtout si précipitamment ?
Dis-nous, qui peut douter de ton ingratitude
Pour celle à qui tu dois ta douce solitude,
En lisant ta réponse à ses écrits touchans,
Monument de ta honte, indigne de mes chants?
Cependant, un billet que t'adresse Emilie,
Et les prudens avis de ta chère Sophie,

T'apprennent à la fin, mais avec vérité,
Et ton ingratitude et ton atrocité.
Après un tel scandale, après tant de démence,
Après avoir usé de tant de violence,
Tu devais bien t'attendre à recevoir, soudain,
Sa réponse équivoque et pleine de dédain.
Jean-Jacque, ayant porté dans son âme la rage,
Il fallait te résoudre à quitter l'Ermitage.
Le tour de sa réponse, heureusement pour toi,
S'oppose à ton départ et calme ton effroi.
Il fallait bien pourtant, dans cette incertitude,
Ou revoir Emilie, ou fuir ta solitude!
Mais le dernier parti ne peut être douteux;
Comment répondre à tout, surtout sans compromettre
Et Sophie et Thérèse? Pouvais-tu te permettre
Même de les nommer en ce moment affreux?
Non, tu ne le pouvais sans encourir la chance
De vous livrer tous trois à toute sa vengeance.
Inquiet, agité, songeant à tes malheurs,
Tu cherches à remplir la grande et noble tâche
D'expier à jamais, de chasser sans relâche,
De ton cœur ulcéré les trop folles erreurs.
Craignant que ce dessein n'éprouve des entraves,
Tu te charges, soudain, de fautes bien plus graves,

Mais indignes de toi : tu ne les commis pas.
Vole auprès d'Epinai, de toi si redoutée !
Ne crains pas son courroux, elle te tend les bras.
Mais qu'à ton froid abord son âme est agitée ! (14)
Vois ses larmes couler, va, ne crains pas l'assaut,
Confonds tes pleurs si doux à ses pleurs, s'il le faut ;
Quoique le cœur blessé de ton ingratitude,
Tu peux garder encor ta chère solitude ;
Ton air embarrassé devait l'encourager
A risquer l'aventure et peu te ménager.
Cependant, à souper, le soir en tête-à-tête,
Même du lendemain redoutant la tempête,
Vous n'osâtes entrer en explication,
Et de rien entre vous il ne fut question.

Le pilote souvent, après un grand orage,
Voit le calme paraître et cesser le ravage ;
Qu'il ne s'y trompe pas, il arrive souvent
Que Neptune cédant au maître du tonnerre,
Qui, contre les humains, prolonge sa colère,
Expose son empire au cruel ouragan.
A l'aspect de l'écueil menaçant sa nacelle,
Le pilote effrayé va la livrer aux flots ;
Mais il est loin du port : l'espérance infidèle
Va le conduire encor dans des périls nouveaux.

Rousseau, reconnais-toi dans ce pauvre pilote,
Ton destin malheureux sans cèsse te balotte;
Tu crois encor goûter des jours purs et sereins,
Bientôt ils feront place à de nouveaux chagrins.
Tu ne les prévois pas dans ce moment paisible;
Dieu! qu'ils seront cuisans pour ton âme sensible,
En venant de la part du sage Diderot!
En venant d'un ami dont tu seras bientôt,
Sans égard, le jouet de ses plaisanteries,
Epuisant sur tes goûts toutes ses railleries;
Travestissant l'Ermite en un galant berger,
Et dans ces jeux de mots te masquant le danger.

FIN DU SECOND CHANT.

NOTES

DU SECOND CHANT.

---

(1) *De son cœur trop ingrat, etc.* Rousseau n'était pas sans remords; on voit, par ce qu'il dit, dans ses *Confessions*, de son amour invincible pour madame d'Houdetot, combien il en était tourmenté. « Quels puissans motifs n'appe-
» lai-je point à mon aide pour étouffer cet amour; mes
» mœurs, mes sentimens, mes principes, la honte, l'infidé-
» lité, le crime, l'abus d'un dépôt confié par l'amitié, le ridi-
» cule, enfin, de brûler à mon âge de la passion la plus extra-
» vagante, pour un objet dont le cœur préoccupé ne pouvait
» ni me rendre aucun retour, ni me laisser aucun espoir !...
» Quel scrupule, pensai-je, puis-je me faire d'une folie
» nuisible à moi seul ? Suis-je donc un jeune cavalier fort
» à craindre pour madame d'Houdetot ? Ne dirait-on pas,
» à mes présomptueux remords, que ma galanterie, mon
» air, ma parure, vont la séduire ?... Eh ! pauvre *Jean-*
» *Jacques !* aime à ton aise, en sûreté de conscience, et
» ne crains pas que tes soupirs nuisent à Saint-Lambert....
» Coupable sans remords, je le fus bientôt sans mesure. »
Le lecteur va le juger.

(2) *Les visites, Rousseau, etc.* Les visites que madame d'Houdetot continuait de faire à Rousseau, et qu'il ne tardait pas à rendre, leurs longues promenades, l'intéressante conversation de Sophie, son extrême amabilité, tout allumait et abusait ses sens. Il dit : « Content d'aimer
» et de l'oser dire, j'aurais été dans la plus douce situa-

» tion, si mon extravagance n'en eût détruit le charme. » Elle ne comprit rien d'abord à la sotte humeur avec la- » quelle je reçus ses caresses; mais mon cœur, incapable » de savoir jamais rien cacher, ne lui laissa pas long-temps » ignorer mes soupçons; elle en voulut rire: cet expédient » ne réussit pas, des transports de rage en auraient été » l'effet: elle changea de ton. Sa compatissante douceur » fut invincible; elle me fit des reproches qui me péné- » trèrent; elle me témoigna, sur mes injustes craintes, des » inquiétudes dont j'abusai. J'exigeai des preuves qu'elle » ne se moquait pas de moi; elle vit qu'il n'y avait nul » autre moyen de me rassurer. Je devins pressant; le pas » était délicat. Il est étonnant, il est unique, peut-être, » qu'une femme, ayant pu venir jusqu'à marchander, s'en » soit tirée à si bon compte. Elle ne m'accorda rien qui pût » la rendre infidèle, et j'eus l'humiliation de voir que l'em- » brâsement dont ses légères faveurs allumaient mes sens » n'en porta jamais chez elle la moindre étincelle. »

(3) *A l'éclat de Phœbé, etc.* « L'éclat de toutes les vertus, » dit Rousseau, ornait à mes yeux l'idole de mon cœur; » en souiller la divine image eût été l'anéantir. J'aurais pu » commettre le crime, il a cent fois été commis dans mon » cœur: mais avilir ma Sophie! ah! cela se pouvait-il ja- » mais? Non, non;.... je l'aimais trop pour l'avilir. » Par ce que Rousseau dit ensuite, on va voir combien il était près de le commettre, ce crime, et d'avilir sa Sophie. « Il » y a, dit-il, près d'une lieue de l'Ermitage à Eau-bonne; » dans mes fréquens voyages il m'est arrivé quelquefois » d'y coucher. Un soir, après avoir soupé tête à tête, nous » allâmes nous promener au jardin par un beau clair de » lune. Au fond de ce jardin était un assez grand taillis, » par où nous fûmes chercher un joli bosquet, orné d'une » cascade, dont je lui avais donné l'idée, et qu'elle avait

» fait exécuter * : souvenir immortel d'innocence et de » jouissance ! Ce fut dans ce bosquet qu'assis avec elle sur » un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs, » je trouvai, pour rendre les mouvemens de mon cœur, » un langage vraiment digne d'eux : ce fut la première et » l'unique fois de ma vie; mais je fus sublime, si l'on peut » nommer ainsi tout ce que l'amour le plus tendre et le » plus ardent peut porter d'aimable et de séduisant dans » un cœur d'homme. Que d'enivrantes larmes je versai sur » ses genoux ! que je lui en fis verser malgré elle ! Enfin, » dans un transport involontaire elle s'écria : « Non, jamais » homme ne fut si aimable, et jamais amant n'aima comme » vous ! Mais votre ami Saint-Lambert nous écoute, et » mon cœur ne saurait aimer deux fois. » Je me tus en » soupirant; je l'embrassai..... quel embrassement ! Mais » ce fut tout. »

(4) *Le cœur pur fuit soudain, etc.* « Après l'entretien le » plus tendre, dit Rousseau, elle sortit, au milieu de la » nuit, de ce bosquet et des bras de son ami, aussi intacte, » aussi pure de corps et de cœur qu'elle y était entrée. »

(5) *D'Eaubonne tu reprends, etc.* Le lecteur peut juger de l'effet que faisait sur Jean-Jacques l'image de sa Sophie, par ce qu'il dit : « J'arrivais à Eaubonne faible, » épuisé, rendu, me soutenant à peine; à l'instant que je » la voyais, tout était réparé; je ne sentais plus, auprès

* Ce bosquet, cet acacia, cette cascade, témoins de l'amour de Jean-Jacques, et décrits dans ses Confessions, se voient encore à Eaubonne, dans la maison qu'habita madame d'Houdetot, et qui appartient maintenant à madame Goupy.

La maison qu'avait habitée Saint-Lambert, au même lieu, appartient à M. Coutan, qui l'a acquise de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely.

Quant à la maison de madame d'Houdetot, à Sanois, les nouveaux Vandales l'ont démolie.

» d'elle, que l'importunité d'une vigueur inépuisable et » toujours inutile...... Cet état, et sur-tout sa durée pen- » dant trois mois d'irritation continuelle et de privation, » me jeta dans un épuisement dont je n'ai pu me tirer depuis » plusieurs années, et finit par me donner une descente, » que j'emporterai, ou qui m'emportera au tombeau. »

(6) *Vous osez, couple ingrat, etc.* Jamais le cœur de Jean-Jacques ne sut cacher, une minute, un sentiment un peu vif qui s'y était réfugié; aussi il dit: « Qu'on juge » s'il me fut possible de cacher long-temps mon amour pour » madame d'Houdetot. Notre intimité frappait tous les » yeux; nous n'y mettions ni secret ni mystère.... Nous » allions l'un et l'autre à la Chevrette; nous nous y trou- » vions souvent ensemble, quelquefois même par rendez- » vous. Nous y vivions à notre ordinaire, nous promenant » tous les jours tête à tête en parlant de nos amours, de nos » devoirs, de notre ami, de nos innocens projets, dans le » parc, vis-à-vis l'appartement de madame d'Epinai, sous » ses fenêtres, d'où, ne cessant de nous examiner, et se » croyant bravée, elle assouvissait son cœur par ses yeux » de rage et d'indignation. »

(7) *Son cœur a ressenti, etc.* Madame d'Epinai, dont le caractère était vif, violent, mais très-réfléchi, possédait éminemment l'art de dissimuler, de cacher sa jalousie et sa fureur. Rousseau nous dit: « Elle feignit de ne rien voir, » de ne rien soupçonner; et dans le même temps qu'elle » redoublait avec moi d'attentions, de soins, et presque » d'agaceries, elle affectait d'accabler sa belle-sœur de pro- » cédés malhonnêtes, et de marques d'un dédain qu'elle » semblait vouloir me communiquer. »

(8) *A peine de Paris, etc.* Un jour que Rousseau fit une visite à madame d'Houdetot à Eaubonne (elle revenait de

Paris), il la trouva triste et s'aperçut qu'elle avait pleuré ; il fut obligé de se contraindre, à cause de la présence de madame de Blainville, sœur de son mari ; mais sitôt qu'il put trouver le moment favorable, il lui ouvrit son cœur. Voici ce qu'elle lui répondit en soupirant : « Ah ! Rousseau ! » je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes » jours. Saint-Lambert est instruit, et mal instruit ; il me » rend justice, mais il a de l'humeur, dont, qui pis est, il » me cache une partie. Heureusement, je ne lui ai rien tu » de nos liaisons, qui s'étaient faites sous ses auspices ; mes » lettres étaient pleines de vous, ainsi que mon cœur : je » ne lui ai caché que votre amour insensé, dont j'espé- » rais vous guérir, et dont, sans m'en parler, je vois qu'il » me fait un crime. On nous a desservis, on m'a fait tort ; » mais, n'importe. Ou rompons tout-à-fait, ou soyez tel » que vous devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher » à mon amant. »

(9) *Ton front rougirait-il, etc.* « Ce fut le premier » moment, dit Rousseau, où je fus sensible à la honte de » me voir humilié, par le sentiment de ma faute, devant » une jeune femme dont j'éprouvais les justes reproches, » et dont j'aurais dû être le Mentor. »

(10) *Grimm avec Saint-Lambert, etc.* Grimm avait suscité plusieurs orages à madame d'Houdetot, et avait usé de mille efforts pour faire rompre l'union qui existait entre elle et Saint-Lambert. Rousseau dit à ce sujet : « Grimm » avait fait près de madame d'Houdetot quelques ten- » tatives qui n'avaient pas réussi. Grimm, très-piqué, » cessa de la voir : qu'on juge du sang-froid avec lequel, » modeste comme on sait qu'il l'est, il lui supposait des » préférences pour un homme plus âgé que lui, et dont, » lui Grimm, depuis qu'il fréquentait les grands, ne par- » lait plus que comme de son protégé. »

(11) *Tandis qu'à la Chevrette, etc.* Les soupçons de Rousseau sur madame d'Epinai se réalisèrent d'une manière scandaleuse : c'est ce que le lecteur va voir par ce qu'il dit : « Quand j'étais à la Chevrette, Thérèse y venait » souvent, soit pour m'apporter mes lettres, soit pour me » rendre des soins nécessaires à ma mauvaise santé. Ma- » dame d'Epinai lui avait demandé si nous nous écrivions, » madame d'Houdetot et moi ; sur son aveu, madame d'Epi- » nai la pressa de lui remettre les lettres de madame d'Hou- » detot, l'assurant qu'elle les recacheterait si bien, qu'il » n'y paraîtrait pas. Thérèse, sans m'avertir, se contenta » de mieux cacher les lettres qu'elle m'apportait : précau- » tion très-heureuse ! car madame d'Epinai la faisait guetter » à son arrivée, et l'attendant au passage, poussa plusieurs » fois l'audace jusqu'à chercher dans sa bavette. Elle fit » plus : s'étant un jour invitée à venir, avec M. de Mar- » gency, dîner à l'Ermitage pour la première fois, elle prit » le temps que je me promenais avec Margency pour entrer » dans mon cabinet avec la mère et la fille, et les presser » de lui montrer les lettres de madame d'Houdetot. Si la » mère eût su où elles étaient, les lettres étaient livrées ; » mais, heureusement, la fille seule le savait, et nia que » j'en eusse conservé aucune : mensonge assurément plein » d'honnêteté, de fidélité, de générosité, tandis que la » vérité n'eût été qu'une perfidie. »

(12) *Ses projets avortés, etc.* Madame d'Epinai ne pouvant séduire Thérèse, elle s'efforça de la faire fléchir en lui inspirant de la jalousie : « Comment pouvez-vous, lui » dit-elle, ne pas voir qu'ils ont entre eux un commerce » criminel ? Si, malgré tout ce qui frappe vos yeux, vous » avez besoin d'autres preuves, prêtez-vous donc à ce qu'il » faut faire pour les avoir. Vous dites qu'il déchire les lettres » de madame d'Houdetot aussitôt qu'il les a lues : hé bien,

» recueillez avec soin les pièces, donnez-les-moi, je me » charge de les rassembler. » Telles étaient, dit Rousseau, » les leçons que mon amie donnait à ma compagne. »

(15) *Dans quels excès de trouble, etc.* D'après ce que rapporte M. de Lisieux, tuteur de madame d'Epinai, il paraîtrait que Jean-Jacques était extrêmement jaloux de l'union intime qui existait entre Saint-Lambert et madame d'Houdetot, et qu'il était fortement soupçonné d'avoir cherché à détruire cette intimité, en faisant accroire que madame d'Epinai aimait Saint-Lambert, qu'elle tâchait de l'enlever à sa belle-sœur, et en disant qu'il n'était pas éloigné de croire que le marquis en était flatté. M. de Lisieux soutient que, malgré l'aveu contraire de Saint-Lambert, Rousseau le plaisantait toujours, et rapportait tout à cette idée.

Vers ce temps-là, le marquis reçut une lettre anonyme, qui lui apprenait que Rousseau et la comtesse se jouaient de lui, et qu'ils vivaient ensemble dans l'union la plus intime et la plus scandaleuse. Qui avait écrit cette lettre ? Madame d'Epinai soupçonnait Thérèse, et disait que cette idée était venue à tous ceux qui avaient été témoins de cette aventure. Rousseau (que madame d'Houdetot mit dans la confidence de cette lettre, ce qui lui fit éprouver un trouble, un emportement et un chagrin si vif, qu'il en fut malade), Rousseau, dis-je, dans l'embarras d'en découvrir l'auteur, n'hésita pas de nommer madame d'Epinai : « C'est une noirceur, disait-il, que sa passion pour » le marquis rend vraisemblable. » M. de Lisieux ne vit là qu'un moyen imaginé par Rousseau pour détacher Saint-Lambert de madame d'Houdetot.

Madame d'Epinai dit, dans une de ses lettres : « Eh bien, » j'avais raison, lorsque je disais que les amours de Rous- » seau n'étaient qu'un badinage ; il n'y a pas un mot de

» vrai à tous les rapports de Thérèse : que je suis aise de » n'avoir pas voulu y prêter l'oreille ! »

On voit, par cette phrase, que madame d'Epinai était loin de soupçonner ce que Rousseau pensait d'elle, et de s'attendre à ses impertinences, qui ont donné lieu aux lettres et réponses à ce sujet entre elle et lui. *

(14) *Mais qu'à ton froid abord, etc.* Rousseau arriva l'après-dîner : on était à la promenade. Il demanda à madame d'Epinai la permission de lui dire un mot; elle lui répondit qu'elle ne voulait pas faire de ceci une scène publique, à moins qu'il ne l'y forçât; qu'il remît l'explication après la promenade, en supposant qu'il était venu dans les dispositions qu'elle avait droit d'attendre de lui; sinon, qu'elle n'avait rien à lui dire, et qu'il pouvait repartir. Rousseau, mal à son aise, feignit de s'en aller; on le retint, on le plaisanta sur ce caprice; néanmoins il resta.

Quand on fut rentré, madame d'Epinai invita Rousseau à la suivre dans son cabinet : elle était seule avec lui; il parla le premier. « Quittez, dit-il, cet air froid et impo» sant avec lequel vous m'avez reçu, et qui me glace; en » vérité, c'est me battre à terre. — N'êtes-vous pas trop » heureux, lui dit madame d'Epinai, que je veuille bien » vous recevoir et vous entendre, après un procédé aussi » indigne qu'absurde ? » C'est ainsi qu'elle raconte cette

* Les trois lettres de madame d'Epinai diffèrent de beaucoup de celles que Rousseau rapporte dans ses Confessions : d'où cela vient-il ? Madame d'Epinai cherchait-elle à déguiser à Grimm les ménagemens qu'elle gardait pour Rousseau, ou bien celui-ci a-t-il altéré à dessein ces mêmes lettres ? Pour répondre affirmativement, il faudrait les originaux de madame d'Epinai. J'invite le lecteur à lire ces lettres qui, sans les avis prudens de madame d'Houdetot, auraient forcé Jean-Jacques à quitter plus tôt son Ermitage.

entrevue : « Il s'est jeté à mes genoux avec toutes les mar-
» ques du plus violent désespoir ; il n'a pas hésité à con-
» venir de ses torts ; sa vie entière, m'a-t-il juré, ne suffira
» pas, à son gré, pour les réparer. Il a été abusé, dit-il,
» par l'assurance qu'on lui avait donnée que j'avais une
» passion invincible pour le marquis de Saint-Lambert. »
Cette narration diffère beaucoup de celle de Jean-Jacques. « Je n'eus pas à soutenir la prise que j'avais redoutée,
» et j'en fus quitte pour la peur. A mon abord, madame
» d'Epinai me sauta au cou en fondant en larmes. Cet
» accueil inattendu, et de la part d'une ancienne amie,
» m'émut extrêmement ; je pleurai beaucoup aussi. Je lui
» dis quelques mots qui n'avaient pas grand sens ; elle
» m'en dit quelques-uns qui en avaient encore moins,
» et tout finit là. » Il dit plus loin : « Je lui protestais que
» si mes soupçons se trouvaient mal fondés, ma vie entière
» serait employée à réparer leur injustice. Elle ne marqua
» pas la moindre curiosité de savoir précisément quels
» étaient ces soupçons, ni comment ils m'étaient venus,
» et tout raccommodement, tant de ma part que de la sienne,
» consista dans l'embrassement du premier abord. »

Certainement, ce que dit Rousseau est bien opposé aux Mémoires de madame d'Epinai, car le doute de Rousseau laisse toujours planer sur elle les soupçons dont il parle.

CHANT III.

ARGUMENT.

Complot contre Rousseau. — Diderot lui envoie un exemplaire de son *Fils naturel.* — Rousseau y lit une sentence qu'il croit lui être appliquée. — Réflexions au sujet de cette sentence. — Chagrin que causent à Jean-Jacques les torts et les railleries de Diderot. — Rousseau chez Diderot à Paris. — Saint-Lambert arrive de l'armée. — Il est aux pieds de madame d'Houdetot. — Retour de Rousseau à la Chevrette. — Sa surprise en voyant Saint-Lambert. — Celui-ci et madame d'Houdetot à l'Ermitage. — Sentiment qu'éprouve Jean-Jacques de les voir bien unis. — Générosité de Saint-Lambert envers Rousseau. — Départ de Saint-Lambert. — Jean-Jacques aux pieds de madame d'Houdetot. — Sa froideur pour lui. — Sophie exige ses lettres de Rousseau. — Elle lui refuse les siennes. — Rousseau écrit à Saint-Lambert, pour se plaindre de la froideur de madame d'Houdetot. — Invitation de lire cette lettre. — Rousseau se livre à la musique. — Soupçon élevé contre son talent musical. — Ses succès. — Arrivée de Grimm à la Chevrette. — Son orgueil et son arrogance envers Rousseau. — Sa sentence. — Intrigue amoureuse entre madame d'Epinai et Grimm. — Celui-ci s'unit à Diderot pour trahir Jean-Jacques. — Thérèse et Duclos l'avertissent de leurs complots. — Rousseau cherche à rompre avec Grimm. — Madame d'Epinai et madame d'Houdetot s'y opposent. — Réconciliation. — Rousseau abandonné de ses amis. — Il veut faire l'aveu de ses torts à Saint-Lambert. — Il apprend sa maladie. — Réponse de Saint-Lambert. — Retour de Jean-Jacques sur lui-même.

CHANT III.

O toi, muse plaintive! inspire encor ma lyre!
Je n'ai plus, de Rousseau, que les maux à décrire. (1)
Hélas! depuis long-temps, Deleyre et Diderot,
Aux méchans réunis, ourdissaient un complot,
Brûlaient de te ravir l'heureuse solitude
Dont tu devais jouir jusqu'à ton dernier jour,
Sans tes torts, tes erreurs, sans ton fatal amour,
Ton fol égarement et ton ingratitude.
Le traître Diderot venait de t'envoyer
(Avec intention) un ou deux exemplaires
De son *Fils Naturel*, qu'il allait publier,
Auquel il ajouta, contre les solitaires,
Un dialogue en vers dont la causticité
Unissait l'impudence à la malignité.
C'est là que tu trouvas cette sentence absurde,
Créée exprès pour toi, sans nul ménagement,

Qui dit : « Le méchant seul aime la solitude ! » (2)
Diderot te l'applique, et plus qu'injustement.
Comment un philosophe, et malgré l'évidence,
Peut-il contre son cœur dicter cette sentence?
Non, il n'y croyait pas, lui qui fut le soutien
D'une saine morale, élément de tout bien.
Toujours l'homme perfide, en méditant le crime,
Se cache dans la foule, y cherche sa victime.
Il a plus d'un complice, en tramant ses complots :
Vous effraîrez toujours le crime et ses suppots,
Vous, des douces vertus paisible solitude!
Mais pour l'homme qui fait du bien sa seule étude;
Qui, tout en s'éveillant, n'a d'autre ambition
Que le désir de faire une bonne action,
Combien douce est pour lui son heureuse retraite!
Combien son âme alors doit être satisfaite!
Il a vu, sans effroi, le soleil bienfaisant
Eclairer les mortels de son flambeau brillant;
Ses vœux sont accomplis : il voit Phœbé paraître :
Avant que le sommeil s'empare de son être,
Ce généreux mortel, plein d'un doux sentiment,
Songe au bien qu'il fera jusqu'au dernier moment.
Les torts de Diderot, toutes ses railleries, (3)
Ses rendez-vous trompeurs et ses tracasseries,

Provenant d'un ami, navraient ton cœur, Rousseau;
Sur toi prenant l'empire, il devient ton fléau;
Tu t'en plaignis en vain : attendri jusqu'aux larmes,
Tu mouilles de tes pleurs tes lettres, faibles armes!
Tu te venges ainsi de sa mauvaise foi,
De ses traits acérés et de sa perfidie :
Il ose t'accuser d'horreur, de tyrannie, (4)
Parce qu'on voit toujours la vieille auprès de toi,
Comme si le séjour et l'air de l'Ermitage
Ne convenaient pas mieux que Paris à son âge;
Non, non, ce n'est pas là le sujet de ses cris;
C'est toi qu'on veut, Jean-Jacque, enchaîner à Paris.

Tu devais te moquer de sa fausse sentence
Qu'il voulait vainement toujours justifier,
En t'accablant, sans cesse, avec tant d'impudence,
De reproches sortis d'un cœur tracassier.

Mais les ordres sacrés de ton ancienne amie, (5)
Les propos, les clameurs d'une autre coterie,
Troublant et fascinant tellement les esprits,
Te donnaient tous les torts : et même ta Sophie,
Estimant Diderot, admirant ses écrits,
Voudrait t'en rapprocher; ta séduisante amie,
Toujours chère pour toi, maîtresse de ton cœur,
Te peignant Diderot frappé par le malheur,

Blessé par les Frérons, et leur critique amère,
Auprès de lui tu cours avec empressement, (6)
Cherchant sur tous ses torts à pouvoir te distraire,
Te jeter dans ses bras sans nul ressentiment.
Mais, tandis qu'à Paris, loin de ta solitude, (7)
Tu veux de Diderot calmer l'inquiétude,
Que vous lisez tous deux, ô quel touchant tableau!
Son *Père de Famille*, et ton roman nouveau,
Cherchant par vos conseils prévenans ou critiques,
A confondre les traits des feuilles satiriques;
Tel que Mars, Saint-Lambert de l'armée échappé,
Auprès de sa Vénus était déjà campé.
Tu l'ignorais, Rousseau : loin de ta maisonnette
On t'en instruit; soudain, tu cours à la Chevrette.
Quelle fut ta surprise en voyant sans courroux,
Saint-Lambert de retour, Sophie à ses genoux!
Puis, avec quel plaisir, lorsqu'à ton Ermitage,
Tu les vis, tous les deux, traverser le bocage,
Et venir partager ton repas bien frugal;
Car tu ne vis jamais Saint-Lambert en rival!
Combien tu fus heureux, après tant d'imprudence,
De les trouver toujours en bonne intelligence!
Et qu'à ton cœur sensible et tout à découvert,
Elle parut aimable en aimant Saint-Lambert!

Qu'elle l'aime, Jean-Jacques, ou qu'elle en soit aimée,
Quoique d'un vif amour ton âme soit charmée,
Tu trouves aussi doux d'être son confident,
Que d'être seul l'objet de son amour ardent.
Qu'on dise, après cela, que ce n'est pas encore
De l'amour : c'est bien plus pour celle qu'on adore.
Dans ce moment étrange, ô que tu fus heureux (8)
De trouver dans l'amant un ami généreux !
Mais ne t'abuse pas sur son trop d'indulgence ;
S'il traite avec rigueur ta trop folle imprudence,
Tu perds dans son estime : et quant à l'amitié,
Ce qu'il t'en garde encor c'est un peu par pitié.
A ce traitement-là tu devais bien t'attendre ; (9)
Outrageant ton rival, rien ne doit te surprendre.
Jean-Jacques, c'est Sophie, enfin, qui plus que toi
Fut vraiment vertueuse en conservant sa foi.
L'Amitié t'humilie, et le trait est sensible !
Mais n'en accuse enfin que ta flamme invincible.
Quel tourment, ô Rousseau ! pour ton cœur amoureux,
Le déchire au départ de cet amant heureux !
A peine Saint-Lambert s'éloigne de Sophie,
Que tu voles aux pieds de cette tendre amie.
Que ton sort est changé ! ton amante, bientôt, (10)
Pour toi ne sera plus que comtesse Houdetot;

Son air et sa froideur, tout vient glacer ton âme;
En vain ton cœur brisé voudrait cacher sa flamme;
Le courroux, le dépit s'empare de tes sens,
Tu n'échapperas pas aux maux que tu pressens;
C'est en vain que tu veux, dans ta folle pensée,
Changer en amitié ton ardeur insensée :
Elle ne t'entend plus, son esprit est distrait,
A tes vœux insensés son cœur reste muet.
O changement funeste ! ô Dieu ! quel coup terrible !
Qu'il navre de douleur ton âme trop sensible !
Enfin, pour achever de te percer le cœur, (11)
Elle exige de toi ses écrits pleins d'ardeur.
Tu les rends : mais, hélas ! pour ses lettres brûlantes,
Où tu peins tout l'amour qu'on ne doit qu'aux amantes,
Elles la flattent trop pour les rendre jamais;
Elles prouvent, Rousseau, trop bien que tu l'aimais !
Cependant, en croyant n'être pas si coupable,
Ce refroidissement, ce dédain implacable
Te fait prendre, soudain, dans ton triste désert,
Le singulier parti d'écrire à Saint-Lambert.
Lis, lecteur, lis, crois-moi, cette lettre plaintive (12)
Où Rousseau de Sophie, et d'une âme naïve,
Peint sa froideur pour lui, son abandon cruel,
Effets trop évidens de son feu criminel,

Qui laissent dans son cœur un trait invulnérable.

En attendant l'effet de cet écrit plaisant,
Qui doit rendre à ton âme un calme désirable,
Euterpe, cher Rousseau, t'électrise à l'instant,
De chants harmonieux elle enivre ton âme;
Enfin, tout animé du dépit qui t'enflamme,
(Cette fois ce dépit sera ton Apollon),
Tu nous prouves encor dans ce riant vallon
Qu'étant favorisé du Dieu de l'harmonie,
Tu sais, quand il le faut, ranimer ton génie.

Il s'était élevé le soupçon outrageant, (13)
Que l'art de composer était peu ton talent:
De ce soupçon jaloux ton âme fut blessée;
Mais elle fut discrète et pourtant courroucée.

Eh! comment pouvait-on rendre cela douteux,
Rousseau, lorsqu'on avait déjà devant les yeux
Tes airs si naturels, ton *Devin du Village*,
Qu'on croit toujours nouveaux, qui plairont d'âge en âge,
Et, chanté par la Fel *, un superbe motet,
Qui fit dans un concert un si brillant effet,
Et sur cet art, enfin, diverses conférences,
Que tu soutins toujours et dans mille occurrences,

* Célèbre chanteuse.

Avec un vrai succès auprès des connaisseurs,
Experts dans l'art d'Orphée et grands compositeurs.
Pourtant il existait, ce doute, à la Chevrette!
Animé de dépit, feignant de l'ignorer,
Tu crées un motet qu'il fallut admirer;
Toujours peu satisfait au fond de ta retraite,
(Pour plaire à ton amie et fêter son époux),
Ton orgueil irrité, ton génie en courroux,
S'excite, en fredonnant tous les sons de la gamme,
Pour orner de musique un joli petit drame
Qu'elle avait composé pour cette fête, exprès,
Et qui fut couronné du plus brillant succès.
Ils sont prônés partout tes accords harmoniques!
Mais Grimm, jaloux, se tait sur ces succès lyriques.
Par ton génie heureux et tes rares talens
Tu fus couvert de gloire et d'applaudissemens.
Déjà près d'Epinai l'ennui gagnait ton âme, (14).
Lorsque Grimm arriva, pour elle plein de flamme;
Tu ne peux supporter son air trop impudent,
Ni l'accueil qu'elle fait à ce nouvel amant:
La Chevrette avant lui t'était bien agréable,
Rousseau! son seul aspect te la rend méprisable!
Tu rêvais à des jours où par mille bienfaits,
Ton amour, l'amitié, comblaient tous tes souhaits.

Mais, vois où t'a conduit ta flamme extravagante !
Non, tu n'as plus d'amie, encor bien moins d'amante ;
Toutes deux, ô Rousseau ! t'ont banni de leur cœur.
Pour toi plus de repos, de paix, ni de bonheur.
Grimm à peine arrivé, pour Grimm on te déloge.
Pour toi tout est mépris, pour lui tout est éloge !
Toujours on te gardait la chambre de faveurs,
Où l'amour du mystère y goûtait les douceurs ;
A celle d'Emilie elle était contiguë,
Et l'amour en secret y pouvait pénétrer.
D'Emilie et de Grimm l'issue était connue,
Sans crainte le malin pouvait y folâtrer ;
Mais lorsqu'on te montra cette porte secrète,
Tu ne fus plus surpris qu'on t'ôtât la chambrette,
Du zèle que l'on mit à t'en déménager :
L'heureux Grimm arrivant, il fallait déloger.
Leur commerce d'amour et leur flamme nouvelle
N'étaient point ignorés ni chez toi ni chez elle :
D'Epinai son époux en était même instruit ;
Mais les grands d'autrefois se riaient d'un tel bruit.
Ce haut Grimm, d'un *tuffière* avait pris l'habitude,(15)
Il t'accablait toujours de son ingratitude.
Tu cherchais vainement s'il t'avait obligé,
Et comment tu pouvais être son protégé.

Non, non, jamais, Rousseau : son humeur arrogante
Ne voulait qu'accabler ton âme bienfaisante;
Et tout en te montrant une fausse amitié,
Trop digne de son cœur, il avait oublié
Tes égards et tes soins, et que, jadis bien cuistre,
Chez un prince de Saxe où très-souvent fourré,
D'un seul de tes regards il se crut honoré.
Mais il voulait jouer le rôle d'un ministre : (16)
Fier et méchant pour tous, même avec ses amis,
Il les laissait toujours blessés ou désunis.
Plein de prétention, souvent auprès des belles
Il cachait sa laideur par des ruses nouvelles,
En barbouillant ses traits et de rouge et de blanc;
Ce qui le fit nommer nouveau *tyran le blanc.*
Lecteur, pardonne-lui cette absurde sentence,
« L'unique loi (dit-il, dans son extravagance,)
» Est de suivre toujours le penchant de son cœur. »
Non, Grimm, il faut le vaincre et voilà la valeur.

Oui, quand on est doué, grand Dieu ! d'une belle âme,
Qu'on se sent embrasé de ta sublime flamme,
On est bon, bienfaisant envers tous les humains,
Aux mortels malheureux toujours on tend les mains;
On méprise à jamais la fadeur inutile,
Ces soins dignes des sots, dignes d'une âme vile.

Mais Grimm, mais Diderot, pour te blesser unis, (17)
Quoique d'opinions toujours presqu'ennemis,
Trahissaient tes secrets, et, cherchant à te nuire,
Soulevaient tes amis, voulaient même détruire
L'amitié que Duclos avait toujours pour toi :
Il sut leur résister et te garder sa foi.
Ils avaient projeté, par des ruses honteuses,
De te voir délaissé de tes deux gouverneuses.
Ta Thérèse et Duclos t'en apprirent assez
Pour craindre les complots qu'ils t'avaient annoncés.
Mais Grimm et Diderot, en cajolant la mère,
Cherchaient à dominer cette vieille mégère :
Depuis long-temps, Rousseau, leurs entretiens duraient,
Pouvais-tu croire aux maux qu'eux seuls te préparaient ?
Combien d'étonnement, combien d'inquiétude
Fermentent dans ton cœur, troublent ta solitude!
Voyant enfin de Grimm la trompeuse amitié, (18)
Tu formes le projet d'en être délié ;
Tu crois être écouté, même plaint d'Emilie ;
Ton cœur lui peint de Grimm la froideur, le dédain,
Tu lui dis ton secret : mais, comme un vrai dandin,
Tu te charges des torts pour plaire à ton amie ;
Car pouvait-on penser qu'on te verrait bientôt
Courir après ce Grimm comme après Diderot,

Te remettre, en tremblant, dans les bras du perfide,
Implorer ton pardon, et de toi qu'il décide ?
La haine de l'ingrat, la haine du méchant,
Par de bons procédés, loin d'être désarmée,
En s'irritant de tout est bien plus animée.
S'ils n'ont pour la fonder aucun motif puissant,
Et si ces êtres vils ne rêvant que malice,
Reconnaissaient enfin leur cruelle injustice !
Cependant Grimm, debout, en empereur romain,
Daigne, en signe de paix, te présenter la main ;
Cette paix avec lui, Rousseau, n'est pour ton âme
Qu'un piége dangereux, car c'est toi seul qu'on blâme.
Tant de cuisans chagrins vont te faire tomber
Dans un état affreux où tu vas succomber.
Ah ! tandis que le crime étale l'impudence,
L'orgueil, l'effronterie, avec impunité,
On voit, presque toujours, auprès de l'innocence
L'embarras, et la honte, et la timidité.
Négligé de Sophie, enfin éloigné d'elle, (19)
De Saint-Lambert errant, n'ayant point de nouvelle,
Pour épancher ton cœur, non, tu n'as plus d'ami,
Tu crains que l'amitié dont tu fis ton idole,
Ne soit plus qu'un vain mot ; mais ce qui te console,
C'est qu'il te reste encor, pour calmer ton ennui,

Deux êtres bien chéris, dignes de ton estime :
Duclos, que tu voyais comme ton plus intime,
Abandonné par toi, trop malheureux Rousseau !
Depuis qu'un fol amour te troubla le cerveau ;
Et Saint-Lambert, à qui tu voulais, sans réserve,
Par la pure amitié que son cœur te conserve,
Epancher dans son sein les erreurs et les torts
Qu'il peut te rappeler. Usant de mille efforts
Pour ménager surtout l'objet de sa tendresse ;
Mais on va t'épargner l'aveu de ta faiblesse. (20)
 D'Houdetot, d'Epinai, t'apprennent toutes deux
Que l'ami Saint-Lambert éprouve un mal affreux ;
Qu'il vient d'être frappé d'une paralysie
Qui paraît dangereuse et menace sa vie ;
Se flattant de l'espoir qu'il pourrait en guérir,
Pour les bains d'Aix, de suite il venait de partir.
Ce cruel accident, cette affreuse nouvelle
Attéra ta Sophie, et toi-même autant qu'elle.
 Heureusement, Rousseau, ce généreux ami (21)
Bientôt sur sa santé se trouva raffermi,
Et ne différa pas à t'apprendre lui-même
Que sur ses sentimens tu l'avais mal jugé.
 C'est maintenant, Rousseau, que ton sort est changé.
Cet aveu te tira de ta langueur extrême ;

Saint-Lambert t'écrivit son heureux changement,
Tu retrouvas alors, dans ce trait prévenant,
Son âme toute entière, et doublant de courage,
Tu voulus mériter par un juste retour
Son amitié sincère, et le sûr témoignage
Qu'elle pardonnerait les erreurs de l'amour.
Il est temps d'arriver à cette catastrophe
Que tu devais prévoir, imprudent philosophe;
Pourrais-tu, sans regret, délaisser un séjour
Donné par l'amitié, profané par l'amour?

FIN DU TROISIÈME CHANT.

NOTES

DU TROISIÈME CHANT.

---

(1) *Je n'ai plus de Rousseau, etc.* Il paraît que les scènes dernières qui s'étaient passées entre madame d'Epinai et Jean-Jacques (jointes à d'autres contre-temps et à mille autres tracasseries dont il prévoyait trop bien qu'il serait la victime), l'avaient affecté au point qu'il en tomba malade.

Madame d'Epinai nous dit que Thérèse l'avait assurée que Rousseau se donnait force *meâ culpâ* sur la conduite qu'il avait tenue envers elle, et que madame d'Houdetot ne voulait plus ni le voir, ni répondre à ses lettres. Voici ce que madame d'Epinai raconte, dans une de ses lettres, à Grimm : « Rousseau est malade. J'ai envoyé seulement » savoir de ses nouvelles sans lui écrire ; il m'a répondu » quatre mots qui marquent la fermentation de sa bile, » mais où il n'y a rien qui vaille la peine de vous être dit. » Rousseau s'exprime ainsi dans une de ses lettres à madame d'Epinai : « Je vous remercie de votre souvenir. Je ne » souffris jamais tant de maux que je fais depuis quelques » jours : tout le monde, à commencer par moi-même, » m'est insupportable. Je porte dans le corps toutes les dou- » leurs qu'on peut sentir, et dans l'âme toutes les angoisses » de la mort. J'allai hier à Eaubonne, espérant quelque » soulagement de la marche, et quelque plaisir de la gaîté » de madame d'Houdetot. Je l'ai trouvée malade, et j'en » suis revenu encore plus malade moi-même que je n'y » étais allé. Il faut absolument que je me séquestre de la

» société, et vive seul, jusqu'à ce que ceci finisse de manière ou d'autre. Soyez sûr qu'au premier jour de trève je ne manquerai pas de vous aller voir. Mille respects, s'il vous plaît, à madame d'Esclavelles, et amitié à ces messieurs. Je vous conjure tous de me pardonner mes maussaderies ; croyez qu'à ma place chacun de vous serait dans son lit et ne penserait n'en point relever. »

Pour faire connaître au lecteur l'animosité de Grimm contre Jean-Jacques, je transcris une partie du contenu d'une de ses lettres à madame d'Epinai. « J'ai tant de choses à vous dire, ma tendre amie, que je ne sais par où m'y prendre. Voyons, cependant, et traitons d'abord le chapitre de Rousseau. Son histoire m'afflige : cet homme finira par être fou. Nous le prévoyons depuis long-temps ; mais ce qu'il faut considérer, c'est que ce sera son séjour à l'Ermitage qui en sera cause : il est impossible qu'une tête aussi chaude et aussi mal organisée supporte la solitude. Le mal est fait, vous l'avez voulu, ma pauvre amie, quoique je vous aie toujours dit que vous en auriez du chagrin. Je prends aisément mon parti sur lui ; il ne mérite pas qu'on s'y intéresse, parce qu'il ne connaît ni les droits, ni les douceurs de l'amitié. » ..... « Je trouve votre réponse faible. Quand on est outragé, il faut laisser voir qu'on le ressent : il fallait ordonner à Rousseau de venir, sans ajouter un mot ; il fallait attendre tout ce qu'il avait à dire ; ensuite, vous lui auriez fait sentir l'indignité de sa conduite, et vous l'auriez mis à la porte, avec défense de ne jamais rentrer chez vous : c'est alors qu'il aurait pu tomber à vos genoux et obtenir son pardon, mais non encore le traitement de l'amitié... La seule consolation que je puisse éprouver, c'est d'apprendre que vous traitez Rousseau très-froidement, etc. » .... Et cette réponse de madame d'Epinai à Grimm, qui prouve trop bien que Rousseau était malade, et qu'il

avait cessé ses liaisons avec madame d'Houdetot. « Pour
» cette fois, mon tendre ami, il semble que ce soit tout
» de bon que Rousseau ait rompu avec la comtesse. Il lui
» avait écrit lettre sur lettre : elle s'était d'abord obstinée
» à ne lui pas répondre ; elle lui écrit à la fin un billet de
» quatre lignes, pour annoncer qu'elle n'en écrirait ni n'en
» recevrait d'autres à l'avenir. Le lendemain du jour où
» cet arrêt lui fut signifié, la fièvre le prit, avec le délire.
» Thérèse, tout effrayée, m'en avertit ; je lui envoyai le
» petit docteur, qui était ici, et qui m'assura que cet état
» n'aurait pas de suite, à ce qu'il espérait. Cela me tran-
» quillisa, et me donna le courage de résister aux instances
» qu'il me fit faire le lendemain pour l'aller voir ; j'étais un
» peu incommodé, ce fut mon excuse. »

(2)......... *Le méchant seul aime la solitude.* Diderot, Deleyre et Grimm, voulaient arracher, pour ainsi dire, la mère de Thérèse de l'Ermitage ; ils avaient besoin d'elle pour arranger leur complot. « Il est étonnant, dit
» Rousseau, que durant ce long orage ma stupide con-
» fiance m'ait empêché de comprendre que ce n'était point
» moi, mais elle, qu'on voulait ravoir à Paris. Ces chagrins
» me venaient de la part de *Diderot* et des *Holbachiens.*
» Depuis mon établissement à l'Ermitage, Diderot n'avait
» cessé de m'y harceler, soit par lui-même, soit par De-
» leyre, et je vis bientôt, aux plaisanteries de celui-ci sur
» mes goûts bosquaresques, avec quel plaisir ils avaient
» travesti l'ermite en un galant berger. Mais il n'était pas
» question de cela dans mes prises avec Diderot ; elles
» avaient des causes plus graves..... En lisant l'espèce de
» poétique en dialogue qu'il a jointe à son *Fils naturel*
» (dont il lui envoya un exemplaire), je fus surpris, et
» même un peu contristé, d'y trouver, parmi plusieurs
» choses désobligeantes, mais tolérables, contre les solitaires,

» cette âpre et dure sentence, sans aucun adoucissement :
» *Il n'y a que le méchant qui soit seul*..... Il me paraissait
» choquant et malhonnête, ou d'avoir oublié, en la publiant,
» cet ami solitaire ; ou, s'il s'en était souvenu, de n'avoir
» pas fait, du moins en maxime générale, l'honorable et
» juste exception qu'il devait, non-seulement à cet ami,
» mais à tant de sages respectés, qui, dans tous les temps,
» ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont,
» pour la première fois, depuis que le monde existe, un
» écrivain s'avise, avec un seul trait de plume, de faire
» indistinctement autant de scélérats. »

(3) *Les torts de Diderot*, *etc.* Rousseau était excédé de l'infatigable obstination de Diderot à le contrarier éternellement sur ses goûts, ses penchans, sa manière de vivre. Il était révolté de voir un homme plus jeune que lui vouloir, à toute force, le gouverner comme un enfant. Enfin, mystifié par tous les rendez-vous qu'il manquait sans cesse, il avait le cœur plein de ses torts multipliés ; mais la fameuse sentence, ce dernier trait de Diderot, lui parut le plus grave. Voilà comment il s'exprime : « J'aimais tendre-
» ment Diderot; je l'estimais sincèrement, et je comptais
» avec une entière confiance sur les mêmes sentimens de
» sa part.... Je lui écrivis pour me plaindre de sa sentence,
» mais avec une douceur et un attendrissement qui me fit
» inonder mon papier de mes larmes, et ma lettre était
» assez touchante pour avoir dû lui en tirer. » On ne devinerait jamais quelle fut sa réponse sur cet article ! La voici : « Je suis bien aise que mon ouvrage vous ait plu,
» qu'il vous ait touché. Vous n'êtes pas de mon avis sur les
» ermites : dites-en tant de bien qu'il vous plaira, vous
» serez le seul au monde dont j'en penserai ; encore y aurait-
» il bien à dire là-dessus, si l'on pouvait vous parler sans
» vous fâcher. Une femme de quatre-vingts ans ! etc..... »

(4) *Il ose t'accuser, etc.* Au commencement de son séjour à l'Ermitage, Rousseau crut s'apercevoir que la vieille Le Vasseur s'y déplaisait; il lui offrit de la renvoyer à Paris, d'y payer son loyer, et de prendre soin d'elle comme si elle eût été chez lui-même. Elle rejeta son offre, lui protesta qu'elle se plaisait fort à l'Ermitage, et que l'air de la campagne lui était favorable; mais qu'on lui faisait dire qu'elle s'y déplaisait, pour tâcher d'entraîner avec elle Rousseau à Paris. « C'était là, dit Rousseau, une des accusations » atroces sur lesquelles il ne m'exceptait pas de la sentence, » *qu'il n'y avait que le méchant qui fût seul;* et c'était » ce que signifiait son exclamation pathétique, et l'*et cætera* qu'il y avait bénignement ajouté: *Une femme de* » *quatre-vingts ans, etc.* »

(5) *Mais les ordres sacrés, etc.* « Cependant, dit Rousseau, les décisions de madame d'Epinai et les clameurs » de la coterie holbachique avaient tellement fasciné les » esprits en sa faveur, que je passais généralement pour » avoir tort dans cette affaire, et que madame d'Houdetot » elle-même, grande enthousiaste de Diderot, voulut que » j'allasse le voir à Paris, et que je fisse toutes les avances » d'un raccommodement, qui, tout sincère et entier qu'il » fût de ma part, se trouva pourtant peu durable. »

(6) *Auprès de lui tu cours, etc.* Le lecteur peut juger du bon naturel de Jean-Jacques, en lisant ce qu'il dit de son entrevue avec Diderot. « Diderot me reçut bien : que l'embrassement d'un ami peut effacer de torts! Quel ressentiment peut, après cela, rester dans le cœur? Nous eûmes » peu d'explications : il n'en est pas besoin pour des invectives réciproques. Il n'y a qu'une chose à faire, c'est » d'oublier. »

(7) *Mais tandis qu'à Paris, etc.* Dans le temps que

Rousseau était à Paris avec Diderot, Saint-Lambert y arriva de l'armée ; comme Rousseau l'ignorait, il ne le vit qu'après son retour à la campagne, d'abord à la Chevrette, et ensuite à l'Ermitage, où il vint avec madame d'Houdetot lui demander à dîner. « On peut juger, dit Rousseau, » si je les reçus avec plaisir ; mais j'en pris bien plus encore » à voir leur intelligence. Content de n'avoir pas troublé » leur bonheur, j'en étais heureux moi-même; et je puis » jurer que, durant toute ma folle passion, mais sur-tout » en ce moment, quand j'aurais pu lui ôter madame d'Houdetot, je ne l'aurais pas voulu faire, et je n'en aurais pas » même été tenté. Je la trouvais si aimable en aimant Saint-» Lambert, que je m'imaginais à peine qu'elle eût pu l'être » autant pour moi-même. »

(8) *Dans ce moment étrange, etc.* « Pour Saint-Lambert, » dit Rousseau, il se conduisit en homme honnête et judi-» cieux : comme j'étais le seul coupable, je fus aussi le » seul puni, et même avec indulgence. Il me traita dure-» ment, mais amicalement; et je vis que j'avais perdu » quelque chose dans son estime, mais rien dans son amitié.»

(9) *A ce traitement-là, etc.* Rousseau, après avoir exposé divers motifs qui peuvent atténuer tout ce qu'il peut y avoir de répréhensible dans sa folle passion et ses torts envers Saint-Lambert, dit : « Quoique je me ren-» disse bien, au fond de mon cœur, un témoignage assez » honorable, tant d'apparences étaient contre moi, que » l'invincible honte qui me domina toujours, me donnait » devant lui tout l'air d'un coupable, et il en abusait pour » m'humilier. »

(10) *Que ton sort est changé, etc.* « Quand Saint-Lam-» bert fut reparti, dit Rousseau, je trouvai madame d'Hou-» detot fort changée à mon égard; j'en fus surpris, comme

» si je n'avais pas dû m'y attendre; j'en fus touché plus » que je n'aurais dû l'être, et cela me fit beaucoup de mal : » il semblait que tout ce dont j'attendais ma guérison ne » fît qu'enfoncer dans mon cœur davantage le trait qu'enfin » j'ai plutôt brisé qu'arraché. »

(11) *Enfin, pour achever, etc.* Quand Rousseau voulut parler à madame d'Houdetot, il la trouva distraite et embarrassée, il sentit bien qu'elle avait cessé de se plaire avec lui. Il vit clairement qu'il s'était passé quelque chose qu'elle voulait lui cacher, et qu'il a toujours ignoré Il dit : « Ce » changement, dont il me fut impossible d'obtenir l'expli- » cation, me navra. Elle me redemanda ses lettres : je les » lui rendis toutes, avec une fidélité dont elle me fit » l'injure de douter un moment. Ce doute fut encore un » déchirement inattendu pour mon cœur, qu'elle devait si » bien connaître..... Elle ne pouvait retirer ses lettres sans » me rendre les miennes; elle me dit qu'elle les avait » brûlées : j'en osai douter à mon tour, et j'avoue que j'en » doute encore. Non, on ne met pas au feu de pareilles » lettres. On a trouvé brûlantes celles de la *Julie*; eh dieu! » qu'aurait-on donc dit de celles-là? Non, non, jamais » celle qui peut inspirer une pareille passion n'aura le cou- » rage d'en brûler les preuves..... Si ces lettres sont encore » en être, et qu'un jour elles soient vues, on connaîtra » combien j'ai aimé. »

(12) *Lis, lecteur, lis, crois-moi, etc.* La douleur que causa à Rousseau le refroidissement de madame d'Houdetot, et la certitude de ne l'avoir pas mérité, lui firent prendre le singulier parti de s'en plaindre à Saint-Lambert même. La lettre qu'il écrivit à ce sujet se trouve dans le recueil de ses lettres, tom. 3, pag. 98, édit. Poinçot. En voici quelques fragmens. Cette lettre à Saint-Lambert est datée de l'Ermitage, 4 septembre 1757 : « En commen-

» çant de vous connaître, je désirai de vous aimer. Je
» n'ai rien vu de vous qui n'augmentât ce désir.... Comme
» je me suis plaint de vous à elle, je viens me plaindre d'elle
» à vous.... Il y avait quatre ans qu'elle m'offrait l'entrée
» de sa maison, sans que jamais j'y eusse mis le pied. Je
» n'ai pu la fuir; je l'ai vue, j'ai pris la douce habitude de
» la voir. J'étais solitaire et triste : mon cœur affligé ne
» cherchait que des consolations; je les trouvais auprès
» d'elle : elle en avait besoin à son tour; elle trouvait un
» ami sensible à ses peines..... Elle conçut aussi de l'amitié
» pour moi, elle m'en prouva du moins.... Tout est changé,
» hormis mon cœur. Depuis votre départ, elle me reçoit
» froidement; elle me parle à peine de vous; elle trouve
» cent prétextes pour m'éviter : un homme dont on veut
» se défaire, n'est pas autrement traité que je le suis d'elle.
» ..... Je crois, par l'amitié qu'on m'a demandée, avoir
» acquis quelque droit à celle qui m'était offerte; je crois,
» par l'état de langueur où je suis réduit dans ma retraite,
» mériter au moins quelques égards; et quand je vous
» demande compte de l'amie que vous m'aviez donnée, je
» crois vous inviter à remplir un devoir de l'humanité.
» Oui, c'est à vous que je demande compte d'elle; n'est-ce
» pas de vous que lui viennent tous ses sentimens? Qui le
» sait mieux que moi? Je le sais mieux que vous, peut-
» être?.... Auriez-vous pu craindre que je ne cherchasse à
» vous nuire auprès d'elle, et qu'une vertu mal entendue
» ne me rendît perfide et trompeur? L'article d'une de
» vos lettres, qui me regarde, m'a fait craindre ce soupçon.
» Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de J. J. Rousseau
» n'enferma jamais le cœur d'un traître, et je me mépri-
» serais bien plus que vous ne pensez, si j'avais essayé de
» vous ôter le sien..... Un excès de délicatesse vous aurait-
» il fait croire aussi que l'amitié fait tort à l'amour, et que
» les sentimens que j'obtiendrais nuiraient à ceux qui vous

» sont dus ? Mais, dites-moi, qui est-ce qui sait aimer, si ce n'est un cœur sensible ?.... Où est le cœur plein d'un » sentiment qui déborde, qui n'a pas besoin, dans l'ab- » sence, d'un autre cœur pour s'épancher ?.... Quoi ! ne » vous est-il point doux, dans l'éloignement, qu'il se trouve » un être sensible, à qui votre amie aime à parler de vous, » et qui se plaise à l'entendre ? Je suis persuadé que vous » goûteriez ce plaisir aujourd'hui, si vous m'eussiez donné » la journée que vous m'aviez promise, et que vous fussiez » venu recevoir, à l'Ermitage, l'effusion d'un cœur dont » sûrement le vôtre eût été content : il est fait, j'en suis » sûr, pour entendre et répondre au mien. Consultez-le : » il vous redemandera pour moi l'amie que je tiens de » vous, qui m'est devenue nécessaire, et que je n'ai point » mérité de perdre. Si son changement vient d'elle, dites- » lui ce qu'il convient; s'il vient de vous, dites-le à vous- » même. Sachez au moins que, de quelque manière que » vous en usiez, vous serez, elle et vous, mes derniers » attachemens. Mes maux me gagnent et m'éloignent » davantage de la société : la vôtre était la seule de mon » goût qui restât à ma portée. Si vous cherchez tous deux » à vous éloigner de moi, je retirerai mon âme au-dedans » d'elle-même; je mourrai seul et abandonné dans ma » solitude, et vous ne penserez jamais à moi sans regret. » Si vous vous rapprochez, vous trouverez un cœur qui ne » laisse jamais faire la moitié du chemin à ceux qui lui » conviennent. »

(13) *Il s'était élevé, etc.* Il y eut des fêtes à la Chevrette, pour lesquelles Rousseau fit de la musique : il voulait se faire honneur, auprès de madame d'Houdetot, d'un talent qu'elle aimait; et puis, comme il le dit : « Un autre objet » contribuait encore à m'animer : le désir de montrer que » l'auteur du *Devin du village* savait la musique. » Tout

ce qu'il composa eut le succès le plus brillant. « Grimm,
» dit-il, entendit parler de mes succès harmoniques : une
» heure après on n'en parla plus ; mais, du moins, on ne
» mit plus en question, que je sache, si je savais, ou non,
» la composition. »

(14) *Déjà, près d'Epinai, etc.* « A peine, dit Rousseau,
» Grimm fut-il arrivé à la Chevrette, où déjà je ne me
» plaisais pas trop, qu'il acheva de m'en rendre le séjour
» insupportable, par des airs que je ne vis à personne, et
» dont je n'avais pas même l'idée. La veille de son arrivée,
» on me délogea de la chambre de faveur que j'occupais,
» contiguë à celle de madame d'Epinai ; on la prépara pour
» M. Grimm, et on m'en donna une autre plus éloignée :
» Voilà, dis-je à madame d'Epinai, comment les nouveaux
» venus remplacent les anciens. Elle parut embarrassée :
» j'en compris mieux la raison dès le même soir, en ap-
» prenant qu'il y avait, entre sa chambre et celle que je
» quittais, une porte masquée de communication, qu'elle
» avait jugé inutile de me montrer. Son commerce avec
» Grimm n'était ignoré de personne, ni chez elle, ni dans
» le public, pas même de son mari. »

(15) *Ce haut Grimm d'un Tuffière, etc.* Grimm affectait une arrogance outrée envers Rousseau : à peine daignait-il lui rendre le salut; partout il prenait le pas sur lui avec une affectation choquante. On peut en juger par ce trait que rapporte Rousseau : « Un soir, madame d'Epi-
» nai se trouvant un peu incommodée, dit qu'on lui portât
» un morceau dans sa chambre, et monta pour souper au
» coin de son feu. Elle me proposa de monter avec elle;
» je le fis. Grimm vint ensuite ; la petite table était déjà
» mise : il n'y avait que deux couverts. On sert ; madame
» d'Epinai prend sa place à l'un des coins du feu ; M. Grimm
» prend un fauteuil, s'établit à l'autre coin, tire la petite

» table entre eux deux, déploie sa serviette, et se met en
» devoir de manger, sans me dire un seul mot. Madame
» d'Epinai rougit, et, pour l'engager à réparer sa grossièreté,
» m'offre sa propre place. Il ne dit rien, ne me regarda
» pas. Ne pouvant approcher du feu, je pris le parti de me
» promener par la chambre, en attendant qu'on m'apportât
» un couvert. Il me laissa souper au bout de la table, loin
» du feu, sans me faire la moindre honnêteté, à moi in-
» commodé, son aîné, son ancien dans la maison, qui l'y
» avait introduit, et à qui même, comme favori de la dame,
» il eût dû faire les honneurs. »

(16) *Mais il voulait jouer, etc.* Rousseau, à l'air arrogant de Grimm, ne reconnaissait plus en lui l'ancien cuistre qui, chez le prince de *Saxe-Gotha*, se tenait honoré du moindre de ses regards. « Pour moi, dit Rous-
» seau, j'ai cherché vainement à quoi je pouvais être
» obligé à ce nouveau patron..... Jamais il ne m'a rendu,
» ni même offert, aucun service d'aucune espèce. Comment
» était-il donc mon Mécène ? Cela me passait et me passe
» encore..... Je me souviens qu'une fois Saint-Lambert
» faillit lui jeter une assiette à la tête, sur une espèce de
» démenti qu'il lui donna en pleine table, en lui disant
» grossièrement : Cela n'est pas vrai !.... Le commerce des
» grands l'avait séduit au point de se donner à lui-même
» des airs qu'on ne voit qu'aux moins sensés d'entre eux. Il
» n'appelait jamais son laquais que par *hé!* comme si, sur
» le nombre de ses gens, monseigneur n'eût pas su lequel
» était de garde.... Aussi fat qu'il était vain, avec ses gros
» yeux troubles et sa figure dégingandée, il avait des pré-
» tentions auprès des femmes. Il se mit à faire le beau ;...
» tout le monde sut qu'il mettait du blanc...... Le bon-
» homme Gauffrecourt, qui n'était pas sac à diable, l'avait
» assez plaisamment surnommé le *tyran le blanc*. »

(17) *Mais Grimm, mais Diderot, etc.* Au commencement, Diderot avait averti Rousseau que Grimm, à qui il accordait tant de confiance, n'était pas son ami ; mais dans la suite il changea de langage, quand lui-même eût cessé d'être le sien. « La manière, dit Rousseau, dont » j'avais disposé de mes enfans, n'avait besoin du concours » de personne. J'en instruisis cependant mes amis, uniquement pour les en instruire, pour ne pas paraître à » leurs yeux meilleur que je n'étais. Ces amis étaient au » nombre de trois : Diderot, Grimm, madame d'Epinai. » Duclos, le plus digne de ma confidence, fut le seul à » qui je ne la fis pas ; il la sut cependant ; par qui ? Je » l'ignore. » Rousseau ne soupçonnait aucunement madame d'Epinai. Il ajoute : « Restent Grimm et Diderot, alors si » unis en tant de choses, sur-tout contre moi, qu'il est » plus que probable que ce crime leur fut commun. Je » parierais que Duclos, à qui je n'ai pas dit mon secret, » et qui, par conséquent, en était le maître, est le seul qui » me l'ait gardé. »

(18) *Voyant enfin de Grimm, etc.* Grimm et Diderot ayant projeté d'enlever à Rousseau ses deux gouverneuses, firent mille efforts pour réunir Duclos à leurs vues; mais celui-ci leur résista avec dédain, et même, par la suite, appris à Rousseau tout ce qui s'était passé à ce sujet. Malgré le prétendu zèle que Grimm affectait pour Rousseau au dehors, et difficile à concilier avec le ton qu'il prenait avec lui-même, il n'en était pas plus estimé. Après avoir tout résumé, Rousseau dit : « Ma raison fit taire enfin mon » ancienne prévention qui parlait encore ; je jugeai son » caractère au moins très-suspect, et quant à son amitié, je la décidai fausse. Résolu de ne le plus voir, » j'en avertis madame d'Epinai. Elle combattit fortement » mon opinion, sans savoir trop que dire aux raisons sur

» lesquelles elle était fondée. » Une lettre que madame d'Epinai remit à Rousseau de la part de Grimm, et qu'ils avaient minutée ensemble, commença à l'ébranler; il dit: « Dans une conversation que nous eûmes ensuite, et où je » la trouvai mieux préparée qu'elle n'était la première » fois, j'achevai de me laisser vaincre; j'en vins à croire » que je pouvais avoir mal jugé, et qu'en ce cas j'avais » réellement, envers un ami, des torts graves que je devais » réparer. Bref, comme j'avais déjà fait avec Diderot, etc., » je fis toutes les avances que j'avais droit d'exiger; j'allai » chez Grimm, comme un autre *Dandin*, lui faire des » excuses des offenses qu'il m'avait faites.... Je m'attendais » que, confus de ma condescendance et de mes avances, » Grimm me recevrait les bras ouverts, avec la plus tendre » amitié. Il me reçut en empereur romain, avec une morgue » que je n'avais jamais vue à personne. » Rousseau ne comptait pas sur cette réconciliation.

(19) *Négligé de Sophie, etc.* « Tant de chagrins coup » sur coup, dit Rousseau, me jetèrent dans un accablement » qui ne me laissait guère la force de reprendre l'empire de » moi-même; sans réponse de Saint-Lambert, négligé de » madame d'Houdetot, n'osant plus m'ouvrir à personne, » je commençai de craindre qu'en faisant de l'amitié » l'idole de mon cœur, je n'eusse sacrifié ma vie à sacrifier » à des chimères. »

(20) *Mais on va t'épargner, etc.* Il ne restait plus à Rousseau, de tous ses amis, que deux hommes dignes de son estime, et auxquels il pût donner sa confiance: Duclos, qu'il avait perdu de vue depuis sa retraite à l'Ermitage, et Saint-Lambert, à qui il voulait ouvrir son cœur sans réserve. Il dit: « J'étais prêt à lui écrire, quand j'appris la » triste cause de son silence sur ma première lettre. Il » n'avait pu soutenir jusqu'au bout les fatigues de cette

» campagne. Madame d'Epinai m'apprit qu'il venait d'avoir » une attaque de paralysie; et madame d'Houdetot, que » son affliction finit par rendre malade elle-même, et » qui fut hors d'état de m'écrire sur-le-champ, me marqua » deux ou trois jours après, de Paris, où elle était alors, » qu'il se faisait porter à Aix-la-Chapelle, pour y prendre » des bains. Je ne dis pas que cette triste nouvelle m'af- » fligea comme elle ; mais je doute que le serrement de » cœur qu'elle me donna fût moins pénible que sa dou- » leur et ses larmes. »

(21) *Heureusement, Rousseau, etc.* « Heureusement, » dit Rousseau, ce généreux ami ne me laissa pas long- » temps dans cet accablement ; il ne m'oublia pas, malgré » son attaque, et je ne tardai pas d'apprendre, par lui- » même, que j'avais trop mal jugé de ses sentimens et de » son état. » (C'est la réponse à la lettre de Rousseau, dont j'ai parlé dans la note 12[e] de ce Chant.)

CHANT IV.

ARGUMENT.

Arrivée d'un messager à l'Ermitage. — Rousseau court à la Chevrette. — Ce qu'il y remarque. — Madame d'Epinai lui fait part de son projet de partir pour Genève. — Elle lui propose de l'accompagner. — Surprise de Rousseau. — Il croit pénétrer un mystère. — Le secret de madame d'Epinai connu de toute la maison. — Thérèse l'apprend à Rousseau. — Scrupule de Jean-Jacques à ne le pas divulguer. — Personnage qu'on voulait lui faire jouer. — Refus de Jean-Jacques d'accompagner madame d'Epinai. — Ruse de Diderot pour l'y contraindre. — Fureur de Rousseau en lisant la lettre de Diderot. — Sa réponse. — Il la porte à la Chevrette, et lit la lettre et la réponse à madame d'Epinai, en présence de Grimm. — Effet que produit cette lecture. — Madame d'Houdetot indique un rendez-vous à Rousseau. — Départ de madame d'Epinai. — Rousseau revient à Eaubonne. — Son entretien avec madame d'Houdetot. — Elle lui annonce le retour de Saint-Lambert. — Projets de madame d'Houdetot et de Rousseau. — Joie de ce dernier. — Madame d'Houdetot apprend de lui sa position avec madame d'Epinai. — Départ de madame d'Houdetot. — Cruel embarras de Jean-Jacques. — Il est menacé de grands malheurs. — Trahison de Grimm. — Sa lettre offensante. — Madame d'Epinai et Grimm jurent la perte de Rousseau. — Son inquiétude. — Ses tourmens. — Madame d'Houdetot ne répond plus à ses lettres. — Il est décidé à quitter l'Ermitage. — Il manifeste ses intentions à madame d'Epinai, et lui demande d'y rester jusqu'au printemps. — Un messager lui apporte la réponse de madame d'Epinai. — Elle lui fait un devoir de sortir de suite de l'Ermitage. — Effet de cette réponse sur Rousseau. — Son extrême embarras. — Sa résolution. — Son noble courage. — La providence vient à son secours. — M. Mathas, procureur fiscal de Montmorency, lui offre sa maison, le petit Mont-Louis. — Sa sortie de l'Ermitage. — Il y laisse les effets que lui avait prêtés madame d'Epinai. — Il se sépare de la mère de Thérèse. — Sa réponse à madame d'Epinai.

CHANT IV.

O tranquille réduit ! sur vos rives fleuries
Que j'aime à m'égarer avec mes rêveries !
Que j'aime de vos bois et la grâce et le frais !
J'y retrouve toujours l'innocence et la paix.
Ici tout intéresse, ici l'âme s'épure ;
Ici l'homme est meilleur et bénit la nature :
Plus pur, ici le ciel répand des jours plus doux,
Et le bonheur enfin n'habite qu'avec vous.
Hélas ! pourquoi faut-il que ce lieu plein de charmes,
N'ait été, pour Rousseau, que le séjour des larmes?
L'explique qui pourra, des Dieux c'est le secret ;
Pour moi je poursuivrai le cours de mon sujet.
A peine de Bacchus la cohue insensée,
Avec ses hystrions, de pampres couronnée,
Chancelans, enivrés, courant le thyrse en main,
Sur l'autel, en chantant, versent des flots de vin,

Qu'un messager fidèle arrive à la retraite,
Te dit que l'on t'attend de suite à la Chevrette.
Tu cours vers Emilie, et sitôt, en entrant, (1)
Ton esprit est frappé, Jean-Jacques, en voyant
Dans son maintien, ses yeux, et dans sa contenance,
Dans son trouble égaré, dans son peu d'assurance,
Que tu n'avais jamais en elle remarqué.
Quel était l'incident qu'on avait provoqué,
Pour te forger des maux, pour accroître ta peine?
C'est que son amitié va se changer en haine.
« Pour Genève je pars, c'est ainsi résolu,
» Rousseau, je vous le dis; mais il est entendu
» Que mon fils et Linant seront de ce voyage;
» Vous-même aussi, mon ours, ne me suivez-vous pas?
» Pour moi ne pouvez-vous quitter votre Ermitage?
» Mais un objet charmant enchaîne ici vos pas! »
Elle prend pour motif sa trop faible poitrine,
Qui toujours empirant, toujours plus la chagrine:
« Du voyage, elle dit, vous serez de moitié,
» Ma guérison dépend des soins de l'amitié. »
Ce projet si subit, qu'il a dû te surprendre!
Quand peu d'heures avant elle n'en parle pas,
Surtout à toi, Jean-Jacque. Ose-t-elle entreprendre,
Et sans crainte, et souffrante, au milieu des frimas,

Un voyage aussi long que celui de Genève,
Avec toi, languissant? Pour toi ce fut un rêve.
Rousseau, tu pénétrais dans ce nouveau projet,
Pour tout autre que toi, le motif peu secret;
Tous, toi seul excepté, connaissaient ce mystère;
Thérèse, l'apprenant, n'a pas dû te le taire.
A bien d'autres secrets celui-ci fut lié, (2)
Tu pouvais, sans scrupule accuser l'amitié,
Tu le tenais d'un autre et non pas d'Emilie;
Maître-d'hôtel, laquais, Marton, Anne et Lucie,
Tous en étaient instruits, tu le savais trop bien;
Mais tu ne permis pas, Jean-Jacques, à ta plume,
De trahir un secret qui n'était pas le tien.
Mieux instruit, tu vis bien (pour toi quelle amertume!)
Que tous tes faux amis n'avaient pas d'autre objet,
Que de te rendre enfin leur dupe et leur jouet.
O quel aimable rôle! ô! quel beau personnage
N'aurais-tu pas joué pendant ce long voyage
Pour couvrir un mystère! A ton noble refus
L'époux remplit ta place et l'on n'en parle plus.
Cependant Diderot, d'une main diligente,
En rusé t'écrivit la missive suivante:
« Tel que vous obligé, bien aise ou mécontent,
» Il faut partir, Rousseau, malade ou bien portant;

» Saisissez, mon ami, l'occasion heureuse
» Qui se présente à vous, pour vous si précieuse;
» Accompagnez l'amie, et comblez ses souhaits,
» Pour ôter tout soupçon sur votre ingratitude,
» Et pour quelques jours seuls quittez la solitude,
» C'est là le vrai moyen d'acquitter ses bienfaits. »
Dans ce billet, Rousseau, que tu vis de finesses!
Qu'il souleva tes sens! Tu ne pus l'achever!
Diderot n'affectait pour toi tant de caresses
Que pour mieux te convaincre et mieux te captiver.
Tu pénètres de suite et le piége et la ruse,
Qui tend à ton refus d'enlever toute excuse.
Tels peignent les romans ces fougueux chevaliers;
Ainsi, dans ton courroux, tu revois tes foyers;
Là, furieux, tremblant, le cœur rempli de rage,
Tu traces ta réponse, et doublant de courage, (3)
Tu revoles soudain auprès de d'Epinai
Lire cette réplique écrite sans délai,
Qui montre le dépit et la juste colère,
Et d'un cœur trop blessé, le noble caractère.
Combien tu fus surpris de voir à ses côtés (4)
Ce Grimm, vain, arrogant, rempli de faussetés!
Tu leur lis le billet, ainsi que ta réponse;
Tu les vois atterés, leur honte se prononce,

Et n'osant se fixer, jurent, dans leur courroux,
Que contre toi bientôt porteront tous leurs coups.
   A peine on recueillait les dons de la nature ,(5)
A peine elle perdait sa plus riche parure ,
Qu'avant d'abandonner le plus riant coteau ,
Sophie encor voulait t'arracher le bandeau.
Oui , pour toi cette amie , et si douce et si bonne,
Te fixe un rendez-vous à son château d'Eaubonne.
Voulant avec toi seul déterminer le jour ,
Pour faire ses adieux à ton charmant bocage ;
Où ton feu prit naissance , où , sous le vert feuillage ,
Elle voulut chasser et guérir ton amour.
   Pour cette fois , Jean-Jacque , oubliant Emilie , (6)
Tu prends ce rendez-vous de ta chère Sophie.
   Tu verras , en ce jour , ô cruel désespoir !
L'amour et l'amitié t'échapper sans espoir !
   Par un hazard fatal , étrange destinée !
D'Epinai l'ignorant , choisit cette journée ,
Pour quitter la Chevrette et pour se préparer
A ce maudit voyage.... à te désespérer !
Dès l'aurore , à son char tu la conduis toi-même ;
Soudain , ses deux coursiers , d'une prestesse extrême ,
Dérobent à tes yeux d'Epinai pour toujours :
Tu retournes , soudain , aux lieux de tes amours ,

Prendre un dernier repas auprès de ta Sophie,
Résolu de ne voir en elle qu'une amie ;
Et dans la crainte encor d'outrager son amant,
Tu portes sur ton sein, tu portes prudemment,
L'écrit de Saint-Lambert pour te servir d'égide.
Souvent en cheminant tu le lis, le relis ;
Mais tel qu'un lévrier qui cherche après son guide,
Dompté par ta raison, écoutant ses avis;
Tu cours après Sophie ; et reprenant courage,
Tu cherches, l'aperçois dans un sombre bocage.
Ton cœur qui bat déjà, redouble en l'approchant;
Tu te trouves près d'elle, et comprimant ton âme,
Pour cette fois, Rousseau, tu crois vaincre ta flamme.
Elle voit dans ton cœur toujours même penchant;
Son entretien t'émeut : ô scène ravissante !
Des efforts que tu fais elle est reconnaissante !
Bonheur inespéré ! délicieux moment !
Ah ! vous trompez encor ce cœur trop confiant.

La comtesse t'annonce enfin que, pour lui plaire,
Saint-Lambert, fatigué des chances de la guerre,
Vient mettre à ses genoux et son casque et sa foi,
Qu'il veut couler ses jours paisibles et sans effroi,
Auprès de son amante à jamais adorée.
Vous, d'ivresse remplis, c'est dans cette soirée (7)

Que vous formez soudain les plus rians projets
D'une société, d'unir vos intérêts,
Dont l'intime lien pourrait être durable,
Possédant ce qu'il faut pour la rendre agréable.
Mais, Jean-Jacque, il n'est plus pour toi de vrai bonheur,
Il faut un autre choix à ton sensible cœur :
Une si douce vie était une chimère,
Et celle qui t'attend tu ne la prévois guère.
Sophie ignore encor tous tes nouveaux tourmens, (8)
Son cœur toujours rempli des plus doux sentimens,
Te blâme de quitter brusquement l'Ermitage,
« Et tu devais, dit-elle, être de ce voyage. »
Mais lorsque tu lui dis tes motifs de refus,
Après t'avoir prié de ménager son âme,
Elle te plaint, gémit, et ne t'en parle plus :
Tu promets, tiens parole, et te charges du blâme.
Il faut quitter Sophie, ô moment déchirant ! (9)
Mais avec quel accent tu dis, en soupirant,
« De ce cœur enflammé, comme en cette journée,
» Ma Sophie, oui jamais, ne fut autant aimée ! »
Pour la dernière fois tu prends d'elle un baisé.....
Qu'il diffère de ceux qui t'avaient embrasé !
Lorsqu'hélas ! t'échappant de ton humble Ermitage,
Tu volais à ses pieds gémir sous le feuillage !

Ta Sophie, en fuyant, laisse au fond de ton cœur
Tous les tourmens affreux de ta trop folle ardeur;
Tes sens en sont troublés, ils consument ton âme!
Abjure, il en est temps, cette funeste flamme.
Mais comment te tirer des cruels embarras (10)
Que ces deux sœurs, Rousseau, font naître sous tes pas?
Ayant très-prudemment refusé ce voyage,
Tu ne le peux, Rousseau, qu'en fuyant l'Ermitage.
Et pour ne pas trahir l'amour et l'amitié, (11)
Que vas-tu devenir dans ce péril extrême?
Contre toi généreux, et pour toi sans pitié,
Tu t'accuses de tout et t'avilis toi-même.
Tes amis profitant de ta noble action,
S'en servent pour noircir ta réputation.
D'après leurs vils propos, leur but, leur politique, (12)
Ce sacrifice a pu de l'estime publique
Te priver quelque temps; mais avec ton repos
Il t'a rendu la tienne et soulagé tes maux.
Cette estime de toi te rend ta quiétude,
Et te console enfin de tant d'ingratitude.
L'orage du malheur, Jean-Jacques, n'est pas loin,
De courage ton âme a le plus grand besoin;
Un orage effrayant vient planer sur ta tête,
Il porte ton destin et t'apprendra bientôt

Qu'enfin, tels que les flots qu'agite la tempête,
Emilie et Sophie, et Grimm et Diderot,
Et bien d'autres encor, opposés par système,
Vont porter dans ton cœur l'épouvante et l'effroi.
Oui, tu seras l'objet du plus vil stratagême;
Cette ligue n'aura nulle pitié de toi.
Grimm, de tes faux amis toujours le plus perfide, (13)
Et toujours de ta perte aussi le plus avide,
Est celui qui paraît ne prendre aucune part
A ce tissu d'horreurs qu'il ourdit avec art.
Qui peut lire, Rousseau, cette lettre offensante (14)
Que sa haine t'écrit dans sa fureur ardente?
Quoi! dans sa vaine morgue il ose, il te défend
Sa présence à jamais, et tranche du sultan!
Dans le succès, parfois, le méchant en impose,
Sur les jeux de l'intrigue il s'ébat, se repose.
De toi Grimm ne craint rien, long-temps il t'a trompé, (15)
L'homme a cessé de feindre, et le masque est tombé.
Bannissant de ton cœur, d'être injuste la crainte
Envers l'audacieux artisan de tes maux,
Pour ne pas t'attirer d'autres malheurs nouveaux
A son cœur criminel tu te livres sans feinte.
Mais Emilie et Grimm, de concert tous les deux, (16)
Ainsi que deux vautours qui fondent sur leur proie,

Déchirent leur victime et triomphent de joie ;
Tels ils fondent sur toi, te dévorent des yeux,
Et se croyant vainqueurs ils t'accablent d'outrage.
Oui, tu dois succomber sous leur affreuse rage ;
Profanant sans remords leur ancienne amitié,
Ils jouissent déjà de te voir sans ressource ;
Ils vont te déchirer : pour toi plus de pitié ;
Ce couple criminel rouvre encore la source
Des malheurs inouis qui creusent ton tombeau.

Que vas-tu devenir, infortuné Rousseau ! (17)
Quel sort affreux pour toi ! quelle crise effroyable !
Où t'a conduit ton cœur...... ton amour indomptable !
Non, tu n'as plus d'amis, tous s'éloignent de toi !
Diderot te restait ; mais il manque à sa foi !
Ta Sophie elle-même, à tes lettres brûlantes,
Où tu peins tes soucis, tes chagrins, sa froideur,
Ne répond plus, hélas ! et tout navre ton cœur,
T'accable de malheurs, de peines dévorantes !
Immobile, stupide, et ne pouvant agir,
Tu rêves, tu gémis, tu restes sans courage.

Cependant tu voudrais quitter ton Ermitage ;
Mais l'aquilon cruel, hélas ! se fait sentir.

A ton ancienne amie il faut pourtant répondre, (18)
Pour détruire à ses yeux tout droit de te confondre,

A moins de te trouver bien plus digne, Rousseau,
Du traitement cruel dont tous deux de nouveau
T'accablent sans pitié, t'accablent sans réserve!
Mais tu prends le parti, dans ces affreux momens,
De lui notifier soudain tes sentimens,
Afin que cette amie, ô Rousseau! te préserve,
Par bienséance ou bien par générosité,
De te trouver, l'hiver, sans toît et sans asile.
Croyant te reposer sur son humanité,
Tu traces ce billet d'un esprit plus tranquille:
« Si l'on pouvait, madame, expirer de douleurs,
» Mes jours seraient finis, ainsi que mes malheurs.
» L'amitié pour toujours entre nous est éteinte;
» Ses titres sont sacrés, je dois les respecter,
» Elle a fait mon bonheur, je dois la regretter.
» Tout ce que je vous dis, c'est de cœur, c'est sans feinte,
» Votre bonté, madame, et vos soins assidus,
» Cette ancienne amitié si constante, si tendre,
» Ne sauraient pour mon âme être à jamais perdus;
» Toujours j'aurai pour vous, je ne puis m'en défendre,
» Un cœur reconnaissant et tel qu'on doit l'avoir
» Pour ceux qu'on n'aime plus et qu'on ne veut plus voir.
» Toute explication deviendrait inutile.
» De me perdre, madame, il vous est si facile!

» Ma conscience en paix fait seule mon bonheur ;
» Mais consultez la vôtre et jugez ma douleur.
» J'ai voulu..... je devais quitter la solitude.
» On prétend que je dois attendre le printemps :
» Si vous y consentez...... la saison est bien rude !
» J'y resterai l'hiver avec tous mes tourmens. »
Cette lettre partie, écrite avec courage,
Tu pouvais te flatter d'attendre à l'Ermitage
Le retour consolant du printemps désiré,
Pour pouvoir, sans scandale, un peu plus rassuré,
Délaisser pour toujours cette retraite aimable
Où ton cœur s'embrasa d'une flamme coupable.
Sur Emilie et Grimm Rousseau ne compte plus,
Ta perte est assurée et tes soins superflus ;
L'instant de t'accabler pour eux est trop propice ;
Aussi, dès cet instant, commandant ton supplice,
Te regardant déjà comme un vil malheureux,
Ils rejettent bien loin ta prière et tes vœux.
Ce n'est plus Philomène et sa voix si touchante,
Qui distrait tes loisirs, qui toujours les enchante ;
De l'oiseau de la nuit c'est l'organe effrayant,
Dont les cris ténébreux prédisent le moment
Où tes trois ennemis unissant leurs vengeances,
Ne feront qu'aggraver tes nombreuses souffrances.

Vois-tu, dans les frimas, ce nouveau messager (19)
Qui franchit ta forêt et court d'un pas léger?
Il t'apporte, ô Rousseau! la réponse fatale
Que tu n'attendais pas de Genève aussitôt.
Quel présage funeste! et quel affreux complot!
Lis, relis, malheureux! cette lettre infernale,
Relis ce qu'ose écrire Emilie en courroux:
C'est l'arrêt foudroyant d'un cœur fier et jaloux.
« Depuis long-temps, Rousseau, vous êtes en délire:
» Oubliez votre amie et même ses bienfaits!
» Toujours, vous le savez, j'ai comblé vos souhaits,
» Je n'ai plus qu'à vous plaindre, et pourtant je désire
» Voir votre conscience en paix comme la mienne;
» Que tout ainsi qu'à moi nul mal ne vous survienne.
» Vous êtes malheureux, vous vous forgez des maux,
» Vous ne voyez partout que fourbes et complots;
» Mais puisque vous vouliez quitter votre Ermitage,
» Et que vous le deviez..... Mais manquer de courage,
» Dire qu'on vous retient, tout cela me surprend:
» Vos amis ont eu tort. Pour moi, dans ce moment,
» Je ferai mon devoir: vous connaissez le vôtre,
» Je me tais pour toujours et sur l'un et sur l'autre. »
Je ne vous peindrai pas, ô sensible lecteur!
Qui vénérez Jean-Jacque et plaignez ses malheurs,

L'effet que produisit cet écrit sur son âme,
Quoi qu'il le sût trop bien qu'il méritait ce blâme.
Pouvait-il donc s'attendre à tant d'inimitié,
Qu'on lui ravirait tout, tout jusqu'à la pitié?
Mais je vais vous montrer sa fierté, son courage,
Quand il abandonna pour toujours l'Ermitage.

Peignez-vous, cher lecteur, le trop faible Rousseau, (20)
Dont l'indignation irrite le cerveau,
Oubliant ses douleurs et la saison glacée,
Bravant les aquilons, augures de terreur,
Qui n'offrent à ses yeux qu'un théâtre d'horreur,
Et les maux dont son âme est toujours menacée:
N'écoutant que l'honneur, affrontant le destin,
Il fait tête à l'orage, et fait serment enfin
De ne pas voir le jour huit fois encor paraître,
Sans avoir délaissé son asile champêtre,
Préférant bivaquer au milieu des forêts
Et laisser aux passans ses modiques effets.

Tel qu'un pécheur voguant contre l'onde rebelle,
Affrontant, pour sa vie, et l'orage et les flots,
Abandonne au destin sa trop faible nacelle;
Tel on a vu Rousseau, redoutant les complots,
Délaisser son asile et ne voir d'espérance,
Seul, au milieu des, bois que dans la Providence.

Elle va seconder ta constance, ô Rousseau !
Et te fortifier par un secours nouveau.
Le bruit de tes malheurs, ta fuite, ton courage,
Tout est bientôt connu de tout le voisinage.
Mû d'un beau sentiment, le magistrat *Mathas* (21)
Vient te tirer enfin de ce triste embarras ;
Il t'offre sa maison pour retraite paisible.
(On la nomme, lecteur, le Petit Mont-Louis.)
Oh ! quelle offre plus chère à ton âme sensible !
Oh ! quel coup plus fatal contre tes ennemis !
Avec empressement et rempli d'assurance,
Tu reçus ce bienfait avec reconnaissance.
Soudain avec Mathas le traité fut conclu ;
Tu n'as plus que Thérèse, et tu cours auprès d'elle
Lui porter aussitôt cette heureuse nouvelle.
Vos cœurs remplis de joie, et toi bien résolu,
Vous chargez à la hâte un chariot rustique,
D'un ménage exigu, plus que philosophique,
Laissant à l'Ermitage, en toute sûreté,
Celui que l'amitié de cœur t'avait prêté.
Avec peine, en deux jours, gravissant la colline,
Thérèse avec courage, et bravant la ravine,
Fait traîner les effets ; mais tu ne voulus pas
Que la vieille mégère accompagnât tes pas.

Oui, tu te séparas de cette femme horrible; (21)
Même à Thérèse en pleurs ton cœur fut insensible,
Mais tu comblas sa mère et de biens et de soins,
Et pour toujours enfin pourvus à ses besoins.
Pour cette fois, Rousseau, tu tressailles de joie,
De voir qu'à tes amis vient d'échapper leur proie.
A peine tu te vois chez Mathas débarqué,
Que tu relus l'écrit dont tu fus si piqué :
Ne redoutant plus rien, pas même une semonce,
Toujours plus irrité tu fais cette réponse :
« De si simple il n'est rien, madame, sur ma foi,
» Et de si nécessaire et pour vous et pour moi,
» Pour vous plaire aujourd'hui, que de fuir l'Ermitage;
» Je dois me résigner et céder à l'orage;
» Je croyais y passer le reste de mes jours,
» Mais l'homme n'est qu'erreur et se trompe toujours :
» Privé de vos bontés, n'y devant plus prétendre,
» De quitter ce séjour je n'ai pu me défendre;
» Mon destin, malgré moi, me le fit habiter,
» J'en sors également même sans hésiter.
» Vos ordres sont remplis avec exactitude;
» S'il m'eût coûté moins cher ce funeste séjour,
» Je vous remercîrais jusqu'à mon dernier jour;
» Mais on navra mon cœur dans votre solitude.

» Oui, vous avez raison, je suis bien malheureux,
» Personne plus que vous, hélas! ne le sait mieux;
» Et si c'est un malheur de se tromper, madame,
» Sur le choix des amis qu'on porte dans son âme,
» Croyez qu'il en est un qui n'est pas moins cruel:
» Oh! c'est de revenir d'une erreur si charmante,
» Qui faisait le bonheur d'une vie innocente,
» Et qui devient pour elle un tourment éternel. »

FIN DU QUATRIÈME CHANT.

NOTES

DU QUATRIÈME CHANT.

---

(1) *Tu cours vers Emilie, etc.* Nous arrivons enfin à l'événement qui brouilla, pour la vie, J. J. Rousseau avec madame d'Epinai, événement qui le rendit victime des intrigues de cette dame avec Grimm, et dont le résultat fut son départ de l'Ermitage. Voilà comme Rousseau s'exprime à ce sujet : « Un jour que je ne songeais à rien moins, » madame d'Epinai m'envoya chercher. En entrant, j'a- » perçus dans ses yeux un air de trouble, dont je fus » d'autant plus frappé, que cet air ne lui était point ordi- » naire, personne au monde ne sachant mieux qu'elle » gouverner son visage et ses mouvemens. Mon ami, me » dit-elle, je pars pour Genève; ma poitrine est en mau- » vais état, ma santé se délabre, au point que, toute » chose cessante, il faut que j'aille voir et consulter Tron- » chin. Cette résolution, si brusquement prise, et à l'entrée » de la mauvaise saison, m'étonna d'autant plus, que je » l'avais quittée trente-six heures auparavant, sans qu'il en » fût question. Je lui demandai qui elle emmenerait avec » elle : elle me dit qu'elle emmenerait son fils, avec M. de » Linant; et puis elle ajouta négligemment : « Et vous, » mon Ours, ne viendrez-vous pas aussi ? » Comme je ne » crus pas qu'elle parlait sérieusement, sachant que dans » la saison où nous entrions j'étais à peine en état de sortir » de ma chambre, je plaisantai sur l'utilité du cortége d'un » malade : elle parut elle-même n'en avoir pas fait tout de » bon la proposition, et il n'en fut plus question. »

(2) *A bien d'autres secrets, etc.* Il importait beaucoup à madame d'Epinai de cacher le secret mystérieux de son voyage à Genève, c'est-à-dire (suivant plusieurs écrits), qu'elle était grosse de Grimm. Ce qui paraîtrait venir à l'appui de cette opinion, c'est ce que dit M. de Lisieux : « Qu'il » est effrayé de son changement et de sa maigreur, et que ce » qui le frappa le plus, ce fut un certain tiraillement con- » vulsif qui allongeait ses traits. » Il paraîtrait encore que c'est là le secret dont parle Rousseau, quand il dit : « Je » n'avais pas besoin de pénétration pour comprendre qu'il » y avait à ce voyage un motif secret qu'on me taisait. Ce » secret, qui n'en était un dans toute la maison que pour » moi, fut découvert, dès le lendemain, par Thérèse, à qui » *Tessier*, le maître-d'hôtel, qui le savait de la femme-de- » chambre, le révéla. Quoique je ne doive pas ce secret à » madame d'Epinai, puisque je ne le tiens pas d'elle, il est » trop lié avec ceux que j'en tiens, pour que je puisse l'en » séparer : ainsi je me tairai sur cet article. Mais ces secrets, » qui ne sont sortis de ma bouche ni de ma plume, ont » été sus de trop de gens, pour pouvoir être ignorés dans » tous les alentours de madame d'Epinai. »

Cependant il est un fait qui semblerait fortement contrarier cette opinion, c'est qu'elle fut accompagnée de son mari dans son voyage.

(3) *Tu traces ta réponse, etc.* Le tremblement de colère, l'éblouissement qu'éprouvait Rousseau en lisant ce billet, ne lui permirent pas d'achever; mais, après le premier transport de son indignation, il en reprit la lecture; il y remarqua avec quelle adresse Diderot affectait un ton plus doux, plus caressant, plus honnête, que dans toutes ses lettres précédentes. L'imagination montée, il traça précipitamment une réponse (dont je transcris ici quelques fragmens), qu'il porta soudain à la Chevrette, pour la lire

lui-même à madame d'Epinai, avec le billet de Diderot : « Mon cher ami, dit Rousseau, vous ne pouvez savoir ni » la force des obligations que je puis avoir à madame d'Epi- » nai, ni jusqu'à quel point elles me lient, ni si elle a » réellement besoin de moi dans son voyage, ni si elle dé- » sire que je l'accompagne, ni s'il m'est possible de le faire, » ni les raisons que je puis avoir de m'en abstenir. Je ne » refuse pas de discuter avec vous sur tous ces points; » mais, en attendant, convenez que me prescrire si affir- » mativement ce que je dois faire, sans vous être mis en » état de juger, c'est, mon cher philosophe, opiner en » franc étourdi. Ce que je vois de pis à cela, est que votre » avis ne vient pas de vous. Outre que je suis peu d'humeur » à me laisser mener, sous votre nom, par le tiers et le » quart, je trouve à ces ricochets certains détours qui ne » vont pas à votre franchise, et dont vous ferez bien, et » pour vous et pour moi, de vous abstenir désormais..... » Vous craignez qu'on interprète mal ma conduite; mais » je défie un cœur comme le vôtre d'oser mal penser du » mien : d'autres, peut-être, parleraient mieux de moi, si » je leur ressemblais davantage. Que Dieu me préserve de » me faire approuver d'eux ! Que les méchans m'épient et » m'interprètent : Rousseau n'est pas fait pour les craindre, » ni Diderot pour les écouter, etc. »

(4) *Combien tu fus charmé, etc.* En entrant dans la chambre de madame d'Epinai, Rousseau y trouva Grimm; il en fut charmé, et sans se déconcerter il leur lut ces deux lettres * avec une intrépidité dont il ne se serait pas cru capable. Rousseau dit à ce sujet : « A cette audace inat- » tendue dans un homme ordinairement si craintif, je les » vis, l'un et l'autre, attérés, abasourdis, ne répondant » pas un mot; je vis, sur-tout, cet homme arrogant baisser

* C'est-à-dire la lettre de Diderot, et sa réponse.

» les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes » regards : mais, dans le même instant, au fond de son » cœur, il jurait ma perte, et je suis sûr qu'ils la concer- » tèrent avant de se séparer. » Le tuteur de madame d'Epinai rapporte une scène très-sérieuse, à la suite de laquelle madame d'Epinai aurait voulu chasser Rousseau, et celui-ci aurait demandé grâce, de la manière la plus humiliante, en tombant à ses genoux, pour la supplier de le laisser à l'Ermitage jusqu'à son retour, ou, du moins, jusqu'au printemps. Le tuteur ajoute que madame d'Epinai lui aurait dit : « Vous en êtes le maître, tant que » vous vous y trouverez bien. » J'observe au lecteur qu'il n'y a plus de conformité entre le récit de Jean-Jacques et celui du tuteur, qui n'est autre que celui de l'auteur des Mémoires. (Grimm.) Il faut cependant opter, je ne balance pas. Quoi! Rousseau, qui refusa les pensions de plusieurs souverains, qui traita si mal M. de *Corancez* à l'occasion des arrérages de la pension que lui faisait le roi d'Angleterre ; qui renvoya tous les cadeaux qu'on lui fit, aurait aussi platement sollicité la faveur de rester à l'Ermitage, lui, dont il a fallu, d'après le témoignage même de madame d'Epinai, arracher le consentement, pour l'y faire entrer ? On verra bientôt, au contraire, avec quelle noblesse et quel courage il en accepta le congé. « Qu'a fait pour moi, » dit-il, dans sa longue lettre à Grimm, datée de l'Ermitage, » 19 novembre 1757, qu'a fait pour moi madame d'Epinai? » Vous le savez mieux que personne, et j'en puis parler » librement avec vous : elle a fait bâtir, à mon occasion, » une petite maison à l'Ermitage, m'a engagé d'y loger, » et j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin de rendre l'ha- » bitation agréable et sûre. Qu'ai-je fait, de mon côté, » pour madame d'Epinai? Dans le temps que j'étais près » de me retirer dans ma patrie, que je le désirais si vive- » ment, et que j'aurais dû le faire, elle remua ciel et terre

» pour me retenir. A force de sollicitations et d'intrigues » elle réussit; elle vainquit ma longue résistance, mes » vœux, mon goût, l'improbation de mes amis. Tout céda » dans mon cœur à son ascendant; je me laissai conduire » à l'Ermitage. »

(5) *A peine on recueillait, etc.* Rousseau venait de recevoir de Saint-Lambert la réponse à la lettre qu'il lui avait écrite. (*Voyez* la note 12 du troisième chant.) La saison devenait rigoureuse, et l'on commençait à quitter la campagne; c'est alors, dit Jean-Jacques : « Que madame » d'Houdetot me marqua le jour où elle comptait venir faire » ses adieux à la vallée, et me donna rendez-vous à Eau- » bonne. Ce jour se trouva par hasard le même où ma- » dame d'Epinai quittait la Chevrette pour aller à Paris » achever les préparatifs de son voyage. Heureusement elle » partit le matin, et j'eus le temps encore, en la quittant, » d'aller diner avec sa belle-sœur. J'avais la lettre de Saint- » Lambert dans ma poche, je la lus plusieurs fois en mar- » chant; cette lettre me servit d'égide contre ma faiblesse. »

(6) *Pour cette fois Jean-Jacques, etc.* « Je fis, dit » Rousseau, et tins la résolution de ne voir plus en ma- » dame d'Houdetot que mon amie et la maîtresse de mon » ami, et je passai tête-à-tête avec elle quatre à cinq heures » dans un calme délicieux, préférable infiniment même, » quant à la jouissance, à ces accès de fièvre ardente que » jusqu'alors j'avais eus auprès d'elle. Comme elle savait » trop que mon cœur n'était pas changé, elle fut sensible » aux efforts que j'avais faits pour me vaincre; elle m'en » estima davantage, et j'eus le plaisir de voir que son amitié » pour moi n'était point éteinte. »

(7) *Vous, d'ivresse remplis, etc.* Madame d'Houdetot annonça à Rousseau le retour prochain de Saint-Lambert,

qui, quoique bien rétabli de son attaque, ne se croyait plus en état de soutenir les fatigues de la guerre ; elle lui dit qu'il quittait le service pour venir vivre paisiblement auprès d'elle. « Nous formâmes, dit Rousseau, le projet » charmant d'une aimable société entre nous trois, et nous » pouvions espérer que l'exécution de ce projet serait du- » rable, vu que tous les sentimens qui peuvent unir des » cœurs sensibles et droits en faisaient la base, et que » nous rassemblions à nous trois assez de talens et de con- » naissances pour nous suffire à nous-mêmes, et n'avoir » besoin d'aucun supplément étranger. Hélas! en me li- » vrant à l'espoir d'une si douce vie, je ne songeais guère » à celle qui m'attendait. »

(8) *Sophie ignore encore, etc.* Bercé par cette douce espérance, Rousseau parla de sa situation avec madame d'Epinai. Il montra à madame d'Houdetot la lettre de Diderot, et sa réponse ; il lui détailla tout ce qui s'était passé à cet égard, et lui déclara la résolution où il était de quitter l'Ermitage. « Elle s'y opposa vivement, dit Rousseau, et » par des raisons toutes puissantes sur mon cœur. Elle me » témoigna combien elle eût désiré que j'eusse fait le voyage » de Genève, prévoyant qu'on ne manquerait pas de la » compromettre dans mon refus ; ce que la lettre de Di- » derot semblait annoncer d'avance. Cependant, comme » elle savait mes raisons aussi bien que moi-même, elle » n'insista plus sur cet article. » Madame d'Houdetot conjura Rousseau d'éviter tout éclat à quelque prix que ce fût, et de colorer son refus de manière à éloigner l'injuste soupçon qu'elle y avait pris part. Rousseau promit, et tint parole.

(9) *Il faut quitter Sophie, etc.* « Je le puis jurer, dit » Rousseau, loin que ma passion malheureuse eût rien » perdu de sa force, je n'aimai jamais ma Sophie aussi

» vivement, aussi tendrement que je fis ce jour-là. Mais » telle fut l'impression que firent sur moi la lettre de Saint-» Lambert, le sentiment du devoir, et l'horreur de la » perfidie, que, durant toute cette entrevue, mes sens me » laissèrent pleinement en paix auprès d'elle, et que je ne » fus pas même tenté de lui baiser la main. En partant, » elle m'embrassa devant ses gens. Ce baiser, si différent » de ceux que je lui avais dérobés quelquefois sous le feuil-» lage, me fut garant que j'avais pris l'empire sur moi-» même. Je suis presqu'assuré que si mon cœur avait pris » le temps de se raffermir dans le calme, il ne me fallait » pas trois mois pour être guéri radicalement. »

« Ici, dit encore Rousseau, finissent mes liaisons per-» sonnelles avec madame d'Houdetot; liaisons dont cha-» cun a pu juger sur les apparences, selon les dispositions » de son propre cœur, mais dans lesquelles la passion que » m'inspira cette aimable femme, passion la plus vive peut-» être qu'aucun homme ait jamais sentie, s'honorera tou-» jours entre le ciel et nous de rares et pénibles sacrifices » faits par tous deux au devoir, à l'honneur, à l'amour » et à l'amitié. Nous nous étions trop élevés aux yeux l'un » de l'autre pour pouvoir nous avilir aisément... C'est ainsi » qu'après une si longue amitié pour l'une de ces deux » femmes, et un si vif amour pour l'autre, je leur fis sé-» parément mes adieux en un même jour, à l'une pour » ne la revoir de ma vie; à l'autre, pour ne la revoir que » deux fois dans les occasions que je dirai ci-après. »

(10) *Mais comment te tirer, etc.* Après le départ de madame d'Epinai et de madame d'Houdetot, Rousseau se trouva dans le plus grand embarras pour remplir tant de devoirs pressans et contradictoires. « Si j'eusse été, dit-il, » dans mon état naturel, après la proposition et le refus de » ce voyage de Genève, je n'avais qu'à rester tranquille et

» tout était dit; mais j'en avais sottement fait une affaire » qui ne pouvait rester dans l'état où elle était, et je ne » pouvais me dispenser de toute ultérieure explication » qu'en quittant l'Ermitage. »

(11) *Et pour ne pas trahir, etc.* Rousseau ne pouvait alléguer la véritable cause de son refus sans outrager madame d'Epinai. « Tout bien considéré, dit-il, je me trouvai » dans la dure, mais indispensable, alternative de man- » quer à madame d'Epinai, à madame d'Houdetot, ou à » moi-même, et je pris le dernier parti; je le pris haute- » ment, pleinement, sans tergiverser, et avec une géné- » rosité digne assurément de laver les fautes qui m'avaient » réduit à cette extrémité. »

(12) *D'après leurs vils propos, etc.* « Ce sacrifice, dit » Rousseau, dont mes ennemis ont su tirer parti, et qu'ils » attendaient peut-être, a fait la ruine de ma réputation, » et m'a ôté, par leur soin, l'estime publique; mais il » m'a rendu la mienne et m'a consolé dans mes malheurs. »

(13) *Grimm, de tes faux amis, etc.* « Grimm, dit » Rousseau, était le seul qui parût n'avoir pris aucune » part dans cette affaire, et ce fut à lui que je résolus de » m'adresser... Je lui écrivis une longue lettre (celle » dont j'ai déjà fait mention dans la note 4 de ce chant), » dans laquelle j'exposai le ridicule de vouloir me faire » un devoir de ce voyage de Genève, l'inutilité, l'embarras » même dont j'y aurais été à madame d'Epinai, et les in- » convéniens qui en auraient résulté pour moi-même..... » Cette lettre finissait par un acte de confiance dont tout » autre homme aurait été touché. » Effectivement Rousseau, dans cette circonstance, consulte Grimm, le prend pour arbitre, et déclare qu'il se conformera à son avis, quel qu'il puisse être, dût-il même opiner pour son dé-

part. Grimm répondit à cette longue lettre, que le départ de madame d'Epinai était reculé, son fils étant malade; qu'il fallait attendre, qu'il reverrait sa lettre; qu'il se tienne tranquille à l'Ermitage, qu'il lui fera passer son avis à temps, etc..... Frappé d'étonnement en lisant cette lettre, Rousseau cherche avec inquiétude ce qu'elle peut signifier, sans en pouvoir pénétrer l'intention et le but.

(14) *Qui peut lire, ô Rousseau, etc.* « Après des siècles
» d'attente, dit Rousseau, dans la cruelle incertitude où
» cet homme barbare m'avait plongé, j'appris au bout de
» huit à dix jours que madame d'Epinai était partie, et je
» reçus de lui (Grimm) une seconde lettre. Elle n'était
» que de sept à huit lignes que je n'achevai pas de lire.....
» C'était une rupture, mais dans des termes tels que la
» plus infernale haine les peut dicter, et qui même deve-
» naient bêtes à force de vouloir être offensans. Il me dé-
» fendit sa présence, comme il m'aurait défendu ses états.
» Il ne manquait à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue
» avec plus de sang-froid. Sans la transcrire, sans même
» en achever la lecture, je la lui renvoyai sur-le-champ
» avec celle-ci : « J'achève trop tard de vous connaître.
» Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de
» méditer ! je vous la renvoie, elle n'est pas pour moi.
» Vous pouvez montrer la mienne à toute la terre et me
» haïr ouvertement, ce sera de votre part une fausseté de
» moins. »

On voit, par ce que dit Rousseau, que la seconde lettre de Grimm n'était que de sept à huit lignes, tandis que celle que madame d'Epinai a transcrite dans ses mémoires est beaucoup plus longue, et d'un style moins outrageant que celui dont se plaint Jean-Jacques. Il est permis de croire que ce n'est pas la même ; on peut même en conclure que Grimm ayant survécu pendant vingt-neuf ans

à Jean-Jacques, et vu ses Confessions, il a pu l'arranger comme il convenait à ses intérêts.

(15) *De toi Grimm ne craint rien, etc.* « Voilà, dit » Rousseau, comment, après m'avoir si long-temps trompé, » cet homme enfin quitta pour moi son masque, persuadé » que, dans l'état où il avait amené les choses, il cessait » d'en avoir besoin. Soulagé de la crainte d'être injuste » envers ce misérable, je l'abandonnai à son propre cœur » et cessai de penser à lui. »

(16) *Mais Emilie et Grimm, etc.* « Huit jours après » cette lettre, dit Rousseau, je reçus de madame d'Epinai une » réponse à ma précédente (à une qu'il lui donna lors de » son départ, et qu'elle n'avait pas lue.) Je compris, au » ton qu'elle y prenait avec moi pour la première fois de sa » vie, que l'un et l'autre (elle et Grimm) comptant sur le » succès de leur mesure, agissaient de concert, et que, » me regardant comme un homme perdu sans ressource, » ils se livraient désormais sans risque au plaisir d'achever » de m'écraser. »

(17) *Que vas-tu devenir, etc.* Rousseau ne savait plus que devenir. Il se voyait abandonné de tous ses amis, de Diderot, qui se vantait de lui rester seul fidèle, et de Sophie même qui ne répondait plus à ses lettres brûlantes, dont voici quelques fragmens. Dans celle du 8 novembre 1758, Rousseau lui dit : « Je ne trouve de toutes parts » que sujets de désespoir. Il me reste une seule espérance; » elle peut me consoler de tout et me rendre le courage, » hâtez-vous de la confirmer, ou de la détruire. Ai-je en- » core une amie et un ami? un mot.... un seul mot et je » puis vivre... Je vais déloger de l'ermitage..... Ma respec- » table amie, je ne vous reverrai jamais, je le sens à la tris- » tesse qui me serre le cœur; mais je m'occuperai de vous » dans ma retraite, je songerai que j'ai deux amis au monde,

» et j'oublierai que je suis seul. » Dans une autre du même mois, il dit : « Ah! si vous continuez à vous taire, je vous » aurai trop entendue. Songez à l'état où je suis et consultez » votre bon cœur. Je puis supporter d'être abandonné de » tout le monde; mais vous!.... vous qui me connaissez si » bien!... Grand Dieu ! suis-je un scélérat ? un scélérat, » moi! je l'apprends bien tard. C'est M. Grimm, c'est mon » ancien ami, c'est celui qui me doit tous les amis qu'il » m'ôte, qui a fait cette belle découverte et qui la publie. » Hélas ! il est l'honnête homme, et moi je suis l'ingrat. Il » jouit des honneurs de la vertu pour avoir perdu son ami, » et moi je suis dans l'opprobre pour n'avoir pu flatter une » femme perfide, ni m'asservir à celle que j'étais forcé de » haïr. Ah ! si j'étais un méchant, que toute la race hu- » maine est vile ! Cruelle ! fallait-il céder aux séductions de » la fausseté et faire mourir de douleur celui qui ne vivait » que pour vous aimer? Adieu : je ne vous parlerai plus » de moi; mais si je ne puis vous oublier, je vous défie » d'oublier à votre tour ce cœur que vous méprisez, ni » d'en trouver jamais un semblable. » Je n'ai pu résister aux sentimens exprimés dans cette lettre, je l'ai transcrite en entier.

Et enfin, dans une autre lettre de janvier 1759, il dit : « Votre barbarie est inconcevable; elle n'est pas de vous... » Ce silence est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'é- » gal..... Et vous aussi,... et vous aussi, Sophie, vous me » croyez un méchant! Ah Dieu! si, vous, vous le croyez, » à qui donc en appelerai-je?..... Ah! je porte dans un » cœur innocent toutes les horreurs du crime... si j'espérais » vous fléchir, j'irais, ne pouvant arriver jusqu'à vous, » vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de » vous; trop heureux d'être foulé aux pieds des chevaux, » écrasé sous votre carosse, et vous arracher au moins un » regret à ma mort.... N'en parlons plus : la pitié n'efface

» point le mépris.... J'implore de la vertu la force de sup» porter le plus douloureux des opprobres. Mais pour m'a» voir ôté votre estime, faut-il renoncer à l'humanité ? » Méchant ou non, quel bien attendez-vous de mettre un » homme au désespoir, etc. »

(18) *A ton ancienne amie, etc.* Rousseau, abandonné comme je l'ai dit, voyant que l'hiver se faisait déjà sentir, et avec lui les atteintes de ses maux, ne sachant ni où aller, ni comment se traîner, écrivit la lettre que j'ai mise en vers, ainsi que la réponse de madame d'Epinai. « Cette » lettre partie, dit Rousseau, je ne pensai plus qu'à me » tranquilliser à l'ermitage en y soignant ma santé, tâ» chant de recouvrer mes forces et de prendre des me» sures pour en sortir au printemps sans bruit et sans affi» cher une rupture. » Dans l'intervalle de sa lettre à la réponse, Rousseau eut une visite de Diderot qu'il lui avait souvent promise et manquée. On ne peut juger, ainsi qu'il le dit, du plaisir qu'il éprouva d'épancher son cœur dans le sien et de l'éclairer sur beaucoup de faits qu'on lui avait tus, déguisés, ou supposés, sans compromettre madame d'Houdetot. Il lui parla des indignes manœuvres de madame d'Epinai pour surprendre les lettres très-innocentes qu'elle lui écrivait. Thérèse affirma, mais sa mère soutint hardiment que cela n'était point à sa connaissance. Elle ose démentir Rousseau en face de Diderot. Ce fut un trait décisif pour lui. Il dit : « Je sentis vivement mon im» prudence d'avoir gardé si long-temps une pareille » femme..... Je sentis ce que je devais à la fille, dont l'iné» branlable droiture contrastait avec l'indigne lâcheté de » la mère; mais dès-lors mon parti fut pris sur le compte » de la vieille, et je n'attendais que le moment de l'exé» cuter. »

(19) *Vois-tu dans les frimas, etc.* Le 10 décembre,

Rousseau reçut la réponse dont j'ai parlé dans la note précédente, qui fut pour lui un congé en bonne forme. « Un » congé si imprévu, dit Rousseau, mais si nettement prononcé, ne me laissa pas un instant à balancer; il fallait » sortir sur-le-champ, quelque temps qu'il fît, en quelque » temps que je fusse, dussé-je coucher dans les bois et » sur la neige, dont la terre était alors couverte. »

(20) *Peignez-vous, cher lecteur, etc.* « Je me trouvai, » dit Rousseau, dans le plus grand embarras où j'aie été de » ma vie; mais ma résolution était prise. Je jurai, quoi » qu'il arrivât, de ne pas coucher à l'Ermitage le huitième » jour. Je me mis en devoir de sortir mes effets, déterminé » à les laisser en plein champ, plutôt que de ne pas rendre » les clefs dans la huitaine; car je voulais sur-tout que » tout fût fait avant qu'on pût écrire à Genève et recevoir » réponse. J'étais d'un courage que je ne m'étais jamais » senti; toutes mes forces étaient revenues : l'honneur et » l'indignation m'en rendirent, sur lesquelles madame » d'Epinai n'avait pas compté. »

(21) *Mû d'un beau sentiment, etc.* La providence seconda le noble courage de Jean-Jacques mieux qu'il ne l'espérait. « La fortune, dit-il, aida mon audace. M. Mathas, procureur-fiscal de M. le prince de Condé, entendit » parler de mon embarras; il me fit offrir une petite maison » qu'il avait au jardin Mont-Louis, à Montmorency. * » J'acceptai avec empressement et reconnaissance. Le » marché fut bientôt fait. Je fis en hâte acheter quelques » meubles avec ceux que j'avais déjà pour nous coucher, » Thérèse et moi; je fis charrier mes effets à grands frais : » malgré la glace et la neige, mon déménagement fut fait » en deux jours, et le 15 décembre je rendis les clefs de

* La description de Mont-Louis est à la fin des notes de ce chant.

» l'Ermitage, après avoir payé les gages du jardinier, ne
» pouvant payer mon loyer. »

Il paraîtrait, d'après ce que dit Rousseau de l'enlèvement de ses effets, qu'il n'en aurait laissé aucun à l'époque de son départ de l'Ermitage. Cependant il en existe véritablement quelques-uns qui ont été à son usage : tout ce qui vient d'un grand homme porte le plus vif intérêt pour ceux qui l'admirent et qui vénèrent sa mémoire ; l'imposture, il est vrai, en impose trop souvent aux personnes qui viennent visiter les lieux rendus célèbres par l'habitation du génie. Quant à moi, je n'offre ici que la simple vérité : Je possède, à l'Ermitage, des effets qui n'ont pas appartenu, mais qui ont servi à Jean-Jacques. Ces effets lui avaient été prêtés par madame d'Epinai, lors de son entrée à l'Ermitage : Rousseau les y laissa, et eut soin d'en confier la garde au jardinier. On les voit toujours. Grétry les a trouvés en entrant à l'Ermitage. Voilà ce qu'il dit à ce sujet : * « Pardonne-moi, grand homme ! si, en relisant tes ouvrages » immortels, en adoptant, dans mes faibles écrits, ta mo» rale si pure ; si, en écrivant ceci plein de toi, et dans les » lieux que tu habitas, entouré de tes meubles, reposant » dans la couche du sage, qui tant de fois interrompit son » sommeil pour consacrer ses veilles au repos de l'huma» nité ; si, révérant tes précieuses reliques autant que je » te révère toi-même, j'ose combattre ton opinion favorite.» Je les ai trouvées aussi à l'Ermitage, ces précieuses reliques, dont voici le détail : « Le bois de lit de Jean-Jacques. — Une table en bois de noyer, sur laquelle il composa une partie de sa *Julie* ** — Deux chiffonniers en bois de noyer. — Un petit corps de bibliothèque. — Un baromètre. —

* De la *Vérité*, tom. II, pag. 27.

** Un petit cornet qui était dans cette table, et qui avait servi à Rousseau et à Grétry, a été offert, par notre famille, à M. Bouilly, homme de lettres, collaborateur et ami de Grétry,

Quatre bocaux, qui lui servaient à mettre de la lumière quand il travaillait le soir dans le jardin, conservés, comme par miracle, jusqu'à ce jour. — Deux gravures, dont une anglaise, représentant *The Soldiers return* (le retour du soldat), et l'autre, *les Vierges sages et les Vierges folles.* « Voilà, pour me servir de l'expression » de Grétry, les effets dont je me crois plutôt le sacristain » que le véritable propriétaire. »

(22) *Oui, tu te séparas, etc.* « Quant à madame Le » Vasseur, dit Rousseau, je lui déclarai qu'il fallait nous » séparer. Sa fille voulut m'ébranler, je fus inflexible. Je » la fis partir pour Paris..., je lui donnai quelque argent, » et je m'engageai à payer son loyer..., à payer sa subsis- » tance, autant qu'il me serait possible, et à ne lui jamais » laisser manquer de pain tant que j'en aurais moi-même. »

(23) *A peine tu te vois, etc.* Le lendemain de son arrivée à Mont-Louis, le 17 décembre 1757, Jean-Jacques écrivit, pour la dernière fois, à madame d'Epinai, la lettre que j'ai mise en vers, et qui termine ce Chant, et la narration fidèle de sa demeure à l'Ermitage, et les motifs qui l'en ont fait sortir.

Description de Mont-Louis, par Rousseau.

« Pendant un hiver assez rude (le premier qu'il passa » au petit Mont-Louis, en 1758), au mois de février, » j'allais tous les jours passer deux heures le matin, et » autant l'après-dîner, dans un donjon tout ouvert, que » j'avais au bout du jardin où était mon habitation. Ce » donjon, qui terminait une allée en terrasse, donnait sur » la vallée et l'étang de Montmorency, et m'offrait, pour » terme de point de vue, le simple, mais respectable châ- » teau de Saint-Gratien, retraite du vertueux Catinat. Ce » fut dans ce lieu, pour lors glacé, que, sans abri contre » le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon

» cœur, je composai, dans l'espace de trois semaines, ma
» lettre à d'Alembert sur les spectacles. C'est ici le premier
» de mes écrits, car la *Julie* n'était pas à moitié faite, où
» j'aie trouvé des charmes dans le travail. Jusqu'alors l'indi-
» gnation de la vertu m'avait tenu lieu d'Apollon : la ten-
» dresse et la douceur d'âme m'en tinrent cette fois... .
» Quand M. le maréchal de Luxembourg m'était venu voir
» à Mont-Louis, je l'avais reçu avec peine, lui et sa suite,
» dans mon unique chambre, non parce que je fus obligé
» de le faire asseoir au milieu de mes assiettes sales et de
» mes pots ébréchés, mais parce que mon plancher pourri
» tombait en ruine, et que je craignais que le poids de sa
» suite ne l'effondrât tout-à-fait. Moins occupé de mon
» propre danger que de celui que l'affabilité de ce bon
» seigneur lui faisait courir, je me hâtai de le tirer de là,
» pour le mener, malgré le froid qu'il faisait alors, à mon
» donjon tout ouvert et sans cheminée. »

Rousseau acheva à Mont-Louis la *Nouvelle Héloïse*, qu'il avait commencée à l'Ermitage, ainsi qu'*Emile* et le *Contrat Social*. On y trouve des inscriptions intéressantes, relatives au séjour que Jean-Jacques y a fait. Sur la terrasse du jardin qui conduit au donjon, on voit encore une table de pierre qu'il y fit poser, et quatre tilleuls qu'il y planta, et qui forment un bosquet. Sur cette table de pierre sont gravés les vers suivans, de *Gabriel Brizard* :

« C'est ici qu'un grand homme a passé ses beaux jours,
» Vingt chefs-d'œuvre divers en ont marqué le cours :
» C'est ici que sont nés et Saint-Preux et Julie,
» Et cette simple pierre est l'autel du génie. »

Au-dessus de la porte de la maison on a placé cette inscription :

« Cette maison, appelée ci-devant le Petit Mont-Louis, a
» été habitée par Jean-Jacques Rousseau à sa sortie de l'Ermi-

» tage, depuis le 15 décembre 1757, jusqu'au 9 avril 1762,
» qu'il en fut arraché à deux heures après minuit, par ses amis
» le maréchal de Luxembourg et le prince de Conti, qui vou-
» lurent le soustraire au décret de prise-de-corps lancé contre
» lui le 8 du même mois, par le parlement de Paris, après
» la publication de l'*Emile*. Indépendamment de l'*Emile*,
» Rousseau composa ici sa *Lettre sur les Spectacles*, le *Contrat*
» *Social*, et mit la dernière main à sa *Nouvelle Heloïse*. »

Cette propriété appartient maintenant aux demoiselles Gogat.





A. E. M. Grétry.

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur.

Déposé à la Bibliothèque Imp.

PORTRAIT DE GRÉTRY.

Grétry, dans sa jeunesse, avait été beau garçon : aussi ne vit-il jamais avec indifférence tout ce qui constituait la beauté dans les femmes. Il était persuadé, et il a prouvé, qu'une telle disposition dans un artiste était la marque non équivoque d'un vrai talent. Pâle et fluet pendant ses jeunes ans, il n'avait acquis de la couleur et de l'embonpoint que sur le déclin de l'âge. Sa tête offrait un caractère vénérable; ses traits et ses regards étaient toujours animés par l'esprit dont il pétillait : sa tête, qu'il tenait un peu penchée, semblait offrir un intérêt particulier qu'on ne saurait définir; son œil droit, qu'il avait moins grand que le gauche, clignotait quelquefois, et augmentait cet intérêt magique et inexplicable. La faiblesse de sa vue provenait des souffrances de sa première jeunesse; cependant les impressions d'une âme vivement sensible s'y peignaient très-énergiquement. Sa taille et sa stature étaient belles et bien proportionnées; ses cheveux blonds couronnaient un front majestueux et élevé. Dans ses traits réunis scintillait ce génie fécond qui a légué à l'observateur tant de chefs-d'œuvre que la gloire a couronnés pendant cinquante ans, et que les maîtres de l'art révéreront toujours comme des modèles.

Ses qualités morales n'étaient pas moins remarquables : douceur, modération, prévenance; brusque parfois, il est vrai, mais revenant toujours à sa douceur ordinaire, qui formait la base de son être; conseil et soutien des jeunes artistes, rendant une justice éclatante à tous ses compétiteurs, analysant avec complaisance les beautés de leurs ouvrages. Convaincu de son génie supérieur, il dispensait

avec équité et discernement la louange, qu'il aimait passionnément pour lui-même : il osa l'avouer plusieurs fois, mais avec une candeur si modeste et si pure, qu'on lui accordait toujours sur ce point bien plus qu'il n'aurait désiré.

Grétry fut doué d'une mémoire et d'une imagination heureuse. Cette faveur de la nature, réunie aux convenances de la société, qu'il possédait éminemment, le rendait infiniment agréable et intéressant dans tous les cercles distingués où il était fait pour être reçu. Il entremêlait toujours ses conversations d'historiettes, de bons mots et de saillies spirituelles. Je n'en citerai qu'une : David, peintre célèbre, placé ordinairement près de Grétry aux séances de l'Institut, se plaisait à faire quelques croquis. * Un jour il fit celui d'une jeune africaine : « Ce dessin peut » devenir précieux, lui dit Grétry. » David lui répond : « Veux-tu qu'il le devienne encore plus ? Ecris sous ce » dessin quelque idée analogue à ton art. » Grétry soudain de tracer : « Une blanche vaut deux noires. » Ce jeu de mots, on ne peut en disconvenir, est piquant et vrai tout-à-la-fois ; mais qu'on se donne la peine, ou, pour mieux parler, le plaisir de noter tous les traits spirituels, caractéristiques, épigrammatiques, etc., qui se trouvent répandus avec tant de profusion dans tous les opéras de Grétry, et l'on sera toujours plus étonné de la fécondité de son génie.

* J'en possède un qui représente Apollon et Grétry placés sur une espèce de Trône.

CHANT V.

ARGUMENT.

Sujet des Chants qui vont suivre. — Prémices des talens de Grétry. — Son voyage en Italie. — Son arrivée en France. — Influence de son génie sur l'art musical. — Ce qui se passa à l'Ermitage après le départ de Jean-Jacques. — Narration rapide sur Jean-Jacques, depuis sa sortie de l'Ermitage jusqu'à sa mort. — Monument érigé à sa mémoire par madame d'Epinai. — Vers qu'elle composa à ce sujet, et qu'elle fit graver sur une table de marbre. — Lauriers de Jean-Jacques et de Grétry. — Le rosier de Jean-Jacques. — L'Ermitage pendant la terreur. — Prédictions de l'arrivée de Grétry à l'Ermitage. — A la muse de Grétry. — La mort de ses trois filles. — Ses mortelles peines. — Son épouse lui cherche une campagne. — Elle aperçoit l'Ermitage. — Son ravissement de cette découverte. — Elle se hâte d'en faire part à Grétry. — Leurs vœux d'y passer leurs jours. — Admiration de Grétry pour Rousseau. — Entrevue avec son frère. — Mon mariage avec une de ses nièces. — Grétry perd son frère et sa mère avant son départ de l'Ermitage.



Vue de l'Ermitage du côté du jardin.

CHANT V.

Sur un mode nouveau proclamons le génie,
Le constant favori du dieu de l'harmonie :
Grétry, qui sut tout peindre, et qui, parlant au cœur, (1)
Fut de l'art et du goût le régénérateur.
Apollon, entends-moi, que ta gloire m'inspire!
Il faut que dans mes vers tout soit mélodieux;
Donne-moi l'unisson de la touchante lyre
Dont Grétry sut tirer ses chants délicieux.
Toi, de la vérité, muse aimable et chérie,
Dis-nous comment Grétry délaissa sa patrie,
Après avoir donné des essais applaudis,
De ses jeunes talens ravissantes prémices, (2)
Et de l'antique Rome avoir fait les délices? (3)
Comment, chargé de gloire, il se rend à Paris? (4)
Dis-nous par quels ressorts renfermés dans sa lyre,
Tous les cœurs sont touchés, ravis jusqu'au délire?

Comment son luth sublime et plein d'enchantement,
Pénètre et donne à tout l'âme et le mouvement ?
Grétry, c'est en prenant pour guide la nature,
Que ta muse touchante, aussi douce que pure,
De chaque sentiment a su prendre le ton.
Tes accords si nouveaux, noble fils d'Apollon, (5)
Sont à peine entendus de notre belle France,
Où tu trouvas ton art encor dans son enfance;
Que ton luth enchanteur effrayant les Mydas,
Brisa l'aigre pipeau du discord Marsyas.
Avant toi, l'Opéra, maintenant notre gloire,
Aux chantres de *Pont-Neufs* était abandonné;
Mais ton nom est inscrit au Temple de Mémoire,
C'est un présage heureux de t'y voir couronné.
A peine as-tu chanté, modulé sur ta lyre (6)
Les amoureux accens de la tendre Zemire,
Que ton bel art reprend son antique splendeur,
Que de tous tes rivaux on te nomme vainqueur !
O toi que j'ai chéri, que j'aimerai sans cesse !
Toi qui m'as honoré de toute ta tendresse, (7)
J'ai dû te consacrer mes timides accens :
Célébrer dans mes vers tes vertus, tes talens,
Tes touchantes bontés, ton immortel génie,
Tel est l'unique objet qui remplira ma vie.

O séjour du génie ! et toujours plus chéri,
Qui rappelle sans cesse et Jean-Jacque et Grétry,
(Ces auteurs si féconds, touchans, incomparables,
Qui peut-être, à jamais, seront inimitables;
Dans l'un c'est Démosthène et ses écrits brûlans,
Dans l'autre c'est Orphée et ses accords touchans.)
C'est dans tes murs sacrés que je ferai connaître
Ce que devint alors cet asile champêtre,
Depuis son abandon par le triste Rousseau, (8)
Jusqu'au jour où Grétry descendit au tombeau.
Il était délaissé, ce simple et doux asile,
Fait pour servir de temple aux muses, aux talens.
Dans son nouveau séjour se croyant plus tranquille,
De sa perte Rousseau creusait les fondemens;
Dans sa philosophie, épris d'un nouveau zèle,
Chez le bon maréchal, des humains le modèle, (9)
De Julie et d'Emile achevait les tableaux,
(D'Emile qui depuis mit le comble à ses maux).
Chacun sait que, proscrit pour cette œuvre sublime, (10)
D'un foudroyant arrêt il devient la victime,
Malgré tout le crédit des Conti, Luxembourg;
Que de France chassé, même de sa patrie,
Redoutant et fuyant une terre ennemie,
Cherchant un pays libre, il préféra Fribourg; (11)

Après bien des asssauts, après huit ans d'absence,
Albion le reçut ; mais regrettant la France, (12)
Tourmenté, languissant, il retourne à Paris, (13)
Privé de tous secours, infirme et sans amis.
C'est dans ce triste état, presque dans la misère
Qu'il cherche et qu'il désire un lieu plus tutélaire,
Qu'un ami prévenant lui propose soudain,
Un ravissant séjour : c'est dire Ermenonville ! (14)
Cet aimable Elysée, offert par Girardin,
Sourit au philosophe et devient son asile.
A peine a-t-il le temps, l'infortuné Rousseau !
D'observer, d'admirer la touchante nature !
Aux vers bientôt son corps va servir de pâture.
Et la tendre amitié construira son tombeau !
Et tandis que Rousseau terminait sa carrière,
L'éloquence avait fui du séjour solitaire,
De l'agreste Ermitage où le bonheur régnait.
Elle s'embellissait, cette simple retraite, (15)
Et là, Vénus galante, au plaisir préludait ;
Là, souvent Emilie écoutait la fauvette,
Admirait Héloïse, et plus l'auteur encor ;
Mais à peine elle apprend sa trop funeste mort,
Qu'elle fait de ce lieu le temple du génie ;
Et de l'homme immortel cessant d'être ennemie,



Litho. de C. Motte r. des marais.

Monument de J. J. Rousseau.

A sa gloire elle élève un simple monument,
Et trace sous son buste, aux accens de sa lyre,
Ces vers dont l'éloquence est tout en sentiment,
Ces vers que chaque jour l'admirateur vient lire.

« O toi, dont les brûlans écrits
» Furent créés dans ce simple Ermitage,
» Rousseau, plus éloquent que sage,
» Pourquoi quittas-tu mon pays?
» Toi-même avais choisi ma retraite paisible,
» Je t'offrais le bonheur et tu l'as dédaigné;
» Tu fus ingrat, mon cœur en a saigné;
» Mais pourquoi retracer à mon âme sensible....
» Je te vois, je te lis, et tout est pardonné. »

Telle sur l'Hélicon on nous dit qu'Hippocrène
Fit croître pour Oreste un superbe laurier;
Pour Jean-Jacque et Grétry de même une fontaine (16)
Donna naissance à deux, arrosa le rosier
Que le premier planta, rosier qu'il a vu naître,
Sur lequel il pouvait, étant à sa fenêtre,
Voir percher les oiseaux qui venaient tour-à-tour
L'éveiller le matin en chantant leur amour.
Réduit mystérieux! ô sombre solitude! (17)
Que vas-tu devenir dans ces jours de douleur,

Dans ces jours où chacun, rempli d'inquiétude,
Tremblait de succomber sous l'horrible terreur?
A des gens ignorés, comme une île déserte,
Hélas! tu fus livrée, ô charmante retraite!
Et ces profanateurs d'un réduit révéré,
Aux plaisirs, à Bacchus, ils l'avaient consacré!
Sans doute ils ignoraient, dans leurs humeurs bachiques,
Qu'ils profanaient ces lieux par des hymnes cyniques,
Qu'il fallait un grand nom pour pouvoir remplacer
Le nom que sans pudeur ils venaient offenser.
O murs! consolez-vous, bientôt un grand génie
Viendra vous habiter, vous consacrer sa vie.
Pendant seize printemps on y verra Grétry
Vous faire tressaillir avec son luth chéri;
Ses chants viendront calmer vos ondes gémissantes,
Et vous adoucirez ses peines languissantes.
Toi, muse de Grétry! descends de l'Hélicon!
Accompagne son ombre en ce sacré vallon;
Embrase mon génie et prête-moi sa lyre
Pour peindre ses chagrins, ses accens, son délire,
Et l'heureuse arrivée en ce riant séjour,
De l'amant des neuf Sœurs, du chantre de l'amour.
Au comble du bonheur, au comble de la gloire,
Ta place était inscrite au Temple de Mémoire.

Grétry ! tu triomphas ; mais le cruel destin
Vint flétrir de cyprès ta couronne immortelle ;
Oui, ton sensible cœur, dans sa peine cruelle,
Va se trouver frappé d'un long et noir chagrin.
Arbitre des humains, ô Dieu que tout révère ! (18)
Grétry ne devait pas redouter ta colère ;
Toujours affectueux et toujours prévenant,
Pour les siens et pour tous il était bienfaisant.
Grétry donna le jour à trois infortunées ;
Pourquoi, cruel destin, à peine en leur printemps,
Aux fureurs de la mort les as-tu condamnées ?
Pour son âme sensible, ô grand Dieu ! quels tourmens !
Inflexible Caron, qu'en vain un père implore !
Osas-tu bien livrer, et si jeunes encore,
Au gouffre d'Achéron, des humains le fléau,
Tout ce que la nature a formé de plus beau ?
Rien n'arrête le cours de son onde rapide,
Hélas ! toujours couvert d'un vêtement humide,
Son soin est de lancer au fond du noir torrent,
Qui, roulant des rochers, est de rage écumant,
Les rois et les sujets, l'âge mûr, la jeunesse,
La vertu, les talens, le crime et la vieillesse.
Sur un triple tombeau pleurez, dieu des amours !
Pleurez, avec Grétry, ses filles qu'il regrette !

Pleurez Jenny, Lucile, et pleurez Antoinette!
Qui faisaient son bonheur et charmaient tous ses jours!
Les grâces, la candeur brillaient sur la figure (19)
De Jenny, riche en tout des dons de la nature;
Son père la croyait encor loin du trépas,
Jenny, sur ses genoux, expire dans ses bras.....
Plus que Jenny, Lucile avait de l'énergie, (20)
Et de Grétry semblait promettre le génie;
Des muses protégée, et telle que Sapho
Modulant sur son luth compose Antonio;
Mais croyant la sauver du plus affreux abîme,
Tu livres à l'hymen cette tendre victime!
Son époux déchira ce trop sensible cœur,
Sur lequel il devait fonder tout son bonheur.
Trop indigne de toi, ce monstre abominable
Lui donna le trépas.....; et ce trépas l'accable.....
De te persécuter le destin n'est point las, (21)
Grétry, d'un dernier coup bien plus terrible, hélas!
Il va frapper ton âme : Ah! pour sécher tes larmes,
Il te reste une fille, un ange de bonté,
Dont le moindre soupir excite tes alarmes.
Grand Dieu! quel désespoir! quelle fatalité!
Ton Antoinette, hélas! cette vierge sensible,
(Qu'un prince généreux, Charles, fils des Bourbons,

Ainsi que notre reine, ô regret trop pénible!
Daignèrent honorer de leurs augustes noms.)
Bientôt, hélas! bientôt on va la voir descendre
Dans la tombe, où ses sœurs semblent déjà l'attendre...
Oh! quel coup accablant pour ton âme, Grétry!
Ranime de ton cœur le courage flétri:
Antoinette t'attend, son heure est arrivée.....
Viens entendre ta fille, à la mort dévouée,
Te dire en expirant... « Mon père, il faut mourir:
» Je ne crains pas mon sort, qu'allez-vous devenir
» Vous deux, mes bons parens?... » Cette fille si chère
Pleure..., te prend la main..., prend celle de sa mère...,
Les presse sur son cœur..., les baise toutes deux...,
Jette un dernier soupir..., ferme à jamais les yeux.
O funeste destin!... ô nature implacable!
Fut-il jamais, hélas! un sort plus misérable? (22)
Pour peindre tes malheurs tous mes sens sont glacés,
Jamais ils ne seront de mon âme effacés;
Ma muse m'abandonne, à peine je respire!
Pour calmer tes douleurs il te reste ta lyre;
Tes trois filles, Grétry! habitent dans les cieux;
Tressent, en t'attendant, la couronne immortelle
Qu'elles viendront poser sur ton front radieux,
Lorsqu'enfin rayonnant d'une gloire plus belle,

Au rang des demi-dieux, avec ta lyre en main,
Tu te présenteras à leur concert divin.
Aux arrêts du destin, Grétry, soumets ton âme;
Verse tous tes chagrins dans le sein de ta femme,
Garde-toi de laisser long-temps dans la douleur
Reposer ton génie et ton luth enchanteur!
Fuis ce séjour de mort inondé de tes larmes.
Vois ta compagne en deuil, quittant d'affreux tombeaux,
Te chercher un asile au milieu des coteaux,
Pour y couler vos jours sans crainte et sans alarmes;
Voyez-vous Philomèle errer pendant la nuit,
De rameaux en rameaux, seule dans l'ombre obscure,
Gémissante, se plaindre à toute la nature?
C'est l'ombre de Rousseau, seule dans son réduit,
Qui gémit et soupire en ce séjour paisible,
Cherchant depuis long-temps un digne successeur,
Un autre grand génie, un cœur noble et sensible,
Admirant la nature, adorant son auteur,
Et toujours, comme lui, la prenant pour modèle.
Que l'écho de douleur se taise en ce coteau!
Cesse enfin de gémir, chère ombre de Rousseau!
Daigne entendre les vœux d'une épouse fidèle;
Sur ton modeste abri, viens, dirige ses pas,
Qu'elle découvre enfin ce réduit plein d'appas;

Qu'il soit du bon Grétry, libre d'inquiétude,
Du calme de la paix l'heureuse solitude.
A peine elle aperçoit ce lieu rempli d'attraits,
Qu'elle s'écrie : « O Dieu ! tu combles mes souhaits. »
Dans son ravissement elle entre à l'Ermitage,
Elle se fait ouvrir cet asile chéri ;
L'admire, s'y repose, et doublant de courage,
Se hâte d'en porter la nouvelle à Grétry.
De retour elle dit, cette épouse ravie :
« Mon ami ! j'ai trouvé le bonheur de la vie.
» Je viens de parcourir le plus riant coteau,
» Mes yeux ont admiré l'asile de Rousseau ;
» Cet asile chéri qu'entoure un vert bocage,
» Doux séjour des beaux-arts, en un mot, l'Ermitage !
» Le silence et la paix embellissent ces lieux ;
» Là, le chant des oiseaux et l'onde qui murmure,
» Troublent seuls son aspect doux et mystérieux ;
» Là, dans tout son éclat se pare la nature ;
» Là, tu pourras, Grétry, bannir le noir chagrin,
» Qui partout te poursuit et que tu fuis en vain. »
Elle dit : Aussitôt elle a calmé ton âme ;
Plus ému, ton génie, au seul nom de Rousseau,
Se réveille à l'instant, s'anime de nouveau ;
Tu rêves un moment, soudain ton cœur s'enflamme,

Tu dis : « Oui, j'irai voir ce séjour fortuné,
» Illustré par Jean-Jacque, et trop abandonné.
» Là, j'oublîrai mon sort, j'y pleurerai mes filles,
» Je reprendrai mon luth sous ses vertes charmilles,
» Je charmerai mes jours à l'ombre des bosquets,
» En attendant du ciel le repos et la paix. »
Oh ! qu'il va te ravir ce riant Ermitage !
Pourtant il faut, Grétry, suspendre ton voyage,
Car on entend encor le fougueux aquilon
Agiter le coteau, l'ombrage et le vallon.
Attends qu'un ciel plus pur à ton départ préside,
Que le flambeau du jour ait chassé l'ombre humide.
C'est alors, ô Grétry ! que tu pourras jouir
Du bonheur qui t'attend à ton cher Ermitage.
Oh ! qu'un si doux espoir soutienne ton courage !
Mais ton cœur est frappé d'un bien doux souvenir. (23)
Il te reste une épouse, il te reste une mère ;
Si tu n'as plus de fille, il te reste un bon frère.
Tu penses à Joseph, à ses nombreux enfans,
Pour soutenir ton bras au déclin de tes ans ;
Tu dis avec transport : « O ma mère ! ô ma femme !
» Mon frère, approche-toi..... je suis encore heureux,
» J'ai toujours des enfans pour me fermer les yeux,
» Je sens renaître, enfin, le calme dans mon âme. »

Aussitôt accouru, le bon Joseph, hélas !
Suivi de sa famille, a volé dans tes bras ;
Avec l'accent du cœur tu lui dis : « O mon frère !
» Je veux à tes enfans servir de second père ;
» Qu'ils se rendent toujours dignes de mes bienfaits,
» Mes vœux seront comblés et nos vœux satisfaits. »
Tu pressas sur ton sein ta famille naissante,
O spectacle d'amour ! ô scène ravissante !
Ce fut devers ce temps qu'après de longs malheurs (24)
Moi-même je trouvai la fin de mes douleurs.
Muse, rappelle-moi cette fête divine,
Où mon cœur enivré des grâces d'Ernestine,
Lui jura pour la vie une constante foi.
O Grétry ! j'ai toujours présent à la pensée,
Le doux, le tendre accueil que je reçus de toi,
Lorsque la crainte étant de mon âme chassée,
Je te peignis mes maux, mes timides amours.
Avec quelle bonté ton âme caressante
Reçut l'épanchement de mon âme souffrante !
Ce jour devint pour moi le plus beau de mes jours !
Je n'oublîrai jamais cette heure fortunée,
Où tu vins pour sceller notre heureux hyménée,
Où tu nous dis : Venez, prosternés à l'autel,
Jurer de vous chérir d'un amour éternel.

Ah ! comment exprimer, ô moitié de moi-même !
Ces doux sermens du cœur, notre bonheur suprême !
Je n'en peux faire ici qu'un bien faible tableau !

Mais à ces doux transports quel accident nouveau (25)
Vient mêler sa tristesse aux plaisirs d'hyménée ?

Chère épouse, Grétry, toi mère infortunée,
Prenez, en soupirant, le triste habit de deuil ;
Pleurez un père, hélas ! un époux, un bon frère,
Qui termine en ce jour sa pénible carrière.....
Et de larmes, hélas ! inondez son cercueil.

De Grétry trop sensible, ô toi, Parque abhorrée,
Cesse de moissonner la famille éplorée,
Cesse enfin de plonger dans l'affreuse douleur,
D'un homme révéré le trop malheureux cœur !

Mais, ô Grétry ! toujours à nos vœux implacable, (26)
A tes mortels chagrins toujours inexorable,
La barbare Atropos se jouant de ton sort,
Fait, avant ton départ, au tombeau de ton frère,
Descendre sans pitié ta mère octogénaire !

Oh ! fuis, si tu ne veux les suivre au sombre bord !
Vois l'ombre de Rousseau t'attendre à l'Ermitage,
Viens ; déjà le printemps reverdit le bocage ;

Viens, comme un autre Orphée, avec ton luth sacré,
L'attirer, l'émouvoir par ta douce harmonie :
S'il adoucit tes maux, s'il charme ton génie,
Il sera, dès ce jour, doublement révéré.

FIN DU CINQUIÈME CHANT.

NOTES

DU CINQUIÈME CHANT.

---

(1) *Grétry, qui sut tout peindre, etc.* Grétry naquit à Liége, le 11 février 1741, de Jean-Joseph Grétry, et de Marie-Jeanne Des Fossés. Son père, dès l'âge de douze ans, avait obtenu, au concours, le prix et la place de premier violon de l'Eglise de Saint-Martin, à Liége.

Grétry n'eut pas, comme son père, la liberté de se choisir un état, mais la nature le lui indiqua dès sa plus tendre enfance. Il regarda, comme l'indice de son instinct pour la musique, une circonstance qui, à l'âge de quatre ans, pensa lui causer la mort. Au bruit de l eau en ébullition qui était renfermée dans un vase de fer, et qui frappait son oreille, il se mit à danser en mesure. Curieux de savoir comment s'opérait ce murmure singulier, il renversa le vase sur un feu de charbon de terre très-ardent : l'explosion fut si forte, qu'elle le suffoqua et le brûla par tout le corps. A cet accident Grétry a attribué la faiblesse de sa vue : il en éprouva une maladie de langueur, dont pourtant il se rétablit bientôt par les tendres soins que lui prodigua sa grand'mère, qui l'emmena à la campagne, et l'y retint deux années.

Son père vint le retirer de ce séjour heureux à l'âge de six ans, et lui donna un maître de musique, en lui annonçant qu'il avait le dessein de le faire recevoir enfant de chœur à la collégiale de Saint-Denis, à Liége, où lui-même était alors premier violon. Je ne pourrais ici que tracer

faiblement tout ce que fit éprouver d'affreux au jeune Grétry son maître de musique, le plus barbare qui fût jamais, pendant cinq années que dura son horrible inquisition. Grétry seul a pu les décrire dans ses Essais. Haydn commença, comme Grétry, sa glorieuse carrière, par les traitemens les plus durs et par les larmes.

Grétry était persuadé qu'un accident plus périlleux que celui que je viens de raconter, et qui lui était arrivé à douze ans, avait influé heureusement sur ses organes. Voici sa narration : « Dans mon pays, c'est un usage de dire aux » enfans que Dieu ne leur refuse jamais ce qu'ils lui de» mandent le jour de leur première communion. J'avais » résolu de lui demander, depuis long-temps, qu'il me fît » mourir le jour de cette auguste cérémonie, si je n'étais » destiné à être honnête homme, et homme distingué dans » mon état. Le jour même, je vis la mort de près. Etant » allé, l'après-dîner, sur les tours, pour voir frapper les » cloches de bois *, dont je n'avais nulle idée, il me tomba » sur la tête une solive qui pesait trois ou quatre cents » livres : je fus renversé sans connaissance. Le marguillier » courut à l'Eglise chercher l'extrême-onction. Je revins à » moi pendant ce temps, et j'eus peine à reconnaître le » lieu où j'étais. On me montra le fardeau que j'avais reçu » sur la tête : « Allons, dis-je, en y portant la main, puisque » je ne suis pas mort, je serai donc honnête homme et bon » musicien. » Jamais prophétie ne s'est mieux réalisée.

(2) *De ses jeunes talens, etc.* Grétry avait eu, dans sa jeunesse, une voix très-belle et très-étendue; mais la timidité, et même la terreur que lui inspirait son maître cruel, ne lui permettait pas de la faire briller. Cependant il faisait journellement d'heureux progrès. Sa timidité fut cause

* En usage à Liége, pour substituer aux cloches ordinaires pendant la semaine sainte.

qu'on ne l'avait pas encore fait chanter seul à la collégiale; on désespérait même de lui, relativement à l'art musical, puisqu'on le rendit à ses parens, toutefois en lui conservant sa place. Il fut un an sans paraître ni à l'église, ni à l'école de chant : mais cet intervalle fut bien mieux employé sous un maître doux et habile, et encore, en suivant très-assidûment une troupe de chanteurs italiens, qui vint à Liége représenter les ouvrages de Pergolèze, de Buranello, etc. C'est de cette époque que Grétry se passionna pour la musique, et sur-tout pour les œuvres du sublime e ttouchant Pergolèze.

Le père de Grétry ayant observé les progrès de son fils, crut qu'il était temps de le faire paraître à Saint-Denis. Il pria le maître de la collégiale de permettre que l'enfant de chœur, en congé, chantât un motet le dimanche suivant: le maître y souscrivit; mais il lui représenta qu'il serait très-dangereux pour son fils de l'exposer une seconde fois; que, s'il ne réussissait pas, le chapitre prendrait sûrement le parti de le renvoyer définitivement : « J'y consens, dit » le père, si mon fils ne chante pas mieux que tous les » musiciens de votre collégiale. »

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici l'original et touchant récit que fait Grétry de ce jour, le premier de sa gloire : « Le grand jour arrive enfin; mon père me conduit » à l'église. Je me rappelle qu'en chemin il me dit : « Vous » voyez, mon fils, cette tabatière, c'est ma plus belle : je » vous la donne si vous chantez bien. Ma bonne mère se » rendit aussi à l'église en tremblant : l'amour-propre de » la famille avait été humilié, et j'allais tout réparer en » un moment, ou confirmer l'opinion établie dans le bas » chœur, que je n'étais pas né pour être musicien. J'arrive: » tout le monde me regarde avec pitié; on sourit, on » ricane. Le maître de musique me dit : « Ah! te voilà » donc?... Mais tu n'es pas changé? » Il ne m'en fallait

» pas davantage pour me rendre toute ma timidité; mais » j'avais un soutien qui n'était connu que de moi. J'avais, » depuis un an, une dévotion à la Vierge, qui allait jusqu'à » l'idolâtrie; je venais de faire une neuvaine pour implorer » son secours, et la protection du ciel me semblait plus » sûre que la prédiction du maître de musique; cette per- » suasion me sauva. J'eus à peine chanté quatre mesures, » que l'orchestre s'éteignit jusqu'au *pianissime*, de peur » de ne pas m'entendre. Je jetai, dans ce moment, un » coup-d'œil vers mon père, qui me répondit par un sou- » rire. Les enfans de chœur qui m'entouraient se reculèrent » par respect; les chanoines sortirent presque tous de leurs » stalles, et n'entendirent pas la sonnette qui annonçait le » *lever Dieu.* » L'enthousiasme général ne peut se peindre. On félicita son père et le maître de musique. Grétry vit sa mère qui essuyait ses larmes....; pour lui il ne put retenir les siennes. Ce petit triomphe fut complet et fut suivi d'un second : on lui fit répéter le même motet, le dimanche suivant, devant un grand concours d'auditeurs. Pendant les trois ou quatre années qui suivirent, Grétry fut très-recherché; toute la société voulait jouir de sa belle voix, que l'adolescence allait éteindre.

Un air fort haut de *Galupi*, qu'il avait chanté, lui fit cracher le sang en sortant du concert. (Il s'en est ressenti toute sa vie; ce crachement de sang se renouvelait à chaque ouvrage qu'il composait.) Alors, il abandonna le chant, et commença à s'occuper de la composition, sans règles ni principes. Il prit pour maître d'harmonie un organiste habile *, qui sut lui faire trouver du charme à cette étude sérieuse. Après avoir travaillé deux ans sans maître, il en prit un autre ** plus élevé pour apprendre la composition.

* M. Rénekain, organiste de Saint-Pierre, à Liége.

** M. Moreau, maître de musique de Saint-Paul, à Liége. Il est mort correspondant de l'Institut. Ce fut Grétry qui le proposa.

Dès le premier jour, Grétry lui soumit une messe commencée ; ce maître la lui rendit sans y jeter les yeux : il lui donna cinq ou six notes rondes pour qu'il y mît une basse, en lui conseillant de ne plus faire de messes. Grétry, humilié, fit plus que ce nouveau maître avait exigé, en ornant sa basse de trois ou quatre chants divers : « Vous allez encore » trop vîte, » lui dit le maître. Mais Grétry perdit patience, et composa, sans son aveu, cinq ou six symphonies, qui furent jouées chez les amateurs de Liége, et principalement chez le chanoine son patron, qui lui conseilla d'aller étudier à Rome, en lui offrant de l'aider de sa bourse. Dès-lors il ne pensa plus qu'à l'Italie. Il se disposa à quitter sa patrie pour aller se perfectionner à Rome, malgré l'opposition de ses parens et la faiblesse de sa santé : « Mais, » dit-il, dussé-je aller à pied et demander la charité sur » les chemins, mon parti est pris. »

Grétry, outre les symphonies, laissa encore à sa patrie une messe qui fut très-goûtée. L'on se disait dans la ville : « Nous avons entendu les adieux du jeune Grétry. »

(3) *Et de l'antique Rome avoir fait les délices.* Ce fut à la fin de mars 1759, à l'âge de dix-huit ans, et sous la conduite d'un vieux contrebandier, nommé Remacle, que Grétry s'exposa, et à pied, à faire la route longue et pénible de Liége à Rome. Il faut lire, dans ses Essais, le récit de sa touchante séparation, avec quelle sensibilité, et les yeux baignés de larmes, il peint l'instant de son départ. « O mon Dieu ! permets que ta pauvre créature soit un » jour le soutien de ses parens. » Il faut encore lire dans ses Essais, la narration piquante des anecdotes de ce long et pénible voyage. Enfin, Grétry arrive en Italie : avec quelle expression il peint l'effet que produisit sur sa belle âme la vue de ce sol enchanteur ! « Plus de rochers, dit » Grétry, plus de frimas ; la nature avait changé de face en

» un moment. Avec quel plaisir je me trouvai, tout-à-
» coup, dans une prairie émaillée de fleurs ! on eût dit
» qu'un génie bienfaisant nous avait transportés de la terre
» aux cieux. Je priai le messager de me laisser jouir un
» moment de ce délicieux aspect ; mais quel fut mon ra-
» vissement, lorsque j'entendis, pour la première fois, les
» chants italiens ! C'était une voix de femme, une voix
» charmante, qui me transporta par ses accens mélodieux.
» Ce fut la première leçon de musique que je reçus dans
» un pays où je courais m'instruire. Cette voix douce et
» sensible, ces accens presque toujours douloureux qu'ins-
» pire l'ardeur d'un soleil brûlant, ce charme de l'âme,
» enfin, que j'allais chercher si loin, et pour lequel j'avais
» tout quitté, je les trouvai dans une simple villageoise. »

Enfin Grétry arrive à Rome. « Je fus, dit-il, ravi du
» spectacle qui s'offrit à nos yeux en entrant dans Rome;
» c'était un dimanche, vers quatre heures après-midi, et
» le printemps répandait dans l'air une chaleur douce qui
» invitait à la mélancolie ; ajoutez à cela l'appareil d'un
» nombre infini de voitures remplies de belles dames qui
» chantaient, sans doute, l'italien bien mieux que ma pe-
» tite villageoise. »

Grétry, à peine admis au collége, étonne ses maîtres par son avidité à chercher toutes les occasions, tous les moyens de s'instruire. Il allait tous les jours entendre de la musique dans les églises, pour faire choix entre trois compositeurs les plus renommés. *Casali*, ayant plus de grâce et d'amabilité, Grétry le préféra, et pour la troisième fois recommença les premiers élémens de la composition. « Ce fut,
» dit Grétry, pour moi une vraie jouissance, que le cours
» de composition que je fis sous *Casali*, le seul maître que
» j'avoue, et sous lequel mes idées ont commencé à se dé-
» velopper. »

Ses progrès furent brillans et rapides. Après deux an-

nées d'étude, *Casali* jugea que Grétry pouvait se passer de leçons, et l'exhorta à travailler de lui-même.

Livré à lui seul, sa composition fut embarrassée et même obscurcie par une foule d'idées harmoniques. Ce conflit d'idées lui causa son crachement de sang ordinaire, et une fièvre ardente qui le retint six mois au lit

Dans sa convalescence, en se promenant, il dirigea ses pas sur le mont *Millini*, près de Rome; il aperçut un Ermitage, il y entra, et entretint le solitaire de la maladie qu'il venait d'essuyer. Ce sensible cénobite l'engagea à faire chez lui quelque séjour pour y respirer un air pur et rétablir ses forces. Grétry accepta, et fut pendant trois mois le compagnon du bon ermite. « C'est chez lui, dit Grétry, » que j'éprouvai la plus douce satisfaction de ma vie. » Il s'opéra alors une révolution dans ses organes. Il l'ignorait, et ne s'en aperçut que lorsqu'un jour, voulant composer un air sur les paroles de *Métastase*, il vit, avec ravissement, ses idées, nettes et pures, se classer suivant ses désirs. « *Ah! fra Mauro*, » dit-il à son ermite, « je me souviendrai de vous tant que je vivrai. » A peine Grétry eut-il fait entendre à Rome quelques airs italiens et quelques symphonies, qu'il vit avec plaisir que les entrepreneurs *d'Aliberi* le choisirent, le carnaval suivant, pour mettre en musique deux intermèdes (*les Vendangeurs* *). Cette musique eut le plus brillant succès. Le public fit répéter l'air, malgré lui et malgré l'amende de cinquante louis qu'encourait l'auteur, si la répétition d'un morceau quelconque, sans l'ordre de *monseigneur* le gouverneur, ou si son représentant ne l'autorisait, en laissant tomber un mouchoir blanc sur le bord de sa loge. « Hélas! monsei» gneur, dit Grétry, j'étais si loin de croire mériter les » honneurs du mouchoir, que je n'y ai pas regardé. » Le

* Représenté à Rome en 1765.

gouverneur se mit à rire, et les Liégeois, qui avaient voulu accompagner, et lui, de dire : « Bon, nous ne paierons » pas l'amende. »

A l'occasion du succès de Grétry, il y eut le lendemain gala au collége. Les tambours de la ville vinrent l'éveiller, en lui annonçant que ce jour était un grand jour pour lui.

Après ce succès, et après avoir obtenu le suffrage de *Piccini*, qui vit que ce jeune compositeur ne suivait pas la route commune dans cet essai, Grétry ne songea plus qu'à quitter l'Italie, où l'ancien goût, qui y dominait, lui ôtait tout espoir d'opérer dans son art la révolution qu'il méditait, et que *Duni* et *Monsigny*, à Paris, avaient commencée. Mais il lui était réservé de l'achever. Il était depuis long-temps rappelé à Liége par ses parens. Pour toute réponse, il envoya au concours le psaume *Confitebor tibi, Domine*, etc. Il obtint la place de maître de chapelle à Liége; mais il n'y alla pas, et n'entendit jamais son *Confitebor*. Une partition de *Rose et Colas*, que lui montra un M. Melon *, secrétaire de la légation de France à Rome, lui fit naître le désir de travailler à Paris, où l'on applaudissait une telle musique.

Il quitta Rome le 1er janvier 1767. Il avait alors vingt-quatre ans, et abandonna la musique d'église, à laquelle il avait l'humilité de ne se pas croire propre, pour suivre une autre carrière.

(4) *Comment chargé de gloire, etc.* Grétry ne possédait pour toute fortune qu'une modique pension qu'il recevait d'un lord, grand amateur de flûte, avec lequel il prit, à Rome, l'engagement de lui composer des concertos. Il fut contraint, en séjournant à Genève, avant d'arriver à Paris, de donner des leçons de chant. Là, protégé par

* M. Melon s'est brûlé la cervelle à Paris, pendant le règne affreux de Robespierre.

Mme Cramer, amie de Voltaire, Grétry fut bientôt admis auprès du philosophe de Ferney. « Que je fus flatté, dit » Grétry, de l'accueil gracieux qu'il me fit! Je voulus » m'excuser sur la liberté que j'avais prise de lui écrire. » Comment donc, Monsieur, me dit-il, en me serrant la » main (et c'était mon cœur qu'il serrait), j'ai été en- » chanté de votre lettre : l'on m'avait parlé de vous plu- » sieurs fois, je désirais vous voir. Vous êtes musicien et » vous avez de l'esprit! Cela est trop rare, Monsieur, pour » que je ne prenne pas à vous le plus vif intérêt; je souris » de l'épigramme, et je remerciai Voltaire. » Etant si bien accueilli de lui, Grétry y retourna très-souvent. Mais Voltaire ne tarda pas à l'engager de se hâter d'aller à Paris. « C'est là, lui dit-il, que l'on vole à l'immortalité. » — » Ah! Monsieur, lui répondit Grétry, vous en parlez bien » à votre aise, ce mot vous est familier comme la chose » même. » — « Moi, répliqua Voltaire, je donnerais cent » ans d'immortalité pour une bonne digestion. » — « Disait- » il vrai? dit Grétry. » Grétry, à Genève, remit en musique *Isabelle et Gertrude*, comédie en un acte, de Favart. Ce premier opéra français fut très-applaudi : Grétry prit cela pour un succès; mais il sentit bientôt qu'il était temps d'aller à Paris, où il devait, après de rudes épreuves, triompher avec gloire.

(5) *Tes accords si nouveaux, etc.* Grétry, après une longue épreuve d'incertitudes, de contrariétés et de découragement, était sur le point de quitter la capitale de la France pour retourner à Liége faire de la musique d'église, pour laquelle il ne se disait pas né. Mais il était protégé de MM. Suard, l'abbé Arnaud, et Vernet, peintre célèbre, qui l'avaient présenté au baron de Creutz, ambassadeur de Suède, et au prince de Conti, protecteur des beaux-arts. Son découragement redoubla, lorsque le prince, qui

venait de faire exécuter devant la cour la musique des *Mariages samnites* *, lui dit qu'il n'avait pas éprouvé tout le charme qu'on avait promis; et surtout lorsque, rentré chez lui dans l'état le plus cruel, il trouva une lettre anonyme ainsi conçue : « Vous croyez donc, honnête » Liégeois, venir figurer parmi les grands talens de la capi- » tale? Désabusez-vous, mon cher, pliez bagage, retour- » nez chez vos compatriotes, et leur faites entendre votre » musique baroque, qui n'a ni rime ni raison. » Mais l'abbé Arnaud et M. Suard le retinrent, et lui envoyèrent *Marmontel*, qui l'engagea à faire la musique du *Huron*. C'est par cet ouvrage qu'il débuta, en 1769, à l'âge de vingt-huit ans. Le succès fut complet, et dès-lors s'ouvrit pour lui sa noble et brillante carrière. Que de triomphes éclatans! fondés sur la nature, ils résisteront au temps et à la mode.

(6) *A peine as-tu chanté, etc.* Dans l'année que Grétry donna le *Huron*, et dans les deux suivantes, il composa *Lucile, le Tableau parlant, le Sylvain, les deux Avares, l'Amitié à l'épreuve, Zémire et Azor* et *l'Ami de la maison*. On peut dire avec vérité qu'après de tels chefs-d'œuvre l'art reprit son antique splendeur. Quelle fécondité! que de succès depuis le *Huron* jusqu'à *Elisca!* Oui, Grétry, on peut sans crainte affirmer : « Que de tous » tes rivaux on te nomma vainqueur. »

(7) *Toi qui m'as honoré, etc.* Depuis que j'eus le bonheur d'être allié à Grétry jusqu'à son dernier jour (ce qui comprend près de 17 ans), il n'a cessé de me donner des témoignages de la plus vive amitié et d'une confiance sans bornes; je n'ai rien omis pour lui prouver que je n'en

* Non pas la pièce qui fut représentée sous le même titre, en 1776.

étais pas indigne; j'aurais tout sacrifié pour lui prouver ma reconnaissance et mon constant dévoûment.

(8) *Depuis son abandon, etc.* Ce poëme ayant pour objet de faire connaître au lecteur l'Ermitage, et ce qui s'y passa depuis son origine jusqu'après la mort de Grétry, je raconte rapidement ce que devint Jean-Jacques Rousseau depuis qu'il fut contraint de quitter ce séjour qu'il aimait, jusqu'à sa mort, et ensuite je reviens à l'Ermitage au moment de son départ pour Mont-Louis.

(9) *Chez le bon maréchal, etc.* Le château de Montmorency était alors habité par M. le maréchal de Luxembourg. Ce fut dans un bâtiment isolé et qui dépendait de ce château, que M. le maréchal donna un asile à Jean-Jacques. Il y allait tous les matins au lever du soleil respirer un air embaumé. « C'est dans cette profonde et déli-
» cieuse solitude, dit Jean-Jacques, qu'au milieu des
» bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute es-
» pèce, au parfum de la fleur d'orange, je composai le
» cinquième livre de l'*Emile.* »

(10) *Chacun sait que proscrit, etc.* Après la publication de l'*Emile*, Rousseau, décrété de prise-de-corps par le parlement de Paris le 9 juin 1762, fut obligé de quitter la France.

(11) *Cherchant un pays libre, etc.* Rousseau partit pour Berne auprès de Fribourg. C'est en faisant ce voyage qu'il composa son *Lévite d'Ephraïm.*

(12) *Albion te reçut, etc.* Rousseau partit pour l'Angleterre, et passa par Paris en 1766. Il épousa sa Thérèse pendant son séjour à Bourgoin, en Dauphiné, en 1769.

(13) *Tourmenté, languissant, etc.* Rousseau revint à Paris, et parut, pour la première fois, au café de la Régence,

le 1er juillet 1770, en habit français, car il s'était costumé pendant quelque temps en arménien.

(14) *Un ravissant séjour, etc.* Rousseau quitta Paris pour Ermenonville, le 20 mai 1778. Il y mourut le 20 juillet suivant.

(15) *Elles s'embellissait, etc.* On ne voyait alors ni grille, ni cour, ni le bâtiment vis-à-vis la grille, pas même de terrasse ; la porte du vestibule, qui existe encore, était sur le chemin, et la cuisine était où est le vestibule.

Après le départ de Jean-Jacques, de l'Ermitage, et jusqu'à sa mort, madame d'Epinai venait souvent, en partie de plaisir, visiter cette retraite; cependant elle s'y rendait quelquefois seule et sans faste, pour y contempler la nature, rêver à Rousseau, et y lire sa *Julie.* Mais sitôt que madame d'Epinai apprit que Jean-Jacques n'était plus, elle fit ériger à sa mémoire le simple monument que l'on voit au bout de la terrasse, fit graver sur le marbre les vers qu'on y lit, et lui consacra cet asile de paix.

C'est M. de Belzunce, gendre de madame d'Epinai, qui fit construire, en 1787, le bâtiment qui est vis-à-vis la grille, et la cour qui l'environne, ainsi que le mur.

C'est aussi M. de Belzunce qui fit planter la terrasse.

(16) *Pour Jean-Jacque et Grétry, etc.* J'ai fait remplacer par un rocher la fontaine qu'on voyait entre les lauriers de Jean-Jacques et de Grétry : on y voit l'eau s'écouler en cascade. C'est au bord de cette fontaine que le laurier consacré à Rousseau prit naissance. Au-dessous de ce laurier est une pierre monumentale que j'ai découverte dans le chantier du sieur Budault, charpentier à Montmorency; il voulut bien, à mes instantes prières, l'échanger avec moi contre un exemplaire des *Essais sur la musique,* de Grétry : c'est la seule que j'aie pu découvrir, jusqu'à

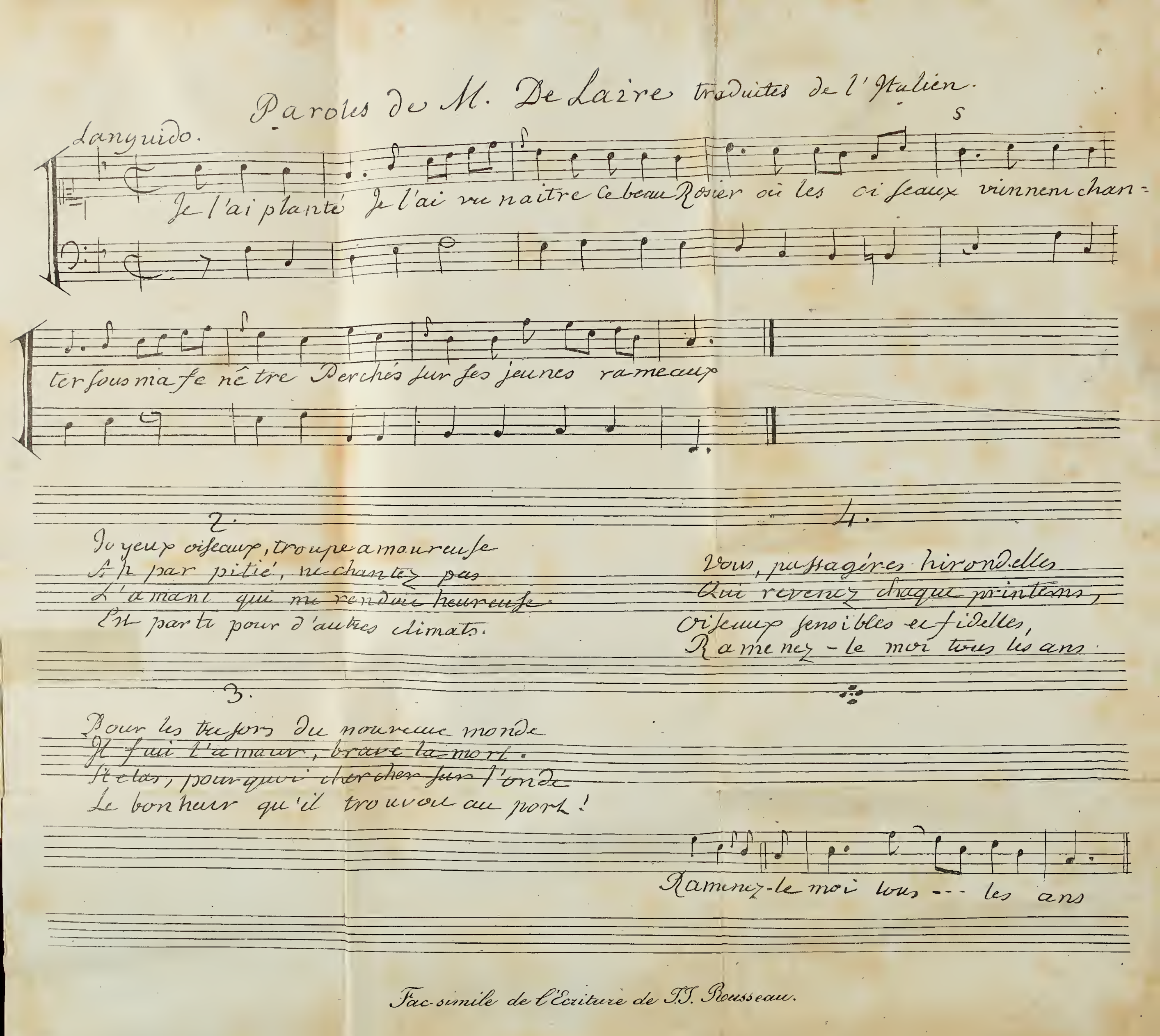
présent, du nombre de celles qui faisaient partie du monument rustique que les habitans de Montmorency avaient élevé à la mémoire de Jean-Jacques, le dimanche, 25 novembre 1791, dans le site le plus délicieux qu'offrent les environs de Montmorency, à l'entrée de la forêt et des bois d'Andilly. De ce lieu charmant, on découvre l'étang de Saint-Gratien et la retraite du sage Catinat : c'était là que J. J. Rousseau allait méditer ses éloquens écrits. Sur cette pierre, d'un côté on lit cette inscription : « Ici » J. J. Rousseau aimait à se reposer; » et de l'autre : « Les » habitans de la ville et du canton de Montmorency, en » mémoire du séjour que J. J. Rousseau fit au milieu d'eux. » Le 25 septembre, 3e année de la liberté. »

Cette situation champêtre, qui était ombragée par plusieurs beaux châtaigniers, appartenait à madame d'Arod : elle est devenue depuis la propriété de M. Boudiment.

Ce monument, élevé à Jean-Jacques, n'existe plus. Je me plais à croire que si le nouveau propriétaire avait connu la touchante inscription qui était sur l'une des pierres : « Béni soit celui qui respectera ce monument ! » je me plais à croire, dis-je, que Montmorency n'aurait pas à le regretter.

L'autre laurier provient tout naturellement d'une bouture de celui de Jean-Jacques. Grétry l'a vu s'élever pendant le temps qu'il habita l'Ermitage : ses nombreux admirateurs ont cru devoir le lui consacrer. Quant au rosier qui est au milieu du parterre, la tradition assure qu'il avait été planté par Rousseau, et que c'est à l'occasion de ce rosier, que Deleyre, son ami, composa les paroles de la romance : *Je t'ai planté, je t'ai vu naître, etc.*, et Rousseau la musique.

(17) *Réduit mystérieux, etc.* C'est sur-tout à l'époque désastreuse de la révolution que cet asile fut profané ;



Fac-simile de l'Ecriture de J.J. Rousseau.

jusque-là, M. de Belzunce, gendre de madame d'Epinai, en était propriétaire. Peu de temps avant la révolution, il avait fait démolir (par un motif de jalousie, à ce qu'on dit) son château de la Chevrette. Il émigra ; alors l'Ermitage devint propriété nationale. Il fut loué d'abord à différens particuliers, parmi lesquels on distingue Bénard, architecte, et Regnaud de Saint-Jean d'Angely. Ce dernier fut contraint de l'abandonner à l'infâme Robespierre, le 6 thermidor de l'an 2 (1793). Robespierre y coucha la nuit du 6 au 7 : il y fit la liste des proscrits de Montmorency. Le 7, il retourna à Paris, porteur de cette liste fatale ; mais l'heureux 9 thermidor parut, et le 10 ce monstre expia ses forfaits.

La nation vendit l'Ermitage à un nommé Devouge, le 27 frimaire an 5. De cette époque, jusqu'au troisième jour complémentaire an 6, l'Ermitage fut vendu quatre fois, par actes sous seings privés. Tous ces propriétaires d'un jour, mettaient peu d'intérêt à habiter ce séjour.

Mais il était réservé à Grétry de succéder à Jean-Jacques, et de remplir une seconde fois ce lieu chéri de nouveaux et intéressans souvenirs. Il fit l'acquisition de cette aimable solitude le troisième jour complémentaire de l'an 6, en l'étude de Me. Paulmier, notaire à Paris.

(18) *Arbitre des humains, etc.* Tous ceux qui ont connu Grétry ont été pénétrés de ses qualités éminentes : il fut bon fils, bon époux, généreux parent, le meilleur, mais hélas ! le plus malheureux des pères. Qui peut lire, sans être ému, l'expression de ses douloureux regrets sur la mort de ses trois filles ? * Doit-on s'étonner qu'avec une âme aussi sensible il ait produit des chants harmonieux

* *Essais sur la Musique*, tom. II, page 394 et suivantes.

qui frappent si délicieusement notre cœur, et qui garantissent à ses nombreux ouvrages un succès toujours constant.

(19) *Les grâces, la candeur, etc.* « Jenny, Lucile,
» Antoinette, dit Grétry, étaient les noms de mes trois filles.
» L'aînée avait la figure d'une vierge; sa douceur, sa can-
» deur, la distinguaient de ses deux cadettes. Je disais très-
» souvent à mes amis : Voilà mon bâton de vieillesse; voilà
» celle qui, semblable à Antigone, conduira son père au
» soleil pour ranimer sa vieille existence...... A seize ans
» la nature n'eut pas en elle assez de force pour se déve-
» lopper; à seize ans elle s'endormit pour jamais, assise sur
» mes genoux, aussi belle que pendant sa vie. »

(20) *Plus que Jenny, Lucile, etc.* Lucile fit à 13 ans le *Mariage d'Antonio*, opéra comique en un acte, représenté aux Italiens le 29 juillet 1786, rempli de chants aimables. Elle fit aussi la musique d'un autre petite pièce intitulée *Louis et Toinette*. Mais un hymen malheureux en interrompit le succès.

Les amis de Grétry voyant combien cette fille estimable était instruite pour son âge, l'engagèrent à ne pas tarder à lui donner un époux. « L'aînée, lui disaient-ils, ne serait
» pas morte, si vous eussiez pris ce parti. Je crus, dit Gré-
» try, la rendre heureuse en lui donnant pour époux un
» jeune homme, dont l'éducation et les talens répondaient
» à mes désirs; quoiqu'il ne fût qu'un amateur distingué,
» je vis en lui un artiste musicien dont j'allais diriger
» tous les sentimens par l'estime qu'il me témoignait, et
» par le prix qu'il semblait attacher à m'appartenir : je fus
» trompé; ce n'était ni ma fille, ni moi, qu'il recherchait;
» il avait été élevé en esclave, il ne prenait les chaînes de
» l'hymen que pour échapper à la domination de son père.
» Il était naturel, selon lui, de traiter sa femme comme il

» avait été traité lui-même; il déchira le cœur dans lequel
» il allait régner, et deux ans de chagrins la conduisirent
» au tombeau. Qu'on imagine, après deux pertes aussi sen-
» sibles, combien l'existence de notre troisième fille nous
» devenait chère ! »

(21) *De te persécuter, etc.* Il ne restait plus à Grétry qu'Antoinette, fille pleine de sensibilité; filleule de notre reine infortunée et de Mgr. le comte d'Artois (Monsieur.) Elle était aimée de la reine et reçut souvent d'elle des marques de sa bonté. La mort de ses sœurs l'avait cruellement frappée. Elle dissimula à ses parens, dans la crainte de les affliger, une partie de ses cuisans chagrins. « Hélas! disait-
» elle (pour les consoler de la perte de Lucile), après une
» union si mal assortie vous ne deviez attendre que des
» chagrins mortels, qui se seraient renouvelés chaque jour,
» et qui tôt ou tard auraient fait succomber ma pauvre
» Lucile; conservez-vous, s'il est possible, en songeant
» qu'elle a mis fin par sa mort aux longues douleurs que son
» mariage lui préparait. » Lorsqu'on lui parlait de mariage, pour toute réponse elle montrait le portrait de sa malheureuse Lucile. Quelques mois après la mort de sa sœur elle témoigna à son père le désir d'aller à Lyon (elle y avait déjà été l'année précédente avec ses parens). Grétry y consentit et s'empressa d'y retourner. Il y fit pendant l'été la musique de *Guillaume Tell.* Il travaillait dans la chambre de sa fille. Elle lui dit un jour : « La musique a
» toujours l'odeur du poëme, celle-ci sentira le serpolet. »

Mais vers l'automne, Antoinette commençait à perdre sa gaîté naturelle. Ses parens, qui s'en aperçurent avec effroi, n'osaient se communiquer leur frayeur. Cependant Grétry accablé par la certitude de perdre sa dernière fille, dit à sa femme en particulier : « Tu vois ta fille. » A ce seul mot, dit Grétry, dans ses Essais, un froid glacial se sai-

» sit d'elle ; ses larmes n'attendaient que les miennes, nous » en répandîmes un torrent en nous tenant embrassés, » sans pouvoir nous expliquer davantage l'horreur de notre » destinée. Dès le lendemain nous préparâmes notre dé- » part; ma fille me dit : Nous allons donc à Paris ? — Oui, » lui dis-je, tu ne t'amuses plus ici. — Oui, reprit-elle, » retournons à Paris, j'y rejoindrai bien des personnes que » j'aime. Ces mots me firent frémir.... Arrivés très-promp- » tement à Paris, elle affecta (toujours pour nous tran- » quilliser) d'avoir envie d'une parure pour aller au bal... » Tous les secours de l'art ne purent la sauver. Après » quelques jours de fièvre, un délire aussi aimable qu'il » était effrayant, l'occupait nuit et jour ; elle était au bal, » au spectacle, à la promenade, avec ses sœurs..... Elle » eut quelques instans de sérénité avant de mourir ; elle » prit ma main, celle de sa mère, et avec un doux sourire: » Je vois bien, dit-elle, qu'il faut que je prenne mon parti, » je ne crains pas la mort; mais, vous deux, qu'allez-vous » devenir ! » Elle était assise sur son lit en nous parlant ainsi pour la dernière fois; elle se coucha, ferma ses beaux yeux, et fut rejoindre ses sœurs.

(22) *Fut-il jamais, hélas! etc.* « Vingt fois, dit Grétry, » j'ai jeté la plume en écrivant ceci ; mais, soit faiblesse » paternelle, soit le désir irrésistible de vous faire répandre, » ô mes amis ! une larme sur la tombe de mes filles ché- » ries ; soit que, par un motif plus utile, la crainte qu'on » ne partage mon sort me presse de me montrer comme » un exemple malheureux, j'ai esquissé ce tableau dou- » loureux que je n'aurais dû entreprendre que dans quel- » ques années. Pères trop fortunés ! goûtez bien, croyez- » moi, le bonheur de vous voir revivre dans vos enfans ; » et puissiez-vous ne connaître jamais le regret de les avoir » perdus ! »

(23) *Mais ton cœur est frappé, etc.* Grétry, après ses premières et trop cruelles douleurs n'oublia pas son frère aîné, Joseph, qui, sans fortune, était chargé d'une nombreuse famille. Il voulut servir de second père à ses enfans. Le ciel a bien exaucé la prière qu'il fit en quittant ses parens pour aller à Rome (*voyez* la note 3 de ce chant), car il a bien véritablement été le soutien et la consolation de ses infortunés parens.

(24) *Ce fut devers ce temps, etc.* Après avoir été contraint malgré moi de faire briser les chaînes d'un hymen des plus malheureux, un hasard favorable me fit faire la connaissance de l'aînée des nièces de Grétry (Marie-Marguerite Ernestine). Je lui racontai mes peines : elle en fut touchée jusqu'aux larmes ; peu de temps après, je lui parlai d'unir nos destinées, elle ne s'en éloigna pas ; je la demandai à son père et sa mère, j'eus le bonheur d'ê re bien accueilli ; enfin, je me présentai tout tremblant, accompagné de son frère aîné, chez Grétry, son oncle et son parrain. Quel gracieux accueil je reçus de lui ! Avec quelle complaisance, quelle sensibilité il daigna écouter le long récit de mes cruelles infortunes, de mes malheurs ! Il voulut bien approuver cette union, en être le principal témoin, et honorer nos noces de sa présence.

Je ne puis m'empêcher de citer un rapprochement extraordinaire à ce sujet. Le repas de famille eut lieu le 11 pluviôse an 4 (31 janvier 1796), dans mon domicile, alors, rue de Richelieu, n° 1268. En entrant, Grétry fut frappé du lieu où je le conduisais. Soudain il dit : « J'ai » demeuré dans cette maison en débarquant à Paris ; elle » appartenait à Mme Fortier. C'est dans cette maison que » j'ai composé mes premiers opéras-comiques ; c'est ici » que j'ai connu ma Jeannette (Mme Grétry). » Cet étonnant rapport nous combla de joie. Il y avait alors plus

de vingt-sept ans. Nous lui répondîmes : « C'est encore » Mme Fortier qui en est propriétaire. (Elle avait alors 84 ans » environ.) Puisque nos vœux sont ici couronnés comme » l'ont été les vôtres, nous serons heureux comme vous » toute la vie. » Grétry voulut voir l'appartement où il composa le *Tableau parlant* ; il était occupé par un tailleur. La vue de cet appartement lui causa une vive impression.

(25) *Mais à ces doux transports, etc.* Ma femme eut la douleur de perdre son père, le 3 floréal an 4, trois mois après la célébration de notre mariage. Grétry, après la mort de son frère, se chargea de trois des sept enfans qu'il laissait à une veuve infortunée. Ces trois enfans sont, Alexis Grétry, qui est maintenant ingénieur; Joséphine et Caroline (maintenant Mmes Garnier et Renié), qu'il instruisit lui-même dans son art.

(26) *Mais, ô Grétry ! toujours, etc.* Au moment de son départ pour l'Ermitage, Grétry eut encore la douleur de perdre sa mère, qui avait plus de quatre-vingts ans.

CHANT VI.

ARGUMENT.

Départ de Grétry pour l'Ermitage. — Son entrée. — Ses extases. — A l'ombre de Jean-Jacques. — A la nature. — Rapports de différens ouvrages de Grétry avec des tableaux champêtres. — Il compose *Elisca*. — Son retour à l'Ermitage après ce dernier triomphe. — Soins extrêmes de son épouse pour lui. — Prédiction de la mort de madame Grétry. — Couronnement de Grétry. — Erection de sa statue. — La mort de madame Grétry. — Grétry choisit mon domicile pour y passer ses premiers jours de deuil. — Il abandonne la musique pour la philosophie. — Son départ pour Orléans, à l'occasion du mariage d'un de ses neveux. — Fêtes à ce sujet. — Hommages éclatans rendus à Grétry. — Son départ d'Orléans et son retour à l'Ermitage. — Fêtes en son honneur à Liège, à l'occasion de l'érection de la place de Grétry. — Assassinat du meunier du moulin de Clairveau. — Peine et frayeur de Grétry. — Il quitte l'Ermitage. — Il n'y revient que deux ans après l'assassinat, pour y terminer ses jours.

CHANT VI.

DÉJA les doux zéphirs chassaient les aquilons,
Et les feux du soleil réchauffaient les sillons,
Apollon sur son char, dans un ciel sans nuage,
La lyre d'or en main, parcourait l'univers;
Tel on te vit, Grétry, partir pour l'Ermitage.
Pour chanter ce beau jour il me faut de beaux vers;
Viens m'en ouvrir la source : Ah! les remparts de Thèbe,
En cadence ont bien vu leurs rochers s'élever
Aux accords d'Amphion : même hors de l'Erèbe,
Orphée au désespoir, se flattant de trouver
Grâce auprès de Pluton, par un heureux délire,
N'ayant, au fond des bois d'autre arme que sa lyre,
A pu même attendrir les monstres des forêts.
Il faudrait tes talens pour de pareils succès!
Viens, daigne en ma faveur opérer tels miracles;
Dis-moi, dis-moi, Grétry, quels étaient tes oracles?

Quelle muse inspirait tes célestes accords ?
Si mes vers s'élevaient à tes divins transports,
Je peindrais dignement ta sublime carrière.
Un beau jour de printemps qu'une douce lumière
Brillait et s'épandait sur le vaste horison,
Tu voulus à l'instant délaisser ta maison,
Et deux lestes coursiers t'enlevèrent sur l'heure
A tes pensers cruels, à ta triste demeure;
Délaissant après toi le funeste chagrin,
Tu suivais les zéphirs précédés de l'Aurore,
Le front ceint de lauriers, avec ta lyre en main.
Tes compagnes étaient ta tendre épouse et Flore.
A peine aperçois-tu l'asile de Rousseau,
A peine admires-tu le vallon, le coteau,
Que déjà la gaîté remplace la tristesse
Et fait dans tous tes traits renaître l'allégresse.
Pour ton âme sensible, ah! quel ravissement!
Tu crois voir devant toi l'homme de la nature,
Et le cœur tout rempli du plus pur sentiment,
Tu dis, en t'adressant à l'ombre qui murmure :
« Jamais, jamais, Rousseau, je n'abandonnerai (1)
» Ce modeste réduit, toujours je l'aimerai;
» Je me fais le gardien de ce toît solitaire,
» Et plutôt sacristain que vrai propriétaire

» Des restes vénérés que je trouve en ce lieu. »
Ton génie immortel, sur des aîles de feu,
O Grétry! te suivit dans ton nouvel asile,
Digne en tout des auteurs de Saint-Preux, de Lucile;
Et dans le même instant, ton cœur tout enivré
Palpite au doux aspect du séjour désiré.
Tandis que le soleil réchauffait la nature,
Sous des ombrages frais, assis sur la verdure,
Tu te mis en extase : ah! pendant tout le jour
Tu l'admirais sans cesse, et ce triste séjour
Parut se consoler de son trop long veuvage.
Chère ombre de Rousseau! plane sur l'Ermitage :
Grétry va l'habiter, et ses vœux l'ont choisi;
Loin de ces lieux sacrés les profanes ont fui :
Erre donc, erre en paix, dans une douce ivresse,
Et qu'enfin ce séjour retrouve l'allégresse!
Vous, oiseaux ténébreux, désertez ces coteaux!
Auprès de ta compagne, au fond de ton bocage,
Fidèle rossignol, suspends ton doux ramage!
Morphée a sur Grétry répandu ses pavôts;
Zéphirs, tranquillement, caressez l'onde pure,
Qu'on n'entende avec vous que son léger murmure!
Que le calme et la nuit protègent son sommeil!
Et vous, chantres des bois, au lever de l'aurore,

Venez, venez en chœur saluer son réveil,
Et puis, le lendemain, ah! revenez encore!
  Tout te rappelle ici tes glorieux travaux;
Tu crois dans la forêt entendre ta Zémire (2)
De sa plaintive voix attendrir les échos
Du nom de son Azor, qui seul fait son martyre.
  Grétry, le rossignol en chantant son amour,
Ici, chaque matin, réjouit le bocage
De ses accens joyeux, de son touchant ramage,
Qu'imite avec tant d'art ton divin troubadour. *
  Dans l'épaisseur des bois si tes pas se dirigent,
De Céphale et Procris que les peines t'affligent!
Tu n'entends que leurs chants, que leurs cris de douleur,
Présage malheureux de leur tragique erreur. **
Tu dis, voyant bouder deux villageois fidèles,
De Denise et d'André voilà les vrais modèles; ***
L'antique châtaignier, la danse et le haut-bois
Te rappellent Julien, jaloux de Colinette. ****
  Enfin d'un jeune pâtre entends-tu la musette,
C'est le moment heureux où, la première fois,
Catherine ouvre au czar, à Pierre qui l'adore,
Son cœur tout embrasé du feu qui le dévore. *****

* *Le Jugement de Midas.* ** *Céphale et Procris.* *** *L'Epreuve Villageoise.* **** *Colinette à la Cour.* ***** *Pierre-le-Grand.*

L'agreste cornemuse au milieu du coteau,
De Tell et de Lisbeth te trace le tableau. *
Si tel qu'Anacréon un rêve, un doux délire
Suspendent les accens de ta magique lyre,
Tu répètes en songe, en modulant tes chants :
« Ah! protège, ô mon luth, deux timides amans! » **
Es-tu parmi les tiens sous la verte charmille,
Dans ton enchantement tu leur fais répéter,
« Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? » ***
Mais il faudrait, Grétry, pouvoir enfin citer
Tous ces chants si féconds que créa ton génie :
Tous avec la nature ils sont en harmonie.
Ta lyre dédaignant un stérile repos,
Tu la fais résonner de mille accords nouveaux.
A peine (nous croyant aux rives du Permesse)
Avons-nous entendu le vieillard de la Grèce, ****
Que ton génie aîlé vole à Madagascar;
Et du noir Madécasse imitant le langage,
Tu nous peins la fureur de ce tyran sauvage,
L'erreur de Ziméo, le perfide Moscar,
La fidèle Elisca, son amour maternelle : (3)
On te couronne encor d'une palme nouvelle,

* *Guillaume-Tell.* — *Lisbeth.* ** *Anacréon.* *** *Lucile.*
**** Dans *Anacréon.*

Le front tout radieux, chargé de verts lauriers,
Tu reviens saluer tes champêtres foyers,
Déposant ta couronne aux pieds de ta compagne,
Et goûter les attraits que t'offre la campagne.
Avec quel soin, Grétry, ta sensible moitié (4)
Prévenait tous tes vœux, te consacrait sa vie!
Ah! combien devons-nous à sa tendre amitié,
Puisqu'elle a soutenu ton célèbre génie,
Puisqu'elle a prolongé tes jours si précieux!
Faut-il.... hélas! faut-il.... ô triste destinée!
Que l'implacable mort bientôt ferme ses yeux!
Elle verra pourtant ta tête couronnée,
Avant l'instant marqué de ce jour effrayant,
Verra mille amateurs de ton heureux talent,
Et la foule inonder le temple de Thalie,
Pour couvrir de lauriers les fruits de ton génie.
Deux de tes opéras venaient d'être remis; (5)
Tu viens, accompagné de tes nombreux amis,
De ta douce moitié, de toute ta famille,
Jouir de mille traits dont ta verve pétille.
Thalie, à ton insu, te prépare, ô Grétry!
Le rameau de lauriers et la double couronne
Qu'a toujours mérités son plus cher favori;
D'accords toujours nouveaux ton luth brillant résonne;

Mais à peine Lucile a cessé de chanter,
Que, s'approchant de toi, les nymphes de Thalie
Font soudain remarquer ta présence chérie
Aux spectateurs émus que tu viens d'enchanter.
Remplis d'enthousiasme, ignorant le mystère,
De nouveaux amateurs réunis au parterre,
Par l'orchestre avertis, se retournent vers toi.
Ah ! quel fut leur transport en voyant sur ta tête,
Le laurier glorieux que dans les jours de fête
On offrait aux héros ! Chacun se fit la loi,
En contemplant tes traits, d'applaudir à ta lyre,
Et tous les spectateurs partageaient ton délire.
Pour ton âme sensible, ah ! quelle émotion !
Tu ne pus résister à tant d'affection ;
Témoin de ces transports, j'en garde la mémoire.
Pour quelques jours, Grétry, tout enivré de gloire,
Tu retournes gaîment auprès de tes ormeaux
Goûter l'heureux plaisir d'un tranquille repos.
Ton épouse adorée, avant sa mort cruelle,
Voit par le zèle ardent de l'amitié fidèle
Eterniser tes traits. Cet honneur mérité
Ne s'accorde jamais au sublime génie,
Dont les grandes vertus ont honoré la vie,
Que par le jugement de la postérité.

Chaque âge en jouira, grâce à l'artiste habile,
Dont la main les fixa sur le marbre docile.
Gloire à l'admirateur de ce talent divin,
Qui dresse une statue à l'auteur du *Sylvain* :
Ce noble dévoûment porte sa récompense;
Pourtant mes faibles vers proclameront son nom,
O muses! gravez-le dans le sacré vallon.
Livry! tel est le prix de ta munificence. (6)
  Faut-il, Grétry, faut-il que des jours aussi beaux
Soient toujours rembrunis par l'aspect des tombeaux!
  De retour à Paris, dans la saison glacée,
De quel chagrin mortel ton âme est oppressée!
  Ta compagne chérie, en proie à ses douleurs,
Te navre de tristesse et fait couler tes pleurs.
Rien ne peut de la tombe arracher ton épouse :
Ils vont cesser ses jours... ses jours si précieux!
Toujours de ton bonheur la Parque est donc jalouse?
Ses ciseaux sont ouverts : fuis ce spectacle affreux,
Ce séjour de la mort..... de la mort inhumaine.....
Ah! ton cœur pourrait-il supporter tant de peine!
O muse infortunée! ô muse de Grétry!
Calmeras-tu les maux de ton cher favori?
  Après un triste adieu, cette épouse expirante,
Rêvant toujours Grétry, dit d'une voix mourante :

« Cessez, cessez, amis, de répandre des pleurs!....
» Songez à mon Grétry... c'en est fait... je me meurs... »
La Parque, au même instant, de sa faux meurtrière, (7)
Sans pitié pour tes pleurs, termine sa carrière.
Près de toi chacun vole en ce jour malheureux,
Pour calmer, s'il se peut, ton angoisse mortelle
De mon cœur qui te suit le sentiment fidèle
Voudrait tarir les pleurs qui coulent de tes yeux!
Tu daignes agréer ma modeste demeure,
Pour distraire tes maux, s'il se peut, et sur l'heure,
Tu pars; ton cœur m'entend, exauce mes souhaits:
Viens, c'est à l'amitié de calmer tes regrets.
Parais, astre du jour, et brille sans nuage,
Accompagne Grétry jusqu'à son Ermitage!
Et qu'il ne passe plus sur le funeste seuil
Où tant de fois des siens il vit le noir cercueil.
Il en est temps, Grétry, prends ta philosophie;
Du jour que ta compagne a subi le trépas,
Pour achever le cours d'une si belle vie,
Il ne te reste plus que six printemps, hélas! (8)
Qu'il est court cet espace!... et puis-je le décrire?
Dans la douleur plongé, Grétry couvre sa lyre (9)
De cyprès et de deuil, et la livre au repos.
Cependant il voudrait un calmant à ses maux.

Il prend un autre essor, invoque une autre muse. (10)
D'abandonner son luth c'est en vain qu'on l'accuse;
A son fécond génie il soumet tous les arts :
Il traite cent sujets tirés d'heureux hasards.
Avant que de sa mort l'airain se fasse entendre,
O qu'il reste à son cœur de bienfaits à répandre!
La Loire sur ses bords va te voir, ô Grétry! (11)
Pour honorer l'hymen d'un neveu bien chéri,
Et sceller les sermens de ce doux hyménée;
Toujours tu m'es présente, ô touchante journée!
Grétry, les amateurs de ton divin talent,
Tous en chœur réunis dans ce pieux moment,
Empruntant tes accords, ta douce mélodie,
Chantaient, au lieu d'hymen, le Dieu de l'harmonie;
Je vis en ce moment chacun plein de transports,
Pour approcher de toi braver tous les efforts,
Chacun s'abandonner à la plus douce ivresse;
Et l'épouse versant des larmes de tendresse,
De fleurs et de lauriers ceindre ton front sacré.
Dans ce jour de bonheur, dans ce jour désiré,
Tous invoquaient leur muse et remontaient leur lyre.
Le préfet s'honorait de t'adresser des vers,
Célébrait tes vertus et tes talens divers :
Chacun voulut prouver sa joie et son délire;

Saisissant le moment de ce transport divin,
Je distribue à tous ton image chérie.
On te porte des toasts qu'on arrose de vin,
En demandant au ciel de prolonger ta vie.
Emu, reconnaissant, tu reviens, cher Grétry,
Plein de doux souvenirs, à ton réduit chéri.
Tu vas encor jouir d'une nouvelle gloire (12)
Qu'on accorde aux héros au Temple de Mémoire.
Lorsque sous tes bosquets tu goûtais le bonheur,
Qu'à Paris et qu'en France on te comblait d'honneur,
Ta jalouse patrie, ô Grétry! qui s'honore
D'avoir vu le berceau d'un nouvel Apollon,
Rivalisant Paris, veut aussi que ton nom
Soit gravé dans son sein; que ton buste décore
Une place publique érigée à grands frais,
Par les touchans Liégeois, à ta gloire à jamais.
A peine on préludait aux fêtes de l'automne,
Que craignant les frimas, sans délai, tous les ans,
Tu quittais à regret, jusqu'au nouveau printemps,
Ton réduit que l'été pour un temps abandonne;
Mais sitôt qu'il venait réchauffer les sillons,
Tu courais habiter ta douce solitude;
Là, tu donnais l'essor à des réflexions
Dignes d'un grand penseur, et sans inquiétude.

Là, ton sensible cœur oubliait tous ses maux;
Là, tu croyais toujours trouver le doux repos.
Grétry! quel accident! Dieu! que va-t-on t'apprendre?
Quels cris avant l'aurore, hélas! se font entendre?
Quelle horrible terreur!... Au meurtre!... A l'assassin!...
L'écho répète au loin ces mots épouvantables!
Tout glacé de frayeur, tu te lèves soudain,
Pour connaître l'objet de ces cris effroyables.
Non loin de ta demeure, au milieu d'un coteau,
Tu te plaisais à voir le moulin de Clairveau;
De ce moulin placé sur un mont solitaire,
Un vieillard vénérable était propriétaire.
Sans crainte il l'habitait depuis trente printemps;
Là, jamais nul malheur ne troubla ses instans.
Ce moulin qui, six jours tournait au gré d'Eole,
Pendant six jours aussi te servait de boussole;
Mais enfin le septième il était au repos.
Ce jour le bon vieillard suspendant ses travaux,
Venait dans ton réduit jouir de la nature:
Il causait avec toi. Son rustique jargon,
Plein de naïveté, charmait ton âme pure,
Et vos cœurs vertueux étaient à l'unisson.
C'est ce vieillard, hélas! qu'une main exécrable (13)
Fait tomber sous ses coups... et ce crime effroyable

De ce fatal moment t'enlève le repos;
Cet accident cruel met le comble à tes maux :
Le calme, le sommeil, tout, hélas! t'abandonne;
Les peines et les soins que pour toi l'on se donne,
Ne peuvent de ton âme éloigner la stupeur,
Tant ce forfait barbare a frappé sur ton cœur!
Le deuil est général, et toute la contrée
En demeura long-temps muette et consternée.
O qu'il est effrayant que ce crime inoui
N'ait été, depuis lors, ni connu, ni puni!
Ainsi le charme a fui de ton heureux asile,
La paix a déserté ton réduit si tranquille.
Tu pars. Funeste augure! ah! tu n'y reviendras
Que quand aura sonné l'heure de ton trépas.

FIN DU SIXIÈME CHANT.

NOTES

DU SIXIÈME CHANT.

---

(1) *Jamais, jamais Rousseau, etc.* Grétry a toujours manifesté l'intention de terminer sa carrière à l'Ermitage. Il dit dans son ouvrage *de la Vérité*, tome 3, page 137 : « J'ai acquis pour dix mille francs l'Ermitage de Jean-» Jacques Rousseau, à Emile, ci-devant Montmorency, que » je n'abandonnerai de ma vie, si je n'y suis forcé par le » besoin, et où je me crois plutôt le sacristain des précieuses » reliques que j'y ai trouvées, que le propriétaire véritable. »

(2) *Tu crois dans la forêt entendre ta Zémire. Zémire et Azor.* Cette pièce-féerie honore autant le poète (Marmontel) que le musicien, et prouve, malgré l'opinion de Rousseau, que notre langue n'était pas si peu musicale, qu'elle ne pût produire de beaux effets, réunie à la musique d'un homme tel que Grétry.

(3) *La fidèle Elisca, etc. Elisca,* œuvre 55ᵉ. et dernier des chefs-d'œuvre de Grétry. La musique de cet opéra comique est pleine d'énergie et d'originalité. Elle a véritablement la couleur locale : elle nous transporte au milieu des sauvages africains de l'île de Madagascar. A peine Grétry avait-il pris possession de son Ermitage, qu'oubliant ses longs chagrins, il produisit ce dernier fruit de son génie.* Grétry n'avait pas jugé à propos de faire une ou-

* Grétry avait alors environ soixante ans. *Elisca* fut représentée en l'an 7 (1799).

verture pour cet opéra comique; mais les vives instances qu'on lui fit le déterminèrent à composer à la hâte, pour servir d'ouverture, ce morceau sublime, unique dans son genre, qui cause toujours le plus grand enthousiasme. M. Favier auteur du poëme, consentit à ce que M. Grétry, l'aîné des neveux du compositeur, fît quelques changemens à ce poëme; ce qui nécessita six nouveaux morceaux de chant. Grétry les composa, et le public en fut satisfait. Le génie de Grétry, dans ce dernier ouvrage et dans les morceaux qu'il composa pour sa reprise en 1812, âgé de soixante-douze ans, environ un an avant sa mort, et qui furent pour lui le chant du cygne, n'avait rien perdu ni de sa force, ni de sa fraicheur. On peut dire que Grétry rajeunissait en vieillissant.

(4) *Avec quel soin Grétry, etc.* Grétry ne pouvait supporter qu'on lui annonçât des nouvelles désagréables; aussi les personnes qui avaient le bonheur de le fréquenter, avaient-elles le plus grand soin de les lui cacher. Madame Grétry ne cessait d'être à l'affut et de prévenir tout ce qui pouvait tant soit peu affecter l'âme sensible de son époux. Elle a su, par ses soins vigilans, lui prolonger sa trop frêle existence.

(5) *Deux de tes opéras, etc.* Le jour de la reprise de *Lucile*, et de *l'Ami de la Maison*, qui eut lieu le 3 vendémiaire an 13, ou 25 septembre 1804*, fut pour Grétry

* Par un rapprochement bien étonnant, on voit que Grétry fut couronné le 25 septembre de l'an 13, et qu'il mourut le 24 septembre de l'année 1813. Il n'y avait qu'un changement de calendrier qui pût donner un tel rapprochement. Grétry avait toujours eu une aversion invincible pour le nombre 13, et à tel point que lorsqu'il trouvait ce nombre à table, soit chez lui, soit ailleurs, il fallait ajouter ou extraire un convive, ou bien il quittait la table.

un jour de triomphe. On avait eu l'attention de lui réserver une première loge en face le théâtre. Grétry s'y rendit accompagné de sa famille et de quelques amis. A peine *Lucile* est-il achevé, que l'orchestre, par un roulement de fanfares et de trompettes, annonce quelqu'heureuse surprise ; chacun se retourne du côté de la loge, et soudain on aperçoit madame Crétu qui pose avec une grâce toute particulière une couronne de laurier sur la tête de Grétry.

Comment peindre les transports de joie, l'enthousiasme et les applaudissemens prolongés des nombreux spectateurs témoins d'une scène aussi intéressante ?

On allait donner *l'Ami de la Maison*. Au premier coup d'archet, tout le parterre se retourne vers Grétry, pour lui prouver, en applaudissant, le charme qu'on éprouve de le voir et d'entendre sa musique. Il en fut de même après l'ouverture et après tous les morceaux de chant. Grétry succombant à cette douce et touchante émotion, fut contraint de quitter le spectacle et de rentrer chez lui presque malade. J'étais au nombre des spectateurs.

(6) *Livry, tel est le prix, etc.* M. le chevalier de Livry, constant admirateur de la musique de Grétry, rempli de joie de voir l'opéra comique revenir à ses immortels ouvrages, profita de cette heureuse circonstance pour faire ériger une statue qu'il consacra, dans un noble enthousiasme, à l'auteur de *Sylvain*. Cette statue en marbre décore le vestibule au pied de l'escalier du théâtre Feydeau. Elle est de M. Stouf, auteur de la statue admirable de saint Vincent de Paule.

(7) *La Parque, au même instant, etc.* Grétry eut la cruelle douleur de perdre son épouse le 17 mars 1807. Il daigna choisir mon modeste logis, quai Voltaire n°. 1, pour y passer le premier mois du deuil, qu'il garda religieusement jusqu'à son dernier jour. De toutes les lettres que Grétry reçut de ses nombreux amis pendant son séjour

quai Voltaire, que j'ai toutes conservées, et qui sont des modèles d'intérêt et de sentiment, je n'en citerai qu'une : elle ne contient qu'une phrase, mais cette phrase est sublime dans son laconisme ; elle dit tout. Elle est de M. Pougens, membre de l'Institut : « Paris, 19 mars 1807, quai Voltaire, n°. 17. Charles Pougens à M. Grétry : « Je pleure » avec toi..... Le temps, le temps! il use nos douleurs en » usant notre vie. Ton meilleur ami, Pougens. »

(8) *Il ne te reste plus, etc.* Grétry n'a survécu que six ans, six mois et quelques jours, à sa femme.

(9) *Dans la douleur plongé, etc.* Excepté les six morceaux que Grétry composa en 1812, pour la reprise d'*Elisca,* il abandonna à-peu-près la composition, et ne retourna plus même au spectacle après la mort de madame Grétry.

(10) *Il prend un autre essor, etc.* Depuis la mort de madame Grétry, jusqu'à la veille de la sienne, Grétry ne s'occupait que de composer et d'écrire ses *Réflexions d'un Solitaire*. Il laisse huit volumes en manuscrit sous ce titre. Au moment où j'écris, ils sont encore en dépôt chez M. Lahure, notaire de la succession, à Paris. Cet ouvrage sera sans doute livré à l'impression. Tout ce qui vient de Grétry doit intéresser. Une assemblée des cohéritiers aura sûrement bientôt lieu pour prendre un parti à ce sujet.

(11) *La Loire sur ses bords, etc.* Grétry partit pour Orléans le 18 juillet 1809, et y resta quinze jours, à l'occasion du mariage de l'un de ses neveux, M. Alexis Grétry, ingénieur dans cette ville. Je l'accompagnai dans ce voyage. La célébration de ce mariage eut lieu le 25. Tous les amateurs et tous les artistes de la ville réunis, désirant lui offrir l'hommage de leur admiration, se réunirent dans une avant-salle du banquet des noces, pour exécuter différentes pièces

d'harmonie, extraites de ses œuvres, et arrangées par M. Demar. Rien ne peut peindre la surprise de Grétry et de tous les convives, lorsqu'à la première phrase de musique, au moment où on s'y attendait le moins, une porte à deux ventaux s'ouvrit, pour laisser voir un orchestre nombreux, exécutant avec précision des morceaux pleins d'harmonie. Grétry accueillit avec autant de bonté que de gratitude ce tribut spontané de sentiment et d'estime; il approcha affectueusement les amateurs et les artistes, et leur témoigna sa reconnaissance et sa sensibilité avec les expressions les plus touchantes. Un amateur, après le concert, lui adressa les vers suivans :

« Vents, calmez-vous; échos, faites silence,
» L'Amphion de la Seine a paru dans ces lieux;
» Mais vous, de nos forêts chantres harmonieux,
» Aux nymphes d'alentour annoncez sa présence,
» Et de notre reconnaissance
» Fredonnez pour lui seul l'hymne religieux.
» Disciple révéré du Dieu de l'harmonie,
» Qui pourrait célébrer tes sublimes accords?
» Heureux celui qui peut de ton génie
» Admirer les savans efforts!
» La France, chaque jour, l'applaudit au théâtre
» Des beaux-arts; la Grèce idolâtre,
» Divin Grétry, t'eût dressé des autels. »

Une scène des plus touchantes eut lieu après la lecture de ces vers: Grétry fut couronné des mains de sa nouvelle nièce, au nom des amateurs et des artistes réunis; mais il reprit aussitôt la couronne, et la posa sur la tête de la jeune mariée.

A tous je fis hommage du portrait de Grétry, que je venais de faire graver d'après le dessin d'Isabey, le même qui se trouve à la tête du cinquième chant; chacun accueillit ce présent avec enthousiasme. Quelques jours après, je reçus plusieurs lettres, pleines de reconnaissance et d'in-

térêt pour Grétry. Parmi ces lettres, celle que m'adressa M. Pieyre, alors préfet du département du Loiret, est digne d'être remarquée, à cause des expressions énergiques et harmonieuses qu'elle renferme, ainsi qu'un quatrain, composé par lui, pour mettre au bas du portrait de Grétry; la voici :

« M. le préfet du Loiret remercie M. Flamand de l'agréable présent qu'il veut bien lui faire. Le portrait ressemblant de M. Grétry, aussi intéressant par ses qualités aimables que célèbre par ses travaux immortels, et dont les ouvrages font depuis cinquante ans les délices du théâtre lyrique, offrira toujours aux amis des beaux-arts les souvenirs les plus chers. Je me félicite d'avoir pu réunir personnellement mes hommages à ceux que lui doivent tous les cœurs sensibles et les admirateurs de grands talens. En considérant son image, voici la pensée qu'elle m'a fait naître, et qui, si elle était mieux exprimée, me paraîtrait pouvoir y être inscrite :

« La musique, avant lui, changeait à tout moment,
» Le caprice et la mode en réglaient l'harmonie ;
» Fidèle à la nature ainsi qu'au sentiment,
» Il a fixé le goût sous les lois du génie. »

» M. le préfet prie M. Flamand de faire agréer à M. Grétry ce tribut impromptu d'une muse obscure et vieillie, il est dicté par le cœur et la vérité. Ces titres suffisent peut-être pour le faire accueillir avec bonté.

» Orléans, ce 31 juillet 1809. »

M. Lottin, professeur de musique à Orléans, à la suite d'un brillant concert qu'il donna chez lui, adressa un hommage en vers à Grétry, qui fut prononcé par mademoiselle sa fille. Je ne citerai, à cause de sa longueur, que la dernière strophe :

« De nos amis, de tes admirateurs,
» Tu vois cette enceinte remplie : *
» De ces momens si courts et pour nous si flatteurs,
» Puisses tu garder la mémoire !
» Pour te les rappeler daigne accepter ces fleurs.
» L'une ** est l'image de nos cœurs,
» L'autre *** est l'emblême de ta gloire. »

(12) *Tu vas encor jouir, etc.* Paris avait déjà rendu un hommage éclatant au brillant génie de Grétry, en donnant, en 1785, à une de ses rues, le nom du célèbre compositeur. La ville de Liége, qui fut son berceau, voulant rivaliser la capitale, érigea, le 3 juin 1811, deux ans avant la mort de Grétry, une place publique, à laquelle elle donna son nom, d'après l'arrêté du conseil municipal de la ville, en date du 15 octobre 1810; elle le lui expédia le 17 décembre, signé H. G. Bailly, maire. L'inscription a été mise solennellement, le 11 février 1811, jour anniversaire de la naissance de Grétry. On a, à cette occasion, composé et chanté plusieurs hymnes et couplets en son honneur. J'ai choisi parmi les strophes que composa M. Bassange aîné, de Liége, sur l'air du vaudeville de la *Fausse Magie*, les quatre suivantes :

« Le dieu brillant de l'harmonie
» Rassemble ici les vrais Liégeois ;
» Combien sur leur cœur a des droits
» La fête qu'on donne au génie !
» O des beaux jours le plus chéri ! } *bis.*
» Liége célèbre son Grétry. }

» Elle a dit : Que ce nom décore
» Ces monumens intéressans ; ****

* La rime de ce vers est à la strophe qui précède. ** La pensée. *** L'immortelle.
**** La place qui va porter le nom *Grétry*, la pierre monumentale qui l'annoncera.

» Que sous ces platanes naissans
» Il resplendisse et les honore!
» Que ce jour soit le plus chéri, } *Bis.*
» Liége le consacre à Grétry. }

» Lève ta tête enorgueillie,
» Antique et célèbre cité!
» C'est dans ton sein que fut porté
» Celui qui charme notre vie;
» Dieu des arts, c'est ton fils chéri, } *Bis.*
» Aime Liége au nom de Grétry. }

» Et vous dont l'allégresse brille,
» Jointe au transport du sentiment,
» N'oubliez pas que ce moment
» Offre une fête de famille;
» Elle rappelle un mot chéri: } *Bis.*
» Où pourrait être mieux Grétry? }

On restaura, pour ce jour, la maison où est né Grétry, et on la décora de feuillage, de guirlandes et de couronnes.

(13) *C'est ce vieillard, hélas! etc.* Un meunier, nommé Duhamel, vieillard vénérable, habitait depuis plus de trente ans le moulin dit de Clairveau, placé sur le coteau vis-à-vis l'Ermitage. Ce bon vieillard venait tous les dimanches causer avec Grétry, prédisait à ses nièces le temps qu'il ferait le soir pour le bal champêtre; Grétry écoutait avec un plaisir extrême son jargon rustique: il se croyait plus rapproché de la nature. Il l'aimait, il se plaisait à lui remettre les journaux de la semaine.

Ce vertueux et infortuné vieillard fut assassiné de la manière la plus barbare, le 30 août 1811, jour de Saint-Fiacre. Le père Duhamel avait l'habitude, depuis trente ans, de passer seul la nuit dans son moulin; sa femme et sa fille couchaient dans l'habitation qui l'avoisine. Ce jour-

là, à 11 heures du soir, au moment où il va pour monter à son lit, il entend du bruit sous la trappe du moulin, qui était ouverte. Au lieu de se coucher, il court en chemise à l'endroit où il entend ce bruit; à peine ce malheureux vieillard a-t-il le corps penché pour regarder sous cette trappe, qu'il reçoit au cœur un coup de fusil qui l'étend mort : le bruit du moulin empêcha peut-être sa femme et sa fille de l'entendre. Cette dernière dit que, vers minuit (l'assassinat était commis), elle vit dans la cour un homme vêtu d'une blouse, la tête couverte d'un grand chapeau; ne doutant pas que ce ne fût un voleur, elle en avertit sa mère. Toutes les deux crurent d'abord que c'était pour voler leurs bestiaux. La crainte fit cependant monter la jeune fille au faîte de la maison ; alors celle-ci de crier au voleur ! Comme ce jour-là était la fête des jardiniers, le voleur, entendant chanter de loin plusieurs de ces jardiniers qui revenaient du côté du moulin, disparut.

Elles dirent encore qu'étant surprises de ne pas voir le père Duhamel venir, comme à l'ordinaire, de grand matin, elles allèrent au moulin : c'est alors qu'elles le virent étendu roide mort d'un coup de fusil. Jamais on n'a pu reconnaître l'auteur de cet horrible assassinat.

Mais comment peindre la frayeur et le chagrin que causa à Grétry ce crime horrible ? Rien ne put le déterminer à rester à l'Ermitage. L'épouvante s'était emparée de lui; il quitta la retraite qui cessait pour lui d'être tranquille, pour n'y plus revenir que deux ans environ après y trouver le trépas.

CHANT VII.

ARGUMENT.

GRÉTRY est accablé de ses maux. — Il profite d'un peu de calme pour se rendre à l'Institut. — Son repos chez moi, quai Voltaire, après la séance, et dîner de famille. — Mariage d'une de ses nièces. — Progrès de sa maladie. — Il désire mourir à l'Ermitage. — Son départ. — Visites qu'il reçoit. M. Bouilly à l'Ermitage. — Danger que court Grétry. — Son courage. — Sa dernière nuit. — Il voit renaître encore le jour. — Sa mort. — Son apothéose aux Champs-Elysées. — Le transport de son corps à Paris. — Moyens employés pour obtenir l'extraction de son cœur. — Ses pompeuses funérailles. — La messe de Grétry. — Soupçons sur sa disparition. — Discours prononcés sur sa tombe, par Méhul et M. Bouilly. — Récit, par M. Le Breton, des funérailles de Grétry. — Son apothéose au théâtre Feydeau.

CHANT VII.

O Grétry ! tu vas donc succomber à ton sort ! (1)
Hippocrate peut-il te sauver de la mort ?
Ton âme, quelquefois, cessant d'être oppressée,
De ses maux trop cruels paraît débarrassée.
Si la nature lasse, enfin, de trop souffrir, (2)
D'un calme passager te laisse encor jouir,
Alors, à l'Institut, pouvant te faire entendre,
Dans le sein des beaux-arts tu cherches à te rendre.
Au retour, mon réduit t'offrit un doux repos,
Et pour moi quel bonheur! oubliant tous tes maux,
Tu daignas accepter dans mon paisible asile
Un modeste repas, goûté par le plaisir:
Environné des tiens, tu cessais de souffrir,
Et l'espoir renaissait dans ton âme tranquille.
Il te restait, Grétry ! dans tes jours de douleur, (3)
Une nièce encor, dont le sensible cœur

Partageait les soupirs de l'objet le plus tendre ;
Ils désiraient en vain, ces deux jeunes amans,
Le terme de tes maux pour sceller leurs sermens.
Trop épris, tous les deux, pouvaient-ils donc attendre ?
Ils voulaient, bon Grétry ! que toi-même à l'autel
Reçusses leurs sermens, ainsi que l'Eternel :
Ne vous en flattez pas, ô couple trop sensible !
Grétry souffrant ne peut, dans ce moment pénible,
Combler tous vos désirs. Il lègue son pouvoir,
Et daigne me charger de ce pieux devoir.
  Tous les jours on voyait sa triste maladie
Faire d'affreux progrès et menacer sa vie ;
Mais toi, Grétry ! mais toi, tu fixais sans effroi
L'impitoyable mort qui s'approchait de toi.
L'art devient impuissant et l'espoir t'abandonne ;
Aucun pouvoir ne peut t'arracher au trépas,
Près de ton lit de mort il arrive à grands pas.....
  Bientôt tu recevras la céleste couronne
Due à ton grand génie, à tes hautes vertus,
Et l'on dira bientôt : Hélas ! Grétry n'est plus !....
  Tu penses au moment où ton âme immortelle (4)
Ne trouvera qu'aux cieux une gloire éternelle ;
Tu penses en quel lieu doit être ton tombeau.
  Tu veux mourir auprès de l'ombre de Rousseau,

Que depuis deux printemps l'on entend gémissante,
Effrayant nos bosquets depuis qu'un crime affreux,
Inspiré par l'enfer, te glaçant d'épouvante,
Te força de quitter ton réduit malheureux.
Le souhait que tu fais semble calmer ton âme,
Et même t'enivrer d'une céleste flamme :
Reprenant tes esprits, entouré de parens,
Inspiré, résigné, tu dis : « O mes enfans !
» Ah ! je sens que je touche à mon heure dernière...
» Je ne veux pas ici terminer ma carrière :
» A côté de Rousseau mourir, voilà mes vœux ;
» Partons, conduisez-moi dans son asile heureux. »
Alors chacun des tiens, les yeux baignés de larmes,
Veut répondre à des vœux qui t'offrent quelques charmes ;
Soudain, un triste char qu'emportent deux coursiers,
T'enlève pour jamais à ces tristes foyers
Où tu vis moissonner (ô douleur trop amère) !
Ton frère, tes enfans, ta compagne et ta mère.
La nature en ce jour ne nous offrit que deuil,
Il nous semblait déjà voir ton triste cercueil ;
Mais redoublant d'efforts dans ce cruel voyage,
Nous arrivons enfin à ton cher Ermitage.
O mort ! perfide mort ! fuis ce séjour chéri !
Retiens, retiens ton bras prêt à frapper Grétry !

Muses, qui vous plaisez dans ce lieu plein de charmes,
Veillez sur votre fils, dissipez nos alarmes;
Et toi, riant séjour, sois sensible à nos vœux;
Grétry vient respirer ton air délicieux!
Eloigne, s'il se peut, le terme de sa vie,
Et qu'il retrouve encor sa force et son génie!
Le ciel compatissant à nos vives douleurs,
Calmera-t-il enfin et tes maux et nos pleurs?

Beaucoup d'amis, de grands, de collègues en larmes, (5)
Viennent te visiter en invoquant les dieux;
Mais tes maux plus cuisans augmentent leurs alarmes.

Un de tes vrais amis vient dans tes tristes lieux;
Ta livide pâleur trouble son cœur sensible.
Ah! combien il gémit en ce moment terrible!
Croyant calmer tes maux il reste parmi nous,
Un noir pressentiment plane et nous frappe tous.
Ce jour, tu parcourus encor ton Ermitage,
Luttant contre la mort... hélas! plein de courage!...
C'est toi, Bouilly! c'est toi, son vrai, son digne ami,
Qui le croyant perdu dans ce court intervalle,
Avec moi le portas dans la chambre fatale.

Ah! comment exprimer nos douleurs, ô Grétry!
Tu ne descendras plus sous tes charmilles sombres,
Où souvent de tes maux s'attendrissent les ombres.

Hélas ! n'entendant plus tes chants harmonieux,
Les timides oiseaux déserteront ces lieux,
Et les flots argentés du ruisseau qui murmure
Couleront tristement sur ces bords enchanteurs.
Ah ! combien ton trépas fera couler de pleurs !
Il portera le deuil dans toute la nature.
Le repos, le sommeil, ces doux réparateurs,
Grétry, depuis long-temps avaient fui tes paupières;
Privé de leur secours pendant deux nuits entières,
Tout semblait augurer le plus grand des malheurs.
Cependant tes esprits que la mort décolore,
Tout prêts de s'exhaler se ravivent encore.
Tel on voit le soleil, éclatant, radieux,
Le soir à son déclin briller de nouveaux feux.
Pendant ces tristes nuits, ces siècles de souffrance,
Que d'efforts fîmes-nous pour adoucir tes maux !
Et toi, nuit d'épouvante, annonce des tombeaux ! (6)
Grétry, sans murmurer, te fixe en assurance.
Loin d'attérer son âme, oubliant sa douleur,
Il te croit préluder au jour de son bonheur,
Et près d'être frappé par la Parque cruelle,
Il quitte sans pâlir sa dépouille mortelle.
O nuit ! hâte ton cours, quitte ton voile noir... (7)
Pour la dernière fois Grétry veut voir l'aurore ;

Brille, dieu des beaux-arts, pour lui renais encore,
De ton fils bien-aimé viens soutenir l'espoir!
Ranime ses esprits, auteur de la nature;
Mais Apollon ne veut qu'éclairer son trépas,
Et donner plus d'essor à son âme si pure.
Echauffé par tes feux, Grétry voudrait, hélas!
Quitter son lit de mort... Sa dernière heure sonne,
Ses forces, la nature, enfin, tout l'abandonne:
Vainement près de lui nous faisons mille efforts
Pour calmer et ses maux et ses affreux transports.
Tel qu'un flambeau mourant à son heure dernière,
Grétry brillait encor d'un reste de lumière;
Luttant contre la mort, oubliant ses douleurs,
Brusquement il se lève et dit: « Séchez vos pleurs...
» L'éternité m'attend, mon heure est arrivée...
» Ma souffrante carrière enfin est achevée...
» Oui, je n'ai plus qu'une heure à rester parmi vous...
» Du destin trop cruel je sais braver les coups...
» Venez... oui... venez tous..., à peine je respire...
» J'ai vécu... c'en est fait... ah! je sens que j'expire. »
Il dit, ferme ses yeux, et succombe à ses maux.
Nous cherchons, mais en vain, quelque secours nouveau:
Il paraît un moment revenir à la vie;
Mais il ne nous voit plus qu'avec des yeux mourans.

Que ta douleur éclate, ô toi, muse attendrie,
Module sur mon luth de longs gémissemens.
Dieu! Grétry ne voit plus... ne voit plus que ténèbres,
Les échos de l'airain doublent les sons funèbres,
Elle vient de sapper la porte du trépas!
Le même coup le frappe, et Grétry, plein de gloire,
S'élève pour jamais au Temple de Mémoire.
Les cieux te sont ouverts, chère ombre de Grétry!
Tes filles, tous les cœurs qui t'avaient tant chéri,
T'attendent, réunis, au bord de l'Elysée,
Pour de là te conduire au sublime empyrée.
Comment, sans toi chanter le triomphe sacré
De l'immortel Grétry? Divine Polymnie!
Prête-moi tes accens, ta pure mélodie:
Puis-je sans ton secours être assez inspiré!
Tu vis l'Apothéose, au Temple de Mémoire,
De cette ombre sacrée, au faîte de la gloire,
Répète-nous comment ce favori des dieux
En reçut la couronne en s'élevant aux cieux.
Caron voyant Grétry mêlé parmi les ombres
Qui se précipitaient au bord de l'Achéron,
Et qui cherchaient à fuir loin de ses rives sombres,
Séduit par ses accords, force son aviron,
Lutte contre les flots, parvient au noir rivage,

Le prend seul dans sa barque, et lentement voyage,
Enivré de ses chants, vers le vallon sacré,
Et le descend enfin sur le bord désiré.
Grétry quitte soudain le nocher redoutable,
Et transporté d'ivresse en ce lieu délectable,
Fait gémir sous ses doigts son luth harmonieux,
Fait entendre des sons qui s'exaltent aux cieux.
Il voit, à l'infini de ces îles sacrées,
Errer auprès de lui mille ombres révérées ;
Toutes, des bords heureux jusqu'au divin vallon,
Reconnaissent Grétry pour le fils d'Apollon.
Mais l'ombre de Rousseau, pour voler vers Orphée,
Avait pris son essor vers le vaste Elysée,
Certaine de le voir parmi les demi-dieux;
Il l'aperçoit tenant son luth harmonieux,
Mariant à sa voix les accords qu'il varie :
D'autres chantaient la gloire et l'éternelle vie.
Orphée à peine voit l'éloquent prosateur,
Que, soudain, il suspend le concert enchanteur ;
Alors Jean-Jacque annonce à l'auguste assemblée
L'entrée aux bords sacrés de l'ombre de Grétry ;
Soudain les amateurs des nobles chants d'Orphée,
Et lui-même, à leur tête, avec son luth chéri,
S'assemblent pour errer sur le sacré rivage :

Tout l'Olympe voudrait être de ce voyage,
Pour voler au-devant de l'ami d'Apollon.
Dans ces lieux on n'entend que des chants d'allégresse,
Les filles du Soleil, que transporte l'ivresse,
S'inclinent devant lui, descendent du vallon,
Portant leurs attributs, les palmes révérées,
Qu'aux talens, aux vertus, elles ont consacrées.
Qui pourrait esquisser cet auguste tableau?
Il faudrait Raphaël et son divin pinceau!
Jean-Jacques le premier quitte l'ombre d'Orphée,
Et le premier se rend aux bords de l'Elysée.
Parmi la multitude il aperçoit Grétry,
Qui, de ses doigts légers, dans ce séjour chéri,
Touchait son luth divin : Rousseau vient à paraître,
Grétry suspend ses chants, croyant le reconnaître.
Ah ! comment exprimer le doux ravissement
De ces deux immortels, unis par sentiment,
De se trouver ensemble au séjour de la gloire?
Ces deux ombres, soudain, se racontent l'histoire
De leur passage heureux de la vie au trépas.
Grétry se trouble et dit : « Pourquoi ne vois-je pas
» S'empresser près de moi les ombres de mes filles?
» Combien je les pleurai sous mes tristes charmilles! »
Jean-Jacques te répond : « Grétry, tu vas les voir :

» Ces modèles parfaits de la belle nature
» Vont s'acquitter bientôt de leur pieux devoir.
» Au milieu des mortels leur âme resta pure,
» Leur place est à jamais au haut de l'Hélicon :
» Non loin d'elles la tienne est au sacré vallon.
» Vois-tu déjà vers toi, de la voûte azurée,
» Voler les immortels ! A leur tête est Orphée,
» Modulant mille accords avec son luth divin. »
Il dit : et l'on entend des chœurs, dans le lointain,
Chanter en son honneur des hymnes d'allégresse.
O mes vers, de Grétry peignez la douce ivresse !
Des voûtes de l'Olympe il voit à lui venir
Le cortége nombreux des ombres immortelles,
Ayant toutes en main les palmes les plus belles,
Qu'au nouveau fils des dieux chacune vient offrir.
En passant devant lui le cortége s'arrête,
Une muse s'échappe, approche de Grétry,
Présente une immortelle au héros de la fête ;
Soudain elle conduit l'illustre favori
Au milieu de ses sœurs en couronnant sa lyre.
Ah ! comment exprimer de Grétry le délire !
La marche est suspendue au pied de l'Hélicon,
Ses trois filles soudain descendent du vallon ;
Aux plus touchans transports chacune s'abandonne.

O Grétry ! prête-moi ton céleste pinceau,
Pour retracer ici le sublime tableau
De tes filles posant une triple couronne,
Au son de tes accords, sur ton front radieux,
Pour être présenté dans le palais des dieux !
De ta gloire enivré, couronné d'immortelle,
Précédé des neuf Sœurs, tes filles et Rousseau,
Tu montes avec eux jusqu'au sacré coteau
Pour jouir à jamais d'une gloire éternelle.
Aussitôt on entend la lyre d'Amphion,
Celle du grand Orphée et celle d'Apollon,
Accompagnant leur voix dans le céleste empire;
Ravi par leur concert, tu prends aussi ta lyre,
Tu mêles tes accords à leurs accords parfaits :
L'Olympe est dans l'ivresse et les dieux satisfaits !
Les vois-tu s'émouvoir ? Ces dieux en ta présence
Se lèvent. Non, jamais nul enfant d'Apollon
Ne reçut tant d'honneur dans le sacré vallon.
Ainsi se termina cette auguste séance.
Suis tes filles, Grétry, les muses et Rousseau ;
Dans l'Olympe auprès d'eux pour jamais prends ta place,
Aux talens réservée, au faîte du Parnasse.
O muses ! descendez du céleste coteau,
Suspendez un moment vos doux chants d'allégresse ;

Que de pieux accords, des hymnes de tristesse,
Joints à l'airain funèbre, annoncent aux mortels
Que nous pleurons Grétry! Ministres des autels,
Couvrez vos temples saints et vos sacrés portiques
Des voiles de la mort...; que vos touchans cantiques,
Purs et religieux, s'unissent à nos pleurs!
Qu'ils pénètrent notre âme, excitent nos douleurs.
Oiseaux! échos des bois, et toi, triste colline,
Ah! vous n'entendrez plus son luth, sa voix divine;
Partagez, répétez nos douloureux accens!
Et vous, aussi, pleurez... pleurez, tendres amans!
Grétry vous a chantés sur sa lyre chérie.
Combien de fois ses chants et sa douce harmonie
Ont su ravir, toucher, enivrer votre cœur
Du plus pur sentiment, source du vrai bonheur!
Favoris de Thalie, Euterpe et Therpsicore,
Suspendez et la danse et les accords joyeux:
Que d'un voile de mort à l'instant on décore
Les superbes frontons de leur temple orgueilleux.
Mais tandis que chacun de la pompe funèbre
S'occupe avec ardeur de la rendre célèbre,
Je dirige mes pas vers le champ de repos, (8)
Et dans ces tristes lieux, à l'aspect des tombeaux,
Je m'égare en priant de Grétry l'ombre sainte

De m'indiquer le lieu, dans cette auguste enceinte,
Où doivent reposer ses restes précieux...
Parmi tous ces tombeaux un seul frappe mes yeux,
Soudain je m'en approche et lis : « *Jacques Delille !*
» C'est auprès de ta tombe, émule de Virgile,
» M'écriai-je éploré, le cœur tout attendri,
» Que vont se reposer les mânes de Grétry !
» Si tu sus cadencer le langage d'Homère,
» Grétry, Grétry chanta comme écrivit Molière. (9)
» Les mortels vous verront, dignes fils d'Apollon,
» Réunis à jamais dans ce triste vallon. »
Tout ému, je retourne au séjour mortuaire (10)
Pour faire transporter dans un char funéraire
Sa dépouille mortelle à ses sombres foyers.
Un horrible silence effrayait l'Ermitage ;
Mais à peine arrivé, tandis que les coursiers
Se reposaient après ce pénible voyage,
O mânes de Grétry ! je voulais que ton *cœur*
Restât dans ce séjour témoin de ma douleur,
Ou qu'on en fît hommage à Liége ta patrie ;
Mais la Discorde, hélas ! se mêle à notre deuil,
Et trois fois ton cadavre est changé de cercueil !
J'essaie en vain, Grétry ! malgré cette ennemie,
De sauver pour jamais ce dépôt précieux..

Trois fois, pour réussir, j'invoque en vain les dieux.
Quelle indignation s'empare de mon âme !
La Discorde triomphe et rit de mon effort;
Je cède. A la clarté d'une tremblante flamme
Le cercueil est placé dans le char de la mort.
Consolez-vous, paisible et modeste Ermitage,
Qui tressaillez encor de ses accens si purs !
Le *cœur* du bon Grétry reviendra dans vos murs.
Son ombre se plaira toujours sous votre ombrage,
Et, pour jamais unie à celle de Rousseau,
On la verra sans cesse errer sur le coteau.
Tristes réflexions je ne puis vous décrire !
Je ne puis exprimer l'accablante douleur
Qui pendant ce voyage a consumé mon cœur.
Fléaux du genre humain ! enfans nés du délire !
Je ne puis vous chanter, ni le lugubre deuil,
Ni l'implacable mort, ni sa faux meurtrière,
Ni le néant affreux, ni le triste cercueil,
L'abîme des grandeurs, les vers et la poussière,
La frayeur des vivans, et non celle des morts.
O fantômes ! c'est vous, pendant ce noir voyage,
Qui livrâtes mon âme aux plus affreux transports !
Mais un heureux penser relève mon courage.
Non, tout n'est pas néant, m'écriai-je soudain.

Grétry laisse ici bas sa dépouille mortelle,
Mais son âme jouit de la vie éternelle.
Oui, nous le reverrons dans le séjour divin !
Enfin le char arrive, au milieu des ténèbres (11)
Que chassaient, en tremblant, mille flambeaux funèbres,
A l'asile où Grétry souffrit tant de douleurs,
Tant de chagrins cuisans, et versa tant de pleurs !
On monte le cercueil dans une chambre ardente,
Qui semblait transformée en un vaste tombeau.
Ce séjour de la mort nous glaçait d'épouvante.
Muse, retrace-nous ce sombre et noir tableau (12)
Qu'éclairait la lueur des lampes sépulcrales ;
Dans des vases sacrés on mit les eaux lustrales.
Le buste de Grétry, resté dans ses foyers,
Etait près du cercueil, couronné de lauriers.
Un prêtre remplissant son divin ministère,
Adressait au Très-Haut sa fervente prière.
Le luth qui résonna des plus brillans accords,
Reste muet, hélas ! sous le voile des morts,
Et neuf vierges en pleurs, aux neuf muses semblables,
Entouraient le cercueil ; de leurs chants lamentables
La lugubre harmonie augmentait nos douleurs.
Mais à peine entend-on frapper l'airain funèbre (13)
Annonçant aux mortels cette pompe célèbre,

Que de nombreux amis, de nombreux amateurs,
Remplissent tout-à-coup l'asile mortuaire.
Au ciel la foule en pleurs élève sa prière;
Mille chars tous en deuil couvrent le boulevard,
Et pour Grétry l'on voit un riche corbillard
Traîné par deux coursiers dont la démarche fière
Agitait, relevait, au caprice des vents,
Et leur triste panache, et leur noire crinière;
Tout brillait de l'éclat des pompeux ornemens.
O ma muse! entends-moi, que ton art me protège
Pour chanter dans mes vers cet imposant cortège!
Il faudrait ton génie, ô Grétry! tes accens,
Pour rendre tout l'effet des nombreux instrumens,
Exécutant les chants et la marche funèbre,
Chef-d'œuvre du doyen des enfans d'Apollon. (14)
Je ne puis qu'esquisser cette pompe célèbre:
Tels que toi, *Raphaël*, *Garrick* et *Crébillon*, (15)
Ont reçu des mortels, à leur heure suprême,
Des honneurs qu'on ne rend qu'à la majesté même.
Oui, tel on voit le peuple, hélas! tout éploré,
Du trépas de son prince, à bon droit adoré,
Plongé dans la douleur, élever jusqu'aux nues
Ses plaintes, ses sanglots, et soudain encombrer
Le portique et le temple où l'on doit célébrer

La pompe funéraire, enfin remplir les rues,
Pour suivre de plus près le cortége sacré.
En ce jour de tristesse aux regrets consacré,
Le convoi perce, ainsi, de la foule empressée
De jouir des honneurs que l'on rend à Grétry,
Les flots qu'on croyait ceux d'une mer agitée ;
Tous les admirateurs d'un talent si chéri
De couronnes de fleurs parsèment son passage ;
C'est à qui lui rendra le plus touchant hommage.
Le peuple ayant quitté ses pénibles travaux,
Remplit les boulevards, le temple et les tombeaux.
Favoris d'Apollon, volez sur le passage (16)
Du favori des dieux à qui tout rend hommage ;
Offrez ses traits chéris à nos regards en pleurs ;
Que de longs voiles noirs cachent votre portique,
Inondez son cercueil de couronnes de fleurs ;
Qu'on entende vos chants et la harpe harmonique,
En un chœur réunis, tristement répéter :
« Ah ! laissez-nous, laissez-nous le pleurer. »
Jamais l'élan du cœur n'offrit un tel exemple :
Le cortége sacré monte avec peine au temple ;
Ce lieu saint se transforme en de tristes tombeaux,
Ses piliers sont cachés sous le velours, l'hermine ;
Un dais est élevé sous la voûte divine ;

Les autels sont parés et chargés de flambeaux
Qui remplacent le jour par leurs flammes ardentes,
Et l'on voit, à l'éclat des lumières brillantes,
Le cercueil élevé sur un haut reposoir,
Couvert par un tapis argent et velours noir.
Un orchestre nombreux dans l'enceinte sacrée
Module un hymne saint à Grétry consacrée,
Porte une émotion qui saisit tous les cœurs ;
Chacun est attendri, chacun verse des pleurs.
Des pontifes sacrés commencent les mystères.
Quel murmure interrompt leurs pieux ministères !
Grétry parla souvent d'un ouvrage sacré, (17)
D'une messe des morts qu'il créa pour lui-même :
Chacun croyait entendre, en ce lieu révéré,
Les chants qu'il composa pour son heure suprême.
Dans le temple, chacun, plongé dans ses douleurs,
A ces accens de mort voulait mêler ses pleurs ;
Mais elle est disparue, une main infidèle,
En croyant conquérir une palme nouvelle,
Se l'est appropriée au jour de son trépas.
Perfide, s'il est vrai, si tu l'as dérobée, (18)
J'en jure par Grétry, tu n'en jouiras pas.
Redoute d'Apollon la colère irritée ;
Ce laurier arraché du front de mon Grétry,

Sur ton vaniteux front sera toujours flétri.
C'est assez de soupçon pour t'enlever la palme ;
A ce reproche en vain tu veux paraître calme,
Montre, si tu le peux, tes premiers manuscrits,
Que ta novice main en tremblant a transcris.
On ne peut qu'à ce prix te juger et te croire,
Alors ces chants plaintifs te couvriront de gloire.
Je désire pourtant que l'on t'accuse à tort,
Tu vis ses derniers jours... tu vis son lit de mort.
La terre n'est que deuil, tant la douleur l'oppresse ;
D'un orchestre choisi les lugubres concerts
Portaient dans tous les cœurs la terreur, la tristesse.
Mais de l'airain sacré les sons frappent les airs,
Annonçant le départ après les saints mystères,
Et pour se réunir les cieux étaient prospères.
La foule infatigable, et mille et mille chars (19)
Suivent jusqu'aux tombeaux que tout le peuple assiège,
Du favori des arts la pompe et le cortège,
Qui, plein de majesté, passant les boulevards,
Est inondé de fleurs, de lauriers, de couronnes.
A ces touchans transports, peuple, tu t'abandonnes !
Le cortége sacré monte au champ de repos,
Foule le sol des morts, traverse les tombeaux.
Une tombe, ô Grétry ! t'attend près de Delille,

Qui t'avait précédé de peu dans cet asile.
Là, bientôt tes neveux, d'un cœur reconnaissant,
Dresseront à ta gloire un noble monument,
Pour pouvoir conserver ta dépouille mortelle
A tes admirateurs, à la postérité,
Qui jouira, Grétry, de ta gloire éternelle,
Aussi long-temps que toi de l'immortalité.
  Le soleil jusqu'alors répandait sa lumière;
Mais à peine la terre en son sein entr'ouvert
Nous cache-t-elle, hélas! le cercueil de poussière,
Que l'astre disparaît, de nuages couvert,
Et que d'un triste deuil se couvre la nature!...
Dans le séjour des morts on n'entend que murmure.
Deux astres à-la-fois s'éclipsent en un jour.
  Et vous, Méhul, Bouilly, dignes de son amour, (20)
Vous faites tous les deux, sur le bord de sa tombe,
L'éloge de son cœur, de ses divins talens;
On n'entend que sanglots, pleurs et gémissemens.
Assez, tendres amis, assez, séchez vos larmes!
De vos cœurs attristés bannissez les alarmes!
Sa place est à jamais au rang des demi-dieux;
Il nous lègue ses chants, son luth mélodieux.
  Demain, ouvre ton temple, ô sensible Thalie! (21)
Dans un apothéose en l'honneur de Grétry,

Fais couronner son buste et sa lyre chérie ;
Qu'on entende les chants de ton cher favori.
Nous vîmes, en ce jour de deuil et de tristesse,
Combien les spectateurs l'aimaient avec ivresse.

FIN DU SEPTIÈME CHANT

NOTES

DU SEPTIÈME CHANT.

---

(1) *O Grétry! tu vas donc, etc.* Peu de temps après son retour à Paris, Grétry tomba sérieusement malade. Dès-lors tous les maux les plus affreux se réunirent pour accabler sa vieillesse. Tous les secours de l'art adoucirent peut-être, mais ne firent que prolonger ses cruelles souffrances, en retardant de peu de jours celui de sa mort.

(2) *Si la nature lasse, etc.* La nature accordait souvent à Grétry quelques jours et même quelques semaines de relâche. Il profitait de ces momens de calme pour se rendre à l'Institut. Avec quel plaisir je le voyais venir chez moi, quai Voltaire, après la séance, pour se reposer et partager, avec sa famille et quelques amis, que j'avais soin de rassembler ces jours-là, un frugal repas qui, presque toujours, était terminé par un petit concert! Grétry se faisait souvent accompagner par quelqu'un de ses collègues. M. le marquis de Marialva, maintenant ambassadeur de Portugal (que j'avais l'honneur d'avoir pour locataire), plein d'admiration pour les ouvrages de Grétry, daigna rester souvent à nos petits concerts de famille pour jouir plus long-temps de la présence et de la conversation de Grétry.

Je l'accompagnais ordinairement jusqu'à sa demeure; mais avant de rentrer nous faisions une pause au Palais-Royal, pour prendre une glace. Presque tous les autres jours de la semaine, j'allais passer la soirée chez lui et lui faire la lecture.

(3) .... *De l'objet le plus tendre, etc.* M. Renié, architecte, élève de MM. Percier et Fontaine.

(4) *Tu penses au moment, etc.* Voyant sa fin approcher, Grétry parut s'inquiéter du lieu où il irait rendre le dernier soupir. Un jour que nous étions rassemblés auprès de son lit de douleur, et qu'il sentait ses maux s'accroître, il nous dit, et comme inspiré : « Je suis convaincu que ma dernière heure approche, et je désire mourir à l'Ermitage auprès de Jean-Jacques. » Dès le lendemain on disposa tout pour ce triste voyage, qui fut le dernier. Combien il fut pénible pour lui et effrayant pour nous tous! Grétry, malgré la perte de toutes ses forces et l'assurance de sa mort prochaine, conserva toujours son courage.

(5) *Beaucoup d'amis, de grands, etc.* Le 18 mai 1813, quelque temps avant le retour de Grétry à l'Ermitage, Marie-Louise, accompagnée d'Hortense et de sa belle-sœur, vint à l'Ermitage croyant y trouver Grétry. Après s'être promenées quelque temps dans le jardin, elles se reposèrent environ une demi-heure dans le salon. Voici la copie de la lettre que lui écrivit Hortense deux jours après, et que j'ai conservée : « Monsieur Grétry, en visitant votre » Ermitage, je me flattais de vous y trouver, et j'aurais » eu beaucoup de satisfaction à vous parler du plaisir que » m'ont donné vos charmans ouvrages et qu'ils me donne» ront toujours.

» Je suis sensible à ce que vous voulez bien me dire » d'obligeant au sujet de mes faibles romances, et je me » laisse aller à la vanité d'être louée par celui dont les » chants ne périront jamais.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma sincère estime.

» HORTENSE.

» Paris, le 20 mai 1813. »

Grétry ne voyait approcher que trop rapidement le terme de sa vie. Ses amis, ses admirateurs et sa famille ne pouvaient plus se dissimuler la perte dont ils étaient menacés. A peine était-il arrivé à l'Ermitage, qu'il lui survint une hémorrhagie effrayante. Voilà comme il s'exprima dans une lettre à M. Lebreton, secrétaire perpétuel de la classe des Beaux-arts à l'Institut *, ne pouvant s'y rendre pour le jugement des prix de musique, douze jours avant sa mort ** :

« Mon cher confrère,

» Il m'est impossible de me rendre à l'Institut pour le » jugement des prix de musique. En arrivant à l'Ermitage, » encore convalescent, une hémorrhagie, qui a duré trois » jours, et pendant laquelle j'ai rendu huit palettes de » sang, m'a jeté dans une faiblesse extrême. A présent, » enflé jusqu'au diaphragme, j'attends le résultat de mes » longues souffrances. Je suis résigné ; mais je sens qu'en » quittant cette vie, un de mes plus vifs regrets sera de » ne plus me réunir avec mes chers confrères, que j'aime » autant que je les honore. Faites-leur, je vous prie, part » de ma lettre.

» Adieu, mon cher confrère, je vous embrasse de tout » mon cœur.

» *Signé* Grétry.

» A l'Ermitage de Jean-Jacques, Montmorenci,
» 12 septembre 1813. »

Cette lettre, qui était un adieu éternel, prouve toute

* On dit que M. Lebreton vient de mourir dans le Brésil, où il s'était exilé volontairement avec ses amis.

** Le *fac simile* de la copie écrite de sa main sur un fragment de billet d'enterrement, se trouve à la tête de ce chant. On remarque que le tombeau qui est gravé sur l'M, est presque le modèle de celui de Grétry au cimetière du Père la Chaise.

monsieur confrère

il m'est impossible de me
rendre à paris ; je vous
prie de m'excuser auprès de notre classe.
~~l'une foiblesse extrême~~

~~je ne puis monter dans ma voiture~~
[illegible]
~~sans me reposer~~. une hémor-
ragie qui a duré trois jours
et pendant laquelle j'ai rendu
huit palettes de sang, m'a
jetté dans une foiblesse
extrême ; à présent, [illegible]
dont je ne prévois [illegible]
~~[illegible]~~
[illegible]
je suis
résigné mais je
sens [illegible] que cette vie
[illegible] mes ~~regrets~~
les plus vifs regrets
~~cette vie~~ seroit de ne plus
~~revoir~~ me réunir
avec mes chers confrères que
j'honnore autant que je les aime.
je vous embrasse — Grétry

" pour le payement des jetons de [illegible] [illegible]

à l'hermitage

la fermeté d'âme que Grétry a conservée jusqu'à sa dernière heure.

Le lendemain de la réception de cette lettre, MM. Lebreton et Gérard, aussi membres de l'Institut, vinrent rendre visite à Grétry au nom de la classe des Beaux-arts. Mais comment exprimer la douleur qu'éprouvèrent ces deux amis de Grétry, et la triste impression que fit sur eux de voir cet homme célèbre mourant dans un lieu consacré au génie! Que leur dernier adieu fut touchant et pénible!

Huit jours avant la mort de Grétry, M. Bouilly, homme de lettres, son collaborateur et son ami, vint lui rendre sa dernière visite. Quoiqu'accablé de maux, Grétry voulut descendre dans la salle à manger, afin d'être présent au déjeûner de son ami, réuni à sa famille éplorée. Mais quel incident affreux! Malgré son courage les forces lui manquent, il lui est impossible de remonter l'escalier, qui était alors étroit et difficile; nous sommes obligés, M. Bouilly et moi, de le porter dans un fauteuil, et nous parvenons ainsi, non sans beaucoup de peine et de danger, à le remonter dans sa chambre de douleur, d'où il ne sortira plus que pour descendre au tombeau.

Il reçut aussi, dans ce court intervalle, la visite de plusieurs personnes éminentes. Beaucoup d'artistes leur succédèrent; entre autres M. *Neukomm*, jeune compositeur, qui passa auprès de Grétry l'avant-dernière nuit qui précéda sa mort.

(6) *Et toi, nuit d'épouvante, etc.* Je passai la dernière nuit de Grétry avec une de ses nièces (*Jenni*), qui depuis la mort de madame Grétry, jusqu'à celle de notre oncle, était toujours restée près de lui, et n'avait cessé de lui prodiguer les soins les plus empressés. Comment peindre la cruelle situation où nous nous trouvâmes pendant cette nuit affreuse! Grétry se voyait au terme de ses cruelles

souffrances. Cependant, quoique plein de courage, il luttait fortement contre les approches de la mort : à chaque crise nous croyions qu'il allait expirer. De temps en temps il nous prenait les mains et nous remerciait de nos soins, qu'il regardait comme inutiles, tant il était frappé de sa mort prochaine.

(7) *O nuit ! hâte ton cours, etc.* Grétry, le 24 septembre 1813, vit encore renaître le jour : l'astre bienfaisant semblait réchauffer ses sens et ranimer son courage. Grétry, par un mouvement spontané et effrayant pour moi, qui pour le moment étais seul auprès de lui, se met sur son séant en élevant ses yeux mourans et son bras défaillant vers le ciel, sans proférer une seule parole. Quelle était sa pensée ?......

Toujours luttant contre la mort, Grétry veut, bon gré, mal gré, fuir son lit de douleurs : il s'élance. A ce mouvement qui nous saisit d'effroi, nous l'engageons à ne pas s'exposer à une imprudence qui pourrait lui devenir funeste. Bientôt ses forces l'abandonnent, il retombe accablé de souffrances. Soudain il joint sa main mourante aux nôtres : « Venez tous.... mes enfans..... nous » dit-il ; je n'ai plus qu'une heure à rester avec vous..... » J'ai vécu...... je me meurs. » Grétry ferme les yeux ; nous croyons qu'il exhale son dernier soupir ; mais il ouvre encore ses paupières, nous regarde fixement, et nous demande *un verre d'anisette.* On le lui présente ; il en humecte le bord de ses lèvres livides.... ; sa tête retombe sur l'oreiller, et un moment après il n'est plus. MM. Hallé, Nysten * et Lejoyand, ses médecins, ayant

* Un événement bien effrayant arriva au moment de la mort de ce célèbre docteur. M. Nysten donnait ses soins à une nièce de Grétry (Mme Garnier) ; un jour, monté chez la malade qui était alitée, frappé d'une apoplexie foudroyante, il n'a que le

totalement désespéré de lui, ce fut M. Damien, médecin à Montmorency, qui lui prodigua les derniers, mais trop inutiles soins. Il reçut avec nous son dernier soupir.

Après le décès de Grétry, j'ai reçu plusieurs lettres de condoléance. En voici deux, qui, remplies de sentimens tristes et bien exprimés, méritent d'être mises sous les yeux du lecteur; la première est de M. de Caroudelet, ami de Grétry et de toute sa famille.

« L'inimitable Grétry vient donc, mon cher Flamand,
» de terminer sa glorieuse carrière : les grands hommes
» sont immortels pour la postérité, mais, hélas! ils meu-
» rent réellement pour leurs parens et leurs amis ; pendant
» que les autres assisteront aux représentations des ouvrages
» de l'Orphée français avec plaisir, le nôtre sera troublé
» par le souvenir douloureux de l'événement qui nous a
» enlevé l'homme bon et sensible, réunissant au talent le
» plus distingué tant de qualités sociales, qui faisaient le
» bonheur et les délices de ceux qui l'entouraient. Présentez
» à toute sa famille la part que je prends à une perte aussi
» cruelle ; et comme on n'est jamais si tendre que lorsqu'on
» a du chagrin, je vous embrasse de bien bon cœur, ainsi
» que votre aimable épouse, etc.

» *Signé* DE CAROUDELET. »

Sceaux, le 26 septembre 1813.

L'autre est de M. Pougens, membre de l'Institut.

« Hélas! il n'est donc plus, monsieur, cet oncle si digne

temps de proférer un seul mot et de se précipiter sur un fauteuil. La malade aussitôt de se jeter hors du lit, de l'y placer comme elle peut, aidée de sa gouvernante ; de crier au secours, d'envoyer chercher un médecin, et de faire prévenir Mme Nysten. On arrive, mais il n'était plus temps; on le transporta mort chez lui.

» de votre amour et de vos regrets, cet homme si justement
» illustré, et dont le nom est consacré à l'immortalité!
» J'étais bien préparé à sa perte par votre dernière lettre.
» Je vous dis ceci de cœur, je le regretterai toute ma vie.
» Sûrement, vous n'en doutez pas, si j'eusse été à Paris,
» j'eusse grossi le cortége des amis en deuil. Que devient
» sa maison de la vallée d'Emile, la maison doublement
» célèbre, et à cause de Rousseau et à cause de lui? Vous
» m'obligerez beaucoup, en me mettant au courant de ce
» qui sera décidé.... Adieu, monsieur. Agréez, avec les
» expressions de mes plus vifs regrets, les assurances de
» mon attachement, ainsi que de ma considération très-
» distinguée. *Signé* POUGENS. »

Le 7 octobre 1813.

(8) *Je dirige mes pas, etc.* Le lendemain de la mort de Grétry, je courus au cimetière Saint-Louis (dit du père La Chaise), accompagné de M. Renié, mon beau-frère, pour acquérir un terrain dans le lieu le plus convenable du cimetière où l'on va déposer la dépouille mortelle de Grétry, et sur lequel on pût élever un monument digne de lui. Après avoir parcouru les tombeaux, j'aperçois celui de Delille; je m'y arrête, et après m'être recueilli, je fais le tour de ce triste et majestueux monument érigé au Virgile français. Je remarque, en face de ce tombeau, une place encore libre: elle semblait attendre les restes de Grétry. Je dis à mon jeune beau-frère, qui cherchait de son côté: Mon ami, c'est là, c'est auprès de Delille que doit reposer notre oncle. Nous courons de suite chez le concierge pour en faire l'acquisition.

(9) *Grétry, Grétry chanta comme écrivit Molière.* Ce vers est de M. Bouilly: il est sur le revers de la médaille frappée à la mémoire de Grétry, et distribuée dans la séance des Enfans d'Apollon, du 19 mai 1814.

(10) *Tout ému, je retourne, etc.* Après avoir fait choix du terrein, je revins le lendemain à l'Ermitage : tout me parut triste et silencieux. J'avais engagé les membres de la famille à faire faire l'extraction du *cœur* de Grétry, afin de le déposer à l'Ermitage, dans le cas où quelqu'un d'entre nous viendrait à l'acquérir, ou, dans le cas contraire, d'en faire hommage à la ville de Liége. Ce dessein ne fut pas approuvé généralement; j'en éprouvai beaucoup de peine. En mon absence, on avait déjà mis le corps de Grétry dans une bière ordinaire; à mon retour, je dis qu'il ne passerait pas ainsi la barrière pour entrer à Paris; qu'il fallait qu'il fût au moins dans un cercueil en bois de chêne. J'étais secondé dans mon projet de sauver le *cœur* de Grétry, par une de nos sœurs (Jenni). Alors, j'eus la précaution de faire trouver M. Damien, médecin, au moment où l'on ferait le changement de cercueil, afin de faire, à l'insu des opposans, l'extraction du *cœur*; mais il ne fut pas possible. Je retournai à Paris pour ordonner les funérailles; le surlendemain soir, accompagné de M. Renié, je revins à l'Ermitage, dans une voiture de deuil, suivie d'un corbillard, afin de faire transporter à Paris le corps de Grétry. Jenni avait eu la précaution de faire trouver encore M. Damien avec M. Neukomm, qui venait pour modeler en plâtre la figure de Grétry. Pendant que les chevaux reposèrent, MM. Neukomm et Damien montèrent dans la chambre mortuaire et ouvrirent le cercueil secrètement. M. Neukomm essaya à mouler la figure, mais ne réussit pas; et je crois, faute de temps, M. Damien ne put faire ce que je désirais si fortement. M. Neukomm, ayant oublié de remettre sur la tête de Grétry le mouchoir qui lui servait de serre-tête dans le cercueil, me l'offrit, en me disant de le conserver précieusement; ce que j'ai fait : il y a encore du plâtre au pourtour de ce mouchoir. On plaça le cercueil

dans le corbillard, et nous partîmes pour Paris. O quel triste voyage!

(11) *Enfin, le char arrive, etc.* Arrivé à Paris, je fais monter le cercueil dans l'appartement de Grétry, boulevard Italien, n°. 7. Persistant toujours dans mon projet, il me vient dans l'idée d'engager la famille à donner à Grétry un cercueil de plomb : les avis sont encore partagés; enfin, les plus nombreux l'emportent. Alors, je veux tenter un dernier effort pour sauver de la corruption le *cœur* de Grétry; un chirurgien assistait à la translation du corps, du cercueil en bois de chêne en celui de plomb, je le priai d'opérer : il lui était bien facile. Je n'ai pu concevoir comment, dans ce moment, mes vœux n'ont pu être satisfaits : il fallut y renoncer. Mais bientôt Grétry m'inspira d'autres moyens plus favorables.

(12) *Muse, retrace-nous, etc.* L'appartement de Grétry, l'escalier et la façade de la maison, tout était couvert de deuil; la chambre à coucher de Grétry était transformée en une chapelle ardente richement décorée; le cercueil était couvert d'un tapis de velours noir, parsemé de larmes en argent : un prêtre remplissait avec ferveur son divin ministère. Le buste et la lyre de Grétry étaient posés auprès du cercueil; l'un était couronné de laurier, et l'autre était couvert d'un crêpe noir et d'une branche d'immortelle : tout brillait à l'éclat d'un millier de lumières. Des personnes éminentes, et la foule des amis de Grétry et des amateurs de ses chants, n'ont cessé de venir témoigner leurs regrets, et de verser des larmes sur le triste cercueil de celui qui les avait fait jouir si long-temps de ses touchans accords, jusqu'au moment des funérailles.

(13) *Mais à peine entend-on, etc.* Pour donner une idée exacte des pompeuses funérailles de Grétry, je ne

puis mieux faire que de transcrire le récit touchant qu'en a fait M. Le Breton, secrétaire de la classe des Beaux-Arts, à l'Institut, dans la séance publique du premier octobre 1814:

« Lorsque le bruit de la mort de Grétry se répandit, » toutes les voix déplorèrent une perte irréparable. Jamais » artiste français n'eut de si nobles, sur-tout de si tou- » chantes funérailles, et l'on ne pourrait citer que deux » exemples semblables dans l'histoire moderne. * D'un » mouvement spontané, tous les musiciens connus, et les » amateurs de ce bel art, et les hommes de lettres qui com- » posent pour les théâtres lyriques, et d'autres, par le seul » respect dû au génie; et ceux qui voulaient, par un dernier » hommage, témoigner à Grétry leur reconnaissance pour » les douces sensations de sa musique, remplissaient sa » maison et la route que devait suivre le cortége. Un im- » mense groupe d'instrumens précédait le char funèbre, » exécutant cette belle marche de Gossec, qui seule ferait » rentrer le deuil dans les âmes. Le char s'arrête devant le » portique du théâtre légataire de ses chefs-d'œuvre, et » des accens de douleur et de reconnaissance attendrissent » les spectateurs, déjà émus par leur propre sentiment. » Un hommage à-peu-près semblable lui est rendu devant » l'Académie de Musique. L'on arrive enfin dans le lieu de » la prière : mais l'un des plus vastes temples de la capitale** » ne pouvait contenir la foule empressée. Ce n'était point » cette curiosité oisive de la multitude avide de voir : on » reconnaissait, pour ainsi dire, chaque figure, au moins » pour l'avoir vue dans les réunions que forme le goût des » arts et de la société. Les expressions étaient toutes d'une » tristesse concentrée, par l'appareil lugubre et par la

* Raphaël et Garrick.

** L'église Saint-Roch.

» dignité de la cérémonie, ou expansives par la sensibilité.
» Les âmes se recueillent quand les chants sacrés commencent, et tout ce qui était profane semble disparaître ;
» les élèves du Conservatoire disent l'hymne d'expiation
» consacré à implorer la clémence divine pour les morts,
» et, comblé de prières, le cercueil traverse Paris pour
» être rendu à la terre. Une autre affluence remplissait
» encore les avenues et une partie de ce vaste champ où
» les générations descendent pour ne plus reparaître. Là,
» un littérateur sensible (*M. Bouilly*), et le compositeur
» (*Méhul*), que tous les suffrages auraient choisis pour
» cette honorable mission, jettent des fleurs sur sa tombe
» et y font couler des larmes. Tels furent, dans la plus
» exacte vérité historique, les hommages rendus à Grétry,
» le 27 septembre 1813, par ces sentimens réunis de l'admiration et de la reconnaissance. »

(14) *Chef-d'œuvre du doyen, etc.* On a vu dans le récit de M. Lebreton que cette marche est de Gossec. Ce doyen des compositeurs, ce vieillard vénérable et nonagénaire, qui, malgré son grand âge, ne manque jamais d'assister aux représentations des chefs-d'œuvre de son ami Grétry; ce vieillard, dis-je, alors âgé de plus de quatre-vingts ans, suivit à pied le cortége, et fut un des quatre qui tenaient les coins du drap mortuaire. Mais quelle fut notre frayeur! son noble et courageux dévoûment faillit lui couter la vie. Ce respectable vieillard fit une chute en montant le portail de l'église, heureusement cet accident n'eut aucune suite funeste.

(15) *Tels que toi, Raphaël, Garrick et Crébillon.* Ces trois illustres personnages ont reçu les plus grands honneurs à leurs funérailles. Le peintre célèbre Raphaël mourut en 1520, à 37 ans, le même jour qu'il était né; son tableau de la Transfiguration, chef-d'œuvre de l'art, qui n'était pas

encore terminé lorsqu'il mourut, fut porté en triomphe à ses funérailles, qui furent pompeuses.

Garrick, comédien du roi d'Angleterre, fut doué d'un talent qui produisit en sa faveur l'enthousiasme général. Il mourut le 20 janvier 1779; son corps fut porté avec la plus grande pompe à l'abbaye de *Westminster*, où il fut déposé au pied du monument élevé à la mémoire de *Shakespear*. Le drap mortuaire fut porté par quatre des plus grands seigneurs d'Angleterre. Il laissa une fortune de 3,600,000 liv. st.

Quant à Crébillon, qui mourut le 17 juin 1762, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il n'eut pas de pompeuses funérailles; mais Louis XV, son bienfaiteur, lui fit ériger un tombeau : ce monument fut exécuté en marbre, par le savant ciseau de *Lemoine* dans l'église de Saint-Gervais. Et le mardi 16 juillet, l'année de sa mort, les comédiens firent célébrer dans l'église de Saint-Jean de Latran un pompeux service. Ce qu'il y avait de plus distingué par la naissance, le rang ou l'amour des lettres, les membres de l'académie, les corps littéraires, enfin tous les artistes célèbres, y furent invités par billets et s'y rendirent en si grand nombre, qu'à peine l'église pouvait-elle les contenir.

(16) *Favoris d'Apollon, etc.* A ce qu'a dit M. Lebreton dans son récit, de relatif à l'hommage rendu aux mânes de Grétry par les artistes du théâtre Feydeau et de l'Opéra, j'ajoute que les portiques des deux théâtres étaient couverts de deuil. Les artistes de l'Opéra-comique avaient exposé le buste de Grétry couronné. Le cortége s'arrête aux regards du public éploré, Gavaudan se présente offrant une couronne aux mânes de Grétry; il s'avance vers le cercueil et dit : « Permettez, messieurs, que nous suspendions un ins» tant cette marche funèbre, et que des enfans éplorés

» rendent un dernier hommage à leur père sur le seuil » même du théâtre qui retentit si long-temps du bruit de » ses triomphes. Permettez que nous déposions sur son » cercueil une des nombreuses couronnes que le public lui » a décernées. » Ensuite un orchestre caché sous le portique par les voiles de la mort, fit entendre ce morceau si touchant et si bien en situation, de *Zémire et Azor* : « Ah ! laissez-nous, laissez-nous le pleurer. » Le cortége s'arrêta de même devant le théâtre de l'Académie royale de Musique. Le même morceau se fit entendre.

(17) *Grétry parla souvent, etc.* Quoique Grétry ne parle à différentes époques que d'un *De profundis*, nous avons presque la certitude qu'il composa une messe entière. Je vais rapporter ce qu'il dit de relatif à ce *De profundis*, dans ses *Essais sur la Musique.* « J'ai commencé un *De* » *profundis* selon les idées que j'ai de la musique d'église ; » j'y travaille rarement, et lorsque je ne suis pas pressé » par mes ouvrages dramatiques. J'ai, d'ailleurs, je l'espère » du moins, le temps de le finir ; car je ne veux pas qu'il » soit exécuté de mon vivant. Quand il sera tel que je le dé- » sire, je le mettrai sous enveloppe avec cette inscription : » *pour être exécuté à mes funérailles.* » Cette phrase a vingt-six ans de date. Lorsqu'il partit pour l'Ermitage, il dit, suivant M. Grétry neveu, dans son *Grétry en Famille :* « J'emporte mon *De profundis*, je veux le retoucher ; » d'ailleurs je me suis rappelé un trait de chant de l'an- » cienne partition d'*Elisca*, que je vais y ajouter. » M. Grétry l'aîné ajoute que notre oncle lui chanta le trait, qui en effet est d'une mélodie touchante et religieuse. Il dit encore que lorsque M. *Berton* vint voir Grétry qui lui portait une vive amitié, il lui parla avec un sang-froid admirable de ce *De profundis*, qui, selon lui, n'allait pas tarder à être exécuté ; et qu'il ajouta

même : « Mon cher Berton, c'est toi que je charge de » ce soin; mon bon Persuis me rendra le service d'en » diriger l'exécution, tu t'entendras avec lui : mais écoute, » mon bon ami ; j'ai toujours remarqué que les contre-basses » avaient, dans les églises, un son extrêmement sourd; » pour éviter cet inconvénient, je te prie de les faire placer » sur des marche-pieds très-élevés. » Quel saisissement devait éprouver M. Berton !..... Grétry ajouta : « Tu de- » vrais, mon ami, passer cette nuit à l'Ermitage. » Par l'impossibilité que M. Berton allégua, Grétry de lui dire : « Tant pis, mon ami. — Mais je compte revenir vous voir » après demain. — Après demain ! il ne sera plus temps.... » Il expira deux jours après.

A en juger par tout ce que je viens de rapporter, il semblerait que Grétry n'avait composé qu'un *De profundis :* cependant une de mes belles-sœurs (Caroline, actuellement madame Renié) m'assure que notre oncle lui a souvent dit qu'il avait composé une messe; qu'elle a vu le paquet lié d'un ruban noir, et que sur ce paquet était écrit : *Messe pour être exécutée à mes funérailles.* Qu'on juge de notre accablement, lorsque nous ne pûmes trouver ni messe, ni même *De profundis*,* car il n'y a nul doute sur celui-ci.

(18) *Perfide, s'il est vrai, etc.* J'atteste ici, pour rendre hommage à la vérité, que mes soupçons ne portent nullement sur aucun ami compositeur ou artiste quelconque de la capitale, qui ont rendu visite à Grétry dans ses derniers momens.

(19) *La foule infatigable, etc.* Après les cérémonies funèbres, le cortége se mit en marche avec la même pompe

* Nous avons seulement trouvé quelques fragmens d'un *De Profundis*, qui n'ont aucune suite.

pour aller au champ de repos. Il passa par la rue qui porte son nom, reprit le boulevard, et s'arrêta un instant devant la maison mortuaire. En traversant les rues et les boulevards, le cortége était inondé des fleurs et des couronnes qu'on jetait par les croisées; et ce qui prouva le grand amour qu'on portait à Grétry, ce fut de voir qu'indépendamment d'un grand nombre de voitures de deuil, toutes celles qui rencontraient le cortége, soit en allant, soit en retournant, le suivirent jusqu'à sa tombe.

(20) *Et vous, Méhul, Bouilly, etc.* Un compositeur distingué, Méhul*, et un littérateur sensible, M. Bouilly, tous les deux bien dignes d'être choisis pour cette honorable mission, comme dit M. Lebreton dans son récit, prononcèrent chacun un discours, le premier au nom des musiciens, et le second au nom des auteurs lyriques et dramatiques. Ces discours firent la plus vive impression sur tous les spectateurs; nous ne pûmes retenir nos sanglots. A peine furent-ils entendus, que chacun ayant à la main des couronnes et des fleurs, vint se précipiter au bord de la tombe : et le cercueil de disparaître sous les lauriers offerts à l'homme célèbre par ses nombreux admirateurs.

Discours de M. Méhul.

Messieurs,

A l'aspect de ce cercueil qui va bientôt disparaître à nos yeux, un même sentiment nous affecte, une même pensée nous occupe : nous regrettons un grand artiste, et nous comptons avec orgueil pour sa mémoire, tous ses titres tous ses droits à l'admiration de la postérité. Elle commence

* Cet aimable compositeur est mort le 19 octobre 1819. On voit le monument érigé à sa mémoire à côté de celui de son ami Grétry.

pour les hommes célèbres au moment où ils cessent d'exister, et trop souvent ce n'est qu'à ce moment funeste qu'ils reçoivent le tribut d'estime et de reconnaissance qu'ils ont mérité par d'utiles et honorables travaux.

Si, avant de consacrer ses veilles à l'étude des beaux-arts, on pouvait savoir à quel prix s'achète la renommée, les hommes doués d'une âme fière et sensible préféreraient une vie obscure à un éclat trop envié pour n'être pas la source de tous les chagrins.

Par un concours de circonstances dont l'heureuse combinaison ne se retrouvera peut-être jamais, Grétry n'a point eu à souffrir de l'injustice de ses contemporains.

Les clameurs de l'envie ne se sont point élevées contre ses nombreux succès.

Trop supérieur dans le genre qu'il s'est créé, pour avoir des rivaux dignes de l'inquiéter, il n'a pas connu les honteuses tracasseries que suscitent les rivalités.

Honoré à la cour, honoré à la ville, la gloire, la faveur, la fortune ont été le prix de ses heureux travaux. Il a reçu tous les hommages, toutes les distinctions qu'il a méritées, et sa longue carrière a été un long triomphe.

Dans ce lieu où il nous précède d'un moment, dans ce lieu où tant de réputations s'effacent pour jamais, son nom ne sera point enseveli avec sa dépouille mortelle.

Grétry a vu s'élever les monumens qui doivent éterniser sa mémoire.

Avant de fermer les yeux, il a, si j'ose m'exprimer ainsi, assisté au jugement de la postérité, et joui de son immortalité.

Qu'il goûte le repos éternel, et cherchons à adoucir l'amertume de nos regrets en songeant qu'il fut heureux, et qu'une longue vieillesse n'eût fait qu'ajouter aux infirmités douloureuses qui attristèrent ses derniers jours.

La mort d'un grand artiste ne ressemble point à celle de

l'homme vulgaire: l'un s'anéantit tout entier, tandis que l'autre semble, pour ainsi dire, se réfugier et vivre encore dans les œuvres de son génie.

Si Grétry nous est ravi par la commune loi, les trésors de sa féconde imagination nous restent.

Cet héritage précieux pour nous et pour nos neveux, a fait une partie de la gloire du siècle qui vient de finir, et sera une source inépuisable de jouissances pour le siècle qui vient de commencer.

Faible émule d'un si grand maître, d'un maître inimitable, en un mot, du Molière de la comédie lyrique, il me serait doux d'offrir à ses mânes le tribut d'admiration dont je suis pénétré, et d'être le digne interprète des regrets de l'Institut : mais je sens qu'il y aurait une présomption sacrilége à entreprendre une tâche qui est au-dessus de mes forces. D'ailleurs, il est des hommes dont la renommée est à-la-fois si élevée et si populaire, qu'il suffit de les nommer pour rappeler les grandes qualités qui les distinguent. Grétry est de ce nombre, et Grétry aura autant d'admirateurs et de panégyristes, qu'il existe d'êtres sensibles au bel art dans lequel il s'est illustré.

Je me bornerai donc à dire qu'il fut admiré pour ses talens, qu'il fut aimé pour sa personne, qu'il fut estimé pour son caractère, et qu'il sera long-temps regretté par sa famille, par ses amis et par ses nombreux admirateurs.

Discours de M. Bouilly.

Messieurs,

On vient de vous retracer les travaux et la gloire de l'homme célèbre que nous pleurons : je viens à mon tour, au nom des auteurs dramatiques et des compositeurs français, déposer sur sa tombe les regrets de l'amitié, les hommages de la reconnaissance.

Que la France entière qu'il enchanta pendant un demi-siècle, répète ses divins accens dans le palais des rois comme dans la plus obscure chaumière ! Que tous nos théâtres s'enrichissent et se soutiennent par ses nombreux chefs-d'œuvre ! Quant à nous, qu'il admettait dans sa vie privée, qu'il associait à ses succès, qu'il dirigeait par ses conseils, nous ne sommes plus, en ce moment, qu'une famille désolée dont il était le chef adoré, et nous nous bornerons à vous retracer ici les qualités de son cœur.

La nature, en dotant Grétry de ce qui fait un homme célèbre, y joignit tout ce qui constitue l'homme aimable. Jamais on ne réunit à-la-fois plus de finesse et de simplicité, une âme plus expansive, un esprit plus observateur. Fier avec les grands, simple avec ses amis, affable avec ses inférieurs, il sut constamment se faire honorer et chérir. Avec quelle grâce il se plaisait à désiller les yeux des jeunes artistes égarés par quelques succès éphémères ! Son plus grand plaisir surtout était de consoler, d'encourager ceux qui ne pouvaient parvenir à se faire connaître. Il leur rappelait alors l'époque de sa jeunesse où lui-même il entendait rejeter ses vœux, dédaigner ses efforts, mettre en problème son propre mérite, et leur disait : « N'oubliez » pas que les jouissances d'une grande réputation sont » toujours en proportion de la difficulté qu'on éprouve à » l'établir. »

Plein du souvenir de ce qu'il avait souffert en commençant sa carrière, Grétry prit la douce habitude de s'en venger, en traitant avec une bonté remarquable les jeunes compositeurs qui présentaient sur la scène les prémices de leurs travaux. Vous qui m'entourez en ce moment, et qui, marchant sur ses traces, arriverez un jour à l'immortalité, rappelez-vous l'accueil paternel qu'il vous faisait sans cesse, la part qu'il prenait à vos succès, les avis qu'il s'empressait de vous donner pour en perpétuer la durée : ré-

capitulez avec moi les entretiens profitables, les discussions lumineuses où ce grand compositeur aimait à descendre jusqu'à vous pour vous élever jusqu'à lui. Ah! quand il recevait ceux qu'il appelait *ses légataires*, quel charme dans ses expressions, quelle ivresse sur tous ses traits! C'était un chef d'école qui se voyait renaître dans ses élèves : c'était un père heureux et fier de ses enfans dont il entrevoyait dans l'avenir le bonheur et la gloire. Un jour, il m'en souvient, l'un de vous s'entretenait avec lui sur les moyens d'exprimer les passions et de peindre la nature : ce grand maître le pressant dans ses bras, dit avec le plus tendre sourire : « *En voilà encore un qui me console de » vieillir.....* » Paroles touchantes, comment vous oublier jamais!

Qui mieux que Grétry, Messieurs, sut allier à l'imposante dignité d'un homme célèbre cet esprit des convenances, ce tact sûr et délicat, cette urbanité française dont il avait pris à la cour les plus parfaits modèles? Vous, artistes distingués, à qui tant de fois il confia l'exécution de ses chefs-d'œuvre, avez-vous jamais éprouvé de sa part le plus simple reproche, la moindre impatience? A cette époque même où son âge, son expérience et sa célébrité lui donnaient en quelque sorte le droit de commander, il vous pria toujours, il ne cessa de vous identifier à lui. « Ce sont mes frères d'armes, disait-il, je leur dois la plus » grande partie de mes victoires. »

Ni l'éclat de la renommée, ni les faveurs du souverain, ni le cercle nombreux de ses admirateurs ne purent mettre Grétry à l'abri des coups les plus cruels du sort. Il perdit en peu de temps trois filles dans la fleur de l'âge, et qui, déjà fières du beau nom qu'elles portaient, semblaient s'en rendre dignes par leurs talens. Cette perte irréparable, dont la trace ne s'effaça jamais du cœur d'un père, fit trembler quelque temps pour sa vie : ses amis s'empres-

sèrent de lui offrir leurs consolations. « Je n'aurais jamais » cru, leur disait-il, pouvoir survivre au coup qui m'a » frappé; mais si le destin m'a privé de mes trois filles, » la mort de mon frère vient de me rendre sept enfans....» Il fut en effet le père et l'unique soutien de tous ces orphelins, parmi lesquels on compte aujourd'hui des hommes distingués par leur mérite, des mères respectables, dont les enfans diront à la postérité : « Si Grétry fit par son » génie les délices de sa patrie et de son siècle, il fit par » ses bienfaits le bonheur de sa famille. »

Ce furent surtout les hommes de lettres dont ce chantre immortel embellit les productions, qui ressentirent plus vivement l'heureuse influence de sa gloire. J'ose vous évoquer, en ce moment, ombres chéries de *Marmontel*, de *D'Hell* et de *Sédaine;* vous, ses dignes collaborateurs, dont les ouvrages semblaient donner à sa lyre plus de force et d'harmonie : venez nous dire avec quel charme, quelle fidélité il savait rendre vos idées, exprimer vos sentimens; avec quelle adresse il couvrait de fleurs le moindre précipice, applanissait la route où quelquefois vous vous étiez imprudemment engagés, et, vous soutenant dans votre marche incertaine, vous sauvait les dangers et les fatigues du voyage. Combien de fois lui dûtes-vous les lauriers que vous partagiez ensemble! Combien de fois sur vos simples esquisses vit-on Grétry faire un tableau d'histoire!

Il semble, en effet, que ce grand compositeur se soit surpassé lui-même dans les différens ouvrages de ces trois auteurs dramatiques. Partout on y trouve l'expression de la nature et de la vérité : chaque note, en frappant l'oreille, va droit au cœur, et sans efforts se grave dans la mémoire. Aussi tous les chants de ces admirables productions sont-ils répétés sans cesse; ainsi que les vers de Molière, ils sont devenus proverbes parmi nous; ils influent sur les mœurs, ils concourent au bonheur de la société.

De combien d'amis resserra les doux liens la touchante romance de *Richard !* Que de familles se sont réconciliées aux accens irrésistibles du quatuor de *Lucile !*

Oui, Grétry, l'honneur de s'associer à toi était regardé comme un triomphe; et lorsque tu disais à l'un de nous : « Je me charge de votre ouvrage, » celui-là pouvait dire : « Je suis sûr de partager une couronne. » Qui mieux que moi en fit l'heureuse épreuve ? Jeune encore, caché sous un des rayons de ta gloire, j'osai placer mon nom obscur auprès du tien; je te dus mon premier succès (*). Honoré de ton estime, j'obtins quelques droits à celle des auteurs dramatiques et des compositeurs français ; je te dois, enfin, ce qui jamais ne s'effacera de mon souvenir, l'honneur d'être choisi par eux pour déposer sur ta cendre révérée nos larmes confondues, nos regrets d'être séparés de toi... Mais que dis-je ! nous ne perdons que ta dépouille mortelle ; ton âme et ton génie sont impérissables : Grétry, tu vivras toujours parmi nous. Souvent nous viendrons en ces lieux devenu l'Elysée des grands-hommes, te consulter sur nos travaux, nous animer de ce feu créateur dont ta cendre même fera jaillir encore de vives étincelles; nous y viendrons te faire hommage de nos succès, nous consoler de nos revers : nos successeurs y viendront à leur tour ; et comme nous, admirant tes ouvrages, ils inscriront sur ta tombe cette vérité consolante : « Le temps qui détruit » tout, agrandit et propage une réputation méritée. »

(22) *Demain, ouvre ton temple, etc.* L'Académie royale de Musique et l'Opéra-Comique donnèrent relâche le jour des funérailles de Grétry; mais, le lendemain, le théâtre lui fit un touchant apothéose : son buste cou-

* Celui de *Pierre-le-Grand*, opéra en trois actes.

ronné fut exposé, sur la scène, à la douleur publique; tous les artistes réunis, portant des palmes et des couronnes, se prosternèrent devant son image chérie, en chantant plusieurs morceaux des ouvrages de Grétry dont ils avaient fait choix. Après cette auguste cérémonie furent représentés *Zémire et Azor* et l'*Amant jaloux*; les artistes qui jouaient dans ces deux chefs-d'œuvre de Grétry étaient tous en deuil, tous les spectateurs fondaient en larmes. A la demande du public, on répéta le lendemain la même cérémonie, dont l'effet fut aussi profond que la veille.

Récit de ce qui se passa lors de la vente du mobilier de Grétry. — Détail de ses portraits et des objets qui lui ont servi et qui sont en ma possession.

Les admirateurs de Grétry se portèrent en foule à la vente de son mobilier : chacun se disputait, avec un enthousiasme presque religieux, les instrumens et autres objets qui lui avoient servi. Parmi beaucoup de compositeurs, se trouvèrent MM. Boïeldieu et Nicolo. Ce dernier, qui est décédé depuis, se fit adjuger le piano de Grétry *, qui l'a si bien inspiré pour *Joconde*. M. Boïeldieu, au désespoir de ne s'être pas trouvé à l'adjudication de ce piano, poussa et obtint à un prix excessif une espèce de peau apprêtée, qui avait servi à Grétry pendant son voyage de Liége à Rome, et qu'il appelait son *carnet*. Presque tout le mobilier fut poussé de même à un prix exorbitant : de simples bâtons d'épine se vendirent trente francs. M. Berton se fit adjuger à grand prix la canne avec laquelle Grétry battait la mesure lorsqu'il faisait répéter ses ouvrages.

Les portraits de Grétry et de la famille furent partagés entre ses neveux et nièces. M. Grétry neveu, comme étant l'aîné, eut en partage le portrait de notre oncle, par madame Lebrun, et celui de madame Grétry, par madame Romance de Romani. Les autres portraits de Grétry et de famille furent partagés entre les frères et sœurs

* Personne ne se présenta à la vente du mobilier de M. Nicolo, pour acheter le piano de Grétry. Il est resté à sa veuve.

Les mêmes raisons que j'ai alléguées en faisant la description des objets qui ont servi à Jean-Jacques, m'ont déterminé à donner le détail de ceux des plus remarquables qui ont servi à Grétry, objets que j'ai acquis ou que j'ai eus en partage; le voici :

Portraits de Grétry, par différens maîtres.

Un buste en terre cuite, par Pajou, avec sa colonne, celui qu'on a toujours vu dans le salon de Grétry. — Un autre de même, en terre cuite, par Quanon : Grétry me le donna quelque temps avant sa mort. — Un petit buste, d'après celui de Pajou, aussi en terre cuite. — Un portrait très-ressemblant, fait avec les cheveux de Grétry, par Le Roi. — Le charmant dessin d'Isabey, dont la gravure est à la tête du cinquième Chant. — Un portrait de Grétry et de ses trois filles *, au pastel, par madame Grétry. — Celui de cette dernière, et celui de la mère de Grétry, de même au pastel. — Le portrait en miniature de Lucile, une des filles de Grétry, celle qui composa la musique du *Mariage d'Antonio.*

Les objets que je conserve précieusement sont : Des cheveux de Grétry. — Sa lorgnette de spectacle. — Deux paires de lunettes. — Le mouchoir qui lui a servi de serre-tête dans le cercueil, et dont j'ai parlé dans les notes. — Un *Almanach de Liége*, de l'année 1778, en papier vélin, dont la couverture est brodée en or : cet Almanach contient le récit du gracieux accueil que le Prince de Liége fit à Grétry, lors de son séjour dans sa patrie, au mois d'août 1778 : il lui fut donné par le Prince lui-même. — Un jeu de Solitaire, avec lequel Grétry se récréait à ses derniers momens. — Un bilboquet en ivoire auquel il tenait beaucoup, parce qu'il avait servi à l'amusement de ses filles. — Deux tasses de porcelaine, l'une toute dorée, et l'autre dorée seulement dans l'intérieur : cette dernière servit à Grétry jusqu'à sa dernière heure. — Trois gravures encadrées, représentant trois scènes de Richard, etc., etc. — Des notes et des lettres écrites de la main de Grétry.

* Ces trois portraits étaient dans la chambre à coucher de Grétry, à l'Ermitage; on les voyait toujours entrelacés de guirlandes de fleurs et de feuillages artificiels.

CHANT VIII.

ARGUMENT.

Monument de Grétry au cimetière du Père Lachaise. — Moment favorable pour l'extraction du *cœur* de Grétry. — Requête présentée à cet effet. — Elle est bien accueillie. — L'extraction faite par M. Souberbielle. — Témoins. — Le *cœur* de Grétry confié à M. Souberbielle, pour le faire embaumer et enfermer dans un coffret d'étain. — L'envoi du *cœur* à Liége suspendu. — Adjudication de l'Ermitage en ma faveur. — Projet de consacrer un bosquet à Grétry et de lui ériger un monument pour y déposer son *cœur*. — Changemens faits à l'Ermitage. — Motifs qui ont retardé l'érection du monument et l'inauguration du *cœur*. — Détail de la cérémonie funèbre de l'inauguration. — Conclusion.



Lith. de C. Motte

Bosquet de Grétry.

CHANT VIII.

Grétry, pour conserver ton auguste mémoire,
S'élève un monument qui consacre ta gloire, (1)
Et qui doit rappeler aux siècles à venir
De tes rares talens l'éternel souvenir.
Mais la Discorde, unie à l'affreuse Avarice,
Font en vain mille efforts pour rompre mes projets :
Ton ombre entend mes vœux et j'obtiens le succès.
Mais pour *sauver ton cœur*, employant l'artifice, (2)
J'ai dû mettre à profit ces précieux instans,
Pour préserver ce *cœur* des ravages du temps.
Eclairant les tombeaux de sa pâle lumière,
Phœbé depuis deux mois parcourait sa carrière ;
Du jour que les mortels te pleuraient, cher Grétry,
Souvent au champ de mort je courais attendri.
Mon âme au désespoir, à la crainte succombe,
L'artiste tardait trop à dresser sur ta tombe

Le marbre qui devait à la postérité
Rappeler et ton nom et ta célébrité.
Le jour est arrivé : ta dépouille mortelle,
Que de nombreux amis couronnent d'immortelle,
Est déposée enfin dans un sombre caveau.
Le monument dressé, je quitte le tombeau.
Tout répond à mes vœux : ombre à jamais chérie!
Pour les exécuter j'aurais donné ma vie.
Je monte dans un char qu'enlèvent deux coursiers,
Pour aller promptement retrouver mes foyers.
Et là, je jure au temps d'enlever sa conquête ;
Là, ton ombre me parle et dicte la requête
Que j'adresse à Pasquier : ce noble magistrat (3)
M'approuve, m'autorise, et soudain sans éclat
Je dirige, en tremblant, mes pas chez Souberbielle,
Pour lui transmettre alors cette heureuse nouvelle ;
Je présente mon titre au sensible docteur :
Je crains... lis dans ses yeux... pour moi quelle terreur!
Oui, je crains que le temps n'ait dévoré sa proie.
Non, non, ce bon ami me dit : « Il est sauvé...
» Le cœur du bon Grétry nous sera conservé ;
» Il en est temps encor (je tressaille de joie),
» Il est temps, dès demain volons à son tombeau,
» Et de l'horrible mort forçons l'affreux caveau. »

O Grétry ! je rends grâce à ton ombre divine,
Je cours au champ de mort prévenir Asseline,
Je vole chez Bagnard, ensuite chez Legrand,
Le rendez-vous est pris pour ce triste moment.
J'attends le lendemain, j'attends en assurance,
Alors chacun se rend à mon impatience :
La crainte dans le cœur nous volons au tombeau,
On tire le cercueil de son triste caveau;
Et là, tout éperdu, ton ami Souberbielle
Nous montre à découvert ta dépouille mortelle.

Quelle image pour moi, ton plus fidèle ami !
Ah ! tu semblais encor respirer, ô Grétry !
De pleurs tout inondé, l'âme tout ulcérée,
Je détourne les yeux alors que le docteur
De tes restes mortels en sépare le *cœur*.

Après avoir couvert la dépouille sacrée,
Il élève soudain et montre à tous les yeux,
Par le temps respecté, ce *cœur* si précieux,
Où régna la vertu, l'amour de la nature,
Le sublime génie et l'âme la plus pure :
Et l'on rend à la mort, dans son triste caveau,
Le cercueil, en fermant les portes du tombeau.

Le temps, qui détruit tout, est privé de sa proie;
Pleins de recueillement, de tristesse et de joie,

Nous rendons grâce au ciel dans ce lieu retiré,
Aux larmes, au silence, à la mort consacré.
L'acte conservateur que ton ombre divine
Nous dicte, est approuvé, dans ce sombre séjour,
Par Bagnard et Legrand, Souberbielle, Asseline;
Moi-même j'y souscris, et soudain en ce jour,
Tous encor réunis dans cette enceinte auguste,
Nous confions ce *cœur*... ce *cœur* de l'homme juste,
Au docteur, le priant de vouloir achever,
D'employer tout son art pour nous le conserver.
Je le reçus des mains de l'amitié fidèle,
Dans une urne sacrée, et du *cœur* le modèle.

Où sera déposé cet objet précieux?... (4)
La place en est fixée, et l'acte est manifeste;
Mais je préférerais cet asile modeste,
D'où tu pris en mourant ton essor vers les cieux.

Oui, je voudrais laisser dans cette solitude
Un monument auguste, y déposer ton cœur;
D'en être le gardien ferait mon seul bonheur!
Mais ces lieux sont à prix, Dieu! quelle incertitude!
Le mien est rejeté... Réduit mystérieux,
Qui te possédera?... J'invoque en vain les dieux;
Seras-tu profané? non, non, à l'avarice
Il ne sera pas fait cet affreux sacrifice.

Désespéré, craignant, je diffère l'envoi
De l'urne funéraire, à Liége ta patrie.
Grétry, c'est dans ce lieu que tu perdis la vie;
C'est là qu'il doit rester, je le jure par toi.
Après bien des débats, enfin le jour arrive, (5)
Où l'asile illustré par Rousseau, par Grétry,
Doit du sort obtenir une loi décisive;
Thémis va prononcer sur ce séjour chéri.
Pour ce noble sujet bannissez l'artifice
De son temple sacré, vous ses suppôts : mais vous,
Mais vous, Rousseau, Grétry, calmez votre courroux,
A mes vœux les plus chers Thémis sera propice;
Présidez en ce lieu! que l'asile de paix,
Par vous tant illustré, devienne pour jamais
D'un troisième génie une douce retraite;
Que là jusqu'au trépas il trouve le bonheur!
Vainement au parquet je cherche un successeur (6)
Qui soit digne de vous; mon âme s'inquiète,
Aucun devant Thémis n'ose se présenter;
Mais pour vous succéder qui pourrait insister?
Cependant on ne voit, pour cette solitude,
Que des gens ignorés. Dieu! quelle incertitude!
Cesse de m'éprouver, devant toi je parais!
O Thémis! ce séjour serait-il le partage

D'un vil calculateur? Oh! non, jamais, jamais.
Soutiens mon noble espoir, ranime mon courage.
Suspends le mot fatal! vois le feu vacillant!
Hélas! il va s'éteindre... et je n'ai pas l'enchère!
J'ai dit..., je la reprends, et dans le même instant
L'ombre de Grétry passe, et s'éteint la lumière.
Soudain je fuis ton temple, ô divine Thémis!
Et te rends grâce ainsi qu'à cette ombre chérie.
Je vole plein de joie aux pieds de mon amie,
Qui, tremblante, m'attend dans mon humble logis.
« Cesse de t'alarmer, réjouis-toi, lui dis-je,
» L'ombre du bon Grétry vient de faire un prodige;
» Aucun digne de lui ne s'étant présenté,
» Le prix d'un inconnu n'étant pas accepté,
» Elle pria Thémis de prendre mon enchère;
» Soudain j'ai cru la voir éteindre la lumière;
» Alors de m'écrier : L'Ermitage est sauvé! »

Il est toujours à vous, à vous, ombres sacrées!
Pour vous, Rousseau, Grétry, il sera relevé,
Et vos mânes toujours y seront révérées.

Au comble de la joie, heureux d'un tel succès,
Je veux réaliser le plus beau des projets;
Mais en réfléchissant au désir qui m'enflamme,
Le plus sombre penser vint affliger mon âme.

Je me dis en secret : « Quelle témérité!
» Oses-tu t'emparer d'une terre sacrée,
» Qui fut, par le talent, justement révérée ?
» Loin de toi ce projet doit être rejeté. »
Qui t'habitera donc, aimable solitude ?
Mon cœur répond soudain: Rousseau, Grétry, c'est moi.
Cet asile des arts, j'en jure sur ma foi,
Vous sera dédié : d'une affreuse ruine (7)
Nous saurons le sauver, ô ma chère Ernestine !
Volons à l'Ermitage, où l'ombre de Grétry
Erre paisiblement sous son laurier fleuri ;
Que l'onde et les zéphirs caressent la verdure !
A Grétry consacrons un bosquet ; qu'un autel
Soit dressé par nos soins au génie immortel ;
Déposons-y son *cœur*, ce *cœur* que la nature
Prit plaisir à combler de ses dons précieux.
  Ombre, nous t'invoquons! descends du haut des cieux,
Quitte pour un moment le céleste empyrée,
Viens, et préside encore en ces lieux pleins d'attraits
Qu'à tes mânes, Grétry, je consacre à jamais!
Et par toi qu'il se change en nouvel Elysée !
  J'ai dit; soudain un char qu'entraînent deux coursiers,
Rapidement nous mène à nos rians foyers.
Muse, peins dans mes vers mes transports, mon ivresse,

Mêlés aux sentimens de regret, de tristesse.

Je touche enfin ce sol plein de grands souvenirs,
Il satisfait mon cœur, il comble mes désirs.
Un doux frémissement s'empare de mon âme;
A l'aspect de ces lieux tout m'émeut, tout m'enflamme.
Je vole aux deux lauriers de Rousseau, de Grétry,
Je crois, sous leur feuillage, entendre un doux murmure.
Je dis, en admirant cet asile chéri :
« Souris à mon retour, onde tranquille et pure;
» Vous, murs, qui me cachez cette antique forêt,
» Ce saule que Grétry planta dans cet asile,
» Tombez : et qu'à mes vœux tout se rende facile!
» Que ce lieu se transforme en un riant bosquet!
» Que les arts et le goût remplacent ces décombres! »

Non, ce n'est pas en vain que j'invoque vos ombres!
O nobles fils des dieux, dirigez mes travaux!
C'est pour vous que je veux enchanter ces coteaux.

J'étais accompagné d'un architecte habile;
Il connaît mes projets, et les trace à l'instant,
Je lui dis que je veux « qu'en ce riant asile
» Aux mânes de Grétry s'élève un monument
» Ombragé de lauriers au bord d'une onde pure,
» Et qu'un ruisseau paisible y serpente et murmure;
» Enfin que sur le marbre on y grave : « Grétry,

» Ton génie est partout, mais ton cœur n'est qu'ici. »
Mes vœux sont secondés, mon projet s'exécute,
Des arts l'heureux asile est enfin relevé ;
Pour embellir ces lieux de zèle on se dispute :
Le bosquet de Grétry soudain est achevé,
Et mes ordres remplis avec exactitude.
O fortuné séjour! ô douce solitude!
Tu parais à mes yeux tel qu'un enchantement!
Mais je ne puis encor dresser le monument. (8)
Deux partis différens ne rêvant que carnage,
Sur les bords de la Seine avaient porté leur rage;
Tels que d'affreux volcans, dans leur éruption,
De nuages de feux enflamment l'horison :
Autour de la cité cent bouches infernales
Vomissent mille morts, à bien peu d'intervalles.
Paris, enfin, se rend après mille hauts faits,
Un prince généreux vient combler ses souhaits;
Alexandre paraît dans cette immense ville,
Et l'olivier en main, noble, grand et tranquille,
Il calme les partis sans leur dicter de loi;
Mais Paris les connaît et ne veut que son Roi.
Croyant que tous les cœurs étaient d'intelligence
Comptant sur une paix digne de son grand cœur,
Le prince, satisfait, soudain quitte la France,

Et l'heureuse Newa revoit son empereur.
Grétry, je fais alors porter à l'Ermitage
Ton cœur que je croyais pouvoir y déposer
Sous le marbre sacré que je ne pus dresser,
Craignant des étrangers un sacrilége outrage.
Le monument s'élève, on lit l'inscription.
Mais on voit de nouveau s'obscurcir l'horison ;
Le soldat furieux peut souiller cette enceinte.
Redoutant ce scandale, et tout saisi de crainte,
Je prends avec respect le dépôt précieux
Que j'emporte en fuyant, et cache à tous les yeux.
O ma chère patrie! ô France infortunée !
Ah ! pleure amèrement ta triste destinée !
Le Roi, que l'on croyait sur le trône affermi,
Fut obligé de fuir son perfide ennemi.
Et Paris menacé d'être réduit en cendre,
Redoutant l'étranger comme les factions,
N'aspire qu'à rentrer sous la loi des Bourbons.
O France ! l'Eternel enfin daigne t'entendre,
Et la divine paix, digne fille des cieux,
De gloire rayonnant se montre à tous les yeux!
Sa présence partout fait mettre bas les armes,
Bannit de tous les cœurs l'angoisse et les alarmes.
De Paris elle vole aux toits hospitaliers,

A la ville, au village, aux rustiques foyers,
Pour chasser les fléaux qui désolent la France,
Et bannir de son sein la cruelle vengeance.
Que tu me parus longue, épouvantable nuit!
Je croyais voir en feu mon paisible réduit.
Mais l'ombre de Grétry, que sans cesse j'implore,
Apparaît à mes vœux au lever de l'aurore.
A peine ai-je entr'ouvert mes yeux appesantis,
Je crois l'entendre alors me tenir ce langage :
« Chasse loin de ton cœur la crainte et les ennuis,
» D'un péril trop certain j'ai sauvé l'Ermitage ;
» Toujours je te suivrai dans ce riant vallon :
» De Rousseau, de Grétry ne crains pas l'abandon ;
» Voles-y. » J'obéis, transporté d'allégresse
Je traverse, enlevé par deux lestes coursiers,
La foule et tous les chars des guerriers dans l'ivresse.
J'arrive, non sans peine, à mes tristes foyers.
Mais, que vois-je en entrant dans ce réduit tranquille! (9)
Deux fois, Grétry, deux fois tu sauvas ton asile!
J'aperçois deux guerriers pleins de recueillement,
Inclinés, à genoux devant ton monument.
J'admire un tel tableau, je rends grâce à ton ombre ;
Je parcours le bosquet, il me paraît moins sombre.
J'arrête à ton laurier, j'y repose attendri,

Et, le cœur tout ému, je te dis : « O Grétry !
» Permets que je dépose où tu perdis la vie,
» Ton *cœur* qui brûle encor du feu de ton génie.
» J'offrais ce pur hommage à tous les bons Liégeois,
» Quand ton pays, soudain, fut soustrait à nos lois.
» Liége fut ton berceau, mais Paris vit éclore
» Ces chefs-d'œuvre nombreux, remplis de vérité,
» Que légua ton génie à la postérité.
» Pour ta famille en pleurs permets que je t'implore :
» Que ton *cœur* vénéré reste avec tes neveux,
» C'est l'orgueil de nos cœurs et nos uniques vœux. »
Je retourne à Paris, et mon âme inquiète
A l'ordre tout contraire oppose une requête. (10)
Une seconde fois tu m'inspires, Grétry !
Tremblant, mais plein d'espoir pour mon projet chéri
Je la porte à d'Anglès... Ce magistrat m'adresse
Une heureuse réponse ; alors avec vitesse
Je vais en prévenir tes amateurs constans,
Qui savent mettre un prix à tes rares talens :
Avec eux, sans délai, je fixe la journée
Qui doit voir déposer dans ton dernier séjour
Ce *cœur* et noble et pur, objet de notre amour.
Que de zèle, Grétry ! l'âme en est étonnée !
Il arrive ce jour qui t'était consacré ; (11)

L'aurore précédant, le dieu de la lumière
Rougissait l'horizon, éclairait la chaumière.
Je m'empresse de voir le prêtre vénéré
Dont le zèle en ce jour restera sans exemple.
L'étoile du matin me conduit vers le temple.
L'airain se fait entendre aux nombreux habitans,
Tout annonce en ce jour quelques pompes funèbres;
Mais l'astre disparaît, quel affreux contre-temps !
Les cieux et les vallons se couvrent de ténèbres.
Cependant chacun vient dans l'asile chéri
Rendre un pieux hommage à l'ombre de Grétry.
Les vents sont déchaînés, un effrayant nuage
Nous dérobe le ciel, la terre et l'Ermitage.
Des torrens écumans submergent le vallon;
Mais rien n'arrêtera les enfans d'Apollon.
Malgré les ouragans tous abordent le temple
Et bravent tous les flots. O quel touchant exemple !
Des instrumens nombreux, dans ces lieux vénérés,
Exécutent des airs à Grétry consacrés;
Les mystères divins, le deuil, la mélodie,
Des chœurs religieux la divine harmonie,
Tout dans ce lieu pénètre et brise tous les cœurs;
On n'entend que sanglots, on ne voit que des pleurs.
A la sombre tristesse, enfin, on s'abandonne.

Le crêpe, le laurier, une simple couronne
Couvrent le *cœur* sacré, placé sur un tombeau.
Qui pourrait esquisser ce lugubre tableau?
L'airain frappe les cieux après les saints mystères,
Et donne un prompt signal au cortége assemblé.
Avec peine on parvient vers les lieux solitaires,
De nouveau l'air mugit, l'orage a redoublé;
Mais rien ne suspendra le zèle et le courage
Du pasteur, des parens, et des nombreux amis,
Des vieillards affaissés sous les glaces de l'âge,
Et des Autorités au Clergé réunis.

Pour un moment le ciel semble être favorable,
Chacun suit le cortége et délaisse les chars,
Pour rendre un pur hommage au noble fils des arts.
Quatre enfans précédés d'un prêtre vénérable,
Portent le *cœur* sacré, pleins de recueillement;
En vain l'orage augmente auprès de l'Ermitage,
Rien ne peut ralentir notre pieux courage.

Cependant on arrive au pied du monument,
Le pontife consacre et le marbre et la pierre
Qui vont nous dérober le *cœur* du bon Grétry;
Il adresse au Très-Haut sa fervente prière.
On l'inaugure enfin ce *cœur* toujours chéri;
Et malgré les torrens, les vents et la tempête,

Les cors, la harpe sainte, et l'hymne d'Apollon
Se font entendre au loin dans le triste vallon.
A cet orage affreux personne ne s'arrête.
Muse, apprends-nous le nom de ces compositeurs,
Des poètes fameux, des célèbres chanteurs,
Dont les accens plaintifs, la voix enchanteresse
Remplissaient tous les cœurs d'une sombre tristesse.
Rose, Piis, Potier, vous Berton père et fils,
Toi, Chenard, plein de zèle, et mille autres amis,
Tous réunis de cœur dans ce triste Ermitage,
A Grétry vous offrez un pur, un digne hommage!
Les échos répétaient vos chants mélodieux,
En pénétrant les cœurs ils montaient jusqu'aux cieux!
Puissent mes faibles chants, en célébrant ta gloire,
De ce jour, ô Grétry! conserver la mémoire!
Tandis que des torrens inondaient le vallon,
Un banquet rassemblait les enfans d'Apollon
Réunis par les arts, les talens, la décence:
L'humble recueillement commande le silence.
Rose au temple avait fait entendre son motet,
Et Berton sa cantate au milieu du bosquet;
Du vieillard de la Grèce et du nouvel Orphée,
Sur des airs de Grétry Piis chante les ombres,
Et d'autres amateurs de la lyre enchantée

Méditent à l'écart sous les charmilles sombres,
Et composent des vers inspirés par le cœur.
Chacun a son tribut, le mien parut flatteur.
De tes traits, ô Grétry ! j'offris à tous l'image.
  Le ciel quitte son voile ; il reparaît enfin
L'astre tant désiré, déjà sur son déclin !
Chacun vole au bosquet rendre un dernier hommage
A ton cœur révéré, digne chantre des dieux !
L'écho répète encor ces chants harmonieux,
Que souvent nous avons entendus sur ta lyre,
Ils nous plongent toujours dans le même délire ;
Là, tes admirateurs, tous, unanimement,
Signent l'acte sacré que soudain l'on dépose
Auprès de ta dépouille, au pied du monument.
  O Grétry ! qu'à jamais ici ton *cœur* repose !
Que la postérité le trouve en ces bosquets,
Comme un tribut touchant d'amour et de regrets !
Sur le marbre sacré qu'on élève ton buste
Couronné d'immortelle, ombragé de lauriers !
  Avant de retourner à vos humbles foyers,
Vous, amis réunis dans cette enceinte auguste,
Au pied du monument gravez tous votre nom !
Rappelez-vous toujours cette triste journée,
Aux mânes du grand homme à jamais consacrée !

Revenez contempler les deux fils d'Apollon !
Ombres qui présidez en ces lieux de tristesse,
Sous vos lauriers jumeaux errez, errez sans cesse,
Je vous ai consacré mes soins religieux.....
Et toi, modeste asile ! ô paisible Ermitage !
Heureux de respirer l'air pur de ton ombrage,
C'est dans tes murs chéris que je borne mes vœux.

FIN DU HUITIÈME ET DERNIER CHANT.

NOTES

DU HUITIÈME CHANT.

---

(1) *S'élève un monument, etc.* Il se présenta quelques difficultés dans la famille de Grétry, au sujet du monument à ériger sur sa tombe. Grétry avait dit, peu de jours avant sa mort, et en ma présence : « Je ne veux pas que mon » corps repose à l'Ermitage. Personne de vous ne l'achetera : » on pourrait profaner mon tombeau. Je veux être enterré » au cimetière du Père Lachaise.... Je veux qu'une simple » pierre couvre ma tombe, et que mon nom seulement y » soit gravé. » Les uns, se rappelant ces paroles, ou désirant user d'économie, voulaient qu'on suivît à-peu-près la dernière volonté de Grétry; d'autres, au contraire, voulaient, avec plus de raison, que ce monument fût digne de passer à la postérité. M'en référant à la majorité, je pris un moyen terme pour tout concilier, en chargeant MM. Heureaux d'exécuter en marbre blanc le monument qui est d'une élégante simplicité, tel qu'on le voit sur le caveau de Grétry.

(2) *Mais pour sauver ton cœur, etc.* Il y avait déjà près de deux mois que le corps de Grétry reposait dans une fosse provisoire, en attendant qu'on l'exhumât pour construire un caveau au même lieu, et que le monument projeté fût achevé. Je craignais que pendant cet intervalle le cadavre ne fût atteint de putréfaction, et qu'alors il ne fût plus possible d'opérer l'extraction du *cœur*. Malgré ce laps de temps et ma crainte, je persistai dans mon projet. Enfin, le moment qui va couronner mes vœux arrive, le monument est achevé, et le caveau qui doit renfermer la dé-

pouille mortelle de Grétry est construit. Voulant profiter de ce moment pour exécuter mon projet, j'adresse à cet effet, dans le plus grand secret, une requête à M. le baron Pasquier, conseiller-d'état, alors préfet de police.

(3) .... *Ce noble magistrat*
M'approuve et m'autorise, etc. Enfin le monument de Grétry est exposé aux regards de ses nombreux admirateurs, et le corps est descendu, en leur présence, dans le triste caveau qui fut comblé de couronnes et de fleurs. L'objet de ma requête m'ayant été accordé, je fus trouver M. Souberbielle, docteur en chirurgie de la Faculté de Paris, etc. Je lui communiquai mon projet et la réponse à ma requête : il me félicita beaucoup sur mon dévoûment à Grétry, me remercia du choix que j'avais fait de lui pour cette triste opération, et me tranquillisa sur mes craintes. Cependant il m'exhorta à ne pas perdre de temps et à courir de suite chez le commissaire de police du quartier Popincourt pour prendre jour avec lui; le rendez-vous fut fixé au 23 novembre. Ce fut ce jour-là, qu'accompagné de M. Bagnard, commissaire de police, de M. Souberbielle, et de M. Legrand, avocat, ami de Grétry, nous montâmes au champ de repos pour procéder à cette pénible et bien triste opération. Après quelques instans de recueillement, et encore en présence du sieur Asseline, gardien des tombeaux, le cercueil de plomb fut retiré du caveau et ouvert. Dieu ! quelle émotion douloureuse j'éprouvai, lorsque je vis à découvert le corps de Grétry !....... Je crus le voir encore respirer.... Ne pouvant supporter plus long-temps un si triste spectacle, je m'éloignai. M. Souberbielle fit, en présence de tous, l'extraction du *cœur* de l'homme célèbre. L'opération faite, et après avoir recouvert le cadavre, il m'appela; puis il éleva, pour l'exposer à nos regards, ce *cœur* qui fut doué de si éminentes qualités. Nous le lui

confiâmes, pour qu'il le fît embaumer et enfermer dans un coffret d'étain ayant la forme du cœur humain.. M. Souberbielle me le remit le 2 avril 1814.

Procès-verbal, au cimetière de l'Est, d'extraction du cœur du célèbre Grétry, pour être envoyé à Liège, sa patrie.

L'an dix-huit cent treize, le vingt-trois novembre, deux heures de relevée :

Devant nous Denis-François Bagnard, avocat, commissaire de police de la ville de Paris, quartier de Popincourt ;

Est comparu M. Louis-Victor Flamand, propriétaire, demeurant rue du Helder, n. 6, tant en son nom qu'en celui de dame Marie-Marguerite-Ernestine Grétry, son épouse, que comme autorisé par madame veuve Grétry, par MM. Alexis Grétry, ingénieur des ponts-et-chaussées, demeurant à Melun, Honoré-Gabriel Grétry, contrôleur extraordinaire des Droits-réunis, à Bordeaux, et encore de demoiselle Jenny Grétry, demeurant à Paris, dite rue du Helder, n. 6 ; les susnommés belle-sœur, neveux et nièces de feu M. André-Ernest-Modeste Grétry, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, décédé à l'Ermitage-Emile le 24 septembre dernier, transporté à Paris, et inhumé au cimetière de l'Est.

Lequel sieur Flamand, auxdits noms, nous exhibe une autorisation de M. le conseiller-d'état, préfet de police, baron de l'empire, en date du 19 novembre présent mois, à l'effet de nous transporter au cimetière de l'Est, pour procéder à l'exhumation du corps dudit sieur Grétry, en faire extraire le cœur, dont il désirerait faire hommage à la ville de Liége, patrie dudit feu sieur Grétry ; pour quoi et aux fins de ladite autorisation ledit sieur Flamand a

requis notre transport, et a signé après lecture. Ainsi *signé* Flamand.

Nous, commissaire de police soussigné, obtempérant à ladite réquisition, nous sommes transporté audit cimetière, logement de M. Asseline, concierge, accompagné dudit sieur Flamand, et assisté de M. Joseph Souberbielle, docteur en chirurgie, de la Faculté de Paris, et chirurgien major de la gendarmerie impériale de Paris, y demeurant, rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 13, et de Me Charles-Alexandre Legrand, avocat en la Cour impériale, demeurant à Paris, cloître Saint-Merry, n. 8, ami du défunt;

Et de suite nous sommes transporté sur le lieu de la sépulture dudit sieur Grétry, d'où nous avons fait extraire son corps du caveau où il était renfermé, et à nous indiqué par ledit sieur Asseline, à qui exhibition a été faite; et sur-le-champ il a été procédé, par ledit sieur Souberbielle, à l'extraction du cœur dudit sieur Grétry, lequel nous avons laissé en la possession dudit sieur Souberbielle, qui s'est chargé de le préparer, embaumer et enfermer dans un coffret de plomb, pour être remis audit sieur Flamand, à l'effet d'en effectuer l'envoi à la ville de Liége.

Ce fait, il a été sur-le-champ procédé à la réinhumation du corps dans son caveau, qui a été cloué et fermé en notre présence. Toutes lesquelles opérations ont eu lieu d'après les précautions convenables, sous le rapport de la décence et de la salubrité, aux termes de ladite autorisation.

De ce dont et de tout nous avons fait et rédigé le présent, auquel il a été vaqué depuis ladite heure de deux jusqu'à celle de quatre sonnées, dont les susnommés signés avec nous, après lecture. Ainsi *signé* Flamand, Souberbielle, Legrand, Asseline et Bagnard.

En marge est écrit :

Enregistré à Paris, le 25 novembre an 1813, fol. 209,

recto, case 2. Bureau des 8e et 9e arrondissemens. Reçu un franc dix centimes, dixième compris. *Signé* Jobert.

Pour copie conforme,

Le commissaire de police du quartier de Popincourt,

Signé BAGNARD.

Vu, pour légalisation de la signature de M. Bagnard, par nous maire du 8e arrondissement de Paris, le 26 novembre 1813. Le chevalier de l'empire, maire,

Bénard de Moussignières.

Vu, Pillas.

Le préfet du département de la Seine, maître des requêtes, baron de l'empire, certifie véritable la signature de M. Bénard de Moussignières, maire du 8e arrondissement, apposée de l'autre part.

Paris, ce 26 novembre 1813,

Signé Chabrol.

L'auditeur au conseil-d'état, secrétaire général de la Préfecture. *Signé* Deno.

(4) *Où sera déposé ton cœur, etc.* Dans l'intervalle de la mort de Grétry à l'extraction de son cœur, désirant acquérir l'Ermitage, j'en avais offert un prix bien plus élevé que celui qu'on obtint dans la suite par l'adjudication; mais, soit par jalousie, soit par l'espérance d'en avoir un plus grand prix, mon offre fut rejetée.

Il ne devait pas y avoir de doute sur le lieu où devait être déposé le *cœur* de Grétry : la requête à M. le préfet de police, son adhésion, et le procès-verbal d'extraction, avaient déterminé formellement sa destination. J'écrivis à M. le baron Micoud, préfet du département de l'Ourthe, et à M. Bailly, maire de la ville de Liége, pour leur annoncer que l'extraction du cœur de Grétry avait été faite, et que

sa famille avait l'intention d'offrir cet hommage à Liége, patrie de Grétry. Ma lettre est du mois de novembre 1813. Je reçus de M. Desort, successeur de M. Bailly, une réponse à cette lettre, datée du 3 janvier 1814, remplie des plus touchans sentimens, et par laquelle il me priait de lui adresser la boîte renfermant la précieuse dépouille par le premier courrier, en prenant toutes les précautions nécessaires. Ceux de la famille qui savaient que je possédais le *cœur* de Grétry, ainsi que moi, ne jugeâmes pas à propos d'exposer ce dépôt précieux en le confiant à un simple courrier, sur-tout dans les circonstances où nous nous trouvions: nous en différâmes l'envoi. Alors, les événemens se succédant rapidement et avec beaucoup de danger, je cachai avec soin l'objet si précieux; et puis, ayant toujours le désir d'acquérir l'Ermitage, je me disais: Si j'ai ce bonheur, toute la famille, qui connaît mon dévoûment pour Grétry, approuvera sans doute mes tendres sentimens pour un parent illustre et si bon, et viendra souvent les partager dans le lieu où il a rendu le dernier soupir. Alors je remis l'envoi du *cœur* à Liége après l'adjudication de l'Ermitage.

(5) *Après bien des débats, etc.* L'Ermitage, dans le courant de l'année, avait été déjà mis en vente à la chambre des notaires; mais personne ne s'était présenté. C'est le samedi, 3 septembre 1814, que je recueillis le fruit de ma constante persévérance. Cette heureuse époque a fixé ma destinée, et j'espère que je lui devrai le bonheur de la vie.

(6) *Vainement au parquet, etc.* S'il s'était présenté, à l'adjudication de l'Ermitage, un homme de lettres, ou un artiste digne de succéder à Grétry, je n'aurais sûrement pas couvert son enchère; mais on ne vit que des personnes qui voulaient en faire un vil objet de spéculation. Ce seul motif m'ayant paru un outrage à la mémoire de mon oncle,

me détermina à user de tous les moyens pour parvenir à être adjudicataire.

(7) .... *D'une affreuse ruine*
Nous saurons le sauver, etc. Pendant le temps que Grétry fut propriétaire de l'Ermitage, il n'y fit aucune réparation essentielle ; mais il fit construire, tout à côté, pour se procurer un voisinage, un petit châlet. Il y posa la première pierre, sur laquelle il fit graver son nom, celui de sa femme et de Joséphine, une de ses nièces. Il fit encore bâtir une petite chaumière, où logea une pauvre femme, qui y mourut huit jours avant lui.

Lorsque j'acquis l'Ermitage, il était dans un état de ruine complète ; je le fis relever presque entièrement, mais sans rien déranger à l'ordre extérieur, désirant qu'on le reconnût tel qu'il était tandis que Grétry l'habitait. Dans le jardin, je ne changeai qu'une partie potagère (celle du bas) : elle était cachée par des murs, et semblait ne pas dépendre du jardin. Je la consacrai à Grétry, en la transformant en bosquet et en y érigeant un monument à sa mémoire. Ce monument, en marbre blanc, surmonté de son buste, est placé au bord d'une petite pièce d'eau vive, alimentée par deux ruisseaux, dont l'un prend naissance au rocher que l'on voit entre les lauriers de Rousseau et de Grétry, et d'où les eaux s'écoulent en cascade; et l'autre, d'un bassin où l'on voit un jet d'eau.

Voulant modifier le trop grand isolement de l'Ermitage, afin de pouvoir l'habiter avec sécurité dans toutes les saisons, je vendis à madame Berthould le châlet. La simplicité de ce petit réduit était bien en harmonie avec le modeste Ermitage. Du vivant de Grétry, ce châlet avait été d'abord habité par M. Boïeldieu, compositeur distingué, et après lui, par le petit-fils du célèbre Francklin, pendant trois ans.

Madame Berthould fit de ce châlet, qui était peu logeable, une charmante habitation ; elle a cessé d'en être propriétaire. La position de cette maison, et les environs de l'Ermitage, sont si pittoresques et si rians, qu'il n'est pas étonnant d'y voir construire journellement ; mais on y bâtirait un village, et même une ville, que l'Ermitage, par sa position particulière, conserverait toujours le charme qui lui est inhérent.

Pour augmenter le voisinage, j'ai fait de la chaumière une petite maison de campagne, à laquelle j'ai ajouté un jardin planté à l'anglaise, et des bois pour la rendre plus agreste.

Voulant faciliter l'arrivée à l'Ermitage, et dans la vue d'utilité publique, j'ai fait établir une avenue de dix-huit pieds de large, alignée depuis l'Ermitage jusqu'au lieu du bal champêtre, et en face de ce bal j'ai fait planter environ trois quarts d'arpent en tilleuls, qui bientôt donneront un ombrage délicieux.

(8) *Mais je ne puis encor, etc.* Les premiers événemens de 1814 s'opposèrent à l'érection du monument de Grétry. Après la première rentrée du Roi, croyant à la tranquillité publique, je portai à l'Ermitage le dépôt précieux, à l'effet d'en faire l'inauguration. Je fis d'abord dresser le monument le 1er mai 1815; mais je fus obligé d'ajourner à un autre temps l'inauguration du *cœur* de Grétry, à cause des nouveaux troubles. Craignant qu'il ne fût profané, je le reportai à Paris.

(9) *Mais que vois-je! en entrant, etc.* Les événemens de 1815 ne nous permirent pas même d'habiter l'Ermitage, sur-tout pendant les cent jours. Combien la nuit qui précéda l'entrée des troupes alliées à Paris fut effrayante ! Tout étant saccagé dans la campagne, je croyais bien ne plus revoir l'Ermitage debout ; mais quelle fut ma surprise

et ma joie! Après avoir traversé, avec beaucoup de peine, des milliers de soldats et de chariots de guerre, j'arrive à l'Ermitage, je le trouve tel que je l'avais laissé. Mais ce qui me frappa le plus, ce fut de voir deux officiers prussiens à genoux au pied du monument sur lequel les inscriptions étaient gravées : rien ne peut peindre mon ravissement. Je retournai à Paris, dans l'intention de revenir promptement à ce séjour, qu'on avait respecté, et d'y fixer mon domicile.

(10) *A l'ordre tout contraire, etc.* De retour à Paris, mon premier soin fut de m'occuper des préparatifs pour l'inauguration du *cœur* de Grétry à l'Ermitage. Depuis que je l'avais acquis, tous nos frères et sœurs connaissant mon projet, m'engagèrent fortement à déposer le *cœur* de notre oncle dans le lieu où il perdit la vie. M. Grétry aîné m'écrivit même à ce sujet, le 21 janvier 1816, pour m'engager à faire révoquer la destination du *cœur* à Liége, et à me faire autoriser, par M. le préfet de police, à le déposer à l'Ermitage, en lui adressant une nouvelle pétition, me disant que, sans cette formalité, la ville de Liége, d'après la première décision de M. le préfet, et l'avis que j'en avais donné, pourrait bien le réclamer. J'adoptai ce conseil, et de suite j'adressai à M. le comte d'Anglès, préfet de police, la requête suivante : « Monsieur le comte, L. V. Flamand, et son épouse M. M. Ernestine Grétry, ont » obtenu, le 19 février 1813, de M. le baron Pasquier, » alors préfet de police, tant en leur nom qu'en celui de leurs » mère, frères et sœurs, l'autorisation de faire faire l'ex» traction du *cœur* de Grétry, leur oncle, pour l'offrir en » hommage à la ville de Liége. Mais Liége n'étant plus à » la France, et tous les neveux et nièces de Grétry, seuls » héritiers de son nom, désirant que le cœur de leur illustre » parent restât à la France, qui jouit des immortelles pro» ductions qu'il créa dans son sein, plutôt qu'à Liége,

» qu'il quitta dès l'enfance, M. et madame Flamand Grétry
» vous prient, M. le comte, de changer l'autorisation pre-
» mière, en ce qui concerne seulement l'envoi du *cœur* de
» Grétry à Liége, et de permettre qu'il soit déposé dans un
» monument qu'ils viennent d'ériger, à cet effet, au milieu
» de leur jardin de l'Ermitage de J. J. Rousseau, où Grétry
» a rendu le dernier soupir. Daignez, etc. »

Ce magistrat m'approuva, et me donna l'autorisation qui se trouve au bas du procès-verbal dressé le jour de l'inauguration, et qu'on lira ci-après. Muni de cette pièce, je m'empressai d'en prévenir les amis, artistes distingués, et admirateurs de Grétry, et je fixai le jour de la célébration au 15 juillet 1816. Ce jour, consacré à Grétry, fut annoncé par les journaux et par billets.

(11) *Il arrive, ce jour, etc.* Voici le récit fidèle de l'auguste cérémonie de l'inauguration du cœur de Grétry à l'Ermitage. Ayant fait part de mes intentions à MM. l'abbé Rose, ancien maître de chapelle, Berton, compositeur, le chevalier de Piis, homme de lettres, Potier, amateur distingué, et Chenard, artiste de l'Opéra-Comique, chacun rivalisa de zèle pour rendre cette pieuse cérémonie digne de son objet. M. l'abbé Rose composa un motet, M. Berton un hommage à trois voix aux mânes de Grétry, et M. le chevalier de Piis un hymne religieux et une ronde intitulée : *L'ombre d'Anacréon à l'ombre de Grétry.* Quant à M. Chenard, il fut, en quelque sorte, l'ordonnateur de cette cérémonie funèbre : son zèle fut sans exemple. Quelques jours avant, je priai M. Droueau, alors curé de Montmorency, de disposer un service funèbre pour ce jour-là, et d'y mettre toute la pompe qui serait en son pouvoir.

Enfin le 15 juillet arrive; tout était préparé pour célébrer dignement cette journée. Le matin, le ciel était pur et le

soleil brillait sur l'horison : j'avais déjà fait toutes les dispositions nécessaires; mais à peine neuf heures sonnent, que le soleil est éclipsé par des nuages affreux qui couvrent le firmament, et la pluie de tomber par torrens pendant toute la journée. Cependant les amis de Grétry, des compositeurs et artistes distingués, et la famille, tous bravant la tempête, se rendent d'abord à l'Ermitage; chacun veut rendre un pieux hommage au *cœur* de Grétry, qui était déposé dans la chambre où il rendit le dernier soupir : elle était éclairée par une lampe sépulcrale; le *cœur* était posé sur un coussin de velours noir, que portait une table couverte de deuil; un crêpe, une couronne, et des rameaux du *laurier de Grétry*, couvraient sa dépouille révérée. Les compositeurs, artistes et amateurs distingués, répétaient les morceaux consacrés à Grétry, qu'ils avaient composés ou choisis dans ses œuvres. Outre les personnes que j'ai déjà nommées, on distinguait MM. Berton fils, Nicolo, Lafond, Boucher, etc., etc., et le docteur Souberbielle. Une foule innombrable s'était rendue, malgré l'inondation, tant à l'église qu'à l'Ermitage. Enfin, profitant d'un petit moment de calme, nous conduisîmes la dépouille mortelle à l'église; des personnes éminentes, les autorités de la ville, les juges des tribunaux de Pontoise, et une foule considérable, tout était réuni dans le lieu saint, qui était transformé en tombeau. Le service fut célébré avec pompe; M. l'abbé Rose fit exécuter son motet, qui fit un grand effet. Pendant tout le temps de la messe on fit entendre des morceaux touchans, religieux, dont plusieurs étaient de Grétry. Après la messe, le temps s'était encore calmé un instant; le cortége nombreux, et suivi de M. Gobert, maire de la ville, des autorités, et de beaucoup de personnes de distinction de l'un et l'autre sexe, qui quittèrent leurs voitures pour aller pieusement à pied, se mit en marche pour l'Ermitage; mais à peine a-t-on fait quelques

pas que la pluie recommence plus que jamais. Rien ne dérange la marche funèbre : le pasteur et M. le maire donnent à tous l'exemple. On arrive inondé à l'Ermitage ; on parvient au monument. Le bon curé, malgré les torrens, consacre la pierre et le marbre qui doivent nous dérober le *cœur* de Grétry ; M. Berton fait entendre son hommage à trois voix, et M. Chenard, chante avec les autres amateurs et artistes des morceaux analogues à l'auguste cérémonie. Le bon pasteur, précédé de son clergé, retourne au temple, traversé par la pluie, malgré mes instances pour le faire rester à l'Ermitage.

Un banquet, que j'avais eu soin de faire préparer, réunissait tous ceux qui étaient venus rendre un si touchant hommage à l'homme célèbre : la décence régnait pendant ce repas. La salle du banquet était parsemée d'étoiles, dans le milieu desquelles était inséré le nom de chaque chef-d'œuvre de Grétry : cette idée et son exécution appartient à M. Berton fils. Après le repas, M. Potier chanta l'hymne et la ronde de M. de Piis, et plusieurs autres morceaux. M. Grétry, neveu, chanta *son Chantre d'Azor*, et on lut des vers dictés par le plus pur sentiment. Quant à moi, j'offris à tous le portrait de Grétry : cet hommage parut flatter tous les assistans.

Le soleil reparut enfin. Alors M. le maire, en costume, suivi des autorités et de tous les assistans, se porta au monument pour faire sceller en leur présence la pierre qui va cacher à tous les yeux ce *cœur* digne de notre amour. On déposa dans le petit caveau, à côté du *cœur*, et enveloppé dans une feuille de plomb, les procès-verbaux, signé des autorités, de tous les assistans, et de la famille; on déposa aussi le portrait de Grétry, et tous les morceaux de musique composés pour célébrer en ce jour sa mémoire. M. Berton, accompagné de son fils et autres amateurs, fit entendre encore son Hommage et plusieurs

autres morceaux de Grétry, entre autres, celui qui est consacré à peindre nos regrets : *Ah! laissez-nous, laissez-nous le pleurer.* » Le monument fut dressé à l'instant, et le buste de Grétry, couronné de lauriers, élevé au-dessus, est offert à l'admiration de tous les spectateurs.

Procès-verbal de l'Inauguration de Grétry.

Le quinze juillet mil huit cent seize, nous maire et adjoints de la ville d'Enghien-Montmorency, sur l'invitation, tant de M. Louis-Victor Flamand, et de dame Marie-Marguerite-Ernestine Grétry, son épouse, de lui autorisée, demeurant à l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau et de Grétry, dont ils sont propriétaires, que des autres neveux et nièces de Grétry, également frères et sœurs ici présens, et encore en vertu d'une autorisation donnée à M. Flamand, par M. le préfet de police du département de la Seine, en date du quatre de ce mois, dont l'original est déposé aux archives de cette ville, certifions à tous présens et à venir, qu'à l'issue d'un service solennel que M. et madame Flamand ont fait célébrer cejourd'hui en l'église d'Enghien-Montmorency, à l'occasion de la translation et de l'inauguration du cœur d'André-Ernest-Modeste Grétry, leur oncle, décédé à l'Ermitage, le vingt-quatre septembre mil huit cent treize, nous avons accompagné officiellement le cortége qui, assisté de M. Droueau, curé de Montmorency, et du clergé, transportait au susdit Ermitage le cœur d'André-Ernest-Modeste Grétry, et qu'arrivé au dit lieu, nous avons été témoins que ce cœur renfermé dans une boîte de plomb, ainsi qu'un rouleau de même métal, contenant les actes et procès-verbaux, ont été déposés par les neveux et nièces de Grétry, dans un monument érigé à cet effet par M. et madame Flamand au milieu de leur jardin.

Attestons, en outre, qu'après la cérémonie religieuse les pierres renfermant les objets ci-dessus désignés, et servant de base à une colonne tronquée en marbre blanc, surmontée du buste de Grétry, ont été scellées et mastiquées en notre présence.

Sont intervenus de suite M. et madame Flamand, lesquels ont déclaré ne se charger du précieux dépôt que sous la condition expresse et absolue, qu'en cas de vente dudit Ermitage, ou de leur décès à tous deux, il viendrait à passer en propriété à quelqu'un étranger à la famille de Grétry, ce cœur de Grétry serait remis de suite à ladite famille, qui serait tenue, avant de faire ouverture du monument, de se soumettre aux mêmes formalités observées pour la translation, et de désigner le lieu où il serait déposé. En cas de contestation, la famille le reporterait au caveau renfermant le corps de Grétry, au cimetière de l'Est de Paris.*

Monsieur et madame Flamand née Grétry, voulant perpétuer à jamais la mémoire du séjour que leur oncle a fait à Enghien-Montmorency, cèdent en toute propriété à ladite ville le monument qu'ils ont fait ériger à leurs frais, dans le jardin de l'Ermitage, pour recevoir le cœur de Grétry, sous la condition expresse de le placer dans l'église paroissiale, tel qu'il est désigné au présent acte, seulement dans le cas où l'Ermitage deviendrait la propriété de quelqu'un étranger à la famille, quand bien même cette famille en

* Quelques difficultés s'étaient élevées dans la famille, relativement à la destination du *cœur* de Grétry, dans le cas où l'Ermitage passerait en des mains étrangères: les uns voulaient qu'il fût reporté au tombeau du cimetière de l'Est; les autres, avec plus de raison, voulaient qu'il fût déposé dans l'église de Montmorency; espérant que les petits-neveux de Grétry se rendraient à ce vœu, M. et Mme Flamand, pour les y engager, ont fait l'hommage dont il est ici question.

fixerait le transport dans un autre lieu que l'église d'Enghien; et ont lesdits maire et adjoints, les sieur et dame Flamand, parens et amis présens à ladite cérémonie, signé avec nous le présent procès-verbal. *Signé* Flamand, Grétry, F. Dubois, Garnier née Grétry, Casimir de Genlis, Renié née Grétry, Grétry, G. Grétry, Berton née Bordy, Marcou, Michel, Gallemant Demarenos, Lenard, Silvain Caubert, Lesguillier, adjoint; Nicolo, de Naples, Motet, Jadin, Egger, Gebauer; le chevalier de Piis, ami du défunt; G. Berton; Rose, ancien maître de chapelle; F. de Bonneau, G. Bourcilles, S. M. Berton, J. Mengal, Bouffil, le chevalier Lafillé, Baillet, Pierre Berton, Lafond, Boucher, Adolphe Berton, Prestat, Bocsha, Potier, Prestat née Lamy, Gobert, maire, et Balfourier, deuxième adjoint.

Copie de l'autorisation mentionnée audit acte.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Paris, le 4 juillet 1816.

Nous, ministre d'état, préfet de police,

Vu la demande de M. Flamand-Grétry, demeurant à Montmorency, tendante à obtenir l'autorisation nécessaire pour faire inhumer, dans sa propriété de l'Ermitage de J. J. Rousseau, vallée d'Enghien-Montmorency, le cœur de M. Ernest-Modeste Grétry, renfermé dans une boîte de plomb, pour lui élever un monument funéraire;

Vu le procès-verbal de M. le commissaire de police du quartier Popincourt, en date du 23 novembre 1813, constatant l'extraction du cœur du célèbre Grétry, en vertu d'autorisation par nous délivrée le 19 novembre même année;

Autorisons M. Flamand à faire procéder à l'inhumation, dans la propriété ci-dessus désignée, d'une boîte de plomb

renfermant le cœur de M. André-Ernest-Modeste Grétry, à la charge par lui : 1°. de prendre toutes les précautions convenables sous le rapport de la décence ; 2°. de faire dresser procès-verbal de cette opération par le maire ou l'adjoint de la commune où est située ladite propriété, lequel nous sera adressé le plus tôt possible.

Le ministre d'état, préfet de police,

Signé comte ANGLÈS.

Pour expédition conforme, délivrée par le maire d'Enghien, soussigné. A Enghien, le 6 août 1817.

Signé GOBERT.

Je mets sous les yeux du lecteur l'hommage à trois voix, aux mânes de Grétry, paroles et musique de M. Berton, ainsi que l'hymne sur l'*Inauguration du Cœur de Grétry*, par M. le chevalier de Piis.

Hommage aux mânes de Grétry.

« Du célèbre Grétry la dépouille mortelle
» Fut rendue à la terre, et son âme est aux cieux ;
» Mais son *cœur*, grâce aux soins de l'amitié fidelle,
» Sous ce marbre glacé vient ranimer ces lieux.
» Son génie est partout, ainsi que ses ouvrages,
» Sa patrie est aux lieux où l'on peut les chanter.
» Enfans amis des arts, unissez vos hommages !
» Un grand homme appartient à qui sait l'admirer. »

HYMNE *sur l'Inauguration du Cœur de Grétry.*

AIR : *Simple, naïve et joliette.* (d'Aucassin.)

« Du bon Grétry nous devons tous croire
» Qu'à jamais le sort est heureux.

» De David, de Cécile aux cieux,
» Sans doute il partage la gloire ;
» Ce jour va marquer dans l'histoire,
» Car son *cœur* passe à ses neveux ;
» Mais le temps, un peu jaloux d'eux,
» Lègue à nos neveux (*Bis.*)
» Sa mémoire.

» De sa famille réunie
» O combien les embrassemens
» Réparaient, dans ces lieux charmans,
» Sa santé soudain rajeunie !
» Les morceaux, nés de son génie,
» Pourraient-ils n'être pas touchans,
» Son *cœur* même en dictait les chants,
» Et la paix des champs (*Bis.*)
» L'harmonie.

» Anges cachés par les nuages
» Aux regards de chaque mortel,
» Si de Grétry le luth fut tel
» Qu'il a pu capter vos suffrages,
» Sur cet air pris dans ses ouvrages,
» Sur cet air noble et naturel,
» Portez dans ce jour solennel
» Jusqu'à l'Eternel (*Bis.*)
» Nos hommages. »

FIN.

TABLE

Des sujets dont il est parlé dans les notes, et dont il n'est pas fait mention dans les argumens.

PROLOGUE.

CHANT VI.

CHANT VII.

CHANT VIII.

FIN DE LA TABLE


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 11 05 03 026 1